



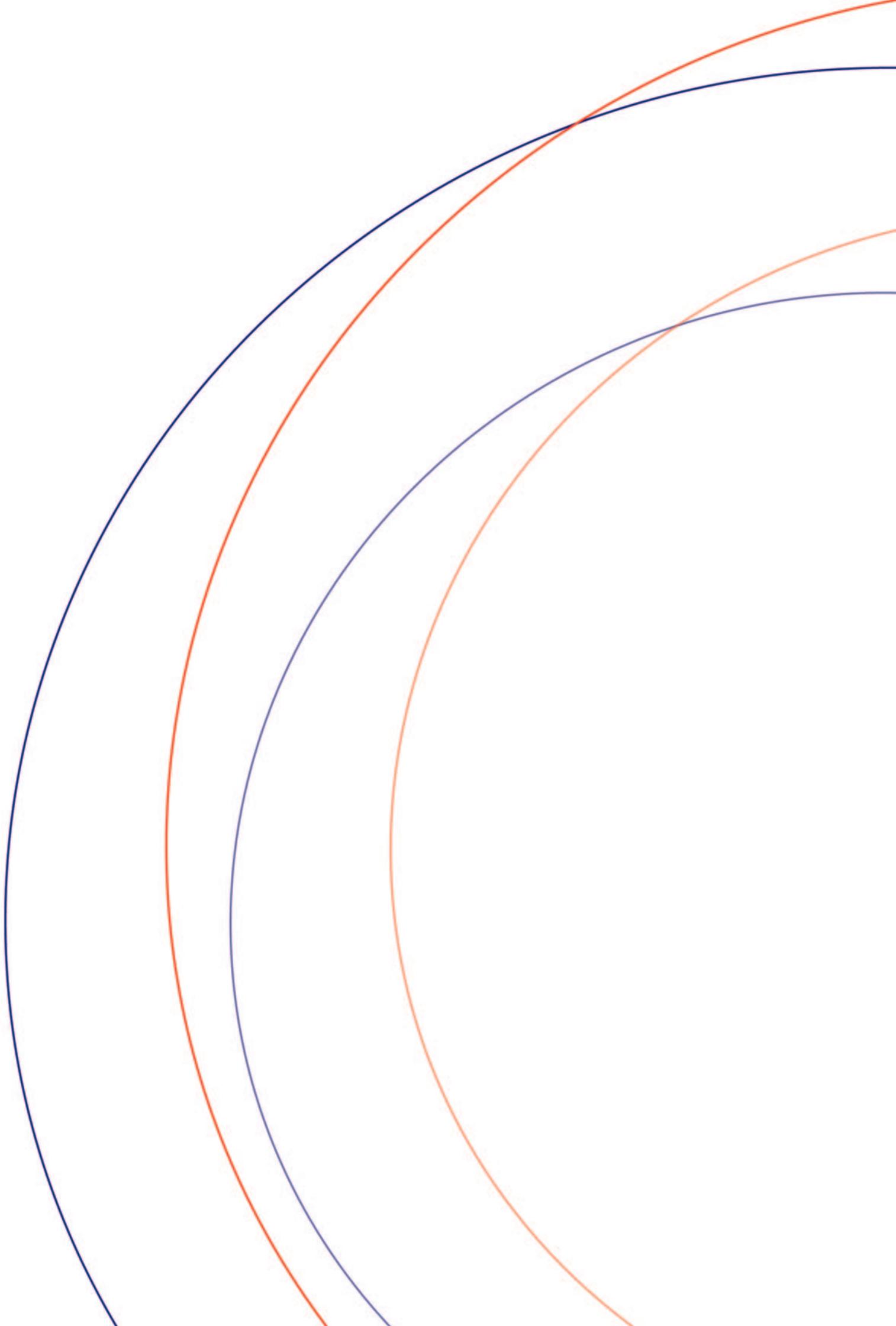
AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

L'AFD en chiffres **2013-2017**

ÉDITION 2018

ANALYSE RÉTROSPECTIVE
DE L'ACTIVITÉ
DE L'AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

#MondeEnCommun



Sommaire :

L'activité du groupe AFD en 2017	6
1. Une trajectoire de croissance.....	6
2. Agir pour les 5 P – planète, bien-être des populations, paix, prospérité et partenariats.....	8
3. Les géographies d'intervention du groupe AFD.....	15
4. Recherche et innovation.....	18
ANNEXE	19
I. L'activité du groupe AFD dans le monde	21
1. L'activité en Afrique et en Méditerranée.....	21
2. L'activité en Asie Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes.....	35
3. L'activité en Outre-mer.....	48
II. Contribuer aux transitions du monde	53
1. Transition démographique et sociale.....	54
2. Transition énergétique.....	67
3. Transition territoriale et écologique.....	77
4. Transition numérique et technologique.....	96
5. Transition économique et financière.....	97
6. Transition politique et citoyenne.....	102
III. Partenariats et production de connaissances	112
1. La production de connaissances.....	113
2. Les partenariats.....	115
VI. Les chiffres 2013-2017	122

L'Agence Française de Développement

L'Agence Française de Développement (AFD) est la banque française de développement. Publique et solidaire, elle s'engage dans des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer.

Intervenant dans de nombreux secteurs – énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation-, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste, plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).

Présente dans 109 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD finance, suit et accompagne aujourd'hui plus de 2500 projets de développement. Le groupe AFD comporte une filiale, PROPARCO, qui a vocation à intervenir en soutien au secteur privé.

L'activité du groupe AFD en 2017

L'activité du groupe AFD en 2017

1. Une trajectoire de croissance

L'activité du groupe AFD s'est établie à 10,3 Mds€ en 2017.

Les autorisations de financement dans les Etats étrangers et dans les Outre-mer ont augmenté de 10% par rapport à 2016. Après 1,1 Md€ de croissance en 2016, les financements du Groupe augmentent encore de 937 M€ en 2017. Le groupe AFD s'inscrit pleinement dans la trajectoire de croissance qui s'est vue confirmée par l'engagement présidentiel de consacrer 0,55% du RNB à l'APD en 2022.

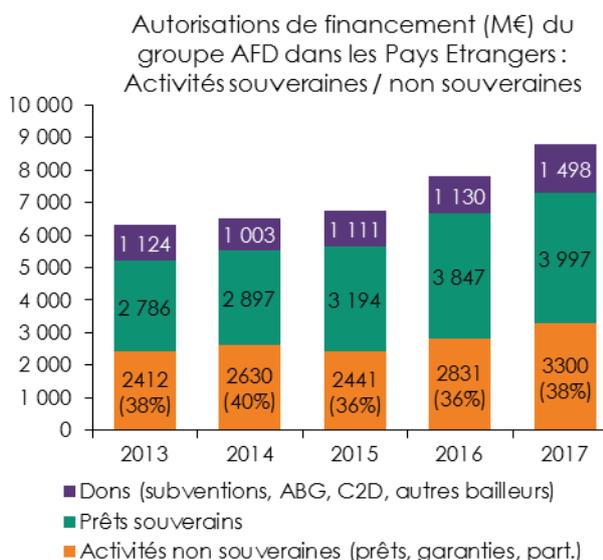
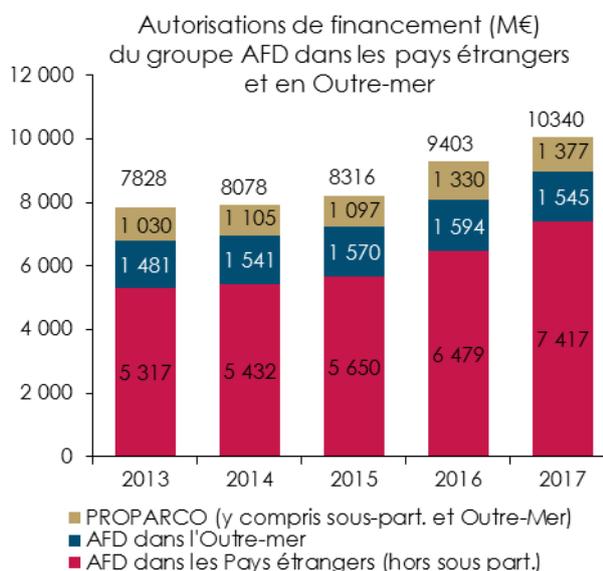
En 2017, la croissance a été principalement entraînée par l'activité du Groupe dans les pays étrangers (+1 Md€), tirée par l'activité tant de l'AFD (+14%)¹ que de PROPARCO (+4%). L'activité dans les Outre-mer est en légère baisse (-3%).

Avec 4 Mds€ d'autorisations de financement dans les Etats étrangers en 2017, le prêt souverain reste le premier instrument de financement du groupe AFD (45% de l'activité).

Pour autant, la croissance de l'activité est tirée principalement par une augmentation significative des activités non souveraines qui s'élèvent à 3,3 Mds€ en 2017 (+17%), soit 38% de l'activité du Groupe dans les pays étrangers.

L'activité en dons est également en forte croissance (+33%) en 2017 du fait des ressources supplémentaires en subvention mises à disposition par l'Etat et de la poursuite de l'augmentation des crédits délégués par d'autres bailleurs.

L'activité en dons représente 17% de l'activité du Groupe en 2017, soit le plus haut niveau depuis 2013.

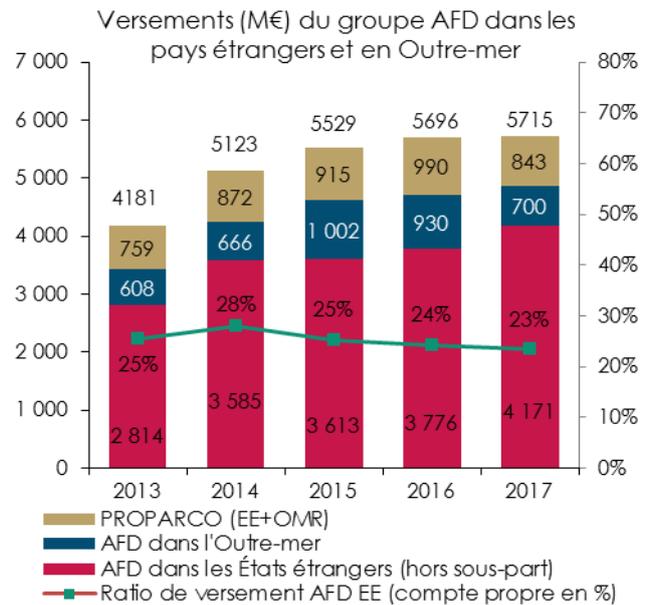


¹ Hors sous-participations. Les sous-participations sont comptabilisées dans l'activité de PROPARCO pour les données Groupe.

Les versements du groupe AFD sont restés stables en 2017 avec 5,7 Mds€.

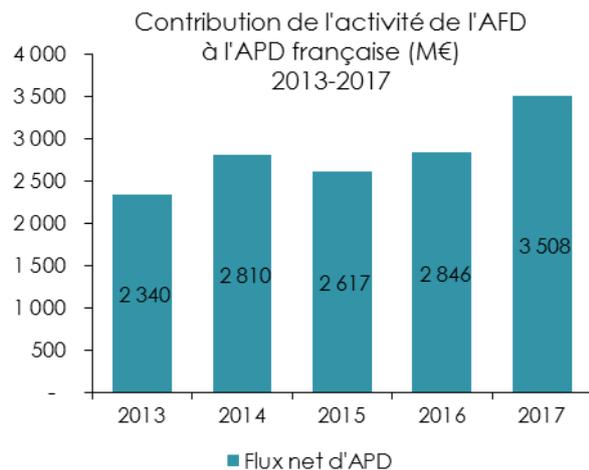
Les versements de l'AFD dans les pays étrangers sont en croissance de 10% et ont atteint 4,2 Mds€, soit le plus haut niveau de la période. Les versements de l'AFD dans les Outre-mer ont sensiblement diminué (-25%). Ceux de PROPARCO, toutes zones confondues, ont baissé de 17%.

Le ratio de versement² de l'AFD dans les pays étrangers en compte propre est de 23% (-1 pt). La baisse du ratio de versement s'explique par le décalage temporel entre la croissance des engagements et leur traduction en termes de décaissements.



L'AFD a contribué en 2017 à hauteur de 3,5 Mds€ à l'Aide publique au développement française, soit le plus haut niveau de la période.

La contribution de l'AFD à l'APD a augmenté de 662 M€ en 2017 grâce à la dynamique des versements en prêts³. En appliquant la méthode de l'équivalent-don, qui remplacera la méthode par comptabilisation des flux à partir de 2019⁴, la contribution de l'AFD à l'APD française aurait été de 2,4 Mds€.



² Le ratio de versement représente les versements de l'année rapportés au reste à verser de l'année N-1.

³ La contribution de l'AFD à l'APD inclut en 2017 le versement d'un prêt budgétaire exceptionnel à l'Irak. A noter que ce prêt n'est pas inclus dans les engagements et versements du groupe AFD présentés dans ce document.

⁴ Les pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont décidé le 16 décembre 2014 d'une réforme majeure de la comptabilisation de l'APD en matière de prêts. Le CAD abandonne le mode « historique » de comptabilisation des prêts reposant sur les flux et adopte, en lieu et place, la méthode de l'équivalent-don, qui consiste à comptabiliser au titre de l'APD le seul l'élément-don des prêts considérés comme éligibles à l'APD. Ces

nouvelles règles s'appliqueront aux flux de l'année 2018 (connus et notifiés en 2019).

2. Agir pour les 5 P – planète, bien-être des populations, paix, prospérité et partenariats

Le groupe AFD a adopté une vision stratégique des objectifs de développement durable fondée sur six transitions qui agrègent les 17 ODD.

Le groupe AFD a octroyé 4,6 Mds€ pour contribuer à la transition territoriale et écologique en 2017. En d'autres termes, il a dédié 45% de son activité à l'atteinte des ODD 2, 6, 11, 14 et 15, qui financent notamment des projets des secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement, de l'environnement et des ressources naturelles, et du développement urbain. Le financement de la transition énergétique est le deuxième secteur d'intervention du Groupe avec plus de 2 Mds€ de financements en 2017.

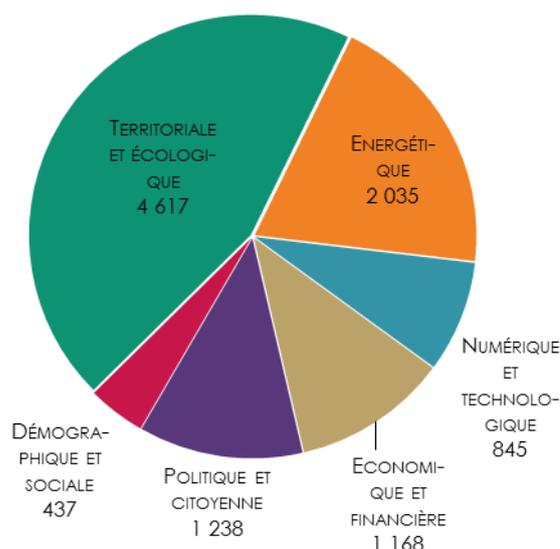
De manière plus détaillée, le groupe AFD a engagé plus de 1,1 Md€ dans le secteur de l'eau en 2017 dans les pays étrangers, ce qui en fait le troisième secteur d'intervention du Groupe en 2017.

L'activité dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles est en baisse avec moitié moins d'engagements qu'en 2016 (237 M€ d'autorisations de financement en 2017).

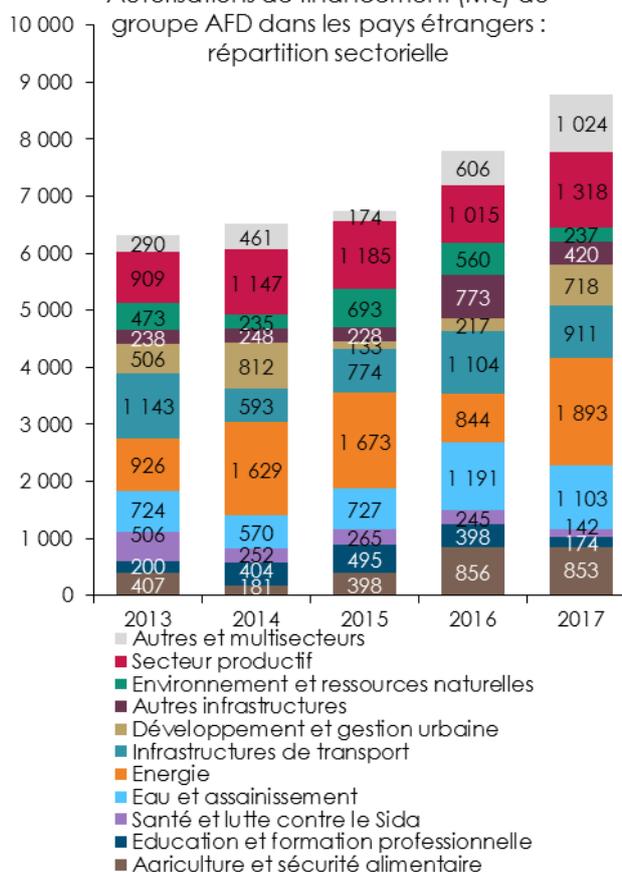
L'activité dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire s'est maintenue en 2017 au niveau record de 2016, en partie grâce à un prêt souverain de 200 M€ accordé à la Colombie pour le développement rural post-conflit.

Le premier secteur d'intervention du Groupe dans les pays étrangers demeure celui des infrastructures et du développement urbain, représentant 45% de l'activité totale. Au sein de ce secteur, l'année 2017 marque un fort rebond de l'activité dans le sous-secteur de

Autorisations de financement (M€) du groupe AFD par transition en 2017



Autorisations de financement (M€) du groupe AFD dans les pays étrangers : répartition sectorielle

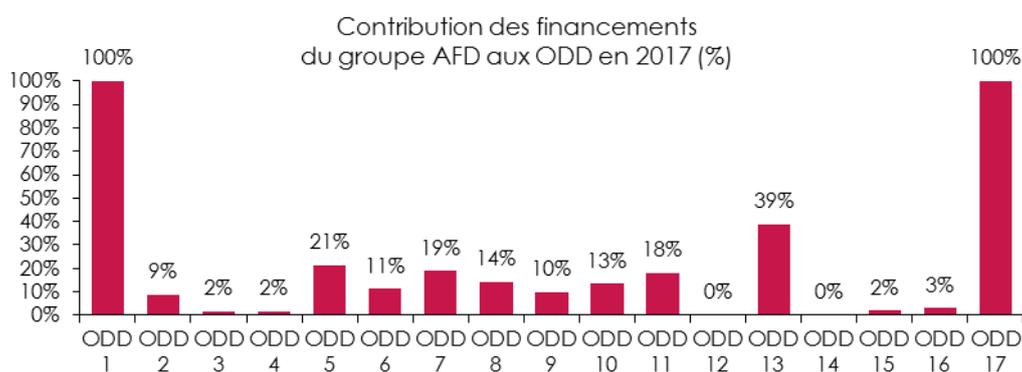


l'énergie qui, à lui seul, a représenté 22% du total de l'activité du Groupe dans les pays étrangers. Le bilan montre notamment la progression des centrales solaires photovoltaïques qui, malgré leur caractère intermittent, commencent à peser dans les mix électriques de pays au Sud.

L'activité dans le secteur productif s'établit en progression à 1,3 Md€ en 2017, soit 15% de

l'activité, ce qui en fait le troisième secteur d'intervention du groupe AFD.

Les autorisations de financement dans les secteurs sociaux – éducation et santé – sont en forte baisse en 2017 : ils s'élèvent à 316 M€ et représentent 4% du total de l'activité du groupe AFD dans les Etats étrangers (contre 8% en 2016).



Le groupe AFD a développé une méthodologie pour calculer sa contribution de l'AFD aux ODD⁵.

Le groupe AFD utilise les codes CAD via une matrice référentielle pour déterminer la contribution aux ODD « sectoriels ». La contribution du groupe AFD aux ODD transversaux que sont le climat (ODD 13), l'égalité entre les sexes (ODD 5), les inégalités (ODD 10) et la vie terrestre (ODD 15) est appréhendée à travers des marqueurs spécifiques⁶. L'ensemble de l'activité du groupe AFD a été considéré comme étant par essence contributif aux ODD n°1 et n°17. Un même financement contribue de ce fait à plusieurs ODD. Les résultats obtenus sont cohérents avec l'importance des financements du Groupe dans le secteur des infrastructures (ODD 6 – eau propre et assainissement, ODD 7 – énergie propre à un coût abordable, ODD 9 – industrie, innovation et infrastructure). Il reflète également les engagements transversaux du groupe AFD en faveur du climat (39% des financements) et de l'égalité femmes-hommes (21% des financements). Il reflète également l'importance des financements dans le domaine de la ville durable (18% des financements).

⁵ Les 17 ODD : Objectif 1 - Éradication de la pauvreté ; Objectif 2 - Lutte contre la faim ; Objectif 3 - Accès à la santé ; Objectif 4 - Accès à une éducation de qualité ; Objectif 5 - Égalité entre les sexes ; Objectif 6 - Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ; Objectif 7 - Recours aux énergies renouvelables ; Objectif 8 - Accès à des emplois décents ; Objectif 9 - Bâti une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ; Objectif 10 - Réduction des inégalités ; Objectif 11 - Villes et communautés durables ; Objectif 12 - Consommation et production responsables ; Objectif 13 - Lutte contre les changements climatiques ; Objectif 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans et les mers aux fins du développement durable ; Objectif 15 - Vie terrestre ; Objectif 16 - Justice et paix ; Objectif 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs ;

⁶ La contribution des projets de l'AFD est appréhendée de manière transversale : pour l'ODD 5 à partir du marqueur genre OCDE, pour l'ODD 10 à partir de la dimension "Bien-être social et réduction des déséquilibres sociaux" de l'avis développement durable, pour l'ODD 13 à partir du marqueur du co-bénéfice climat, pour l'ODD 15 à partir des financements dédiés à la biodiversité

1. Protéger la Planète

Le groupe AFD a fait de la protection de la planète sa priorité et s'est engagé pour ce faire à devenir la première Agence « 100% Accord de Paris ».

Les financements « climat » du groupe AFD ont atteint 4 Mds€. Ils ont permis d'éviter 4,8 Mt de CO₂.

Avec près de 3,4 Mds€ d'autorisations de financement « climat » octroyés dans ses zones d'intervention en 2017, l'AFD (hors PROPARCO) atteint plus de 50% (contre 52% en 2016) d'octrois « climat »⁷ et affiche une progression en volume de 9%.

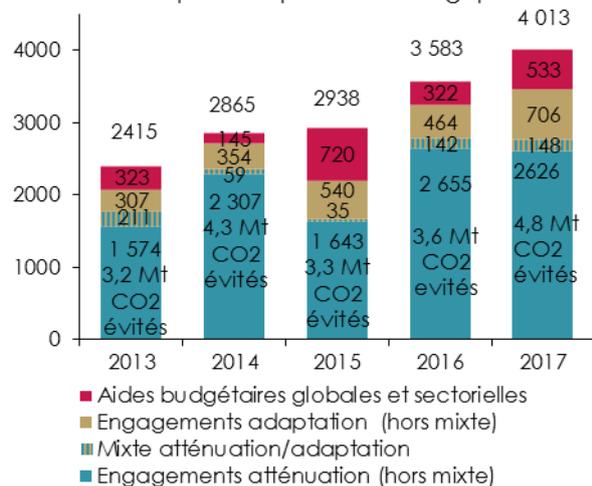
Conformément à la logique de l'Accord de Paris, le Groupe s'est engagé à faire croître les financements destinés à améliorer l'adaptation au changement climatique, en priorité dans les PMA et les petits Etats insulaires. En 2017, le Groupe a ainsi consacré 854 M€ à l'adaptation au changement climatique, soit +41% par rapport à 2016.

En 2017, l'activité « biodiversité » de l'AFD s'est élevée à 314 M€.

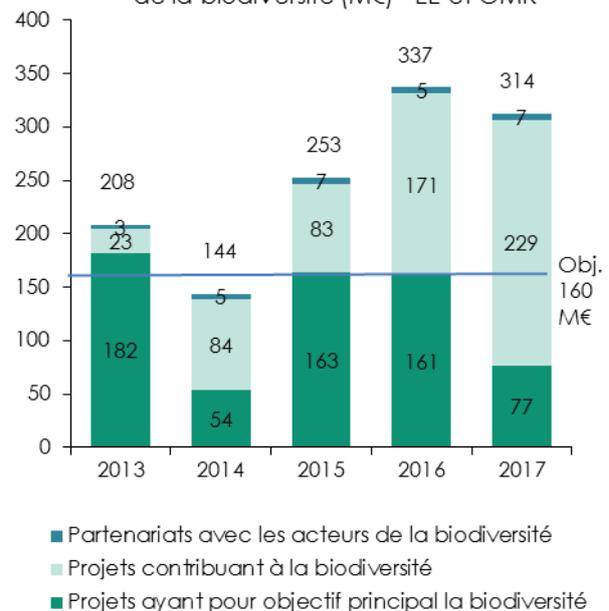
Les financements en faveur de la biodiversité en 2017, bien que légèrement inférieurs à ceux de 2016, sont restés élevés et largement supérieurs à l'objectif cible (160 M€ par an) sur l'année.

⁷ Ce ratio est calculé sur la base des octrois annuels dans les pays en développement, hors aides budgétaires globales (ABG), mécanisme de désendettement (C2D), garanties, FEXTE et sous-participations PROPARCO (qui sont incluses dans les engagements PROPARCO).

Autorisations de financement "Climat" du Groupe AFD (M€) : répartition par axe stratégique



Autorisations de financement en faveur de la biodiversité (M€) - EE et OMR

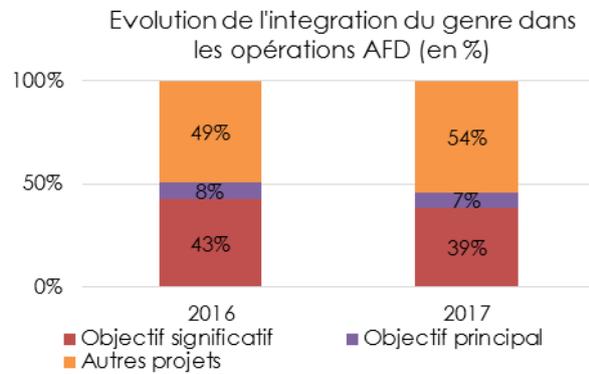


2. Améliorer le bien-être des Populations

Le genre et l'éducation constituent deux priorités quinquennales pour la politique de développement de la France visant à améliorer le bien-être des populations.

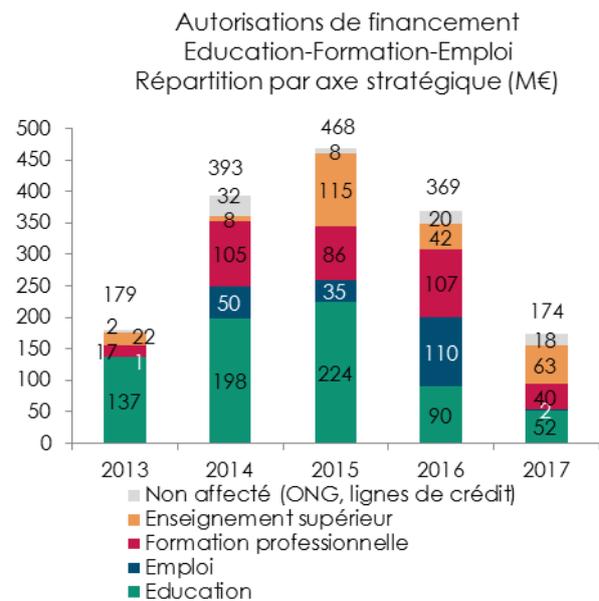
En 2017, 100% des projets et programmes financés par l'AFD dans les Etats étrangers ont fait l'objet d'un questionnement sur les enjeux de genre et d'une notation selon le marqueur CAD/OCDE Egalité hommes-femmes.

Les objectifs 2017 (50%) en termes d'engagements « genre » ont pratiquement été atteints puisque **46% des projets de l'AFD intègrent une dimension genre en tant qu'objectif principal (7%) ou significatif (39%).**



Les financements octroyés en 2017 en faveur de l'éducation, la formation et l'emploi s'élèvent à 174 M€, en net recul par rapport aux années précédentes.

Cette baisse s'explique par la moindre disponibilité de ressources sur C2D, par la difficulté d'intervenir en prêt dans les secteurs sociaux dans un grand nombre de pays et par le report en 2018 d'opérations initialement prévues en 2017. Un redémarrage des financements dans le domaine de l'éducation est attendu en 2018.



3. Maintenir la Paix et la stabilité

En cohérence avec l'ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces », le groupe AFD entend s'affirmer en tant qu'acteur de la paix et de la résilience des populations, en investissant pleinement dans la lutte contre les vulnérabilités et la réponse aux crises, en particulier au Sahel.

En 2017, l'AFD a consacré 730 M€ au Sahel⁸. L'augmentation des financements à destination de la région s'explique par la progression des dons (+61 M€) et des crédits délégués (+79 M€) et par la dynamique des prêts souverains (+58 M€).

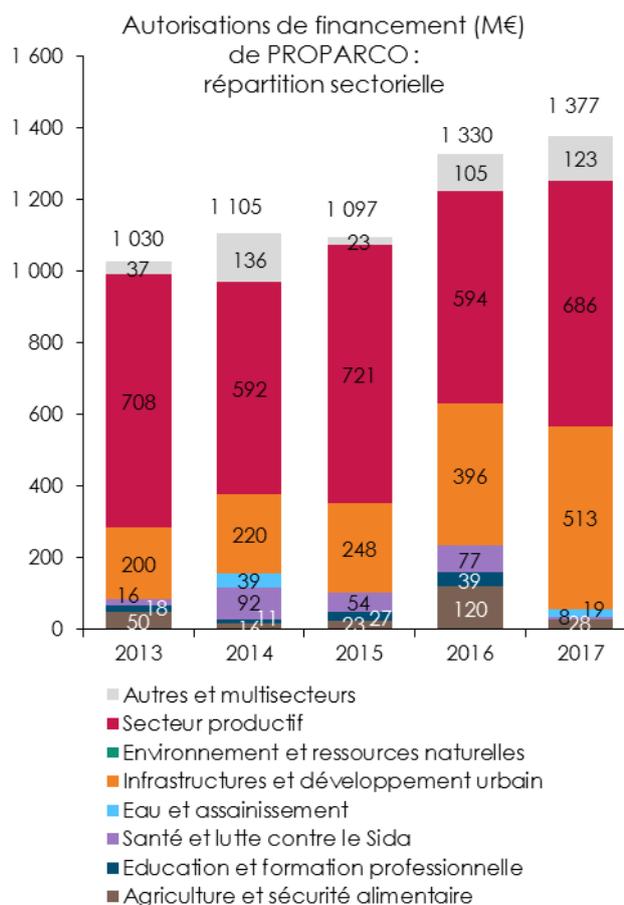
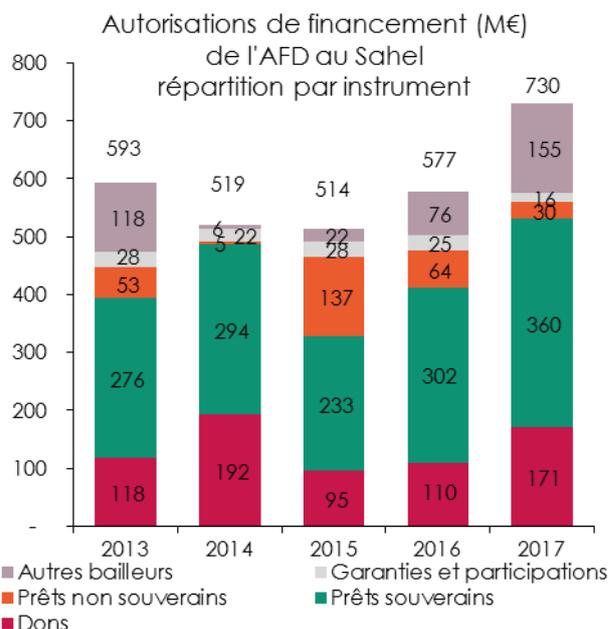
L'AFD a notamment accru ses activités en faveur de la paix et de la stabilisation, ciblant en priorité les populations vulnérables dans les zones fragilisées au Mali, au Burkina Faso, en Mauritanie, au Niger et au Tchad à travers sa Facilité « Paix et Résilience ».

4. Promouvoir une Prospérité partagée

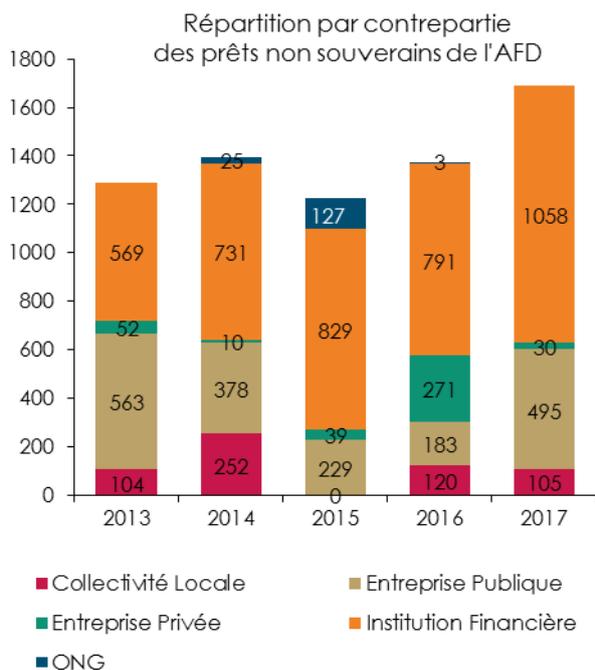
Afin que les populations bénéficient durablement des effets positifs du développement économique, le groupe AFD a fait du financement des acteurs non souverains un axe important de sa stratégie.

C'est tout le sens de l'activité de PROPARCO avec le secteur privé, en hausse puisqu'elle atteint 1,4 Md€ en 2017.

Le continent africain reste la première région d'intervention de PROPARCO avec 720 M€ de financements autorisés en 2017, soit plus de 50% de l'activité.



⁸ Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Tchad



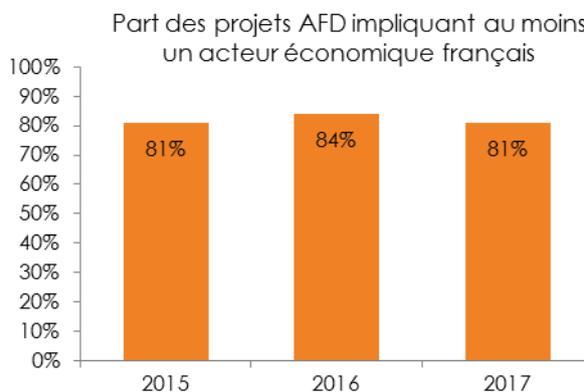
Les activités non souveraines de l'AFD ont représenté près de 1,7 Md€ en 2017 (hors sous-participations).

L'activité non souveraine de l'AFD a principalement été réalisée avec des institutions financières (1 058 M€) et avec des entreprises publiques (495 M€) disposant d'une capacité d'endettement propre.

5. Renforcer les Partenariats

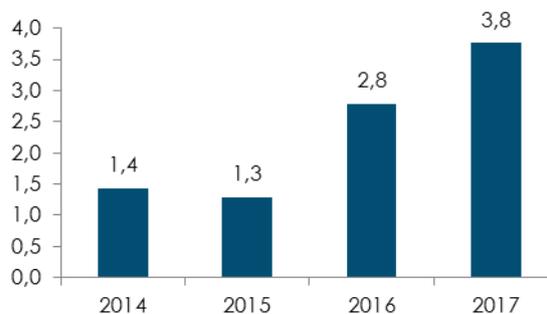
Avec les acteurs français :

En 2017, la part des projets AFD impliquant au moins un acteur économique est restée supérieure à 80%, en légère baisse toutefois après plusieurs années de croissance.



En 2017, l'AFD a financé huit initiatives des collectivités territoriales françaises à travers la FICOL pour un montant de 3,8 M€. Les ressources allouées à la FICOL sont en forte augmentation atteindront près de 8 M€ en 2018.

Financements AFD de la facilité FICOL (M€)



Les financements de l'AFD aux Organisations de la société civile s'élèvent à 77 M€ en 2017.

La baisse des financements aux OSC s'explique par la diminution en 2017 des appels à projets OSC sortie de crise, dont le niveau avait été particulièrement élevé en 2016. En intégrant l'ensemble des financements de l'AFD, 122 M€ de financements AFD ont transité par des OSC.

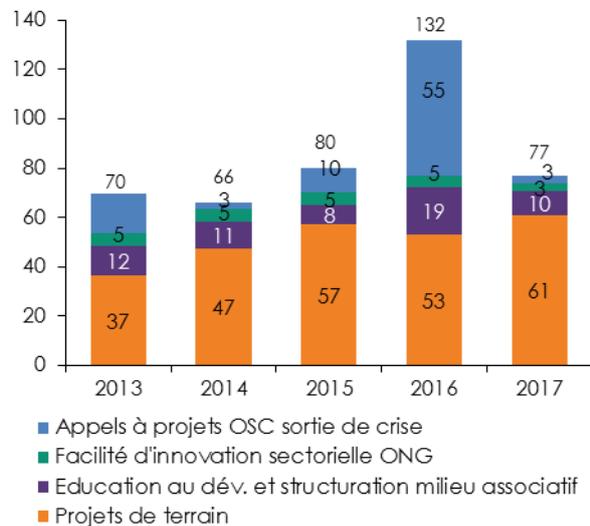
Avec les acteurs européens et internationaux

L'Union européenne est demeurée le principal bailleur partenaire du groupe AFD.

L'année 2017 marque un nouveau record du volume de fonds européens dont la gestion a été confiée à l'AFD par l'Union européenne, avec 516 M€ autorisés en 2017 contre 400 M€ en 2016.

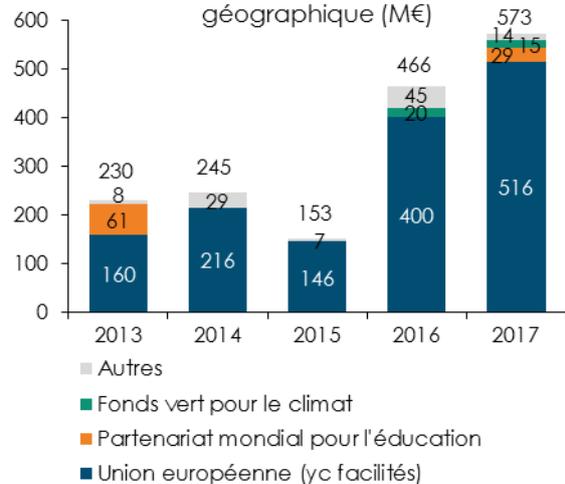
Le 15 octobre 2017, le directeur général de l'AFD a été élu à la présidence de l'International Development Finance Club (IDFC). Cette élection marque la volonté du groupe AFD de s'investir pleinement pour faire travailler ensemble les 23 banques internationales, nationales et régionales de développement regroupées au sein de ce club. Les financements « verts » et contribuant à la lutte contre le changement climatique constituent un des principaux piliers de l'activité du club avec 173 Mds\$ de financements « verts » en 2016, dont 159 Mds\$ de financements climat, ce qui représente une croissance de 30 Mds\$ par rapport à 2015 et illustre la contribution majeure d'IDFC à l'agenda international du financement vert et du climat.

Financements AFD aux OSC* (M€)
Répartition par axe stratégique



*n'inclut que les financements suivis dans le CIT OSC

Autorisations de financement sur ressources autres bailleurs de l'AFD dans les pays étrangers : répartition géographique (M€)



3. Les géographies d'intervention du groupe AFD

L'Afrique demeure en 2017 la priorité du groupe AFD. Les objectifs d'autorisations d'engagement de l'AFD pour l'Afrique ont ainsi été portés à **23 Mds€ sur cinq ans** (2017-2021).

En 2017, les autorisations de financement du groupe AFD en Afrique (Afrique subsaharienne et Afrique du Nord) s'élèvent à 5,2 Mds€, soit 59% de l'activité du Groupe dans les pays étrangers. Le groupe AFD est en avance sur les objectifs qu'il s'est fixés pour le continent africain.

En 2017, la Côte d'Ivoire est restée le premier pays bénéficiaire des autorisations de financement de l'AFD en Afrique subsaharienne, ainsi que de l'effort financier de l'Etat. Sur la période 2013-2017, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 1,54 Md€ d'effort financier en raison des deux C2D conclus sur la période (202 M€ en 2017).

Cette hausse de 33% qui concerne toute l'Afrique, porte la croissance générale de l'activité du Groupe, dans un contexte où l'activité dans les autres zones d'intervention est stable. L'activité du groupe AFD s'est élevée à 1,4 Md€ pour chacune des régions Amérique latine et Caraïbes et en Asie et Pacifique

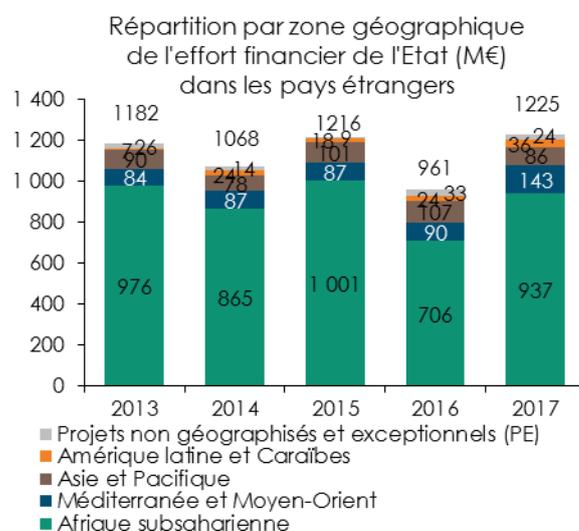
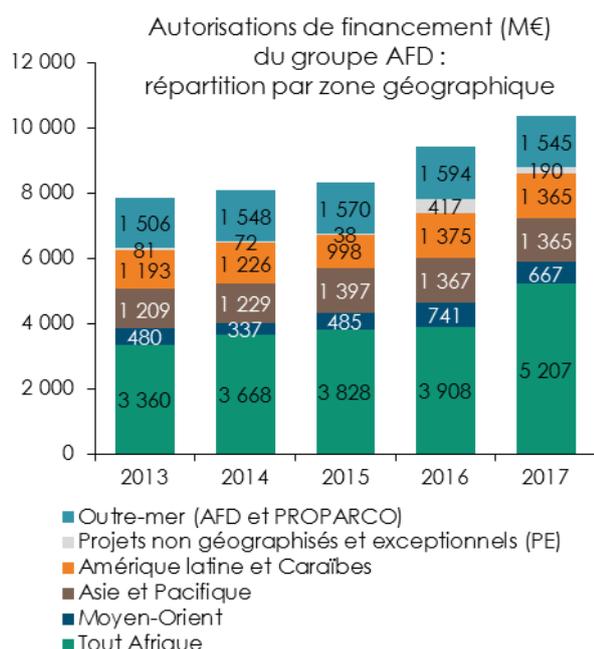
En Amérique latine, le plan d'affaires a notamment été porté par un appui très

important au processus de paix en Colombie. En Asie et Pacifique, l'activité dans les très grands émergents (Chine, Inde, Indonésie) représente 38% de l'activité dans la région soit une part moins importante qu'en 2016.

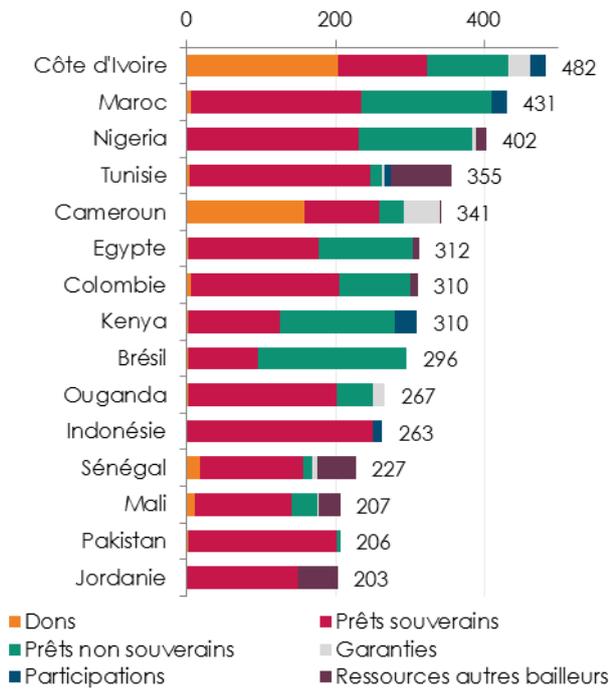
En 2017, les engagements financiers de l'AFD dans les Outre-mer ont atteint 1,55 Md€. En dépit d'un léger recul par rapport aux résultats de 2016 (-3%), le seuil du milliard et demi d'euros d'engagements est dépassé pour la cinquième année consécutive, illustrant la détermination de l'Agence à inscrire son action dans la durée.

L'augmentation, en proportion et en volume, de l'effort financier de l'Etat consacré à l'Afrique subsaharienne et à la zone Méditerranée et Moyen-Orient confirme la concentration de l'effort financier de l'Etat dans les régions prioritaires de la politique française de développement.

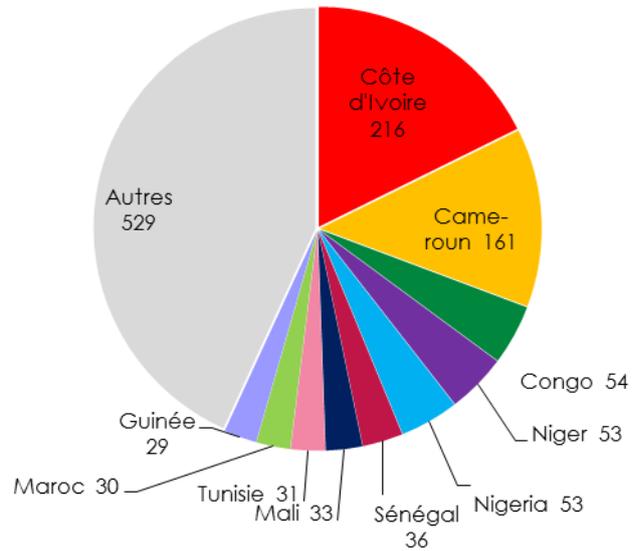
L'Afrique subsaharienne bénéficie de 937 M€ d'effort financier en 2017. La mobilisation d'effort financier en Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes reste limitée avec moins de 10% de l'effort financier total consacré à ces deux régions.



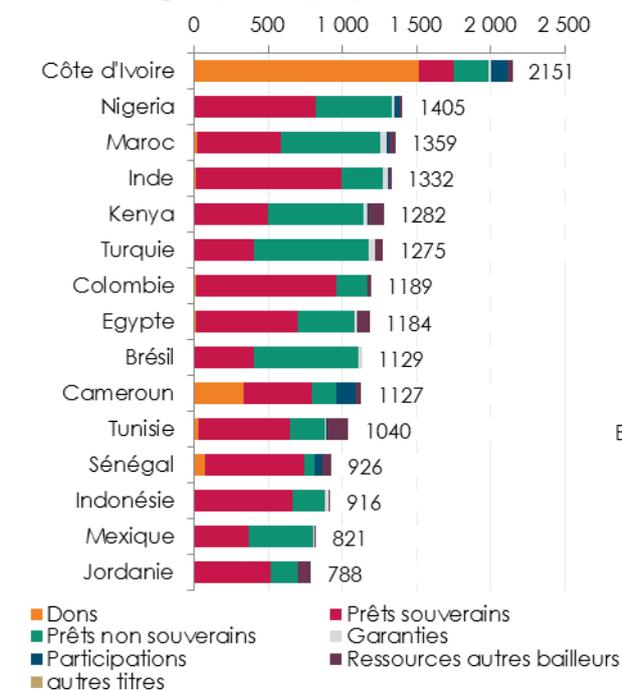
15 premiers pays bénéficiaires des autorisations de financement du groupe AFD (M€) en 2017



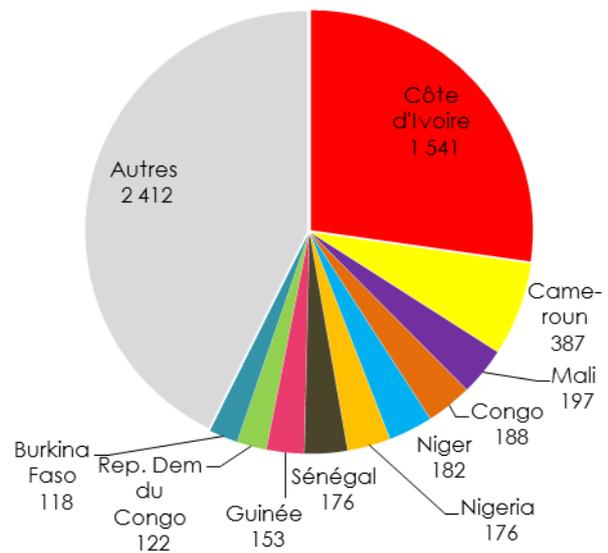
Pays bénéficiaires de l'Effort financier de l'État en 2017 - M€



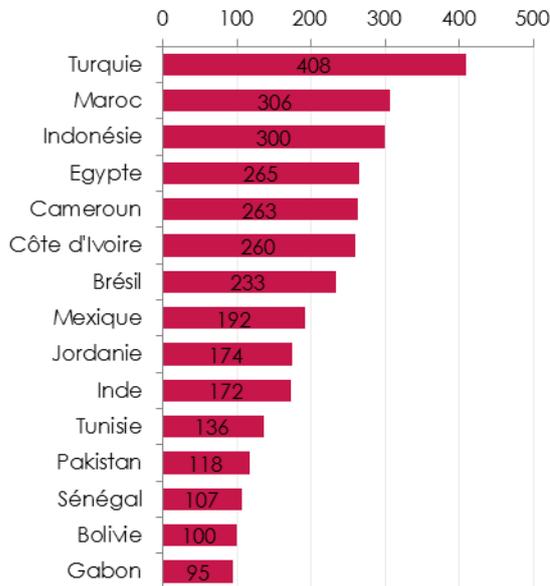
15 premiers pays bénéficiaires des autorisations de financement du groupe AFD (M€) - cumul 2013-2017



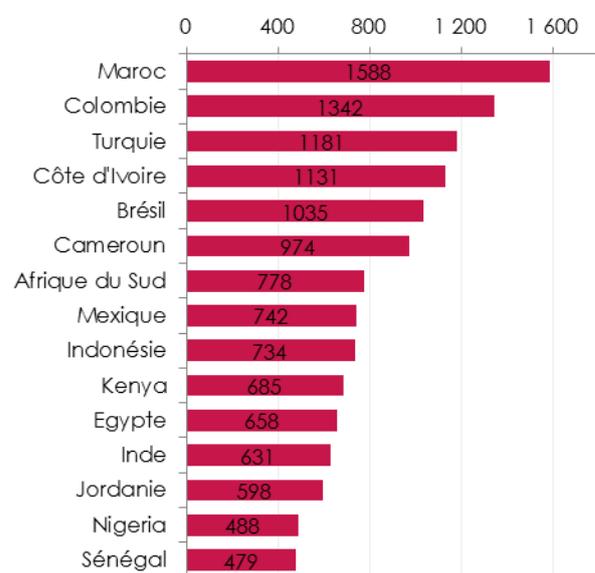
Pays bénéficiaires de l'Effort financier de l'État cumul 2013-2017 - M€



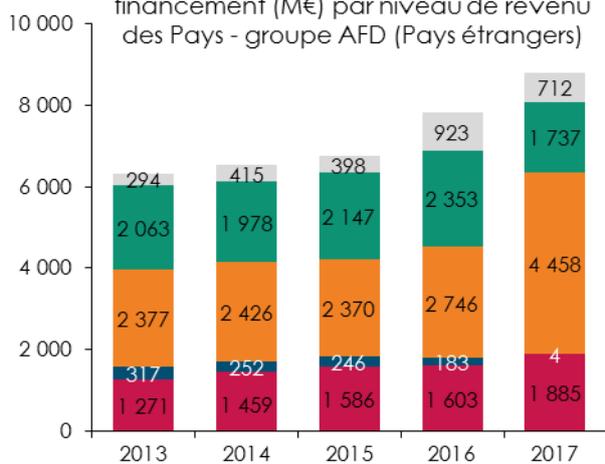
15 premiers pays bénéficiaires des versements du groupe AFD (M€) en 2017



15 premiers pays bénéficiaires des versements du groupe AFD (M€) cumulés 2013-2017

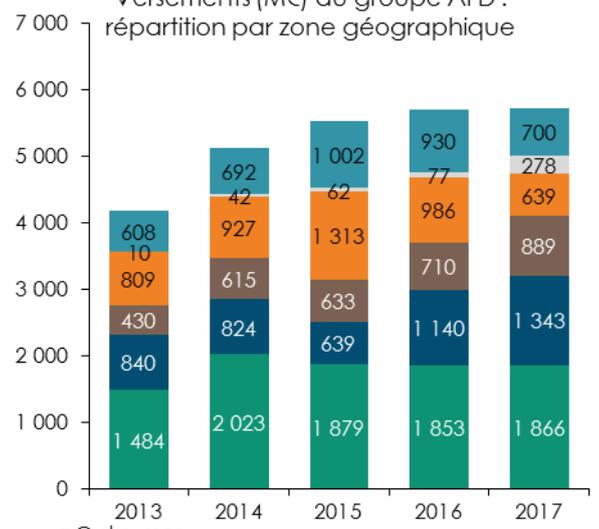


Répartition des autorisations de financement (M€) par niveau de revenu des Pays - groupe AFD (Pays étrangers)



- Projets non géographisés et exceptionnels (PE)
- Pays à revenu intermédiaire tranche supérieure (PRITS)
- Pays à revenu intermédiaire tranche inférieure (PRIT)
- Pays à faible revenu
- Pays les moins avancés

Versements (M€) du groupe AFD : répartition par zone géographique

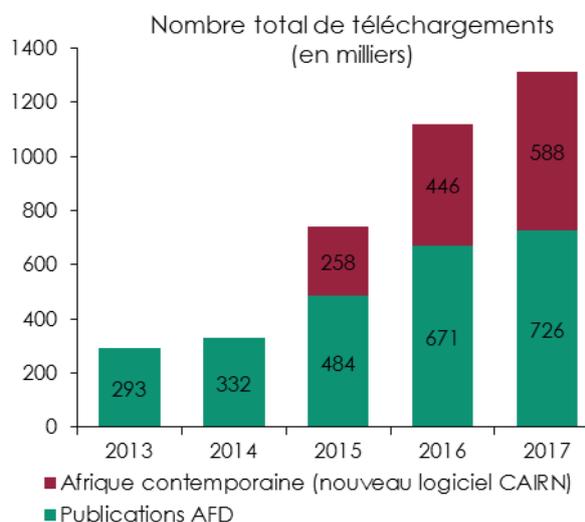


- Outre-mer
- Projets non géographisés et exceptionnels (PE)
- Amérique latine et Caraïbes
- Asie et Pacifique
- Méditerranée et Moyen-Orient
- Afrique subsaharienne

4. Recherche et innovation

En 2017, dans le prolongement de sa politique volontariste de diffusion et de valorisation des publications initiée en 2016, l'AFD a consolidé la visibilité de sa production de connaissances auprès du monde académique, des décideurs et des praticiens du développement.

L'AFD a publié 86 titres en 2017, soit le plus haut niveau de production de son histoire. Le nombre de téléchargements des publications AFD est évalué sur la base d'une extrapolation des tendances enregistrées sur la période de janvier à août. Le lancement du nouveau site internet en septembre 2017 a entraîné un changement de comptabilisation des téléchargements et ne permet pas la comparaison avec la période précédente.



ANNEXE

I. L'activité du groupe AFD dans le monde

L'activité du groupe AFD dans le monde

1. L'activité en Afrique et en Méditerranée

L'activité en Afrique

En 2017, l'AFD a adopté une nouvelle stratégie « Tout Afrique » qui considère l'Afrique comme un tout, et dépasse ainsi une vision de l'Afrique coupée en deux entre Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne. Il s'agit de mieux appréhender les enjeux communs à tout le continent, mais aussi de reconnaître la diversité des régions africaines, dont fait partie l'Afrique du Nord.

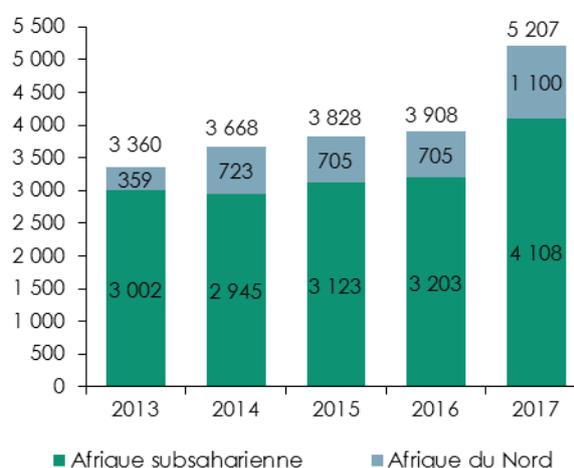
Pour l'ensemble de l'Afrique, les objectifs d'autorisations d'engagements de l'AFD ont ainsi été portés à 23 Mds€ sur cinq ans (2017-2021).

En 2017, les autorisations de financement du groupe AFD en Afrique (Afrique subsaharienne et Afrique du Nord) s'élèvent à 5,2 Mds€, soit 59% de l'activité du Groupe dans les pays étrangers.

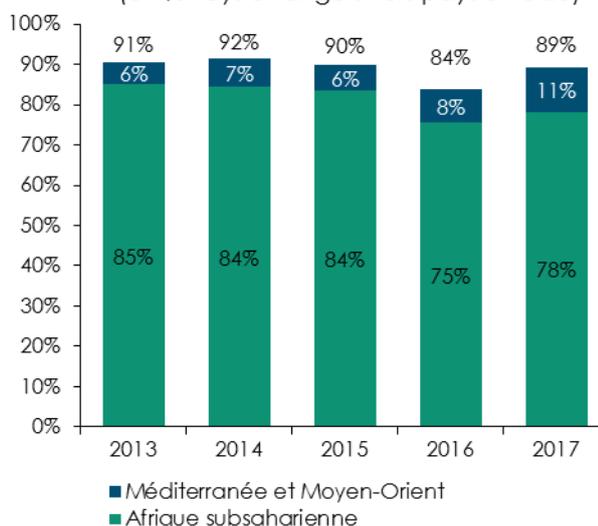
Le prêt souverain est resté le premier outil de l'AFD dans la région avec 2,1 Mds€ d'engagements en 2017.

L'Afrique subsaharienne et le bassin méditerranéen ont concentré 89% de l'effort financier de l'Etat en 2017 (hors effort financier pour les pays en crise), reflétant ainsi la priorité donnée à l'Afrique dans son ensemble.

Autorisations de Financement du groupe AFD (M€) en Afrique



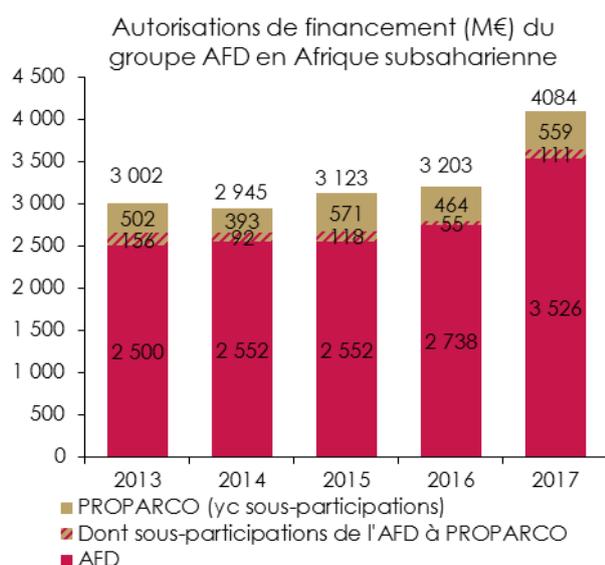
Part de l'Effort financier de l'Etat (en % Pays étrangers hors pays en crise)



L'activité du groupe AFD en Afrique subsaharienne

En 2017, l'Afrique subsaharienne est demeurée la zone d'intervention prioritaire du groupe AFD et concentre 46% des volumes autorisés dans les Etats étrangers.

L'activité du groupe AFD en Afrique subsaharienne atteint en effet **4,1 Mds€** en 2017, et accomplit ainsi une **croissance record de 28%** par rapport à 2016, dépassant l'objectif



pluriannuel pour 2017. Cela s'explique notamment par les Prêts de soutien budgétaire octroyés au bénéfice de certains pays de la CEMAC (215 M€) et l'apport de 100 M€ au fonds d'infrastructures CDC/AFD.

L'activité de l'AFD dans la région est en croissance de 29% et 3,5 Mds€¹ (3,6 Mds€ y compris sous-participations) ont financé 405 concours.

Après une année 2016 marquée par la hausse exceptionnelle des activités de prêts souverains, les financements souverains accusent une légère baisse en 2017 avec 1,5 Md€ (-3%).

L'AFD a octroyé des financements souverains dans dix-sept pays d'Afrique subsaharienne, dont le Tchad et le Togo, où l'activité de financement a repris.

¹ Hors sous-participations.

Le remarquable rebond des prêts non souverains non concessionnels qui se sont élevés cette année à 519 M€, s'explique par le financement de projets d'énergies renouvelables grâce à des banques régionales, et d'infrastructures de transport et de télécommunication. L'activité de garantie est en hausse légère mais régulière (131 M€ contre 114 M€ en 2016).

En 2017, les autorisations de financement en dons ont atteint 762 M€, en hausse de 35% par rapport à 2016, tandis que le niveau des fonds délégués par d'autres bailleurs s'est maintenu à un niveau élevé (267 M€ contre 296 M€ en 2016).

L'effort financier de l'Etat consacré à l'Afrique subsaharienne s'est élevé à 937 M€. Cette hausse s'explique principalement par la hausse du niveau des subventions sous forme d'aide projet avec 208 M€ ainsi que par la hausse des autres dons (C2D, ONG, et autres). Le coût-Etat mobilisé dans la région a continué de croître pour atteindre 186 M€ en 2017.

La Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Cameroun sont les trois premiers pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD dans la région. Le Sénégal (215 M€), le Mali (202 M€) et le Niger (113 M€), pays prioritaires de l'aide française, comptent parmi les 10 premiers pays bénéficiaires.

La Côte d'Ivoire est restée le premier pays bénéficiaire des autorisations de financement de l'AFD en Afrique subsaharienne, ainsi que de l'effort financier de l'Etat. Sur la période 2013-2017, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 1,54 Md€ d'effort financier en raison des deux C2D² dont a bénéficié le pays (202 M€ en 2017).

Au Nigeria, l'AFD a notamment octroyé un prêt souverain de près de 170 M€ pour l'amélioration de la mobilité urbaine à Lagos. Le Cameroun a bénéficié de 158 M€ de dons (principalement en C2D), notamment pour un projet de développement agricole de 95 M€ et pour un appui budgétaire de 60 M€.

² Contrat de désendettement et de développement

Sur la période 2013-2017, le Sénégal (872 M€) et le Mali (569 M€), pays prioritaires de l'aide française, comptent parmi les 10 premiers pays bénéficiaires des financements de l'AFD en Afrique subsaharienne, principalement sous la forme de prêts souverains bonifiés.

Les autorisations de financement dans les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique subsaharienne s'élèvent à 1,5 Md€ en 2017, ce qui représente 42% de l'activité de l'Agence dans la région.

Cette croissance peut notamment s'expliquer par de nouveaux prêts souverains accordés au Mali (secteurs infrastructure et développement urbain et eau et assainissement) et à l'Ouganda (secteurs de l'eau et de l'assainissement et de l'agriculture et de la sécurité alimentaire).

En 2017, près de la moitié de l'activité en Afrique subsaharienne a été réalisée dans des pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure (Côte d'Ivoire et Nigeria notamment) où l'AFD intervient principalement sous forme de prêts ou de C2D.

L'activité dans les pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure est en légère hausse et est réalisée très majoritairement en Afrique du Sud et au Gabon auquel un nouveau prêt souverain de 75 M € a été accordé.

En 2017, le secteur de l'énergie est le premier secteur d'intervention de l'AFD en Afrique subsaharienne avec 814 M€ d'autorisations de financement.

L'activité de l'AFD dans le secteur productif a crû pour atteindre 453 M€ en 2017 alors que la part de l'activité dans les secteurs sociaux – éducation et santé – représente 5% des financements en 2017.

Ce sont 528 M€ qui ont financé des projets hors secteurs CICID en 2017, consistant principalement en aides budgétaires, prêts ou dons, à destination notamment du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et du Tchad.

L'Agence a poursuivi ses efforts pour s'adapter aux situations de crise et de fragilité des pays et notamment au Sahel, en mobilisant les fonds dédiés de la Facilité paix et résilience et en s'appuyant davantage sur les acteurs présents localement, de la société civile principalement, tout en gardant l'accent sur les axes structurants que sont les infrastructures d'énergie et de transport, l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'investissement dans la formation de la jeunesse et le développement des territoires ruraux.

L'AFD a réalisé 1,66 Md€ de versements en Afrique subsaharienne en 2017 (+4% par rapport à 2016).

Le ratio de versement est en baisse en 2017 et s'établit à 19% (-3 points).

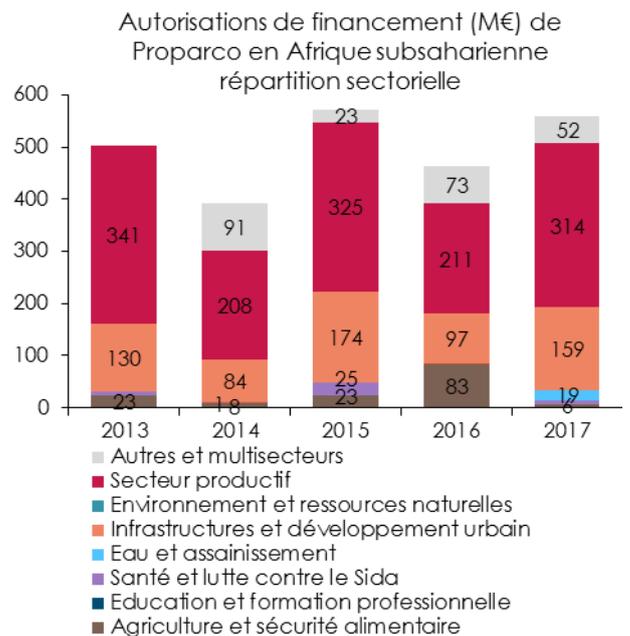
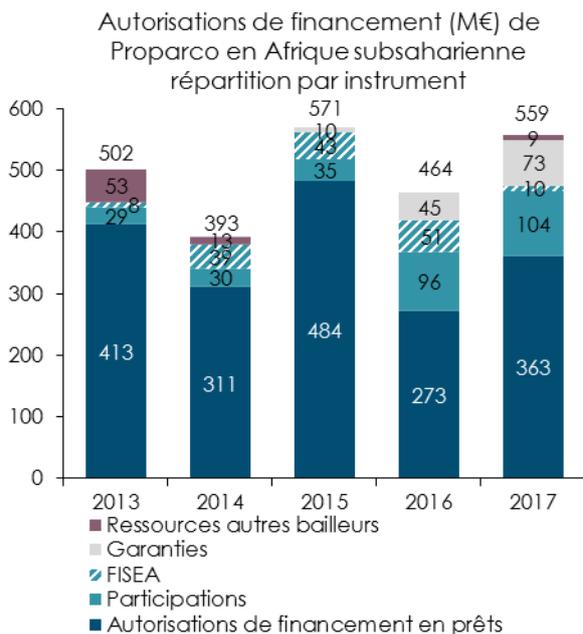
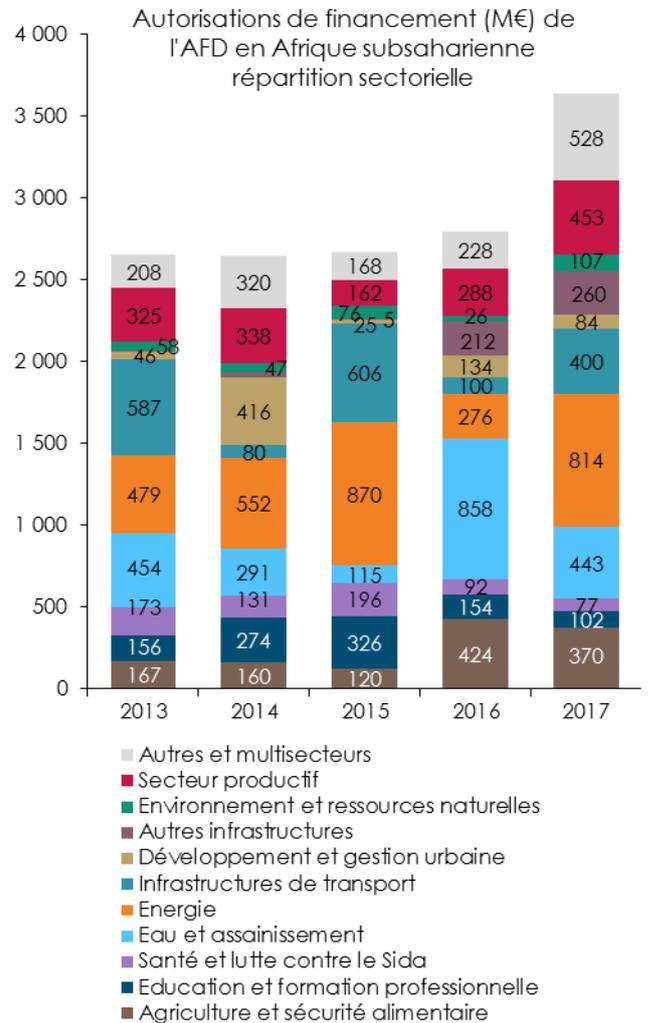
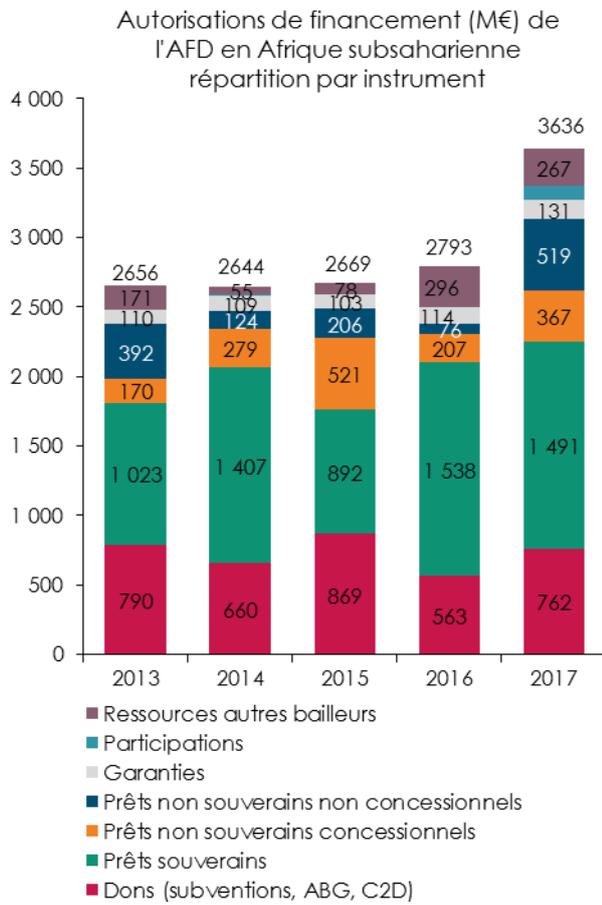
A l'instar de celle de l'AFD, l'activité de PROPARCO est en croissance et s'établit à 559 M€, une hausse de 20% par rapport à 2016.

PROPARCO a réalisé 559 M€ d'autorisations de financements en Afrique subsaharienne en 2017.

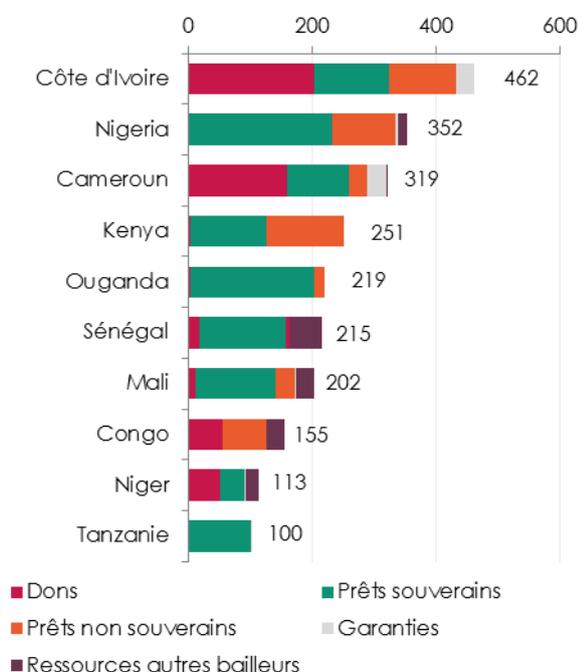
En forte hausse, l'activité de PROPARCO en Afrique subsaharienne a concerné quinze pays en 2017. Le Nigeria (93 M€), l'Ouganda (64 M€), et le Kenya (59 M€) sont les premiers pays destinataires des financements de PROPARCO dans cette région.

PROPARCO y a majoritairement financé des projets soutenant le secteur productif à travers des prêts au secteur privé (363 M€), des prises de participation (104 M€) et des garanties (73 M€).

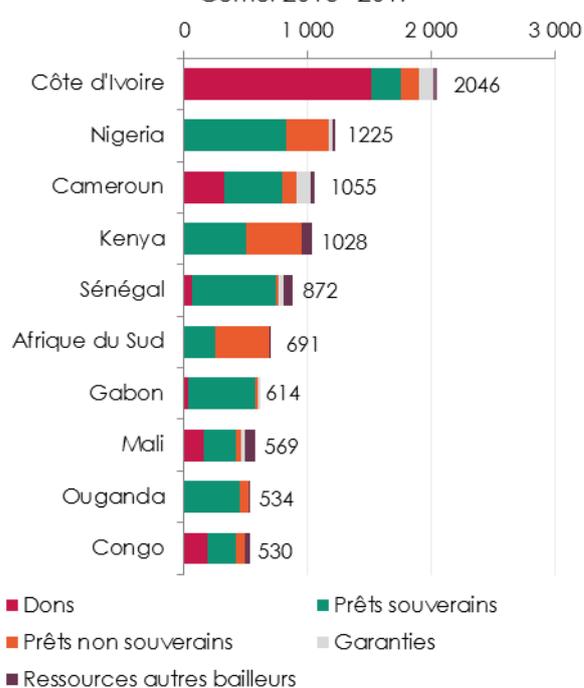
Les chiffres clés



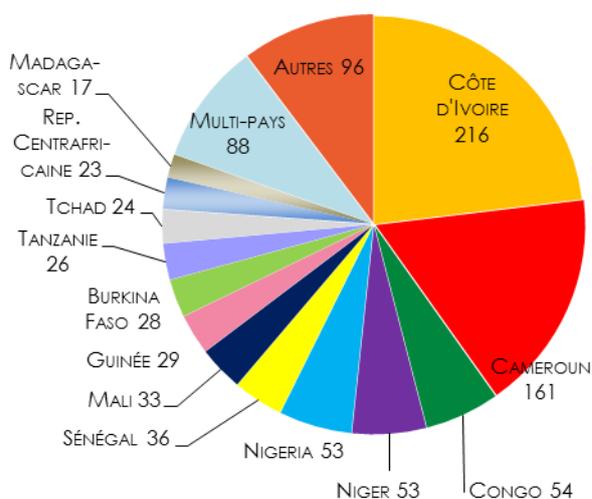
10 premiers pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD en Afrique subsaharienne en 2017 (M€)



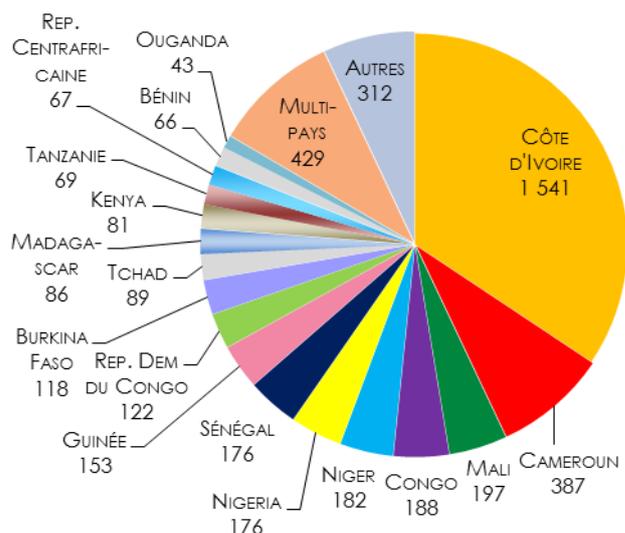
10 premiers pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD en Afrique subsaharienne (M€) Cumul 2013-2017

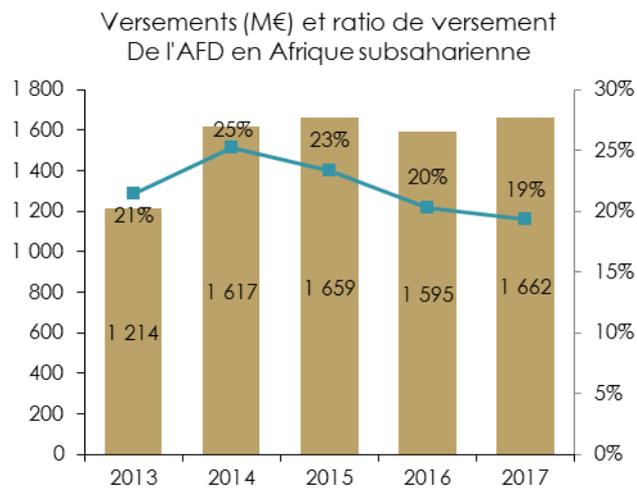
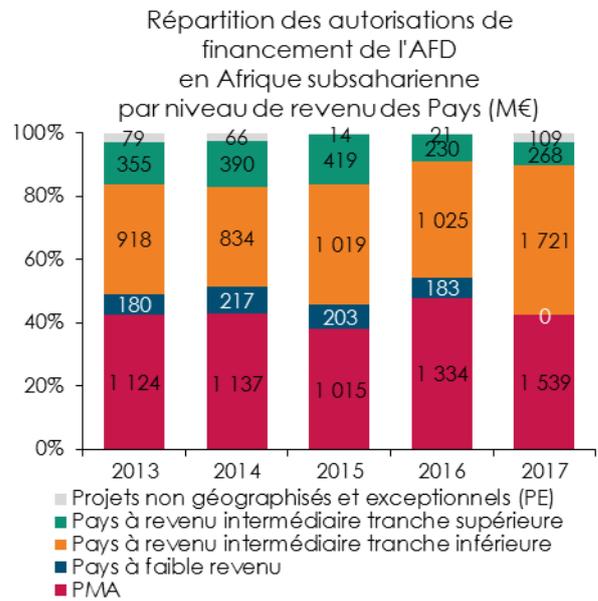
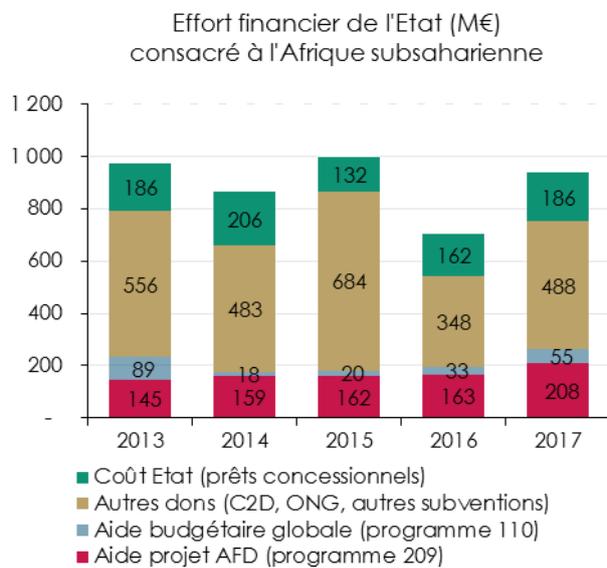


PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN 2017 - M€



PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT CUMUL 2013-2017 - M€

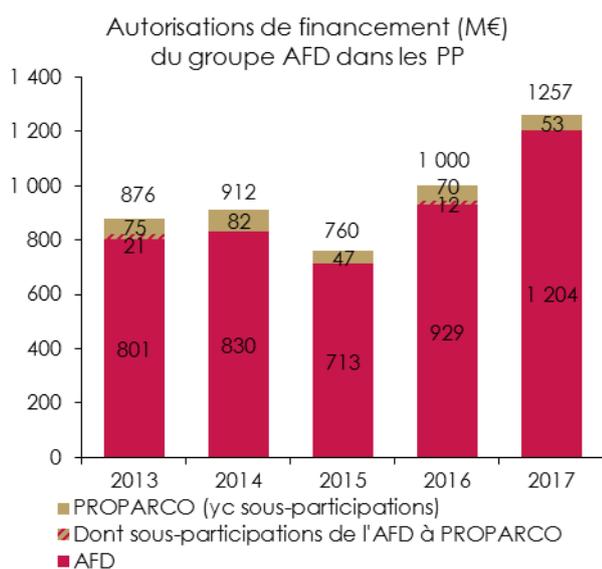




Focus sur les pays prioritaires :

En 2017, les autorisations de financement du groupe AFD dans les pays prioritaires de l'aide française³ ont atteint 1,3 Md€ soit le niveau le plus haut depuis 2013. L'activité dans les pays prioritaires représente 14% de l'activité du groupe AFD dans les pays étrangers.

L'activité de l'AFD dans les pays prioritaires s'élève à 1,2 Md€ (hors sous-participations). L'activité de PROPARCO atteint 53 M€.



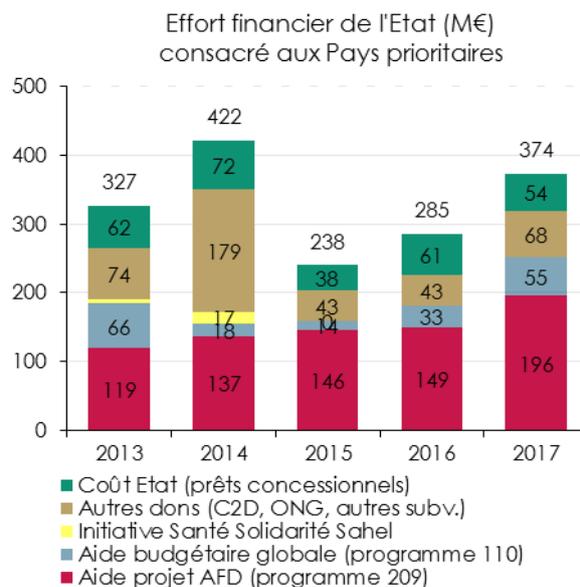
La hausse des financements de l'AFD à destination des pays prioritaires s'explique notamment par la dynamique des dons (319 M€) et des crédits délégués (224 M€). Les

³ Le CICID du 30 novembre 2016 a révisé la liste des pays prioritaires de l'aide française établie par le CICID du 31 juillet 2013. La liste des pays prioritaires compte les 17 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, République Centrafricaine, Comores, République Démocratique du Congo, Djibouti, Ethiopie, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo. Les données présentées incluent les financements accordés au Rwanda en 2013 (pays prioritaire de 2012 à 2013). Les financements au Burundi et à Djibouti sont inclus depuis 2012 (pays devenus PP en 2012). Les financements au Ghana (PP jusqu'en 2016) sont inclus jusqu'en 2016. Ces changements de périmètre n'ont pas d'impact significatif sur le volume global d'activité de l'AFD dans les PPP sur la période. La liste des pays a été actualisée par le CICID du 8 février 2018. Cette liste sera effective à partir de 2018.

financements souverains aux pays prioritaires représentent 524 M€ en 2017 (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo).

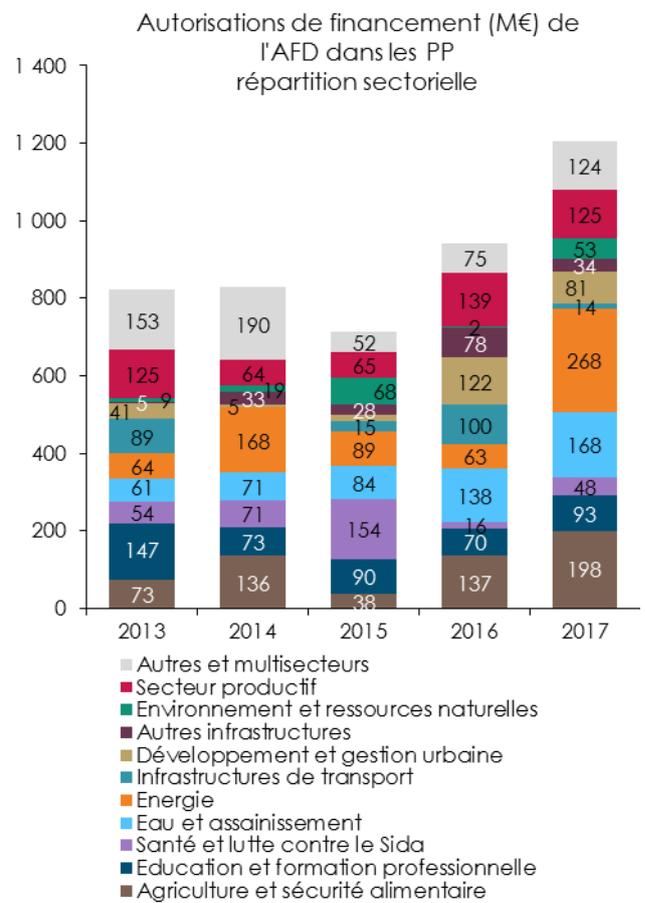
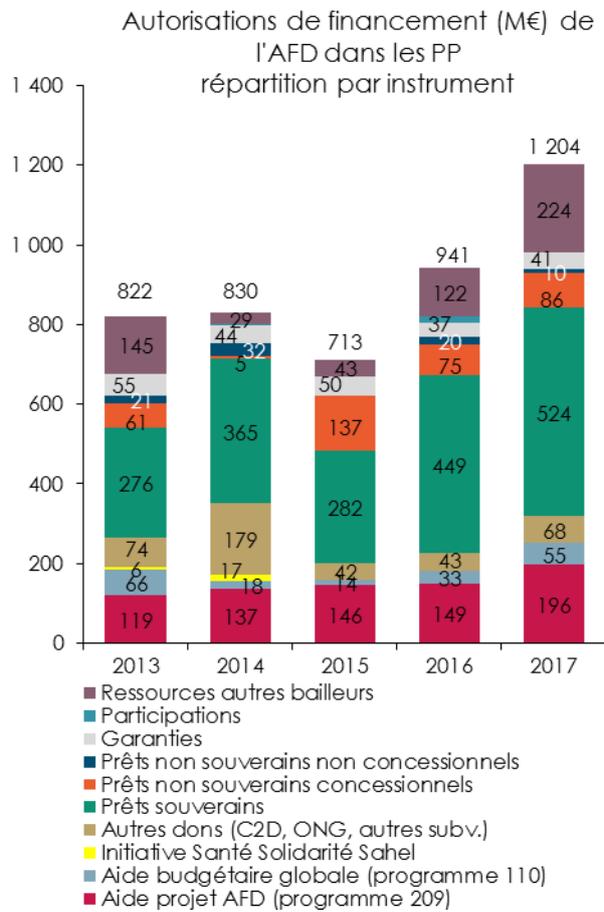
Le secteur de l'énergie est le premier secteur d'intervention de l'AFD dans les pays prioritaires en 2017 (268 M€) avec notamment des projets de renforcement du réseau électrique (Mali, Sénégal) et de centrales solaires au Niger. L'agriculture et la sécurité alimentaire est le deuxième secteur d'intervention en 2017 (198 M€). Les financements pour les secteurs sociaux (141 M€) – éducation et santé – sont en forte croissance (+62%) en 2017 et représentent 12% de l'activité dans les pays prioritaires.

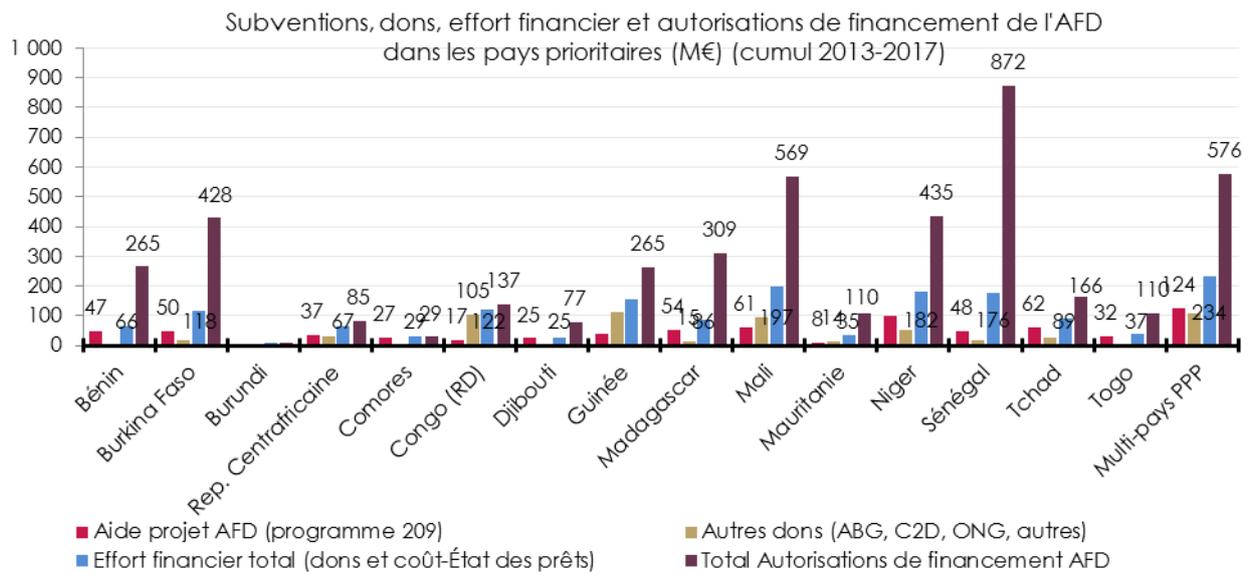
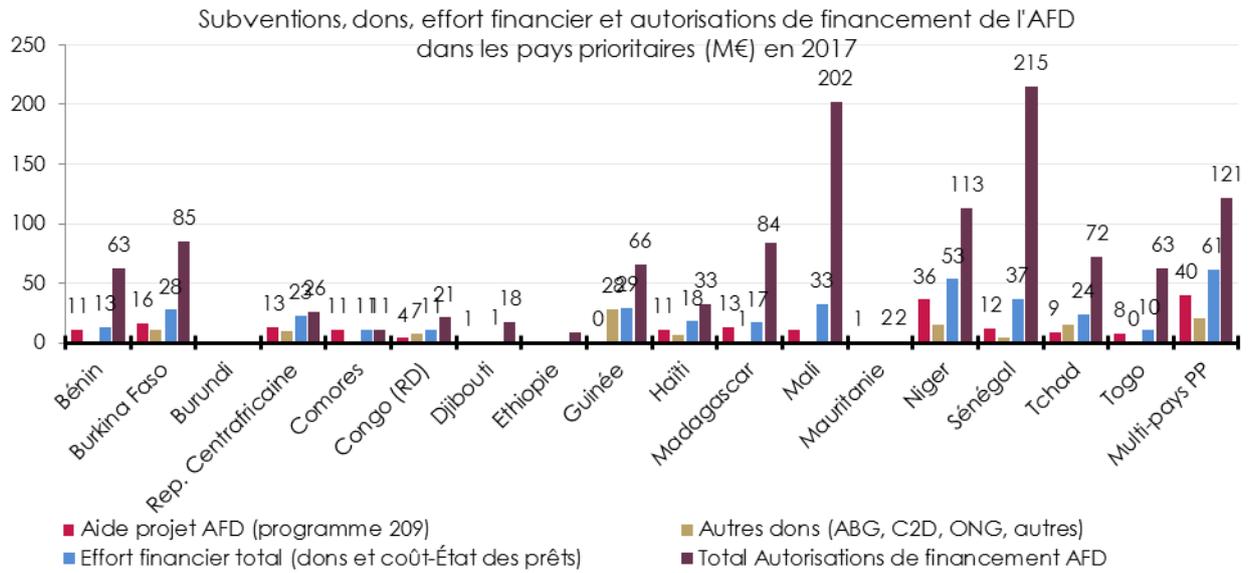
Les six pays du Sahel⁴ sont les principaux bénéficiaires des financements de l'AFD vers les pays prioritaires en 2017 comme de l'effort financier avec respectivement 730 M€ de financement et 177 M€ d'effort financier⁵



⁴ Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad

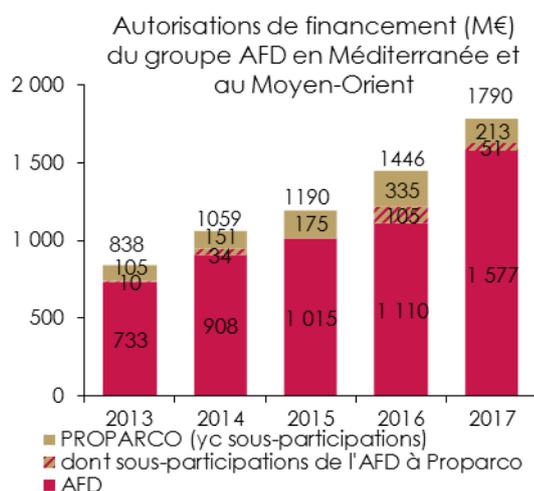
⁵ Hors projets multi-pays.





L'activité en Méditerranée et au Moyen-Orient

L'activité du groupe AFD en Méditerranée et



au Moyen-Orient s'établit à 1,8 Mds€ en 2017, soit +24% par rapport à 2016.

L'activité de l'AFD s'inscrit en très forte progression avec 1,6 Md€ de financements (+34% par rapport à 2016).

Cette hausse de l'activité provient notamment de la capacité d'action retrouvée de l'AFD au Maroc (+58%) et en Tunisie (+138%) grâce au renforcement de ses fonds propres en 2017.

Elle résulte également de la mise en œuvre des engagements de la France pour accompagner la stabilisation macro-économique de l'Egypte dans le cadre de programmes FMI. Enfin, la dynamique institutionnelle au Liban permettant une reprise des prêts souverains et le lancement de l'Initiative SAWA s'est traduite par un niveau élevé d'activité au Moyen-Orient.

A l'exception des prêts non souverains non concessionnels, tous les outils ont contribué à la croissance des financements de 2017.

Les prêts souverains, qui représentent 51% des engagements, ont porté la croissance de l'activité : ils se sont répartis de manière relativement équilibrée entre la Tunisie (243 M€), le Maroc (230 M€), l'Egypte (175 M€) et la Jordanie (150 M€).

Le niveau des prêts non souverains a progressé de 3% pour s'établir à 508 M€. Cette

activité s'est déployée au Maroc ainsi qu'en Tunisie, en Egypte, en Turquie et en Palestine, en faveur de banques publiques et privées pour orienter leurs financements vers la microfinance, l'environnement ou les énergies renouvelables/l'efficacité énergétique à travers le programme SUNREF. L'année 2017 est également marquée par un niveau record (196 M€) de mobilisation de subventions de tiers en faveur de la région, provenant essentiellement de l'Union européenne.

L'activité en Méditerranée et au Moyen-Orient est par nature orientée vers les pays à revenu intermédiaire (la région compte un seul PMA, le Yémen). La croissance des autorisations de financements destinées à la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire s'explique pour partie par le passage de PRITS à PRITI de la Tunisie et de la Jordanie.

L'effort financier de l'Etat consacré à la région a considérablement augmenté pour s'élever à 143 M€, principalement grâce aux dons (82 M€ au total), bien que le coût-Etat des prêts représente encore 43% de l'effort financier en 2017.

Sur la période 2013-2017, le Maroc est le premier bénéficiaire de l'effort financier de l'Etat (106 M€), suivi par la Tunisie (97 M€) et les Territoires autonomes palestiniens (74 M€). En 2017, le Maroc et la Tunisie ont compté à la fois parmi les principaux bénéficiaires des financements de l'AFD (avec l'Egypte) et les principaux bénéficiaires de l'effort financier de l'Etat (avec les Territoires autonomes palestiniens) dans la région Méditerranée et Moyen-Orient.

En 2017, l'objectif climat sur la zone (50% des interventions) a presque été atteint avec 45% des projets ayant des impacts positifs en matière de changement climatique.

L'action en faveur de la lutte contre le changement climatique est restée centrale, que ce soit sur les enjeux d'atténuation (notamment au Maroc et en Egypte par le financement de la transition énergétique et le développement des transports collectifs) ou d'adaptation dans les secteurs de l'eau, des déchets ou encore de l'agriculture (Jordanie, Palestine, Liban, Maroc).

Cela se reflète dans la forte croissance de l'activité dans les secteurs des infrastructures énergétiques et dans celui du développement et de la gestion urbaine. Un accent particulier a été mis en 2017 sur le développement local et la cohésion des territoires, dimension que l'on retrouve dans un tiers des projets, que ce soit par la modernisation des exploitations agricoles en Tunisie, le financement des collectivités locales au Maroc ou le financement d'activités de reboisement et de petites infrastructures rurales à haute intensité de main d'œuvre dans les régions du Liban les plus concernées par la crise des réfugiés. Cette logique vise à lutter contre le sentiment de déclassement des régions enclavées, qu'elles soient urbaines ou rurales, en favorisant la création d'activités économiques et d'emplois.

En 2017, les versements de l'AFD dans la région Méditerranée et Moyen-Orient ont atteint 1,2 Md€ (hors Irak).

Le taux de versement s'établit à 36% (+5 points). Ce rebond des versements reflète une reprise dans l'exécution des projets après les difficultés rencontrées dans la plupart des pays d'intervention de la région (transitions politiques en cours, crises des réfugiés).

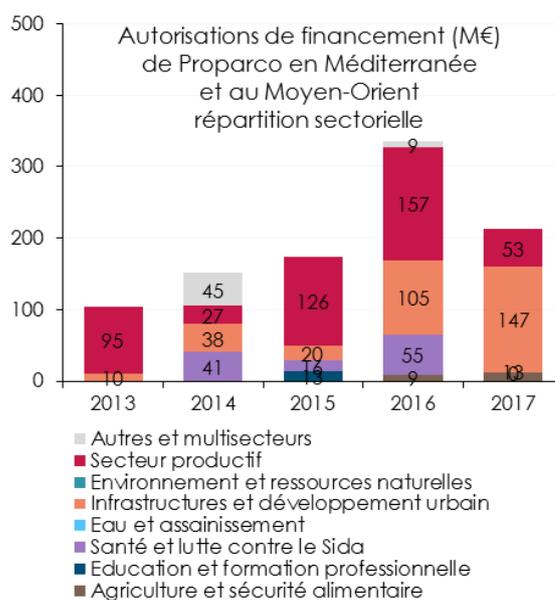
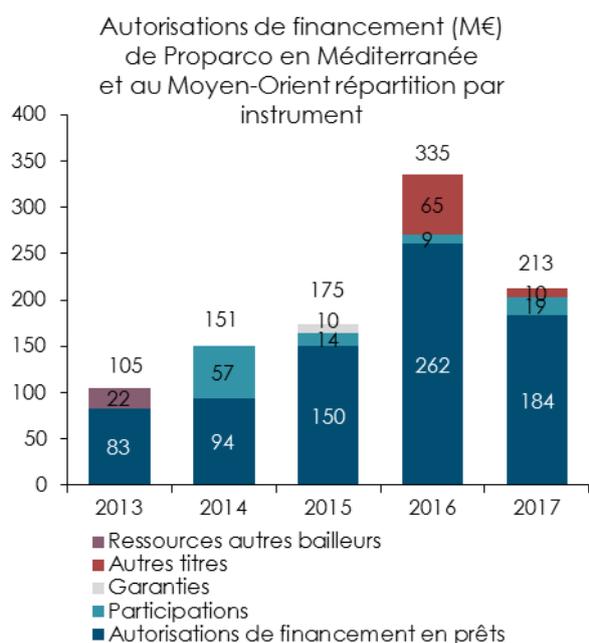
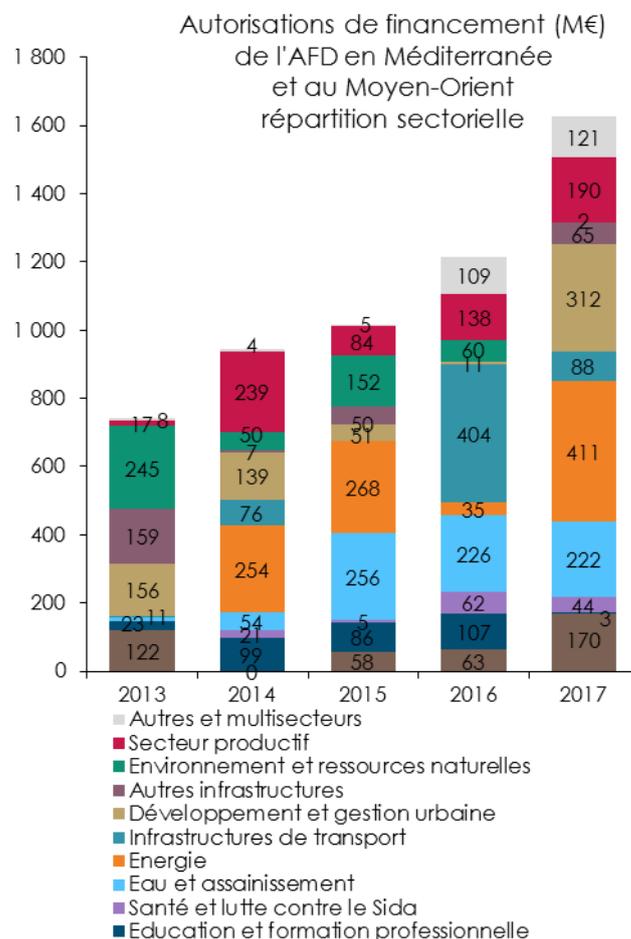
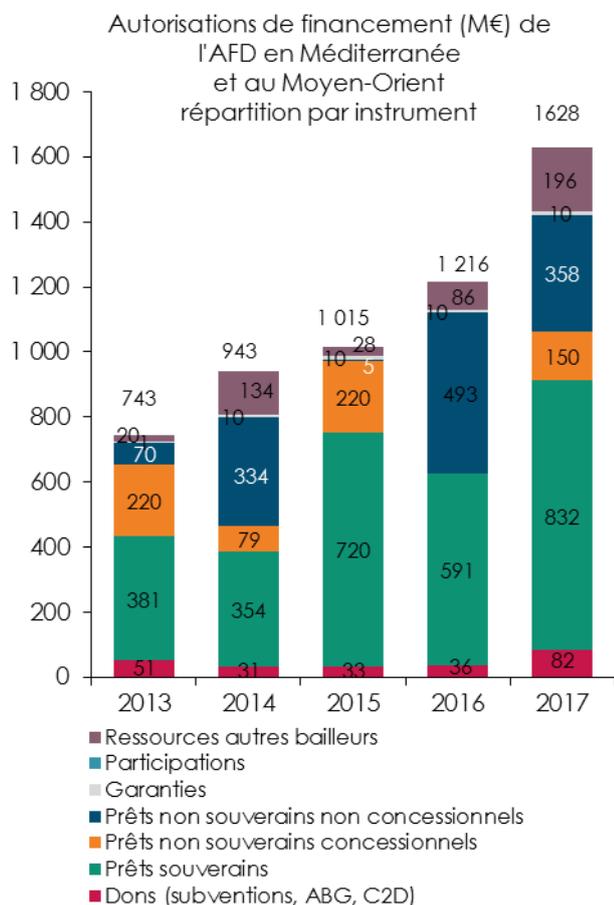
Après une année exceptionnelle en 2016, l'activité de PROPARCO dans la région a fortement diminué en 2017 pour s'élever à 213 M€ (-36%),

L'activité de PROPARCO a été réalisée en 2017 principalement en Egypte (127 M€), en Turquie (51 M€) et au Maroc (26 M€).

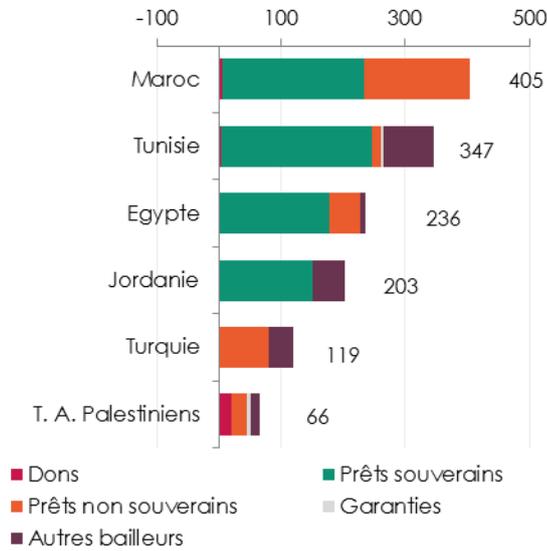
Les financements de PROPARCO ont été très majoritairement orientés vers le soutien aux infrastructures et au développement urbain (147 M€).

L'activité dans le secteur productif s'élève à 53 M€.

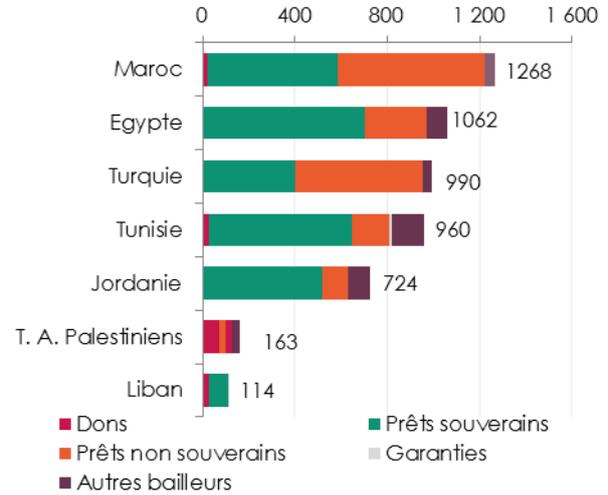
Les chiffres clés



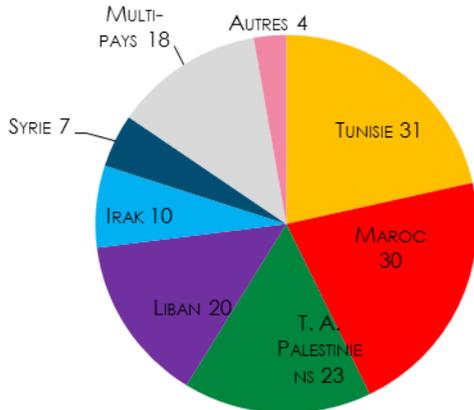
Principaux pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD en Méditerranée et au Moyen-Orient en 2017 (M€)



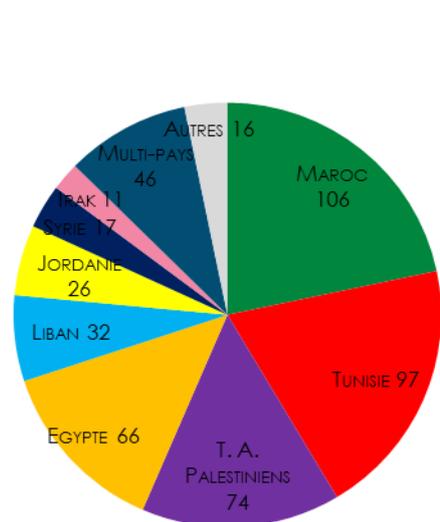
Principaux pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD en Méditerranée et au Moyen-Orient Cumul 2013 - 2017 (M€)



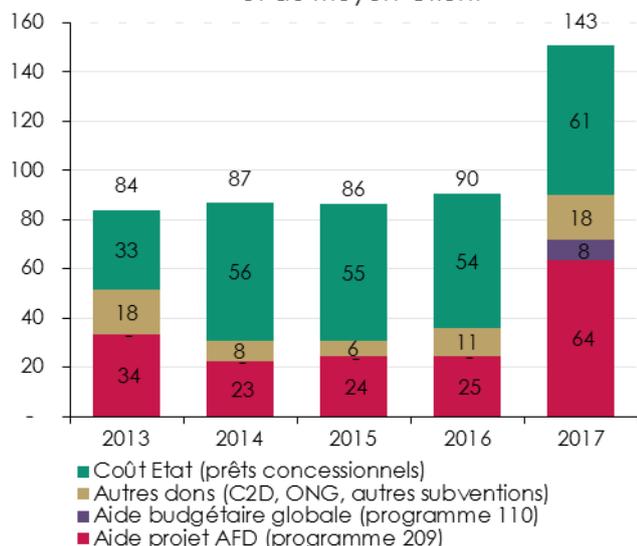
PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT EN 2017 - M€



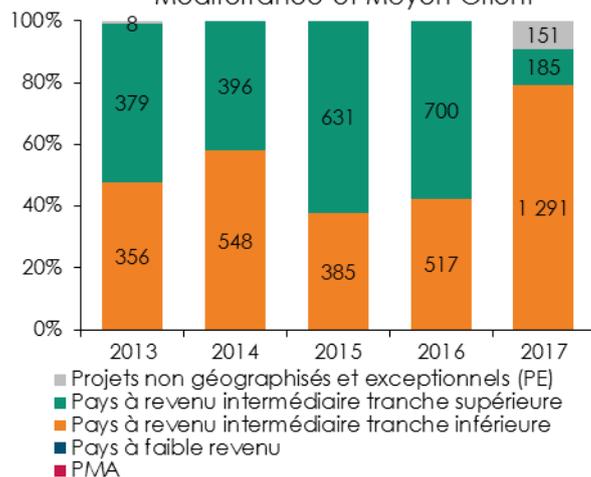
PAYS BÉNÉFICIAIRES DE L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT CUMUL 2013-2017 - M€



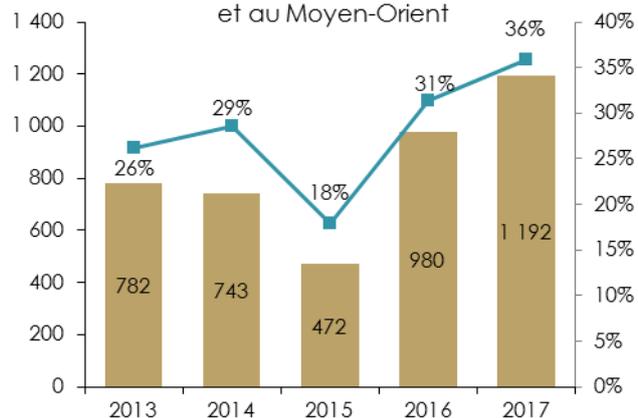
Effort financier de l'Etat (M€)
consacré à la Méditerranée
et au Moyen-Orient



Répartition des autorisations de
financements (M€) de l'AFD par niveau
de revenu des pays
Méditerranée et Moyen-Orient



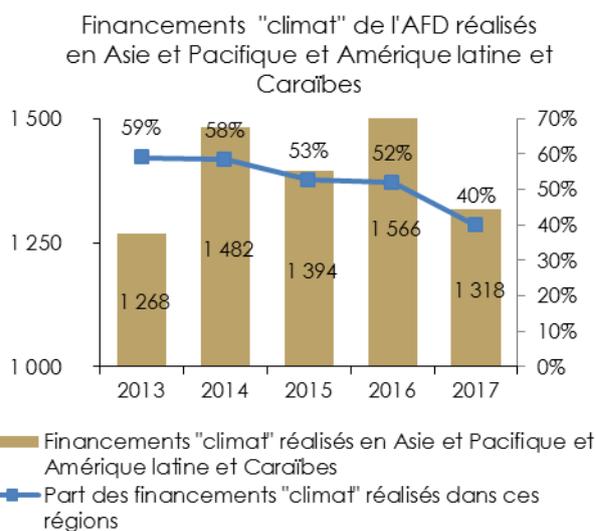
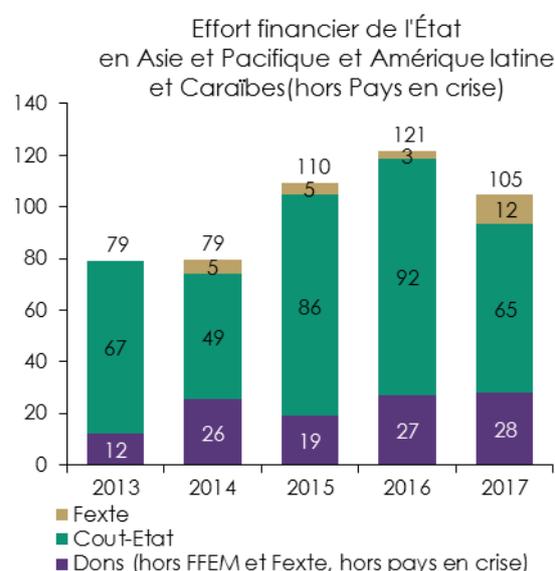
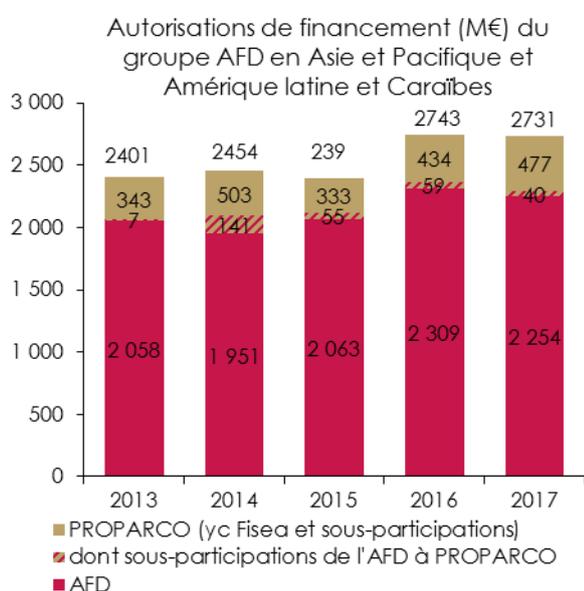
Versements (M€) et ratio de versement
De l'AFD en Méditerranée
et au Moyen-Orient



2. L'activité en Asie Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes

En Asie Pacifique et en Amérique latine et Caraïbes, l'activité du groupe AFD est restée stable à 2,7 Mds€ en 2017.

La mobilisation du coût-Etat dans ces régions a sensiblement diminué, passant de 92 M€ en 2016 à 65 M€ en 2017. 40% des engagements « climat » de l'AFD ont été réalisés dans ces deux régions en 2017.

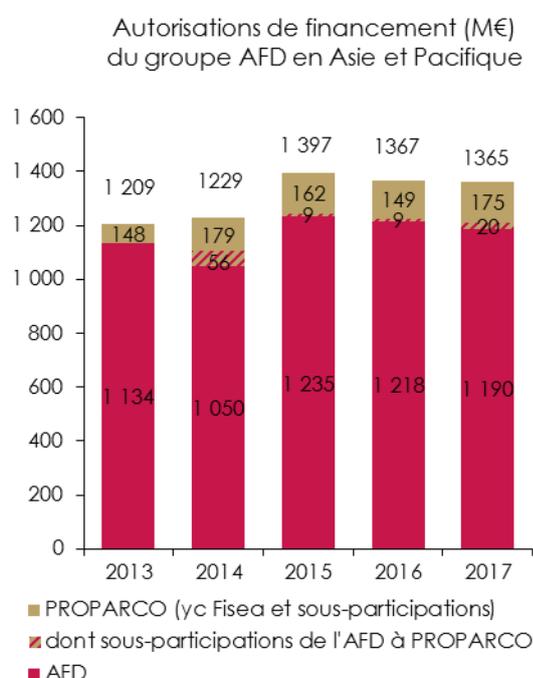


2.1 L'activité en Asie et Pacifique

Les autorisations de financement du groupe AFD en Asie et Pacifique se sont élevées à 1,4 Md€ en 2017, ce qui correspond à 15% de l'activité dans les États étrangers.

L'activité du Groupe dans cette région est restée stable par rapport à 2016. Toutefois, en raison de la croissance globale des engagements dans les pays étrangers, la part de l'activité réalisée en Asie et Pacifique s'est légèrement réduite (-3 points en 2017, à 15%).

Les autorisations d'engagement de l'AFD dans la région se sont maintenues sur la période, à 1 190 M€, tandis que l'activité de PROPARCO a progressé de 17%, à 175 M€.



Les financements de l'AFD ont bénéficié à 14 pays de la région en 2017. L'activité s'est caractérisée par une baisse des prêts souverains de 12%, compensée par une progression des financements non souverains.

Avec un total d'1 Md€ en 2017, les prêts souverains continuent à représenter la grande majorité des engagements financiers de l'AFD dans la région Asie et Pacifique (83% du total).

L'ASEAN a été la première zone d'intervention de l'activité de l'AFD en Asie Pacifique (51%),

suivie de l'Asie du Sud (32%). L'activité dans ces deux régions a été portée par les financements accordés en Indonésie et au Pakistan (totalisant 37% des engagements), avec respectivement un prêt de politique publique pour appuyer une réforme dédiée au transport maritime et à la logistique, ainsi qu'un projet de Bus Rapid Transit à Peshawar. L'année 2017 a par ailleurs été marquée par l'octroi d'un premier prêt souverain en Géorgie, sous la forme d'un prêt de politique publique, pour soutenir la compétitivité du secteur privé.

L'activité de prêts non souverains concessionnels s'est limitée en 2017 à une opération à destination du Vietnam pour un montant total de 100 M€. La réticence locale vis-à-vis de l'endettement extérieur des entités publiques autonomes auprès de bailleurs internationaux constitue un frein au développement du non souverain dans la région.

En 2017, la mobilisation des ressources européennes s'est accentuée : l'AFD s'est ainsi vu déléguer 63 M€ de subventions pour accompagner ses opérations, principalement via les facilités de mixage (Facilité d'investissement pour l'Asie et Facilité d'investissement du Voisinage pour le Caucase). Par ailleurs, l'AFD a bénéficié d'une délégation de fonds sur programme national (au Laos).

En 2017, l'activité dans les très grands émergents (Chine, Inde, Indonésie) représente 38%, contre 46% en 2016.

L'activité de l'AFD en Asie et Pacifique a principalement été réalisée dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

En 2017, les octrois vers les PMA⁶ ont continué de baisser. Ces derniers ont bénéficié de 13% des autorisations de financement, équivalant à 152 M€ (contre 17% en 2016 et 26% en 2015). Ce recul s'explique en partie par la baisse des

⁶ (Classification CAD de l'OCDE) Au cours de la période 2012-2016, l'AFD est intervenue dans six PMA de la région : Afghanistan, Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Laos, Vanuatu.

engagements en Birmanie, en raison des efforts portés à la contractualisation et la mise en œuvre des projets, après une forte montée en puissance de l'activité en 2016.

L'activité dans les PRIT, catégorie qui rassemble la majorité des pays de la région Asie Pacifique, s'inscrit en progression sur l'année (+11%) pour s'établir à 953 M€.

Les autorisations de financement dans les PRIT sont plus limitées, puisqu'elles ne concernent que l'activité de l'AFD en Chine.

L'activité de l'AFD en Asie et Pacifique se concentre majoritairement sur des projets liés aux infrastructures énergétiques, au transport et au développement urbain.

En 2017, l'activité financière a été marquée par une forte croissance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement qui a surtout concerné le Cambodge. L'activité dans les infrastructures est restée stable.

En 2017, l'effort financier de l'Etat mobilisé dans la région a diminué de 19% par rapport à 2016 et a atteint 86 M€.

L'activité en dons (subventions du programme 209, ONG ou autres subventions) est restée stable (22 M€) par rapport à l'année précédente. Elle s'est déployée à travers une vingtaine d'opérations (contre 35 en 2016).

Un partenariat renforcé avec la Banque asiatique de développement (BASD)

Le renforcement du partenariat stratégique avec la Banque asiatique de développement s'est concrétisé par une hausse accélérée du montant des projets en cofinancement : ils ont représenté 37% des engagements de l'AFD en Asie en 2017 (contre 29% en moyenne sur la période 2013-2016).

En 2017, 70% de l'effort total de l'Etat a été déployé en faveur du Pakistan (30%), du Cambodge (22%) et du Vietnam (18%). En cumulé sur la période 2013-2017, le Vietnam a été le premier bénéficiaire (96 M€), suivi du Pakistan (71 M€) et du Cambodge (62 M€).

Depuis 2011 pour la Chine et l'Inde, et depuis 2015 pour l'Indonésie, les interventions de l'AFD dans ces pays sont réalisées sans coût financier pour l'Etat. L'effort financier mobilisé en Inde en 2017 (4 M€) correspond à des

financements du Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expérience (FEXTE).

En 2017, les versements de l'AFD en Asie et Pacifique atteignent 827 M€, enregistrant ainsi une forte croissance par rapport à 2016 (+ 43%).

Les autorisations d'engagements de PROPARCO en Asie et Pacifique ont augmenté de 18% pour atteindre 175 M€ en 2017, soit 13% du total de l'activité de PROPARCO.

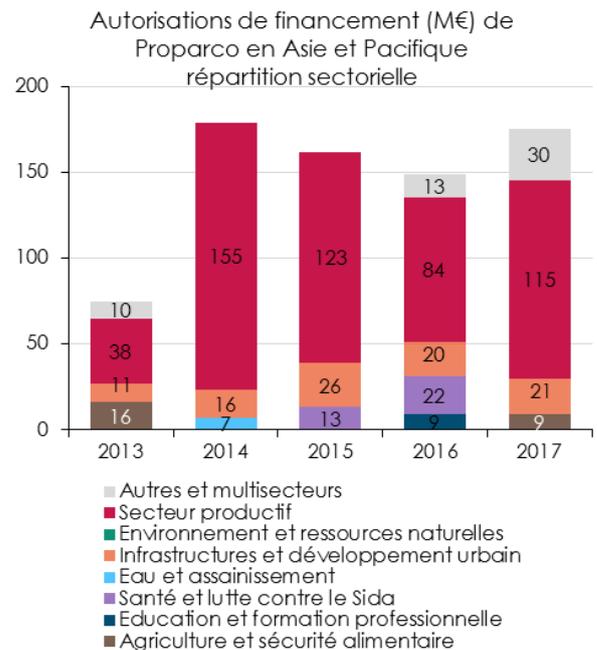
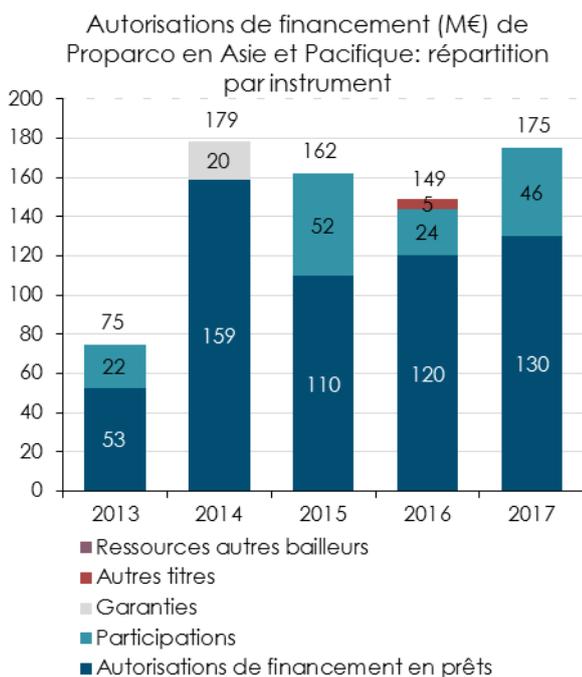
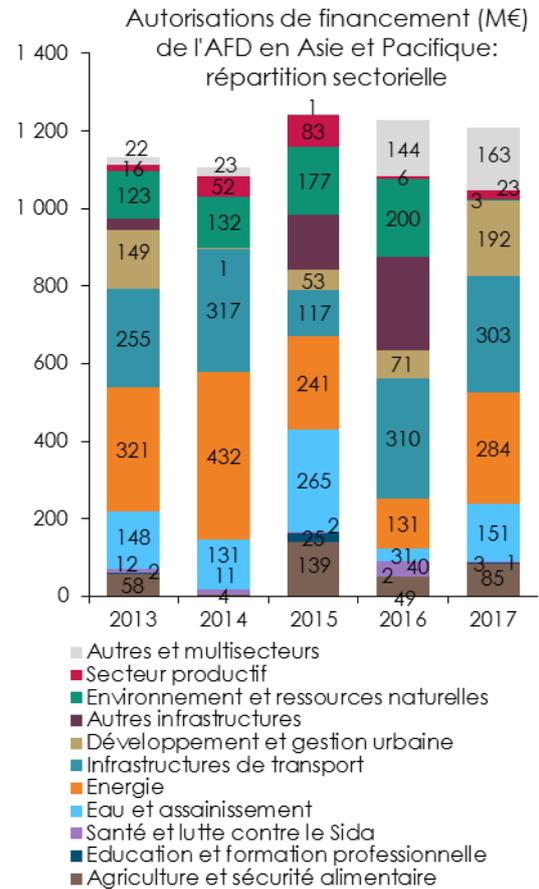
Cette hausse s'explique par celle de l'activité de financement en prêts qui a atteint 130 M€.

En 2017, l'activité est restée majoritairement orientée vers le soutien au secteur productif (115 M€, soit 66% du total). L'activité de PROPARCO dans le secteur de la santé a cessé en 2017, mais les projets dans le secteur de la production agricole ont repris avec une ligne de crédit pour un projet agricole en Arménie.

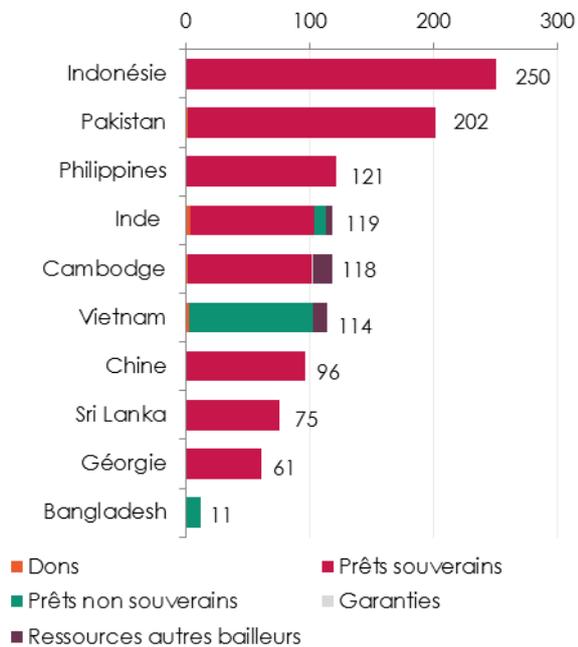
Au niveau géographique, la Géorgie (35 M€) et l'Inde (27 M€) ont été les premiers bénéficiaires des autorisations de financement de PROPARCO en 2017.

Plus de la moitié des autorisations de financement correspondent à des lignes de crédit accordées à des établissements financiers.

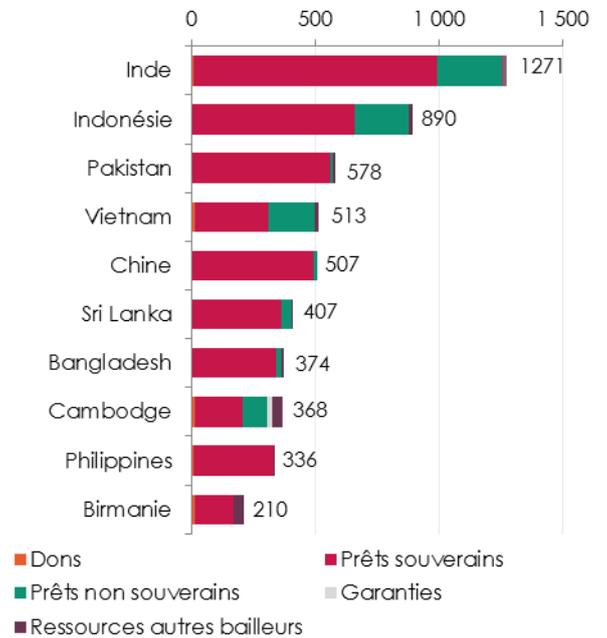
Les chiffres clés



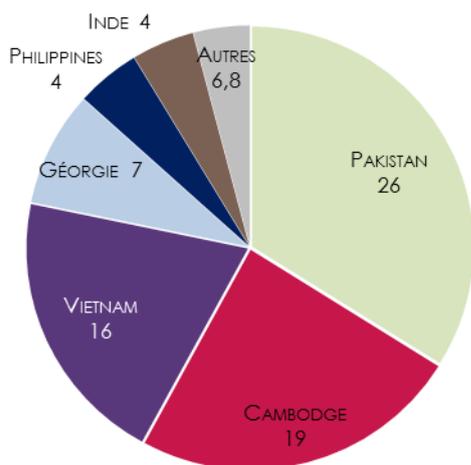
10 premiers pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD (M€) en Asie et Pacifique en 2017



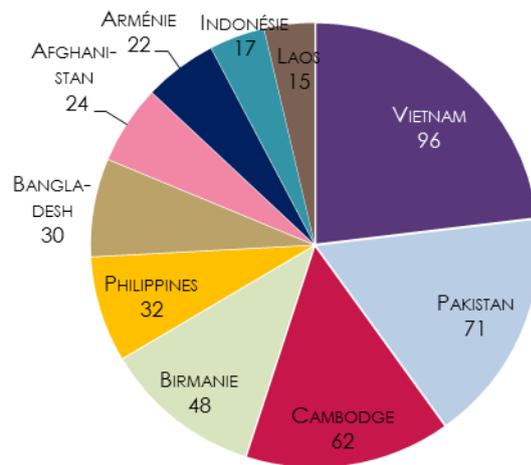
10 premiers pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD (M€) en Asie et Pacifique Cumul 2013-2017

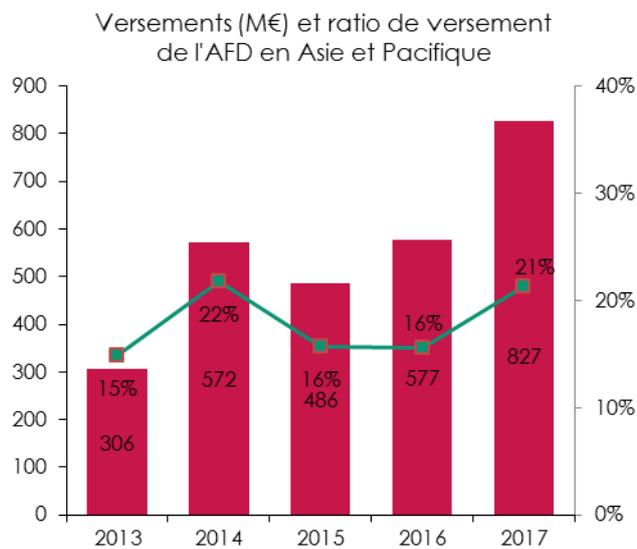
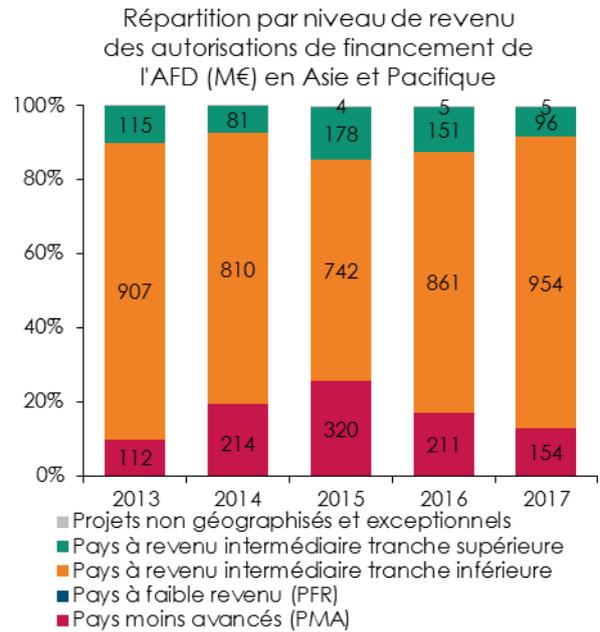
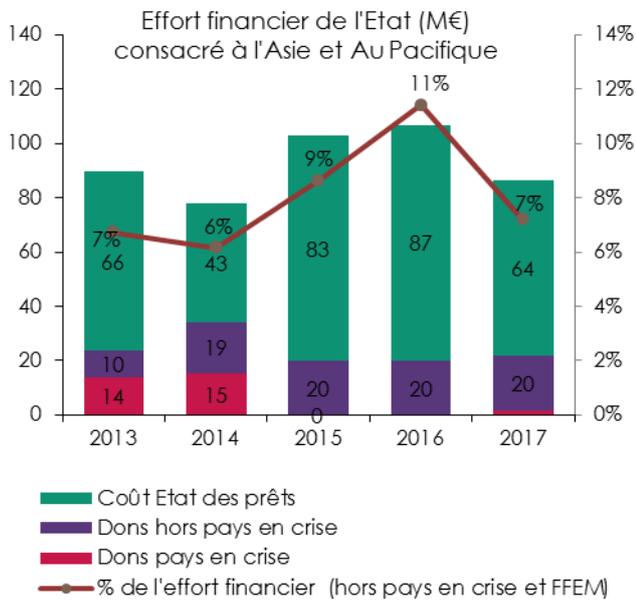


PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT (M€) EN 2017



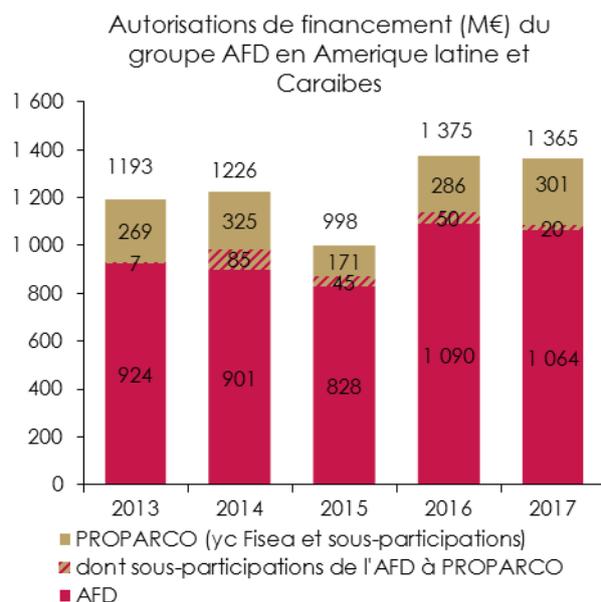
PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DE L'EFFORT FINANCIER DE L'ÉTAT (M€) CUMULÉ 2013-2017





2.2 L'activité en Amérique latine et Caraïbes

L'activité du groupe AFD en Amérique latine et Caraïbes s'établit à 1,4 Md€ en 2017, soit 16% de son activité dans les Etats étrangers.



L'activité de l'AFD dans cette région s'est établie à 1 084 M€ en 2017, en ligne avec les objectifs mais légèrement en deçà des estimations initiales.

Les financements de l'AFD ont bénéficié à 14 pays de la région en 2017, dont l'Argentine mais aussi Cuba, pays où elle demeure le seul bailleur de fonds.

En ce qui concerne les instruments financiers, les montants mobilisés par les prêts souverains ont encore augmenté, ainsi que leur part du volume total d'engagements dans la région Amérique latine et Caraïbes, passée de 44% à 62%. Le plan d'affaires a notamment été porté par un appui très important au processus de paix en Colombie, décliné par l'Agence à travers trois composantes pour un montant total de près de 350 M€, dont un prêt souverain de politique publique rurale - post conflit de 200 M€ (auquel vient s'ajouter l'abondement du Trust Fund européen pour la paix et un financement auprès de la banque de développement Findeter). Les deux autres principaux bénéficiaires des prêts souverains sont la Bolivie, qui a bénéficié de deux prêts dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, et le Mexique avec un prêt de 100 M€ visant à

accompagner la politique de transition énergétique du pays.

Les prêts non souverains représentent un tiers des engagements dans la région avec 328 M€.

Dans la continuité de 2016, l'AFD a bénéficié en 2017 de délégations de fonds de l'Union européenne à hauteur de 42 M€, sous forme de subventions destinées à accompagner les financements de l'AFD, majoritairement via la facilité UE-LAIF.

Les dons, également en hausse, ont atteint 37 M€ : cette augmentation de 60% s'explique notamment par la croissance de l'activité ONG passée de 3 M€ en 2016 à 10 M€ en 2017 principalement en faveur d'Haïti.

La Colombie est le premier pays bénéficiaire des autorisations de financement de l'AFD en Amérique latine et Caraïbes en 2017 (26% du total de l'activité dans la région).

Elle est par ailleurs devenue le premier bénéficiaire des autorisations d'engagement cumulées sur la période 2013-2017, principalement sous la forme de prêts souverains. Le Brésil est le deuxième pays d'intervention de l'Agence en 2017 (206 M€) ; l'AFD y a repris comme prévu un niveau d'activité significatif après avoir ressenti les effets de la crise brésilienne en 2015 et en 2016. Un prêt souverain de 93 M€ a notamment été accordé dans le secteur du développement urbain.

L'activité dans la région Amérique latine et Caraïbes, Haïti mis à part, s'effectue à 86% dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui constituent la majorité des pays de la région.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement est le premier domaine d'intervention de l'AFD dans la région en 2017 avec 268 M€ d'autorisations de financement, soit un quart des engagements annuels ; une partie conséquente des premières opérations effectuées en Argentine a notamment concerné ce secteur pour un montant approchant 100 M€.

L'année 2017 a aussi été marquée par l'importance des autorisations dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

grâce au prêt post-conflit accordé à la Colombie et aux nombreuses subventions à destination d'Haïti. Les secteurs de l'environnement et des ressources naturelles et de l'énergie ont accusé une forte baisse, à l'instar du soutien au secteur productif.

Ce changement d'équilibre sectoriel est une des raisons pour lesquelles seuls 62% des autorisations de financement ont présenté un co-bénéfice climat, en deçà de l'objectif des 70% qui avait été atteint l'année précédente.

L'effort financier de l'Etat mobilisé dans la région a augmenté (36 M€ en 2017), de même que sa part dans le volume d'activité.

Avec 18 M€ de dons en 2017, Haïti, pays en situation de fragilité et seul PMA de la région, est le premier bénéficiaire de l'effort financier de l'Etat français en Amérique latine et dans les Caraïbes avec la moitié des dons de la région, y compris en cumulé sur les années 2013-2017. Ces dons ont été notamment accordés pour permettre la reconstruction de l'hôpital de Port-au-Prince (4,5 M€), apporter une aide alimentaire, mais aussi en grande partie pour financer le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle (6 M€).

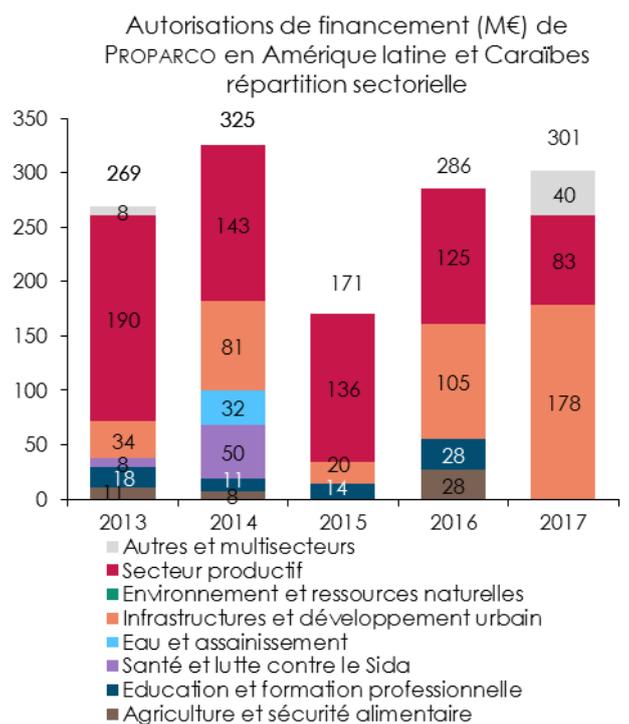
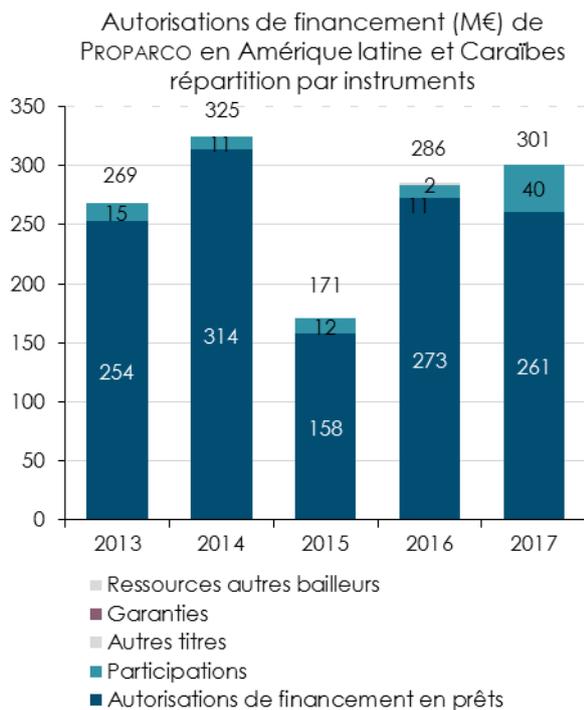
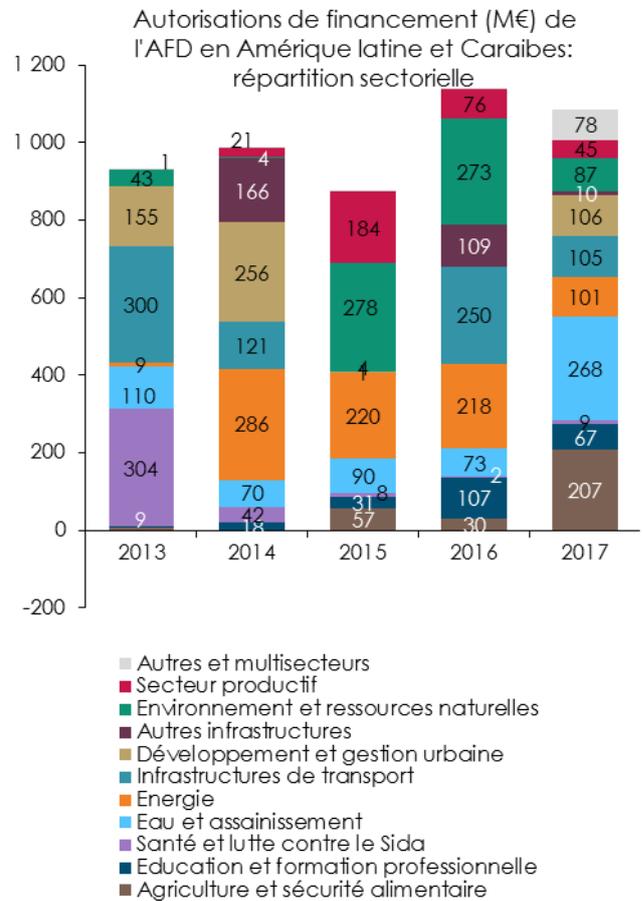
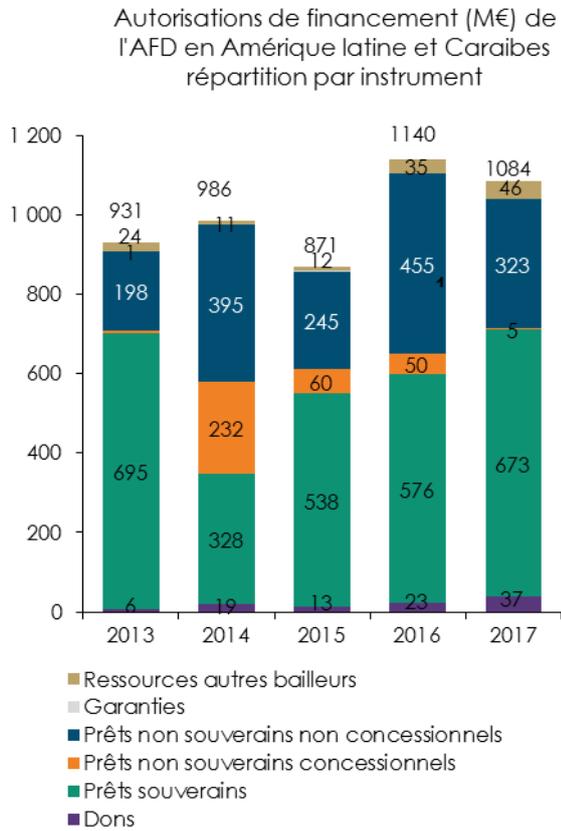
En 2017, les versements en Amérique latine et Caraïbes se sont établis à 521 M€ (soit -36% par rapport à 2016). Cette baisse est considérée comme conjoncturelle avec le report de plusieurs versements au 1^{er} semestre 2018.

L'activité de PROPARCO en Amérique latine et Caraïbes est en légère hausse en 2017 par rapport à 2016, passant de 286 M€ à 301 M€, soit 22% du total de l'activité de PROPARCO dans les Etats étrangers.

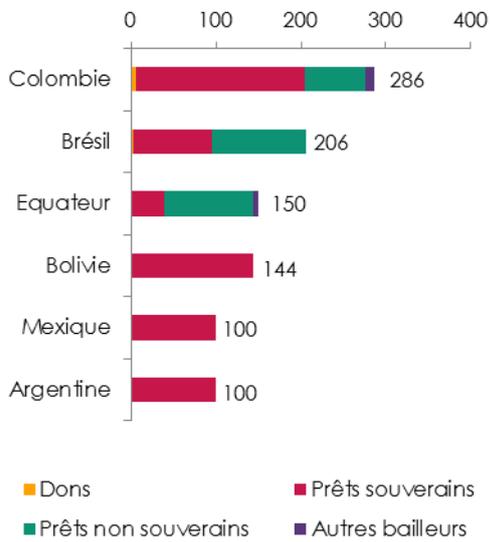
C'est dans le secteur du développement urbain que PROPARCO a réalisé le plus d'interventions en 2017, notamment en Colombie où l'activité a repris avec un prêt dans ce secteur, ainsi qu'au Brésil, où un prêt de 90 M€ devra financer un parc scolaire. En Jamaïque, un prêt de 46 M€ a également été accordé pour financer le développement de l'énergie solaire en milieu urbain.

Le soutien au secteur productif de PROPARCO dans la région a diminué, mais on notera le financement du développement des PME via une ligne de crédit de 40 M€ au Panama.

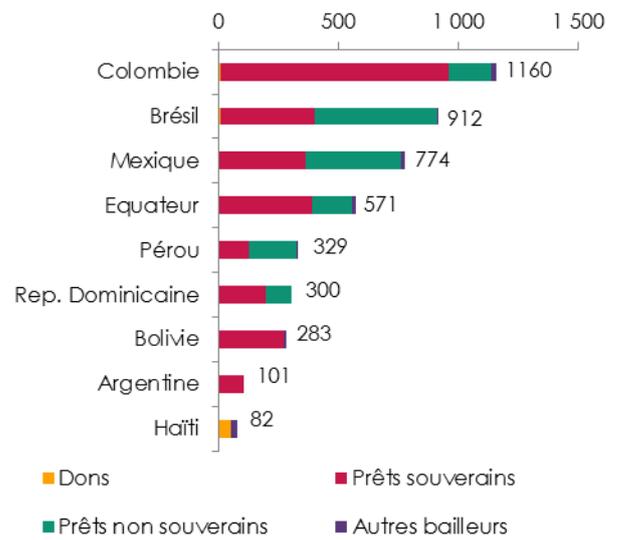
Les chiffres clés



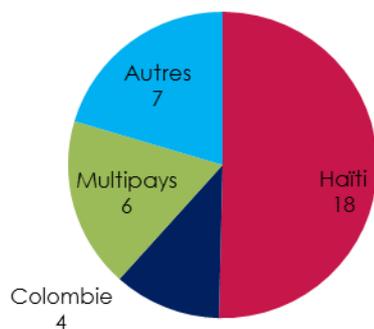
Principaux pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD (M€) en Amérique latine et Caraïbes en 2017



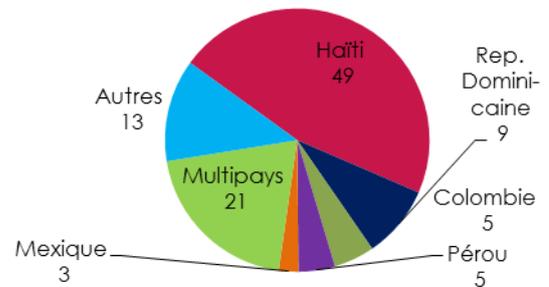
Principaux pays bénéficiaires des autorisations de financement de l'AFD (M€) en Amérique latine et Caraïbes - Cumul 2013-2017

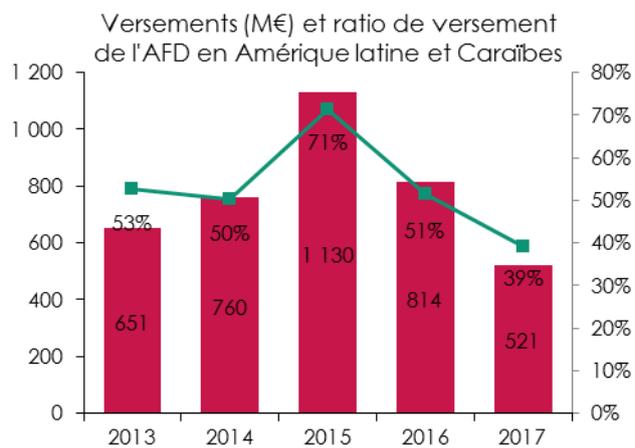
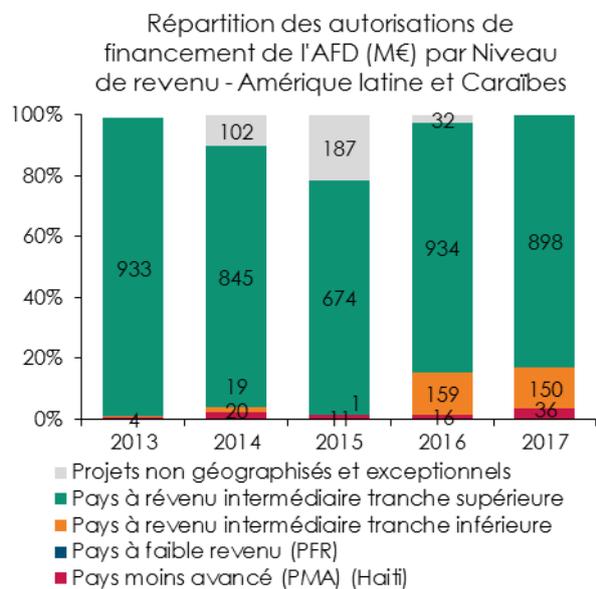
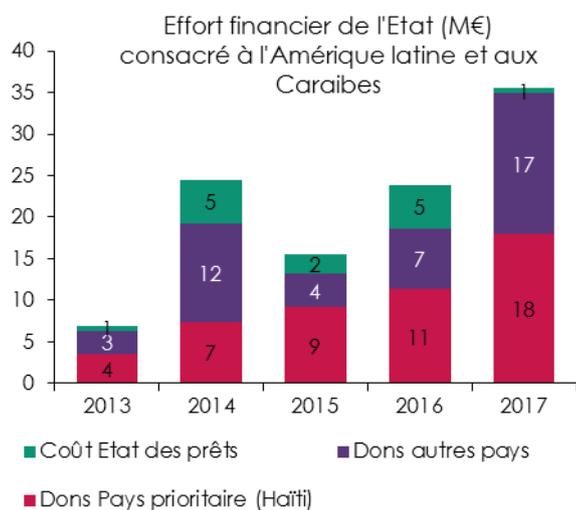


Pays bénéficiaires de l'Effort financier de l'État en 2017 - M€



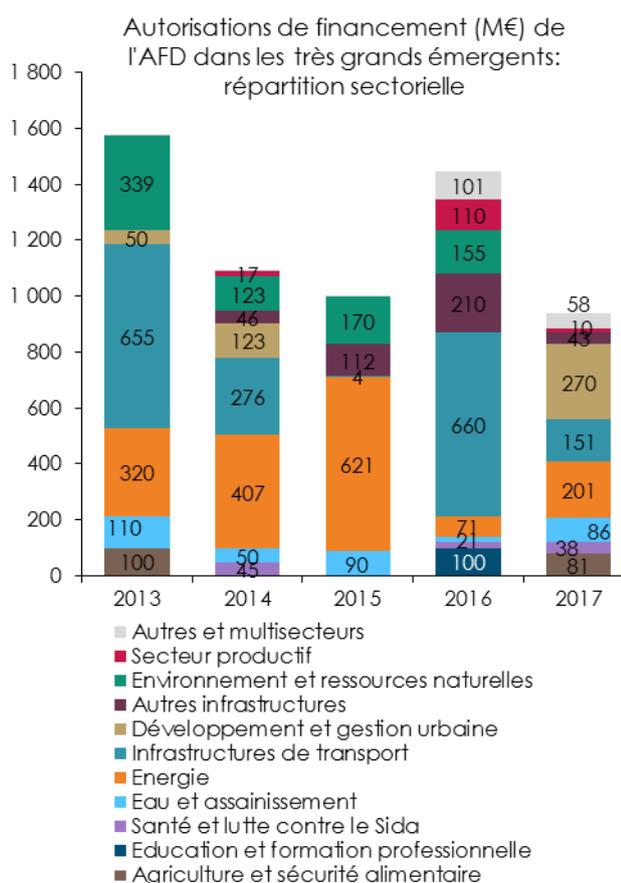
Pays bénéficiaires de l'Effort financier de l'État - Cumul 2013-2017 - M€



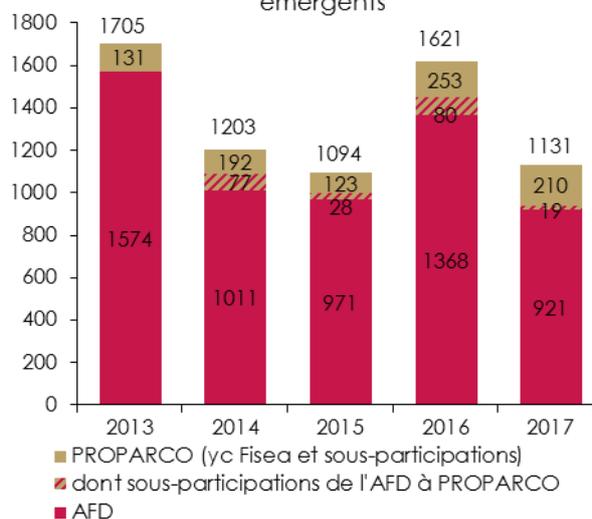


Focus sur les très grands émergents

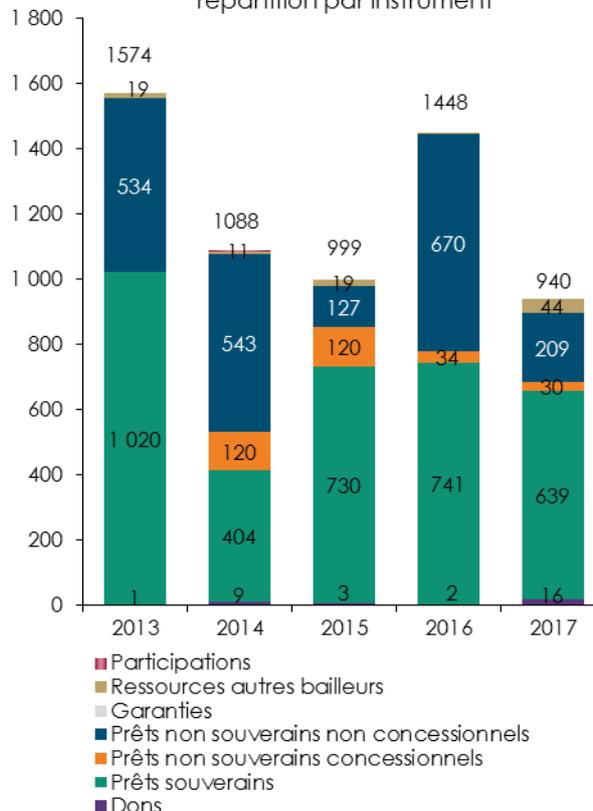
Les autorisations de financement du groupe AFD⁷ dans les très grands émergents⁸ sont revenues à un niveau de 1,1 Md€ en 2017, en baisse de 30% par rapport à une année 2016 exceptionnelle en Turquie et au Mexique notamment.



Autorisations de financement (M€) du groupe AFD dans les très grands émergents



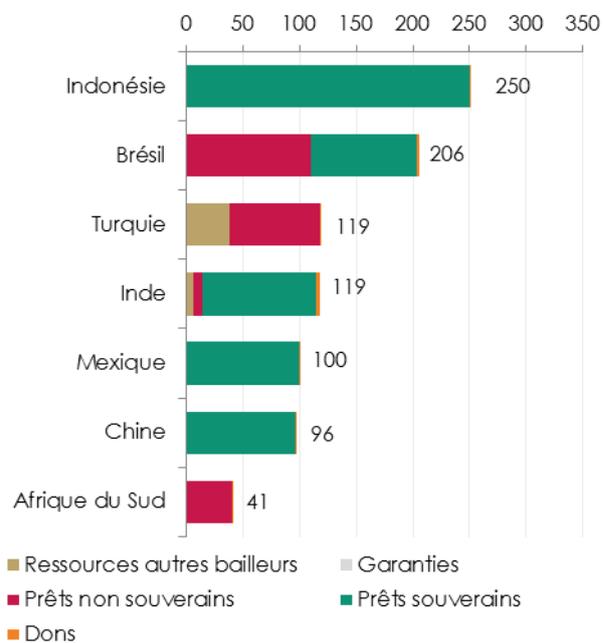
Autorisations de financement (M€) de l'AFD dans les très grands émergents: répartition par instrument



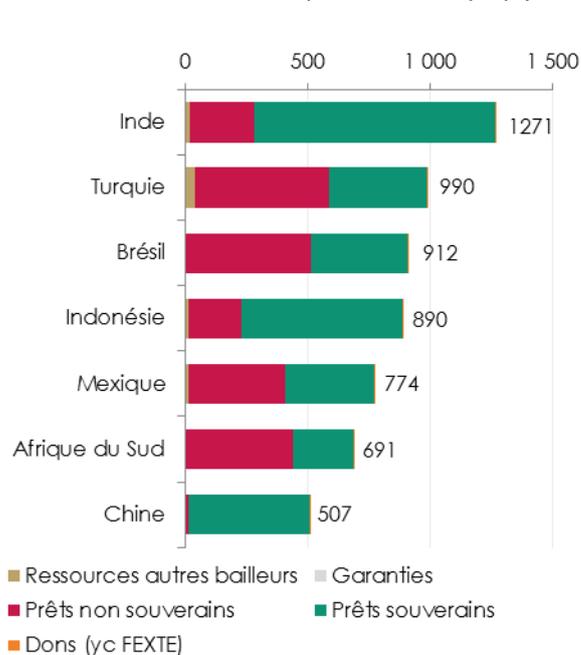
⁷ Lorsque les données portent sur l'ensemble du groupe AFD, les sous-participations sont uniquement comptabilisées dans l'activité de PROPARCO. Sauf mention contraire, les graphiques du DAS présentent les sous-participations de manière distincte.

⁸ Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie.

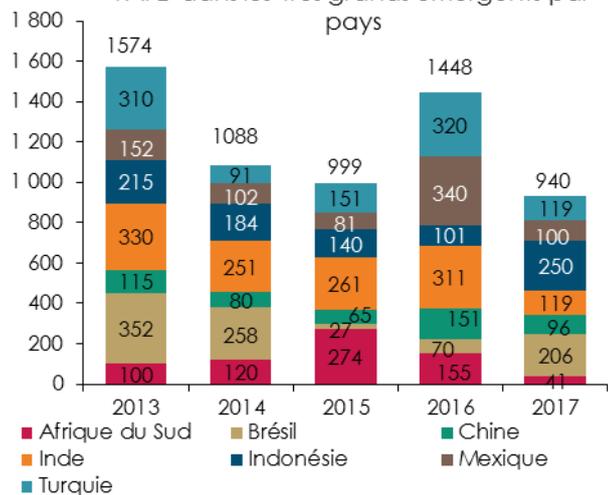
Autorisations de financement de l'AFD (M€)
dans les très grands émergents par pays
(hors projets multipays) - 2017



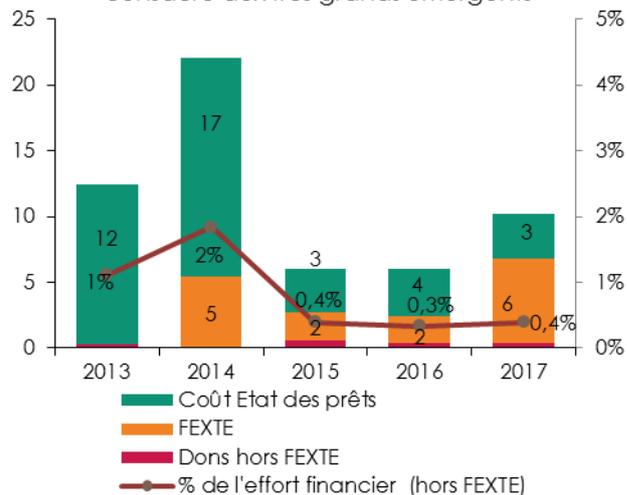
Autorisations de financement de l'AFD
dans les très grands émergents par pays
Cumul 2013 - 2017 (M€ hors multipays)



Autorisations de financement (M€) de
l'AFD dans les très grands émergents par
pays

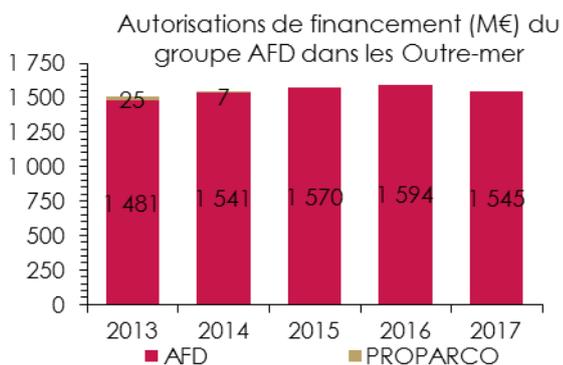


Effort financier de l'Etat (M€)
consacré aux très grands émergents



3. L'activité en Outre-mer

En 2017, les engagements financiers de l'AFD dans les Outre-mer ont atteint 1,55 Md€, soit 15% de l'activité totale du Groupe. En dépit d'un léger recul par rapport aux résultats de 2016 (-3%), le seuil du milliard et demi d'euros d'engagements est dépassé pour la cinquième année consécutive, illustrant la détermination de l'Agence à inscrire son



action dans la durée.

Sur le plan géographique, les grandes tendances observées ces dernières années se poursuivent. La Réunion reste en 2017 la première géographie d'intervention de l'AFD dans les Outre-mer. Les engagements qui lui sont alloués – 410 M€ – sont en cohérence avec son poids économique et démographique. Totalisant 2,2 Mds€ d'autorisations de financement sur la période 2013-2017, La Réunion est ainsi la première bénéficiaire des financements octroyés par l'AFD au cours des cinq dernières années, suivie de près par la Martinique. La Guadeloupe a enregistré une activité particulièrement vive, avec une hausse de plus de 80% de ses engagements, passant de 183 M€ en 2015 à 336 M€ de financements en 2017. Les engagements en faveur de Mayotte poursuivent leur croissance, passant de 38 M€ en 2015 à 48 M€ en 2016 et à 58 M€ en 2017.

Dans la continuité de la tendance jusque-là observée, l'aménagement, la construction et l'amélioration d'équipements sont toujours les principaux secteurs d'intervention puisqu'ils représentent 42% des concours. Pour autant, la part des autorisations d'engagement de l'AFD en prêts pour compte propre consacrée

à des projets environnementaux est passée de 25% en 2016 à 31% en 2017, confirmant ainsi la **progression du secteur environnemental dans la répartition des autorisations de financement, amorcée en 2014** ; ce résultat témoigne des efforts d'appropriation de l'Accord de Paris et des ODD qui sont déployés dans le cadre des activités ultramarines de l'AFD. Cette évolution a notamment permis le financement de projets d'assainissement et d'accès à l'eau potable ainsi que d'initiatives dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Cette démarche est en phase avec les engagements de l'AFD qui, forte de son ancrage dans les territoires ultramarins et les Etats voisins, souhaite **se positionner à l'avant-garde de la lutte contre le changement climatique.** Parallèlement, **le Groupe entend soutenir l'insertion régionale des Outre-mer.** C'est dans cette double perspective que s'inscrit la refonte en cours de la stratégie du Groupe autour de trois bassins régionaux mixtes – c'est-à-dire composés de territoires ultramarins et d'Etats étrangers: les océans Atlantique, Indien et Pacifique.

Un renouvellement de l'offre financière pour accompagner les secteurs publics prioritaires

Le secteur public demeure le principal bénéficiaire des activités de l'AFD dans les Outre-mer malgré un léger tassement (-10% par rapport à 2016) qui résulte de facteurs circonstanciels – à savoir des variations des besoins exprimés, d'une année à l'autre, par les collectivités territoriales. 55% des activités ultramarines de l'Agence ont été consacrés au financement de projets publics pour un total de 844 M€ répartis sur 197 concours. En 2017, l'évolution du dispositif de prêt bonifié par l'Etat, la stabilisation des prêts non bonifiés, l'octroi de subventions et la conduite de missions d'appui conseil sont les quatre grands axes de l'activité de l'AFD en faveur des acteurs publics ultramarins.

S'agissant des **engagements bonifiés** de l'AFD dans les Outre-mer, leur montant total s'élevait à 229 M€ en 2017, contre 338 M€ en 2016. Cette évolution est le résultat de plusieurs dynamiques. Elle vise, en premier lieu,

à concentrer la bonification sur les secteurs ou les contreparties prioritaires dans la déclinaison ultramarine des politiques publiques de l'Etat. Le niveau et la sélectivité de la bonification ont été augmentés et fléchés sur les secteurs environnementaux, la santé et le médico-social. Un prêt à taux zéro vert a été créé pour accompagner les territoires du Pacifique dans leurs projets de lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité. Cette répartition sectorielle profite également aux petites communes (moins de 10 000 habitants). A l'inverse, d'autres secteurs, jugés moins prioritaires, sont sortis du champ de la bonification. Cette refonte de l'offre financière s'est donc à la fois traduite par **une diminution en valeur des prêts bonifiés** (malgré un accroissement du montant de la bonification allouée) et **une progression du nombre de concours bonifiés** octroyés (71 contre 58 en 2016). Par ailleurs, **la dégradation de la situation financière de plusieurs collectivités locales éligibles**, notamment en Guyane et en Martinique, a restreint les possibilités de recours à l'emprunt, contribuant à tirer à la baisse l'activité de prêt bonifié.

L'activité de prêts non bonifiés se stabilise en 2017, avec **551 M€ d'engagements** (545 M€ en 2016). Pour autant, cette stabilité ne rend pas compte d'évolutions différenciées par territoire. Alors que le volume d'engagements non bonifiés progresse en Guadeloupe et en Martinique, il est, à l'inverse, freiné par un durcissement des conditions de concurrence à La Réunion et, dans une moindre mesure, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.

Pour la première fois en Outre-mer, l'AFD a également mobilisé en 2017 une subvention d'assistance à maîtrise d'ouvrage de 2,3 M€ pour renforcer les capacités d'intervention du Syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement de Mayotte (SIEAM) au titre du Programme d'Urgence et du Contrat de Progrès.

Outre ses activités de financement, l'AFD a encore renforcé ses liens avec les collectivités en poursuivant ses **missions d'appui conseil et techniques** (117 analyses financières réalisées ; 94 restitutions d'analyses organisées auprès des collectivités et établissements publics ; 55 projets de financement appuyés par des experts AFD ; 41 accords de partenariats conclus, dont 5 en 2017).

Une activité de financement du secteur privé diversifiée et dynamique

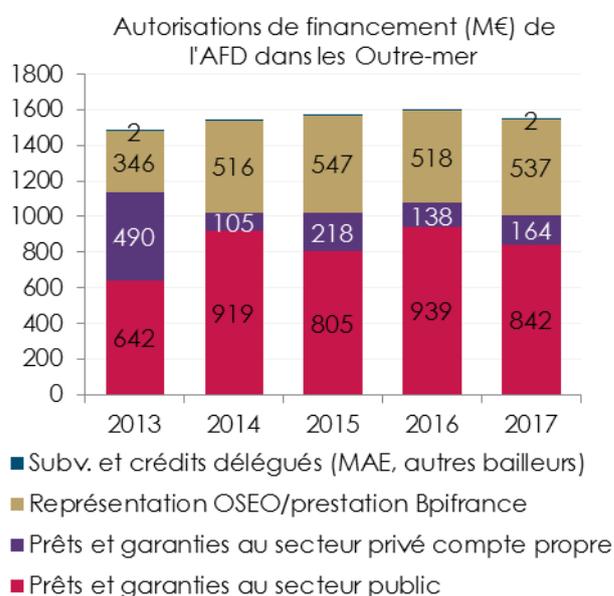
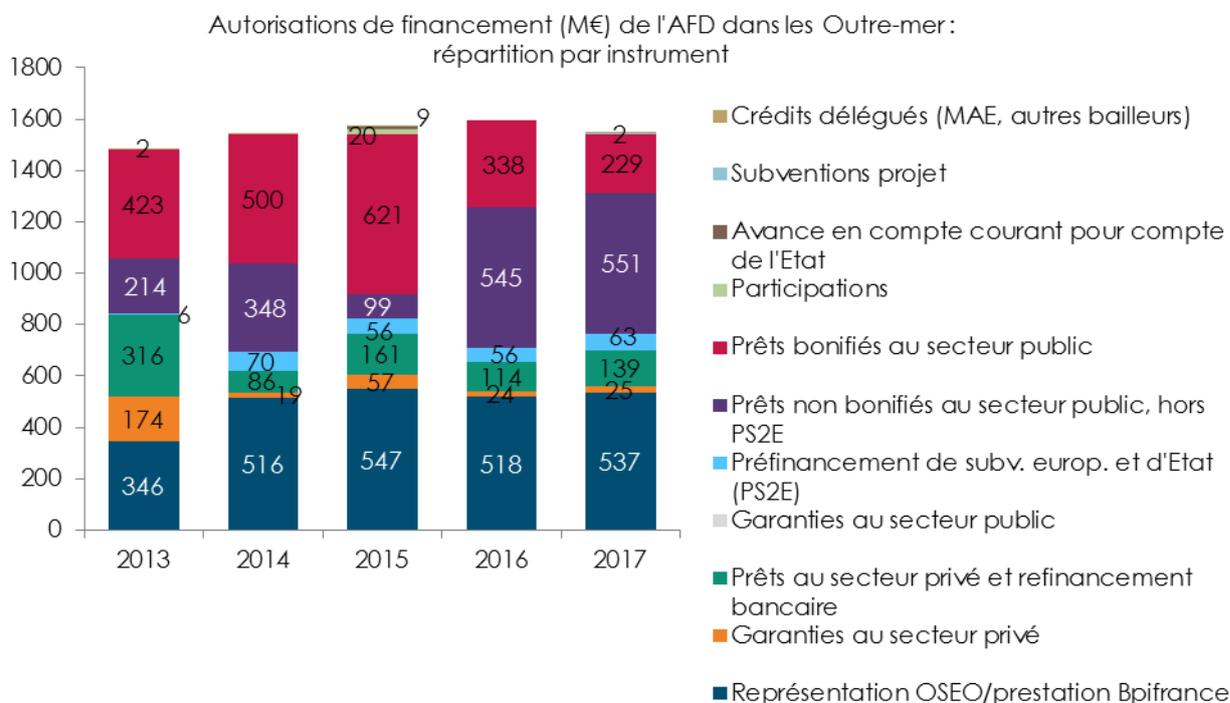
Alors que l'année 2016 avait été marquée par une légère contraction de l'activité en faveur du secteur privé par rapport aux précédentes années, l'année 2017 affiche une tendance à la hausse. L'activité totale dédiée au secteur privé atteint 701 M€ (contre 656 M€ en 2016), ce qui représente 45% de l'activité globale.

L'activité de financement du secteur privé inclut : les prestations réalisées pour Bpifrance, à hauteur de 537 M€ – soit une augmentation de près de 3,5% par rapport à 2016 grâce à la hausse de 56% des prêts directs de faible montant, segment sur lequel se positionne Bpifrance Financement ; et **l'activité propre de l'AFD**, qui enregistre une augmentation substantielle (30%).

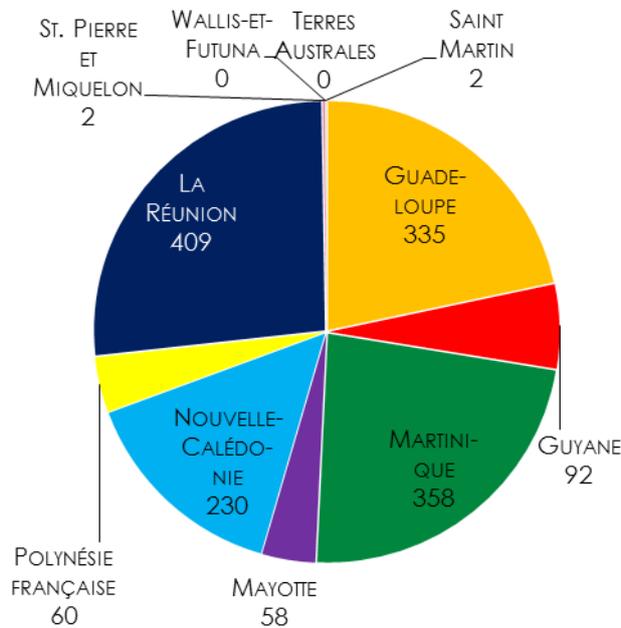
A ce sujet, **l'activité de prêts AFD aux entreprises a franchi un nouveau cap en 2017**. D'année en année, l'appui aux projets privés mené par l'Agence en compte propre se consolide : en 2017, au terme de sept années de déploiement, 76 projets ont été accompagnés pour un montant total de 679 M€. Entre 2016 et 2017, le volume de ces prêts a augmenté de près de 22% pour atteindre 139 M€. Plusieurs facteurs favorisent cette dynamique quantitative : la méthode d'accompagnement de l'AFD se structure au fil des années ; son positionnement sectoriel se diversifie – articulé autour des énergies renouvelables, du secteur médico-social et du tourisme ; et sa relation pérenne avec les porteurs de projets et l'écosystème bancaire se renforce.

Enfin, **l'AFD développe un éventail d'outils de financement de projets de TPE et de PME de nature à favoriser la création d'emplois et de valeur**. L'Agence apporte ainsi un appui aux institutions de microfinance. Une nouvelle ligne de crédit de 3 M€ a été octroyée à l'ADIE en 2017 pour financer l'ouverture d'une quatrième agence dans le centre-ouest de Mayotte, au sein de la commune de Chiconi. De plus, l'AFD met à la disposition des banques locales différents Fonds de garanties qu'elles peuvent utiliser pour catalyser l'octroi de prêts bancaires aux TPE et PME ultramarines, dont la SOGEFOM dans les collectivités d'Outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis et Futuna).

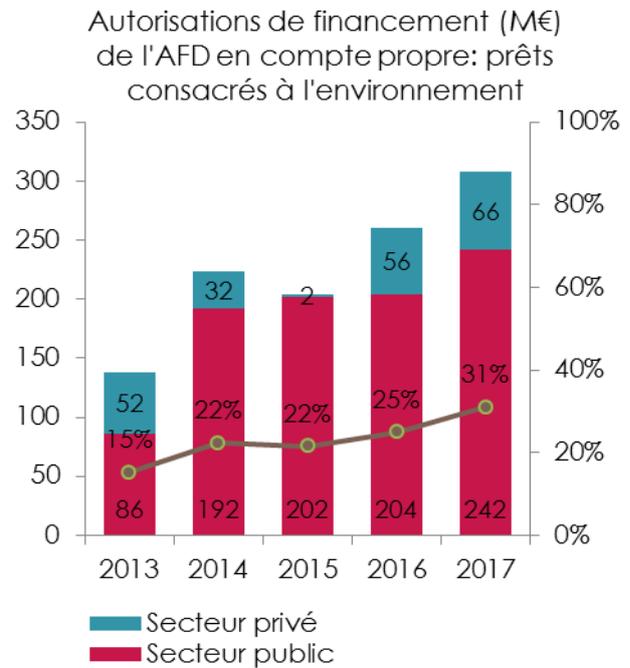
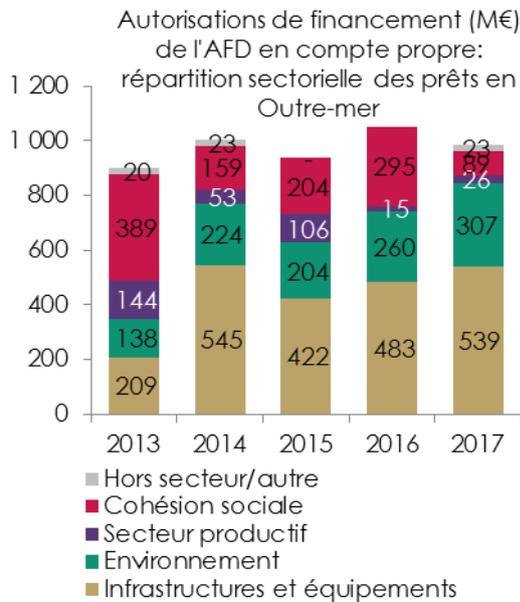
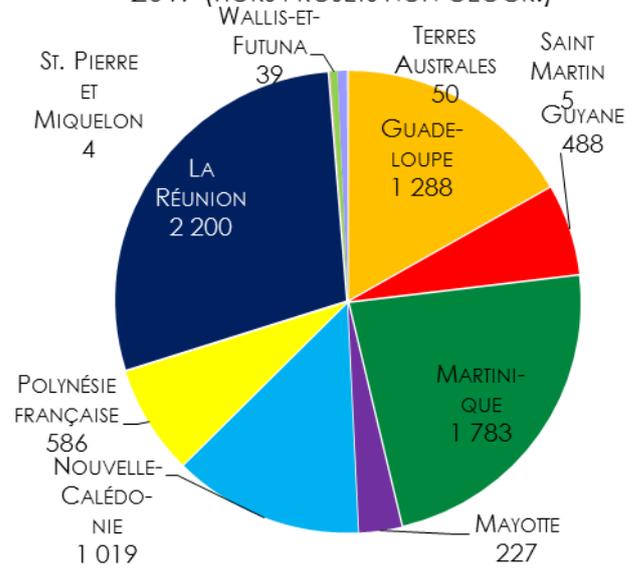
Les chiffres clés



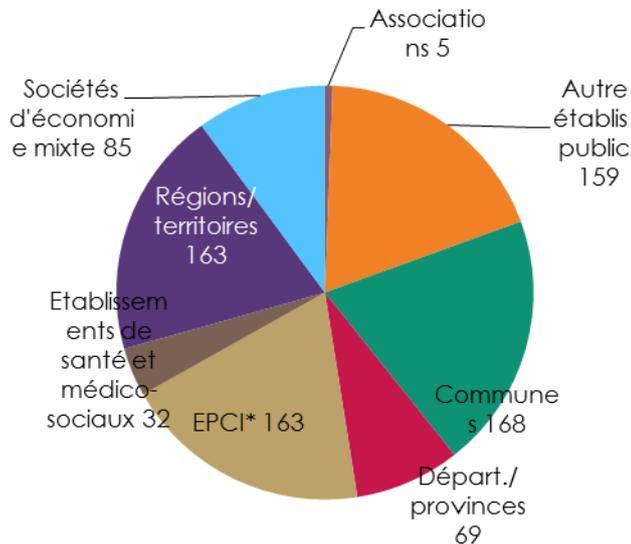
RÉPARTITION DES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT (M€) DE L'AFD DANS LES OUTRE-MER PAR GÉOGRAPHIE EN 2017 (HORS PROJETS NON GÉOGRAPHISÉS)



RÉPARTITION DES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT (M€) DE L'AFD DANS LES OUTRE-MER PAR GÉOGRAPHIE 2013-2017 (HORS PROJETS NON GÉOGR.)

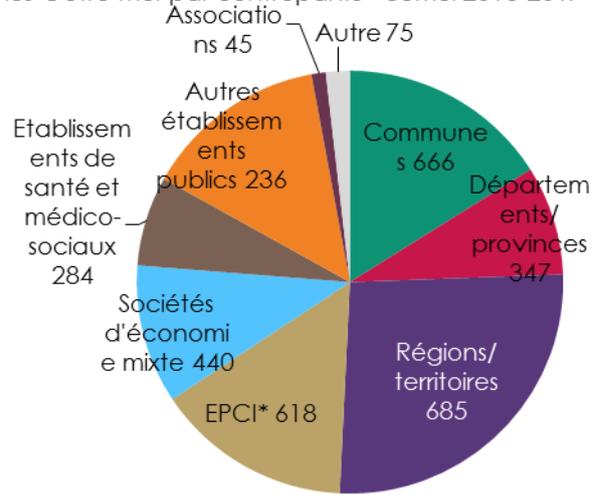


Répartition des autorisations de financement (M€) de l'AFD en faveur du secteur public dans les Outre-mer par contrepartie en 2017



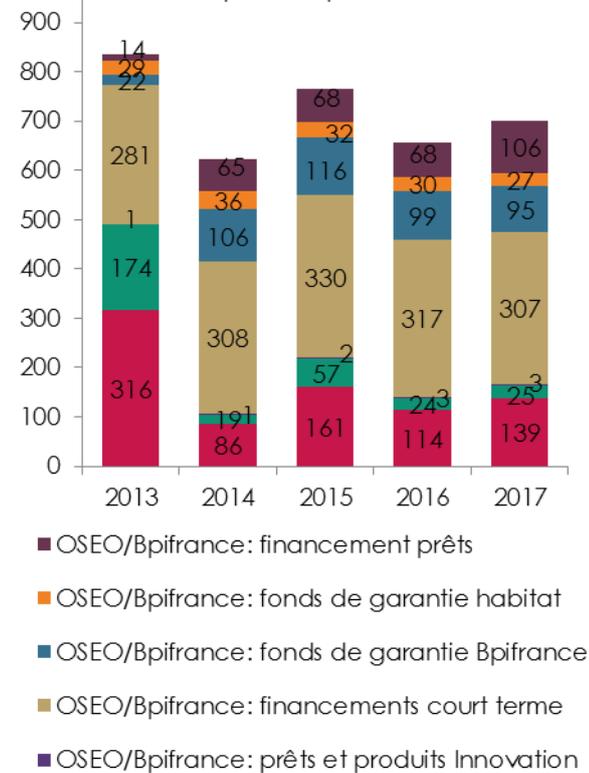
*EPCI: Etablissements publics de coopération intercommunale

Répartition des autorisations de financement (M€) de l'AFD en faveur du secteur public dans les Outre-mer par contrepartie - cumul 2013-2017

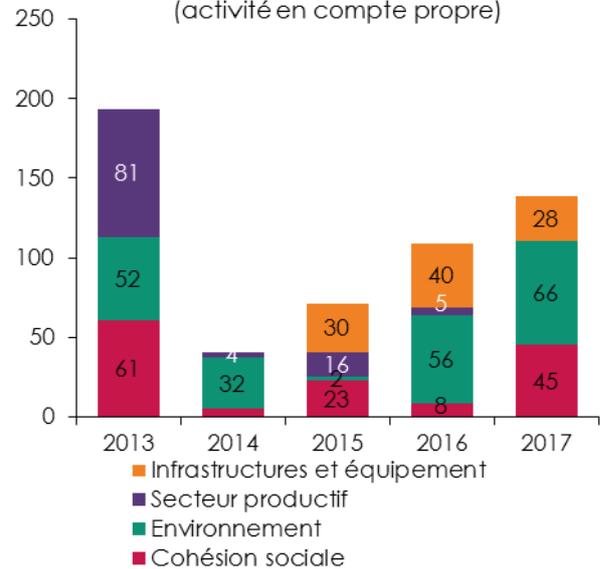


*EPCI: Etablissements publics de coopération intercommunale

Autorisations de financement (M€) en faveur du secteur privé: répartition par instrument



Répartition sectorielle des prêts directs de l'AFD (M€) en faveur du secteur privé (activité en compte propre)



II. Contribuer aux transitions du monde

Contribuer aux transitions du monde

1. Transition démographique et sociale

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

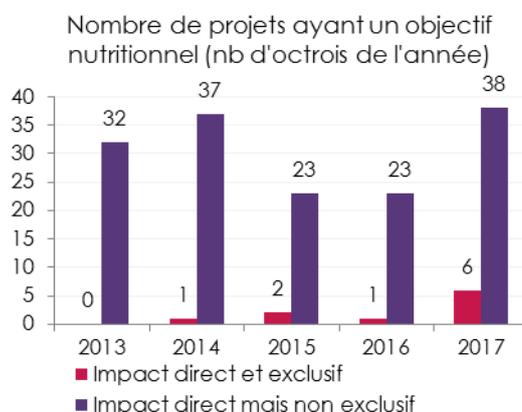
L'élimination de la pauvreté extrême partout dans le monde d'ici 2030 est l'objectif premier des ODD. La pauvreté ne se résume pas à l'insuffisance de revenus, elle est multidimensionnelle ; c'est pourquoi l'ODD 1 cible également l'accès à la propriété et aux services de base, la réduction des vulnérabilités et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale pour tous.

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'ODD 3 vise la réduction de la mortalité maternelle et infantile, l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins pour tous, et l'enrayement, d'ici 2030, du sida, de la tuberculose et du paludisme et d'autres maladies transmissibles.

Les engagements de l'AFD en matière de santé dans les pays étrangers et dans l'Outre-mer s'élèvent à 170 M€ en 2017. Les engagements du Groupe dans les Etats étrangers s'élèvent à 154 M€.

En 2017, l'activité de l'AFD pour la santé a eu un impact plus important en termes de nutrition que vis-à-vis du suivi médical des populations bénéficiaires. En effet, alors qu'en 2017 le ratio de consultations par habitant était nul, le nombre de projets possédant un impact direct et exclusif en matière de nutrition est passé de 1 à 6, et de 23 à 38 pour les projets ayant un impact direct mais non exclusif sur la nutrition.



Objectif 4 : Garantir l'accès de tous à une éducation de qualité et équitable et promouvoir les opportunités d'apprentissage pour tous, tout au long de la vie

L'ODD n°4 ambitionne d'assurer d'ici 2030 à toutes les filles et tous les garçons un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité qui débouche sur un apprentissage véritablement utile, et de renforcer l'offre d'enseignement, particulièrement dans les PMA.

En 2017, les financements de l'AFD en faveur du triptyque éducation, formation, emploi se sont élevés à 174 M€.

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles est à la fois un objectif en soi et la condition sine qua non du développement économique et social, et par conséquent un objectif transversal à l'ensemble des ODD.

Partageant cette conviction, l'AFD s'est dotée d'objectifs ambitieux en termes d'intégration de la réduction des inégalités femmes-hommes et des enjeux de genre dans les projets qu'elle finance. En 2017, 46% des opérations AFD intègrent une dimension genre, soit comme objectif principal, soit comme objectif significatif, au regard des marqueurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

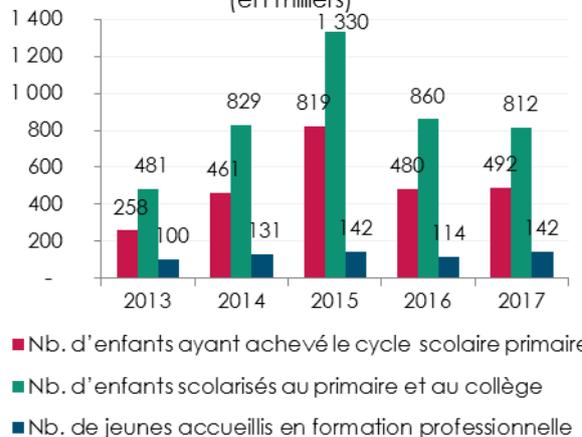
Objectif 10: Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'aggravation des inégalités n'est pas seulement un enjeu politique et social, mais pèse sur le développement économique des pays.

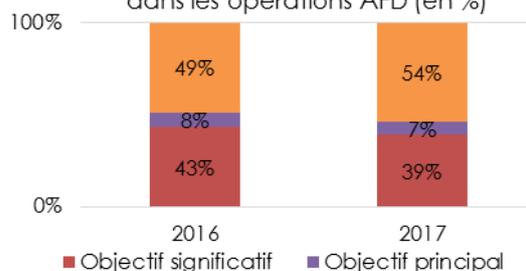
L'AFD œuvre à la réduction des inégalités : au sein des pays, en aidant les catégories de population les plus pauvres et vulnérables, y compris dans les pays à revenu intermédiaire, où demeurent d'importantes poches de pauvreté ; et au niveau international, en aidant les pays les moins avancés.

En 2017, l'activité du groupe AFD dans les Pays les moins avancés (PMA) s'établit à 1,9 Md€ soit le plus haut niveau de la période.

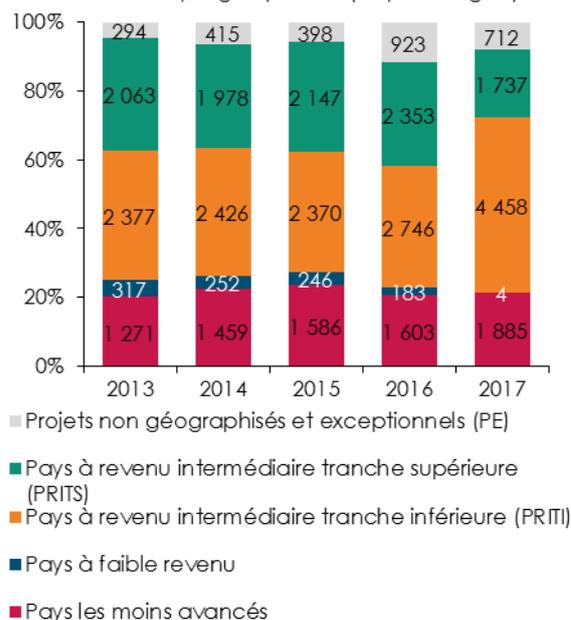
Résultats effectifs des programmes financés par l'AFD dans le secteur de l'éducation et de la formation (en milliers)



Evolution de l'intégration du genre dans les opérations AFD (en %)



Répartition des autorisations de financement (M€) par niveau de revenu des Pays - groupe AFD (Pays étrangers)



1.1 CIS Éducation, formation professionnelle et emploi (2016-2020)

L'AFD a engagé en 2017 la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie Education-Formation-Emploi (2016-2020). Ces nouvelles orientations intègrent l'apport des Objectifs de développement durable pour l'éducation (ODD 4) ainsi que pour l'emploi (ODD 8) et l'enseignement supérieur (ODD 17). Cette stratégie s'inscrit en cohérence avec la stratégie Education, formation, insertion 2017-2021 du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et mobilise les partenaires de l'Agence et l'expertise française.

Elle reconnaît que les **parcours d'éducation et de formation vers la citoyenneté et des emplois de qualité** sont diversifiés et non linéaires. Elle soutient qu'il faut accompagner le développement de politiques qui facilitent et structurent les passerelles entre les étapes déterminantes de ces parcours.

Le CIS 2016-2020 a la triple finalité de favoriser la cohésion sociale, renforcer la résilience et stimuler le développement économique.

Trois axes généraux d'activité sont appuyés par l'AFD :

1. **Soutenir l'éducation de base**, en particulier sur le collège, pour construire les compétences fondamentales à l'autonomie, avec la double priorité équité et qualité ;
2. **Renforcer les politiques de formation-emploi**, pour développer les compétences professionnelles et transversales (travail en équipe, communication, ...), avec la double priorité professionnalisation et insertion ;
3. **Accompagner l'enseignement supérieur** afin de stimuler les capacités de recherche et d'innovation, avec la double priorité compétitivité et innovation.

Pour mieux s'adapter aux contextes et à la demande des contreparties, ces interventions sectorielles croisent les dimensions transversales déterminantes que sont :

- **La qualité de la gouvernance** renforçant la légitimité de l'action publique (ou institutionnelle) et l'adhésion des populations ou des bénéficiaires à travers des cadres de gouvernance renouvelés et multi-acteurs, reposant sur un processus participatif, transparent et efficace ;
- **L'atténuation des vulnérabilités et des inégalités** - terreau du sentiment d'exclusion et facteurs de crises et d'instabilité - pour renforcer la cohésion sociale et améliorer la résilience à tous les niveaux ;
- **L'accompagnement des transitions** démographiques, sociales, écologiques et numériques qui conditionnent la mutation des modèles de développement et l'adhésion des populations.

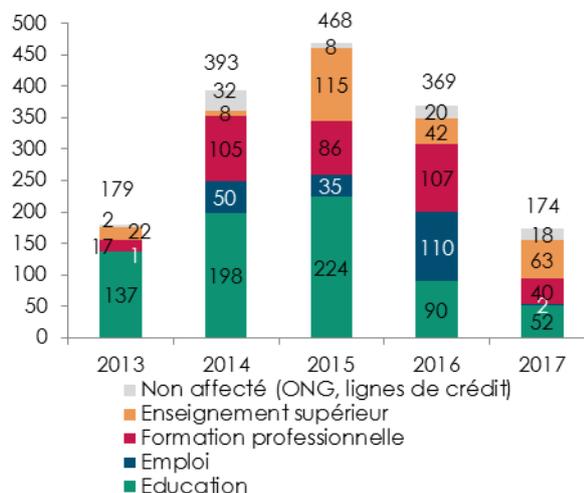
Le CIS 2016-2020 prévoit un objectif de volume d'activité de 1 700 M€ pour le secteur sur la période, soit en moyenne 340 M€ par an (y compris crédits délégués par d'autres bailleurs).

1. Une activité en recul sur l'année 2017

Les financements de l'AFD octroyés en 2017 en faveur de l'éducation s'élèvent à 174 M€ dont 157 M€ financés dans le cadre de cette stratégie⁹. Le montant des financements est en recul par rapport aux années antérieures, du fait de la moindre disponibilité de ressources en don et sur C2D, de la difficulté d'intervenir en prêt dans les secteurs sociaux dans un

⁹ Les financements à l'initiative des OSC et les lignes de crédit ne sont pas pilotés dans le cadre du CIS.

Autorisations de financement
Education-Formation-Emploi
Répartition par axe stratégique (M€)



grand nombre de pays et du report en 2018 d'opérations initialement prévues en 2017.

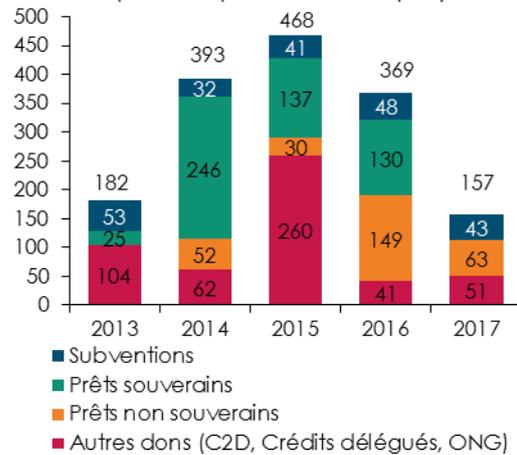
En 2017, le portefeuille de projets reflète une diversité moindre d'instruments financiers : 63 M€ en prêts non souverains, 43 M€ en subventions, 5 M€ en C2D et 45 M€ en délégations (17 M€ de l'Union européenne et 28 M€ du Partenariat mondial pour l'éducation – PME).

L'activité s'est concentrée sur deux zones : l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine. La région Méditerranée fait toutefois l'objet de plusieurs instructions qui aboutiront à de nouveaux engagements en 2018.

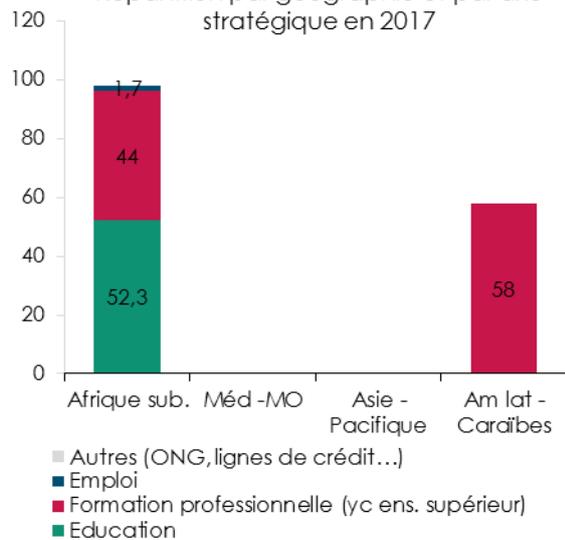
En 2017, l'AFD a particulièrement ciblé les pays du Sahel (48 M€), notamment grâce à une délégation du PME au Burkina Faso (28 M€). L'AFD a également financé deux projets régionaux : l'un de 5 M€ destiné aux ministères de l'Education de 8 pays bénéficiaires (dans un premier temps, le Sénégal, le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire) pour développer la formation initiale et continue et un accompagnement de proximité des enseignants du primaire et du collège ; l'autre de 1,5 M€ pour promouvoir la certification de centres de formation professionnelle par le secteur privé.

Parallèlement et à la suite de l'adoption de la nouvelle stratégie Education-Formation-Emploi 2016-2020, un important travail d'approfondissement et d'opérationnalisation a été mené en 2017, qui a abouti à la rédaction des feuilles de route 'Enseignement supérieur', 'Emploi' et 'Formation agricole et rurale', dont l'objectif est de préciser les stratégies et positionnements de l'AFD sur de nouveaux secteurs, guider les agences dans leur mission de prospection et diversifier les interventions.

Autorisations de financement Education-Formation-Emploi répartition par instrument (M€)



Autorisations de financement (M€) Répartition par géographie et par axe stratégique en 2017



2. Production de connaissances et partenariats

Dans un processus continu d'amélioration de la qualité de ses interventions en ligne avec les priorités stratégiques identifiées, l'AFD entretient un dialogue régulier avec de nombreux partenaires, parmi lesquels les ONG françaises ou internationales, les entreprises françaises, les opérateurs d'expertise publics et privés, les institutions internationales, les agences des Nations Unies, les bailleurs de fonds multilatéraux, ainsi que les coopérations bilatérales. L'AFD a organisé et participé à plusieurs conférences, parmi lesquelles :

- Conférence Emploi des jeunes, avril 2017, AFD Paris
- Conférence Inégalités, 13 novembre 2017, AFD Paris
- Atelier e-éducation, 21 décembre 2017, AFD Paris

Dans le domaine de la production de connaissances, l'animation de réseaux de chercheurs et d'experts et le développement de partenariats techniques et scientifiques jouent un rôle central dans le cadre du CIS 2016-2020. Les objectifs sont d'anticiper et identifier les enjeux, de revisiter les modes d'action, de construire et expérimenter les interventions, analyser et capitaliser les résultats et les expériences pour mieux dialoguer avec les partenaires et influencer les débats internationaux. Les activités de recherche ciblent les dynamiques individuelles, l'accompagnement des transitions ainsi que la soutenabilité et la qualité des politiques publiques.

En 2017, l'AFD a financé la réalisation de plusieurs travaux, parmi lesquels :

- Etude sur « les besoins en formation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées » dans les pays d'intervention de l'AFD ;
- Capitalisation sur le projet de ligne de crédit à la banque turque TSKB (emploi des femmes) ;
- Etude sur le développement du secteur privé éducatif et les opportunités de son appui en relation avec les politiques publiques d'éducation ;
- Etude sur l'éducation en situation de crise.

3. Projets emblématiques 2017

Ligne de crédit pour l'enseignement supérieur au Kenya – prêt de 20 MUSD + subvention de 500 K€

Ce projet innovant constitue la première ligne de crédit enseignement supérieur de l'AFD, d'un montant de 20 M\$ à la banque commerciale kenyane Commercial Bank of Africa (CBA).

Cette ligne de crédit a été lancée à l'initiative du Ministère de l'Education kenyan. Dans un contexte de rapide augmentation du nombre d'étudiants, de manque de ressources et d'inadéquation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail, il a souhaité l'implication des banques commerciales pour diversifier et renforcer le financement du secteur.

L'objectif est d'offrir aux universités des ressources financières adaptées (i) à leurs capacités de remboursement et (ii) à la rentabilité différée des nombreux investissements qu'elles souhaitent réaliser. La ligne de crédit mise à disposition par l'AFD sera ouverte à toutes les universités publiques et

privées agréées par le gouvernement kenyan. Un comité de pilotage présidé par le Ministère de l'Education kenyan sera en charge de la sélection scientifique et technique des dossiers d'investissement présentés par les universités.

Les critères d'éligibilité à la ligne de crédit ont été élaborés afin de ne sélectionner que les projets venant soutenir les objectifs de la politique publique d'Enseignement Supérieur (ES) du Kenya :

- amélioration de l'accès, la qualité et la pertinence de l'ES ;
- rattrapage sur les filières scientifiques ;
- égalité d'accès sans discrimination de genre, socioéconomique, géographique...

Le projet permettra également de renforcer les relations universitaires bilatérales, puisqu'une subvention sera mobilisée pour favoriser les partenariats de coopération scientifique et technique avec des institutions françaises d'enseignement supérieur.

Projet ACTIF : éducation et formation dans la région de Mopti MALI – subvention de 10 M€

Ce projet vise le redéploiement de services d'éducation et de formation de qualité en direction de la jeunesse dans la région de Mopti impactée par la crise sécuritaire, en vue de réduire les vulnérabilités, de favoriser l'inclusion et de renforcer la cohésion sociale.

Il s'intègre dans le cadre de l'Initiative Tiwara, en particulier son axe sur l'insertion sociale et économique de la jeunesse.

Deux concours seront octroyés :

(1) Le recours à un consortium d'ONG vise la mise en œuvre rapide du projet au bénéfice direct des populations, en coordination avec le Conseil Régional et l'implication forte des communes.

Le consortium mettra en œuvre :

- Un appui à des projets d'insertion professionnelle durable par un accompagnement en alphabétisation, formation et à l'insertion professionnelle ;
- un appui aux Instituts de Formation des Maîtres de la région et un accompagnement des enseignants ;
- un appui à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales (communes et conseil régional principalement) pour identifier et mettre en œuvre des projets d'investissement dans les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle ;

(2) Le projet soutient également l'Agence Nationale d'Investissement dans les Collectivités Territoriales du Mali. Cet ancrage permettra le financement direct aux collectivités territoriales dans le cadre de leur mandat en éducation et formation (construction et réhabilitation des centres de formation et de centres d'alphabétisation), afin de renforcer les acteurs publics dans leur rôle de pourvoyeurs de services sur le long terme.

Projet d'appui à la « Professionnalisation des jeunes et des entreprises de la filière transport-logistique portuaire » (projet TRANSFORM) à Djibouti – subvention FFU de 10 M€

Les activités portuaires représentent 25% du PIB de Djibouti et tirent toute l'activité de la filière transport-logistique. Nombreux sont les investissements réalisés depuis 2000 et qui se poursuivent à un rythme accéléré. Alors que 60% des jeunes de moins de 30 ans sont au

chômage, les entreprises de la filière rencontrent des difficultés à recruter des personnels formés selon les exigences du métier et les standards de la logistique multimodale internationale, que le système éducatif n'arrive pas à produire.

Pour répondre à ce problème, la Chambre de Commerce de Djibouti et le Port de Djibouti, l'Association pour le développement de la formation professionnelle Transport et Logistique et l'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France ont conçu en partenariat le projet de développer une offre de formation et de créer un Centre de Ressources et de Compétences au service des entreprises, incluant des mécanismes de gouvernance publique-privée associant les différents acteurs de la filière transport-logistique-portuaire (professionnels, Ministères...), pour accompagner la régulation des professions et la mise à niveau des normes sociales.

Les résultats attendus sont les suivants :

- une responsabilisation et une meilleure implication des professionnels dans la gouvernance de la formation professionnelle et une ouverture du système de formation professionnelle sur son environnement économique,
- plus de 2 000 jeunes formés en alternance,
- plus de 2 000 professionnels perfectionnés sur leurs métiers et à la gestion d'entreprise,
- une meilleure employabilité des jeunes pour le marché local,
- un accompagnement à la structuration et au développement de la filière transport-logistique-portuaire, pour conforter le positionnement régional de Djibouti sur ce segment.

4. Synthèse des indicateurs de suivi du CIS

N°	Indicateurs de suivi	2017
1	Montant en M€ des engagements sur l'éducation : cible 1,7 md€ d'ici 2020	174
2	Nombre de projets confortant une approche intégrée du « continuum »	1
3	Nombre de projets ciblant l'éducation de base	6
4	Nombre de projets en appui à des politiques formation-emploi	7
5	Nombre de projets dans l'enseignement tertiaire / supérieur	2
6	Part des projets ciblant particulièrement l'amélioration des cadres de gouvernance	25%
7	Part des projets ciblant spécifiquement la réduction des vulnérabilités	30%
8	Part des projets présentant un effort particulier pour accompagner les transitions	15%
9	Nombre de nouvelles géographies	1 (Colombie)
10	Nombre de délégations de fonds	C2D : CCD1076 UE : CHT1099, CDJ1090 PME : CBF1299, CBI1064
11	Nombre de partenariats actifs	IECD: 33 000 CEREQ / APP: 45 000 CAMES / CTI / HCRES: 45 000 Numérique CNUMM/FING
12	Nombre de pays appuyés par l'AFD ayant une politique d'évaluation des apprentissages (ODD 4.1)	Via le programme PASEC
13	Nombre d'enfants scolarisés au primaire et au collège (% filles)	812 452 – 49% de filles
14	Nombre d'enfants ayant achevé le cycle scolaire primaire	491 990
15	Nombre de pays appuyés par l'AFD adoptant une gouvernance partenariale de la formation professionnelle	24
16	Nombre d'établissements d'enseignement supérieur accompagnés par l'AFD	17
17	Nombre d'établissements d'enseignement supérieur accompagnés par l'AFD ayant un programme de coopération scientifique et technologique avec la France (ODD17.6)	13
18	Nombre de jeunes accueillis dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD	142 368

1.2 CIS Santé et protection sociale (2015-2019)

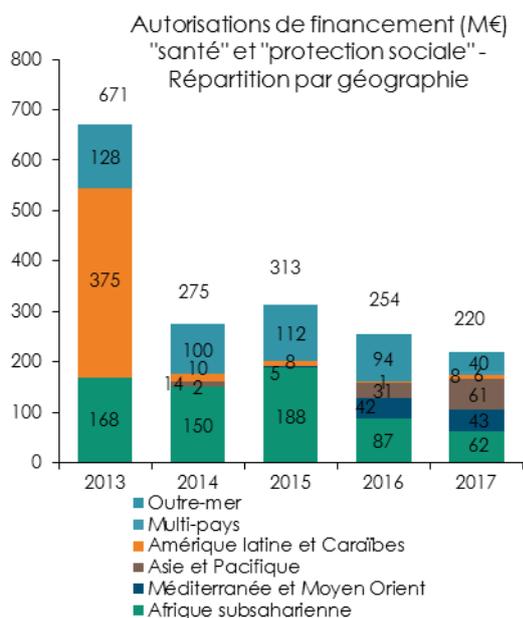
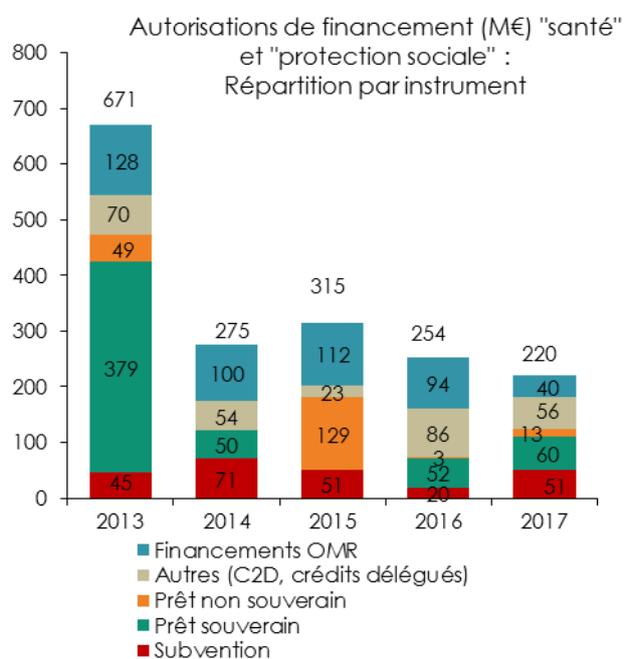
Le Cadre d'intervention sectoriel Santé et protection sociale approuvé en 2015 et couvrant la période 2015-2019 s'inscrit dans les priorités de l'aide française en matière de santé et de protection sociale. Il vise notamment à poursuivre et à approfondir les engagements pris à Muskoka en faveur de la santé de la mère et de l'enfant (qui prenaient fin en 2015), et à traduire en opérations le plaidoyer de la France en faveur des socles de protection sociale et de la couverture universelle en santé. Trois axes d'intervention sont ainsi proposés :

1. **Poursuivre les efforts en matière de santé maternelle et infantile et de santé sexuelle et reproductive (axe 1) ;**
2. **Promouvoir la couverture universelle en santé (CUS) en renforçant les systèmes de santé et l'accessibilité financière aux soins (axe 2) ;**
3. **Renforcer les systèmes de protection sociale (axe 3).**

1. Des engagements en baisse en 2017

Les engagements de l'AFD en matière de santé dans les pays étrangers et dans l'Outre-mer s'élèvent à 220 M€ en 2017, en baisse de 13% par rapport à 2016. Les engagements dans les Etats étrangers s'élèvent à 180 M€ (-10%).

Les financements octroyés l'ont été sous forme de prêts à hauteur de 113 M€ dont 53% en prêt souverain, 12% en prêt non souverain et 35% en prêt bonifié et à condition de marché dans les Outre-mer. 49% des octrois 2017 sont des dons d'un montant total de 107 M€ avec 18 M€ en C2D, 38 M€ de délégation de l'Union européenne (UE) / Facilité en faveur des réfugiés en Turquie (FRIT), 29 M€ en subvention du programme 209, 18,5 M€ sur les ressources de la taxe sur les transactions financières (TTF) via la Facilité « Paix et résilience / MINKA », 3,5 M€ de fonds délégués par USAID.



L'année 2017 a permis de poursuivre la transition entamée en 2016 après une période 2010-2015 marquée par les engagements en faveur de la santé maternelle et infantile de l'initiative Muskoka :

- 26 M€ ont été consacrés à la consolidation des acquis en matière de santé sexuelle et reproductive et de santé maternelle et infantile (1^{er} axe stratégique).
- 133,6 M€ ont été consacrés à la mise en place de la couverture universelle de santé et au renforcement des systèmes de santé (2^{ème} axe stratégique) qui représentent toujours en volume et en

nombre de projets la majeure partie des opérations.

- Un double financement en Géorgie consacré à l'appui à la réforme des retraites via un prêt de politique publique (PrPP) de 60 M€ et une subvention de 500K€ du Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expérience (FEXTE) ont permis de servir le 3^{ème} axe du CIS.

Deux projets en co-instruction relevant aussi de ce CIS ont été autorisés en 2017 sur des thématiques de fertilisation croisée comme la nutrition (en lien avec la transition écologique) ou le financement de la santé (en lien avec la transition politique et citoyenne).

2. Production de connaissances et partenariats

L'AFD a organisé plusieurs séminaires et échanges, dont :

- La participation à la table ronde sur l'offre de soins lors du Colloque organisé par la Fondation Pierre Fabre sur le thème de « la Couverture Sanitaire Universelle en Afrique : réalisations, défis et perspectives » ;
- La conférence connectée Catel Visio sur les bonnes pratiques de la e-santé et le rôle de la e-santé dans la coopération internationale et les territoires ultramarins.
- Un colloque « Dividende démographique et fécondité en Afrique subsaharienne » organisée avec l'Institut national d'études démographiques (INED), l'Académie des Sciences et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- Un cycle de conférences ID4D sur la santé urbaine ;
- *Paris healthcare week* (Hôpital expo) avec une intervention sur l'expertise hospitalière française à l'international ;
- La présentation de l'Initiative Santé Solidarité Sahel (ISS) lors des Actualités du Pharo 2017 - Marseille, sur le « financement de la santé au Sud » ;
- Une conférence ID4D « Mettre fin aux mutilations sexuelles féminines : le défi commun du Nord et du Sud » ;
- La présentation de l'ouvrage « Les forêts profondes » sur l'épidémie Ebola au Prix des correspondants de Guerre de Bayeux.

Un partenariat a été renouvelé en 2017 avec la Fondation Pierre Fabre pour une contribution à l'observatoire de la e-santé en Afrique. Deux partenariats ont été instruits cette année :

- Avec le Centre de développement de l'OCDE ;
- Avec l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).

3. Projets emblématiques en 2017

République du Niger – accompagner la transition démographique – subvention de 10 M€

En 2017, l'AFD a octroyé une subvention de 10 M€ à la République du Niger afin d'accompagner le pays dans sa transition démographique. Le projet, complémentaire aux actions engagées par la Banque Mondiale dans le pays (projets PAPS et SWEDD), a pour objectif de faire face à l'exceptionnelle croissance démographique du Niger. En effet, si elle peut être considérée comme un atout du fait de la disponibilité d'une force de travail jeune et abondante, cette forte croissance démographique est aussi une source de pressions sociales, économiques et environnementales dans un contexte d'extrême vulnérabilité des populations. Ainsi, le projet Genre Population et Développement

au Niger (GPDN) propose de travailler en partenariat avec le Ministère de la Santé Publique, la Cellule des Filets Sociaux et le Ministère de la Population sur les principaux déterminants de la démographie. Le projet combinera des activités visant à améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction ainsi qu'à des produits de santé de qualité, à contribuer à l'autonomisation et au maintien des jeunes filles à l'école par le versement d'allocation aux familles, et à renforcer le gouvernement dans l'opérationnalisation de sa stratégie pour accompagner le changement social. Enfin, un axe de recherche-action viendra documenter, irriguer et capitaliser les interventions et mécanismes adaptés afin de faciliter le dialogue politique et stratégique.

Ce projet répond par ailleurs à l'engagement de l'AFD d'accompagner les transitions démographiques pour contribuer à l'émergence de nouvelles générations éduquées, qualifiées et en bonne santé.

Alimentation - subvention de 10 M€ à l'ONG Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET)

L'AFD a octroyé une subvention de 10 M€, en co-financement avec la Fondation Bill & Melinda Gates (subvention additionnelle de 5 M\$), à un consortium d'organisations porté par le GRET. La finalité de ce projet est la mise sur le marché de produits alimentaires à haute valeur nutritionnelle dans une logique de modèle économique pérenne. Des acteurs du secteur privé (industries agroalimentaires) seront sélectionnés sur la base de leur capacité de production de produits de qualité, de leur connaissance des systèmes commerciaux et soutenus pour accompagner le développement des produits et les tests marché. Ce financement concerne trois pays sahéliens prioritaires de la feuille de route nutrition (Burkina Faso, Mali et Niger).

République de Géorgie – Système de retraite - prêt de 60 M € et subvention de 500 K€

L'AFD a octroyé en 2017 le premier prêt souverain à l'Etat géorgien d'un montant de

60 M€ pour accompagner un programme de soutien aux politiques publiques engagé en Géorgie par la Banque mondiale. L'AFD a choisi d'accompagner en particulier le programme d'amélioration de la compétitivité du secteur privé et notamment la réforme du système des retraites. Une assistance technique visant essentiellement à soutenir la création de l'agence en charge de la gestion de ce système de retraite par capitalisation et de la stratégie d'investissement sera financée à hauteur de 0,5 M€ sur financement FEXTE (cf. infra).

Communauté du Pacifique (CPS) – Santé - subvention de 3 M€

Financement de l'appui au Réseau océanien de surveillance de la santé publique (ROSSP) de la CPS via une subvention de 3 M€. Ce projet, piloté par la division santé de la CPS, permettra de (i) renforcer les compétences de surveillance sanitaire des 22 Etats membres insulaires du ROSSP (formation, compagnonnage entre laboratoires), (ii) de créer une fonction de surveillance des risques entomologiques (cartographie et analyse de la circulation des moustiques), (iii) de préparer le réseau aux futurs risques (changement climatique, *one health*, antibiothérapie).

4. Synthèse des indicateurs de suivi du CIS

N°	Indicateurs de suivi	2016	2017
1	Nombre de personnes qui vont bénéficier d'une amélioration de l'accès aux soins grâce aux financements octroyés par l'AFD	13 773 300 personnes	61 977 000 personnes
2	Nombre de pays appuyés par l'AFD où sont engagées des mesures de protection sociale	0 pays	1 pays

1.3 CIT Genre et réduction des inégalités femmes-hommes (2014-2017)

L'AFD a lancé dès 2013 un chantier transversal interne d'intégration du genre dans ses opérations. Ce chantier a été conduit dans une optique de responsabilisation et de mobilisation interne sur cette thématique. Sur la base de ce travail collectif et des objectifs fixés par le 2^{ème} Document d'Orientation Stratégique français sur le genre et le développement (DOS genre 2/2013-2017), l'AFD a élaboré le cadre d'intervention transversal sur le genre et la réduction des inégalités femmes-hommes (CIT genre), validé par son conseil d'administration du 27 mars 2014.

Les principales finalités du CIT Genre se déclinent en trois priorités opérationnelles :

- Prévenir les inégalités femmes-hommes dans les opérations de l'AFD ;
- Promouvoir le genre comme un des objectifs de ses interventions ;
- Accompagner l'évolution des sociétés sur les enjeux de genre.

Le genre est en outre une des six dimensions des avis développement durable, ce qui permet de systématiser l'intégration et la réflexion sur ces enjeux dans les cycles de projet de l'AFD, comme prévu par la deuxième stratégie française sur le genre et le développement. Depuis l'adoption du CIT, l'AFD a également mené un important travail de renforcement de ses capacités internes sur le genre à travers la création d'outils méthodologiques dédiés et l'élaboration d'un programme de sensibilisation et de formation.

1. De nouveaux objectifs atteints en 2017

En 2017, 100% des projets et programmes financés par l'AFD dans les Etats étrangers ont fait l'objet d'un questionnaire sur les enjeux de genre et d'une notation selon le marqueur CAD/OCDE Egalité Hommes-Femmes.

Les objectifs 2017 (50%) en termes d'engagements « genre » ont pratiquement été atteints puisque 46% des opérations AFD dans les Etats étrangers ont obtenu la note 1 ou 2 selon le marqueur CAD/OCDE Egalité Hommes-Femmes. Une grande majorité de projets (39%) ont été notés 1 étant donnée la nature des opérations AFD et la diversité des composantes intégrées à celles-ci. A noter que le nombre de projets notés 1 ou 2 a poursuivi sa progression depuis 2015, avec respectivement 117 projets CAD 1 en 2017 (contre 95 en 2016) et 22 projets CAD 2 en 2017, soit 7% (contre 18 en 2016). Les volumes consacrés aux projets notés 1 ou 2 ont considérablement augmenté, passant de 1,6 Md€ en 2016 à 2,2 Mds€ en 2017 pour 139 projets.

Les résultats AFD de 2017 ont été très dépendants des financements dédiés aux OSC. La division du partenariat avec les ONG (DPA/OSC) s'est fixé l'objectif ambitieux de parvenir à ce que les projets notés 1 ou 2 représentent 66% des cofinancements des projets OSC vivants d'ici à 2017 (contre un objectif de 50% pour le reste des projets financés par l'AFD).

En 2017, cet objectif est pratiquement atteint : **65% des financements accordés ont été notés 1 et 2, pour un montant total de 52 M€, soit 74% des engagements en montant. La part des projets consacrés prioritairement à la réduction des inégalités de genre (CAD 2) a presque doublé entre 2014 et 2017.** Toutefois, la part des projets OSC n'intégrant pas cette dimension ou insuffisamment sensibles au genre reste importante (35% des projets) et constitue un enjeu pour les années à venir dans le cadre de la nouvelle stratégie genre du MEAE et des ambitions renouvelées de l'AFD en la matière. Les projets ayant le genre comme principal objectif (CAD 2) ont été principalement réalisés dans le secteur des Institutions financières et appui au secteur privé.

Les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi, et du développement urbain comptent la part la plus importante de projets instruits marqués 1 ou 2 (respectivement 71% et 56%).

L'AFD a poursuivi son programme de sensibilisation et de formation au genre. En 2017, 136 personnes dont 68 managers ont été sensibilisées aux enjeux de genre. Au total 182 agents opérationnels ont été formés sur le genre au siège en 2017, dont 127 personnes ayant participé au cycle de formation genre à destination des divisions sectorielles. L'ensemble des thématiques sectorielles d'intervention de l'AFD a été couvert.

2. Production de connaissances, communication et partenariats

L'année 2017 a été marquée par le lancement des réflexions sur la rédaction d'un nouveau plan d'orientation stratégique (POS), pour lequel la Direction générale de l'AFD a demandé que le Genre fasse partie d'une des 8 thématiques phares du POS. Des groupes de travail se sont réunis autour de 3 thèmes : l'intégration des enjeux de genre dans les opérations, les enjeux en interne, et la communication et l'influence de l'AFD sur le genre.

Production de connaissances

En 2017, l'AFD a organisé et participé à de nombreux événements :

- Intervention dans le cadre de la Journée d'étude Genre organisée par l'IEDES en janvier 2017 **« L'expertise et le genre face au développement : Circularité ou complémentarité des savoirs ? »**
- Organisation d'une conférence intitulée **« Mettre fin aux mutilations sexuelles féminines : le défi commun du Nord et du Sud »** par l'AFD et son blog ID4D en février 2017. Intervention de Laurence Rossignol (Ministre des Familles, de l'Enfance et Droits des femmes), Alpha Amadou Bano Barry (Université Sonfonia de Conakry), André Pouilles-Duplaix (AFD), Ghada Hatem (médecin-chef de la Maison des femmes de Saint-Denis), Marion Schaefer (Association Excision, parlons-en !)
- Dans le cadre du séminaire « Demographic Challenges in Africa » organisé par l'AFD et les Universités Paris 1 et Princeton en février 2017, une séance a été consacrée à **l'empowerment des femmes**, avec les interventions de Jocelyn Finlay (Harvard University) et Anne-Sophie Robillard (IRD).
- Organisation d'une table ronde interne **« Quelle ambition pour le genre au sein de l'AFD ? »** le 7 mars 2017. Intervention de Christine Harné (Directrice des Ressources Humaines à l'AFD), Jacqueline Laufer (HEC), Martine Ronsac (Réseau Alter Egales de la CDC) afin de partager les pistes d'action et réflexions autour de l'égalité professionnelle.
- **Journée internationale des droits des femmes** à l'AFD, le 8 mars 2017. Présentation du prochain **film Woman** de Yann Arthus-Bertrand et Anastasia Mikova, suivi d'une table ronde **« Egalité de genre, une solution pour le développement »**. Echanges sur l'opérationnalisation du genre avec Ece Coskuntürk (Banque de développement turque TSKB), Sarahi Gutierrez (Batik International) et Sumi Nadarajan (Société de transport indienne KMRL). **Dans le réseau, de nombreuses agences ont également organisé des événements**, notamment dans le cadre de cette journée.

3. Projets emblématiques 2017

Genre, population et démographie – Niger – Subvention de 10 M€

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès, la qualité et l'utilisation des services de santé et de reproduction (notamment de planification familiale) pour les adolescentes et de réduire les vulnérabilités en favorisant l'accès et le maintien des filles à l'école secondaire.

Ce projet vise (i) les formations des agents de santé orientées sur la qualité et le conseil pour un choix contraceptif éclairé et sur l'accueil des jeunes, et appui aux stratégies mobiles de proximité ; (ii) la mobilisation sociale et communautaire ; (iii) l'extension des filets sociaux (allocations aux familles) ; (iv) le

renforcement des compétences du Ministère de la Population et appui à la mise en œuvre de sa stratégie la communication pour accompagner le changement social ; (v) la mise en place d'espaces régionaux de plaidoyer et formation/sensibilisation des leaders religieux sur les mariages précoces ; (vi) des recherches-actions et évaluations sur la protection sociale et les déterminants de la scolarisation, et sur le genre et la transition démographique.

Le projet a été noté 2 selon le marqueur CAD de l'OCDE.

Femmes, enfants et jeunes libres de violence - Colombie –Subvention de 225 000€

Ce projet vise l'empowerment des femmes par l'exercice de leurs droits et la réduction de la violence dont elles et leurs enfants sont victimes et l'amélioration des pratiques des institutions éducatives, des familles et des communautés.

Les moyens suivants seront mis en œuvre : (i) des ateliers de renforcement des capacités de femmes et de prévention des violences à leur égard ; (ii) des rencontres communautaires de femmes ; (iii) la mise en place de journées d'assistance psycho-juridiques avec accompagnement de cas de violation de droits ; (iv) l'encouragement du plaidoyer pour le respect des droits des femmes aux niveaux local, national et international.

Le projet a été noté 1 selon le marqueur CAD de l'OCDE.

Protection et Emancipation : Bâtir un environnement protecteur, propre à l'émancipation des femmes et au développement des jeunes enfants vulnérables – Népal – Subvention DPO de 310 000€

Par (i) un accès renforcé des femmes à leurs droits (sessions de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes et droits des femmes) ; (ii) l'amélioration des moyens de subsistance des femmes (sessions d'orientation sur les différentes opportunités d'améliorer les moyens de subsistances) ; (iii) l'organisation d'évènements mobilisateurs (théâtre de rue, événements mixtes) pour diffuser les messages de sensibilisation en sollicitant les jeunes à devenir des relais de l'égalité Hommes-Femmes et des droits des femmes dans les communautés ; et (iv) l'implication des hommes ayant un certain leadership dans la communauté pour promouvoir des modèles de masculinité respectueux de l'égalité, ce projet promeut l'égalité de genre et vise à renforcer la protection des femmes contre l'exploitation au sein des communautés népalaises ciblées.

Le projet a été noté 2 selon le marqueur CAD de l'OCDE.

4. Synthèse des indicateurs de suivi du CIT

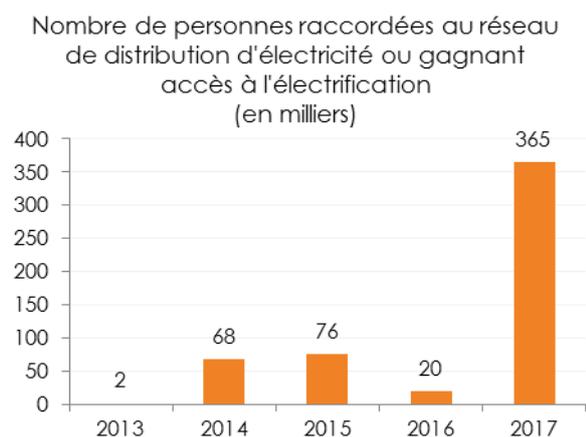
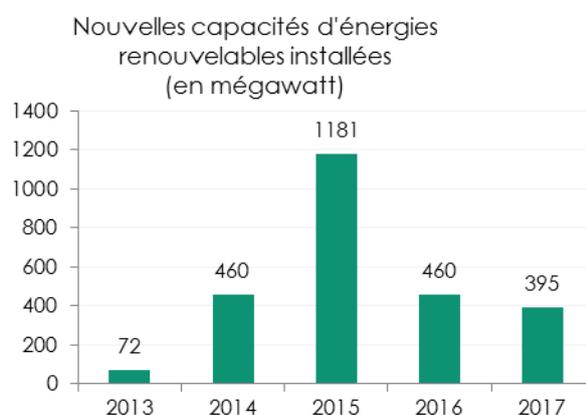
N°	Indicateurs de suivi	Résultat 2016	Cible 2017	Résultat 2017	Cible 2018
1	Part (en % des projets) des projets AFD marqués selon le marqueur CAD de l'OCDE sur l'égalité Hommes-Femmes	100%	100%	100%	100%
2	Part (en % des projets) de projets financés recevant la note 1 ou la note 2 selon le marqueur genre de l'OCDE	51,1%	50%	46%	50%
3	Part (en %) : <ul style="list-style-type: none"> des chefs de projets des managers de l'AFD ayant reçu une formation ou une sensibilisation sur le genre sur le nombre total d'agents de l'AFD exerçant la fonction de chef de projets ou de manager au siège et dans le réseau. *formés ou sensibilisés en 2017	67% 77%	90% 90%	182 agents opérationnels 68 managers*	Nd. Nd.

2. Transition énergétique

Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables

L'accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable est la condition d'une prospérité durable, tant l'énergie est au fondement du développement économique et social de nos sociétés. Le développement d'une énergie plus efficace, renouvelable et propre est également indispensable à l'adoption des modes de production et de consommation durables (ODD 12) et à la lutte contre le changement climatique (ODD 13).

En 2017, les financements de l'AFD ont permis l'installation effective de 395 Mégawatt d'énergies renouvelables ainsi que le raccordement de 365 000 personnes au réseau de distribution d'électricité.

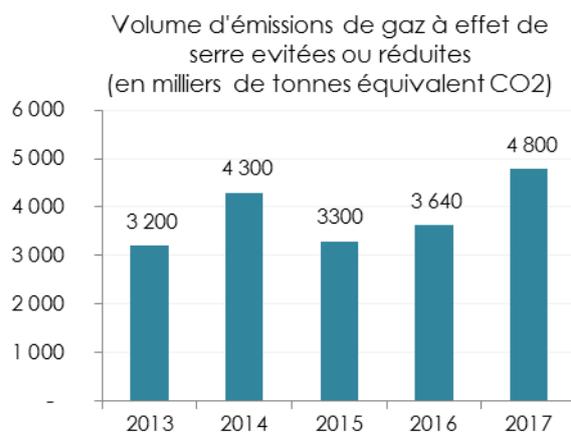


Objectif 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Lutter contre le dérèglement climatique en ciblant à la fois l'atténuation, l'adaptation, la réduction des impacts et les dispositifs d'alerte précoce s'impose comme un impératif mondial.

En 2017, 50% des financements AFD dans les États étrangers comportaient un co-bénéfice climat, soit 3,4 Mds€.

L'atténuation est le premier axe stratégique d'intervention du groupe AFD avec 2,8 Mds€ d'autorisations de financement en 2017, soit deux tiers des financements « climat ». Ces financements contribueront à éviter l'émission de 4,8 millions de tonnes de CO₂.



CIS Energie (2012-2017)

La période de validité du CIS Energie 2012-2016 a été prolongée d'un an jusqu'en 2017. Une nouvelle stratégie Energie est en cours de réalisation.

Les trois axes stratégiques pour les concours de l'AFD en matière d'énergie sont restés les suivants :

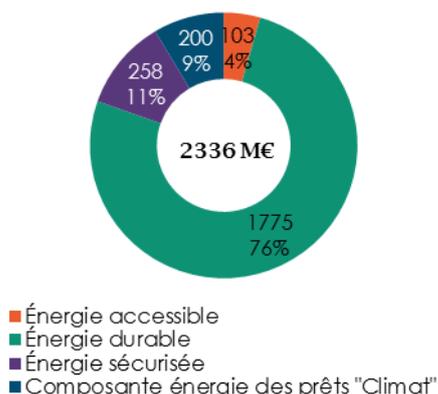
- Privilégier les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;
- Réduire la fracture électrique et développer l'accès en zones rurales et suburbaines ;
- Sécuriser et renforcer les systèmes énergétiques.

1. Des engagements qui se maintiennent à un niveau élevé

L'engagement du groupe AFD en matière d'énergie s'élève en 2017 à plus de 2,3 Mds€ dont 1,9 Md€ pour l'AFD et 0,4 Md€ pour PROPARGO (19% de l'activité). Ainsi, en 2017, les octrois dépassent sensiblement l'objectif de 1,7 Md€/an fixé pour la période 2015-2017.

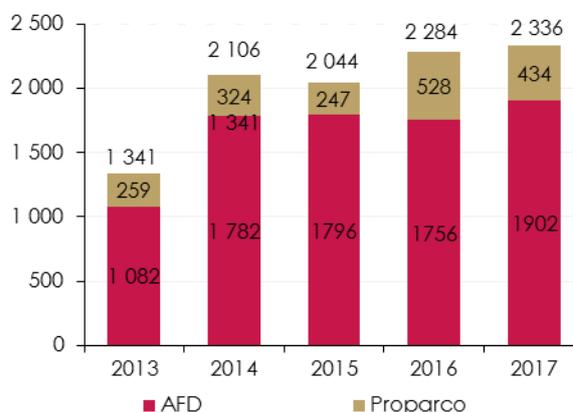
L'axe « énergie durable » (énergies renouvelables et efficacité énergétique) progresse sensiblement avec 1,8 Md€ engagé et mobilise l'essentiel des concours en 2017. Les autres octrois sur l'énergie se répartissent pour 0,25 Md€ sur la modernisation des systèmes électriques, 0,1 Md€ pour développer l'accès à l'énergie et 0,2 Md€ d'appuis budgétaires « Energie-Climat ».

Autorisations de financement "Energie" répartition par axe stratégique en 2017 (M€ et %)



La mobilisation du groupe AFD sur la transition énergétique (TE) en lien avec les engagements Climat est ainsi confirmée en 2017 avec une forte progression des octrois sur les projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, qui totalisent trois quarts des octrois en matière d'énergie, et avec le

Autorisations de Financement "Energie" du groupe AFD dans les pays Etrangers (en M€ - hors FFEM)



maintien du niveau des aides budgétaires énergie-climat.

Le bilan fait aussi ressortir la progression des centrales solaires photovoltaïques qui, malgré leur caractère intermittent, commencent à peser dans les mix électriques de pays au Sud, comme le préconise l'initiative Alliance Solaire Internationale soutenue par la France.

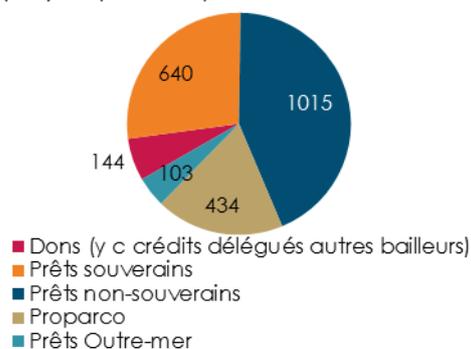
L'Afrique reste la première zone d'intervention du groupe AFD pour ce qui concerne l'énergie et totalise en 2017 plus de 1,6 Md€ d'octrois (70%). 0,30 Md€ a été octroyé en Asie et Pacifique et 0,28 M€ en Amérique latine et Caraïbes.

Sur la période 2013-2017, l'Afrique subsaharienne est la première destination pour les engagements octroyés (4,3 Mds€ sur la période).

S'agissant de l'accès à l'énergie, qui intéresse l'Afrique subsaharienne, l'électrification en réseau reste prépondérante. Les initiatives pour déployer des investissements « hors réseau », également nécessaires pour atteindre l'objectif d'un accès universel à l'énergie en 2030, demandent un certain délai avant d'être

lisibles dans des bilans globaux en volume financier.

Autorisations de financement "Energie" (M€) - répartition par instrument en 2017



2. Production de connaissances et partenariats

Parallèlement au financement d'investissements, l'AFD s'engage dans des démarches d'appuis techniques et institutionnels aux maîtres d'ouvrage locaux afin de renforcer les capacités et les politiques publiques en matière d'énergie durable et d'accès à l'énergie.

Plusieurs **séminaires et actions d'assistance technique** ont été organisés en 2017, notamment :

- Une étude de la trajectoire de transition énergétique au Pakistan et l'organisation d'un atelier en Tunisie sur la mise en œuvre de la transition énergétique ;
- La réalisation de diagnostics technico-financiers d'opérateurs électriques visant à améliorer leurs performances (Tchad, Niger) et des actions de renforcement de capacités structurantes (synergies entre branches eau et électricité au Maroc, planification Electricité du Cambodge) ;
- Le démarrage des activités de la facilité Africa Renewable Energy Scale up Facility financée avec l'appui de l'Union européenne, qui a permis le lancement d'études pour déployer les énergies renouvelables dans 13 pays africains.

Durant l'année 2017, l'AFD a été force de proposition et a participé aux **initiatives climat lancées dans le prolongement de la COP21 à Paris**. En particulier, l'AFD s'est impliquée dans :

- Le Programme international d'Efficacité Énergétique dans le Bâtiment (PEEB) en partenariat avec l'ADEME et la GIZ et en prenant la direction de son Secrétariat ;
- L'initiative AREI (African Renewable Energy Initiative) de promotion des énergies renouvelables en Afrique lancée par l'Union Africaine ;
- L'initiative Alliance Solaire Internationale lancée par l'Inde et la France.

L'AFD a également financé des projets à caractère novateur, notamment :

- Le lancement d'un programme hydrolien Indonésien par une campagne de mesures ;
- Une facilité Green Mini Grid avec le DfID pour soutenir le déploiement de mini-réseaux par le secteur privé au Kenya.

3. Projets emblématiques 2017

Niger: Centrale hybride solaire (13 MWc)/diesel (6 MWe) pour alimenter Agadez – Prêt souverain de l'AFD (16 M€) + subvention UE (16 M€)

Le projet de centrale hybride d'Agadez permettra d'améliorer et de sécuriser l'approvisionnement électrique de la ville d'Agadez à moindre coût, contribuant ainsi au développement économique de la région, tout en valorisant son potentiel d'énergie renouvelable grâce à une solution durable et modulaire. Un volet structurant de renforcement de capacités est prévu pour accompagner la Nigelec dans son développement et dans l'amélioration de la qualité de service. Le projet permettra également de réhabiliter le réseau de la ville et d'électrifier le village voisin de la centrale. Ce projet s'inscrit dans les objectifs de l'African Renewable Energy Initiative (AREI), annoncée lors de la COP21, ainsi que dans l'initiative Alliance pour le Sahel.

Sénégal: Modernisation du réseau électrique de la Senelec – Prêt souverain de l'AFD (45 M€) + subventions de l'UE (6,6 M€) et de l'AFD (0,9 M€)

Le programme porte sur des investissements de modernisation du réseau de la Senelec avec l'objectif d'intégrer une proportion d'énergie renouvelable de 25% à horizon 2020 et de densifier le réseau. Il s'appuie sur l'introduction de nouvelles technologies de gestion des réseaux (réseaux intelligents). Il vise aussi à améliorer les performances de la Senelec. Une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage et un programme de formation sont prévus.

Mexique – Appui à la mise en œuvre de la réforme énergétique – Prêt budgétaire de 100 M€ de l'AFD à l'Etat fédéral mexicain + 1 M€ subvention AFD

Le projet vise à accompagner le Mexique vers une transition énergétique bas-carbone plus redistributive et résiliente. Plus spécifiquement, le projet contribue à la mise en œuvre de la réforme énergétique mexicaine, en continuité avec un premier programme d'appui à la réforme lancé en décembre 2015, à partir notamment de l'expertise et de retours d'expérience des opérateurs français. La coopération technique adossée à une matrice de politique publique se décline selon trois axes: (i) la réforme des marchés électriques, permettant notamment d'augmenter la part des énergies renouvelables (ii) la conduite des politiques d'efficacité énergétique et (iii) la modélisation des impacts économiques et sociaux de la transition énergétique.

Egypte: Déploiement en réseau de la production photovoltaïque indépendante (225 MWc) – 5 Prêts Proparco/AFD totalisant 136 M\$

Ce déploiement s'inscrit dans le programme FIT (Feed in Tariff) solaire égyptien qui vise à intégrer 4,3 GW d'EnR, dont 2 GW de solaire photovoltaïque en centrales de moyenne taille (20 à 50 MW). Les cinq centrales financées par Proparco et l'AFD ont été développées par des investisseurs français et égyptiens. Le montage en PPP du programme permet d'atteindre un tarif d'achat du MWh solaire très compétitif en Egypte.

4. Synthèse des indicateurs de suivi du CIS

N°	Indicateurs de suivi	2013	2014	2015	2016	2017	Cumulé sur 3 ans (2015-2017)	Cible 2015-2017
1	Montant en M€ des engagements sur l'énergie, hors appuis budgétaires sectoriels	1,3 Md€	2,1 Mds€	2,05 Mds€	2,00 Mds€	2,15 Mds€	6,2 Mds€	≥ 1,7 Md€ /an
2	Montant en M€ des engagements en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	0,80 Md€	1,12 Md€	1,2 Md€	1,19 Md€	1,85 Md€	4,24 Mds€	3 Mds€ cumulés
3	Montant en M€ des engagements en faveur de la sécurisation des réseaux électriques	0,47 Md€	0,69 Md€	0,7 Md€	0,59 Md€	0,25 Md€	1,54 Md€	1,5 Md€ cumulés
4	Nombre annuel de projets ayant pour objectif l'accès à l'énergie	2	4	6	11	4	21 projets	12 à 15 projets

Stratégie Climat-Développement (2017-2022)

En novembre 2017, le conseil d'administration de l'AFD a adopté un nouveau Cadre d'intervention transversal (CIT) proposant une stratégie renouvelée « Climat et Développement » pour les 5 années à venir. Ce nouveau CIT s'inscrit dans la dynamique engendrée par l'Accord de Paris pour le climat et des attentes fortes vis-à-vis des financeurs du développement, notamment en matière d'alignement des flux financiers avec un développement bas-carbone et résilient aux effets du dérèglement climatique.

Dans ce contexte, trois enjeux stratégiques ont été identifiés pour l'AFD :

- la cohérence de l'action du Groupe avec l'Accord de Paris,
- la recherche d'un impact maximisé de l'action du Groupe, notamment en termes d'effet de levier et d'entraînement,
- et enfin le rôle d'acteur pivot de l'engagement financier international de la France et d'institutions financière internationale de référence sur le sujet climat-développement.

Le CIT « Climat-Développement » fixe 4 engagements pour le groupe AFD :

(I) Assurer une activité « 100% Accord de Paris »

- Evaluer chaque projet à travers sa contribution aux trajectoires bas-carbone et résilientes des pays, notamment à travers un nouveau cadre de questionnement pour le processus d'analyse « développement durable » du Groupe;
- Accompagner l'élaboration de stratégies de développement bas-carbone et résilientes à horizon 2050 et intégrer ces enjeux aux stratégies pays du Groupe ;
- Favoriser les projets et tous les outils induisant des effets d'entraînement et de levier en faveur des transitions bas-carbone et résilientes.

(II) Augmenter les volumes de finance Climat

- Etendre à tout le groupe AFD l'objectif des 50% d'autorisations d'engagements annuelles à co-bénéfices climat pour atteindre 5 Mds€ en 2020 dans les Etats étrangers ;
- Augmenter partout substantiellement les volumes de financement de l'adaptation pour atteindre 1,5 Mds€ par an d'ici à 2020.

(III) Contribuer à la redirection des flux financiers et d'investissement

- Maximiser l'effet d'entraînement de ses financements sur la redirection des investissements privés et locaux ;
- Développer de nouveaux instruments à fort volume et fort impact : fonds d'accompagnement et d'assistance, prêts budgétaires en appui aux politiques publiques ;
- Intégrer les risques financiers climatiques (physiques et de transition) dans ses processus d'analyse du risque et contribuer à l'élaboration de normes, des instruments et des analyses qui prennent en compte les risques financiers climatiques.

(IV) Co-construire les solutions et peser sur les normes

- Mener une stratégie partenariale intégrant les acteurs financiers (Nations Unies, banques multilatérales, banques publiques nationales et régionales de développement), les acteurs institutionnels, de la recherche et de la société civile ;
- Soutenir la production de connaissances en déployant des outils d'analyses, notamment concernant l'élaboration des trajectoires 2050 bas-carbone et résilientes, la redirection des investissements et l'intégration des risques financiers climatiques.

1. En 2017, l'AFD prend l'engagement de devenir « 100% compatible avec l'Accord de Paris »

En 2017, le groupe AFD a engagé 4 Mds€ de financements « climat » correspondant à une participation au financement de 124 projets de développement ayant des co-bénéfices en matière de lutte contre le dérèglement climatique et ses effets.

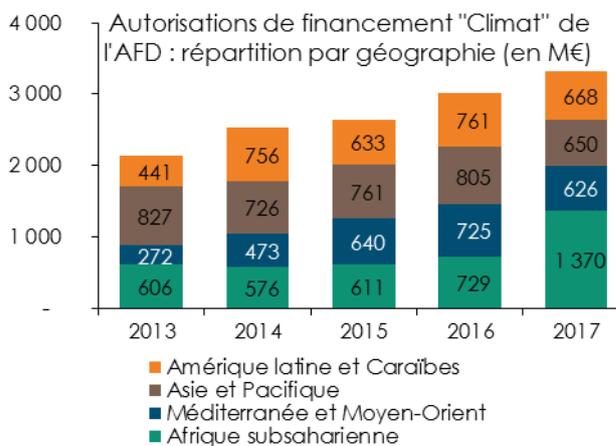
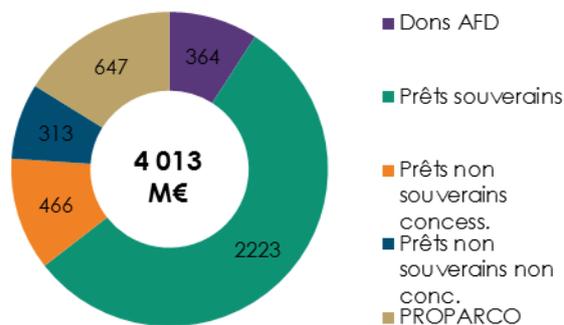
Ce niveau d'engagements a connu une nette progression par rapport à 2016 (+12%) et porte à plus de 29 Mds€ le total des financements du groupe AFD engagés depuis 2005 ayant un co-bénéfice « climat ». Avec près de 3,4 Mds€ d'autorisations de financement « climat » octroyés dans ses zones d'intervention en 2017, l'AFD (hors PROPARCO) atteint plus de 50% (contre 52% en 2016) d'octrois « climat »¹⁰ et affiche une progression en volume de 9%.

Avec 640 M€ d'autorisations de financement « climat », PROPARCO atteint son plus haut niveau d'activité présentant un co-bénéfice « climat » depuis la définition de la stratégie climat du groupe AFD en 2012 (47%, contre 36% en 2015). Ces financements ont essentiellement contribué à des programmes privés d'énergies renouvelables.

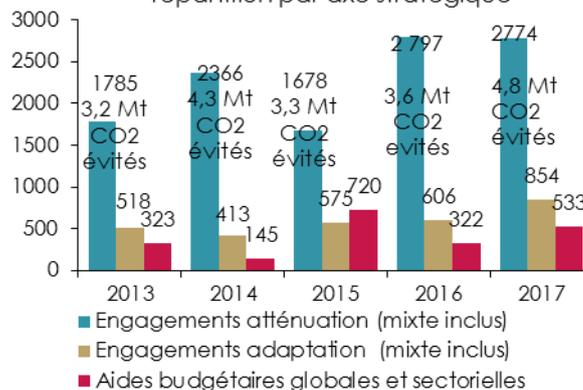
Cet objectif climat est décliné dans les zones géographiques. Ainsi, l'activité « climat » a atteint près d'1,4 Md€ en Afrique subsaharienne (soit 48% de l'activité AFD dans la zone), 668 M€ en Amérique latine (soit 64% de l'activité de la zone) et 626 M€ en Méditerranée (soit 41% de l'activité dans la région). L'Asie reste légèrement en dessous de son objectif, à 650 M€, soit 56% de l'activité de la zone.

Les financements du Groupe octroyés en 2017 en faveur de l'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre) atteignent 2,8 Mds€¹¹ (dont 23% financés par PROPARCO), en raison de nombreux projets de transports urbains durables et d'énergies renouvelables. Les octrois dans le domaine de l'adaptation ont augmenté significativement

Financements "climat" du groupe AFD en 2017 (M€):



Autorisations de financement "Climat" du Groupe AFD (M€) : répartition par axe stratégique



(+41%), atteignant 854 M€, et représentent 21% de l'activité « climat » totale.

Enfin, l'activité « climat » réalisée au travers d'aides budgétaires, sectorielles ou en appui à une politique climat transversale a connu une augmentation par rapport à l'année précédente (+66%) et s'élève à 533 M€, ce qui équivaut à 13% de l'activité « climat » du Groupe en 2017.

¹⁰ Ce ratio est calculé sur la base des octrois annuels dans les pays en développement, hors aides budgétaires globales (ABG), mécanisme de désendettement (C2D), garanties, FEXTE et sous-participations PROPARCO (qui sont incluses dans les engagements PROPARCO).

¹¹ Certains projets contribuant à la fois à l'atténuation et à l'adaptation, le total annuel des financements climat n'est pas égal à la somme des trois catégories de projets climat (atténuation, adaptation, aides budgétaires).

2. Partenariats et production de connaissances

Présidence et travail conjoint avec l'IDFC

En octobre 2017, l'AFD a été nommée présidente de l'International Development Finance Club (IDFC). Avec des engagements annuels de près de 800 Mds\$ par an, dont près de 20% (159 Mds\$ en 2016) consacrés à la lutte contre le changement climatique, l'IDFC est le premier bailleur de fonds public mondial pour le climat. L'AFD aura un rôle crucial à jouer au sein de ce réseau, notamment en promouvant la mise en œuvre de l'Accord de Paris et en menant un travail de fond sur la méthodologie de comptabilisation des financements climat, en particulier de l'adaptation.

L'AFD a continué à contribuer à l'initiative *Mainstreaming Climate Action in Financial Institutions*

pour en défendre les 5 grands principes : 1) s'engager sur des stratégies climat ; 2) manager les risques climatiques ; 3) promouvoir des objectifs climat ; 4) améliorer la performance climatique ; 5) rendre compte de son action climat. Lors du *One Planet Summit*, l'AFD, en tant que présidente de l'IDFC, a organisé un évènement autour de l'initiative afin de renforcer sa visibilité et engager de nouveaux acteurs dans la dynamique d'alignement avec l'Accord de Paris.

Participation active au *One Planet Summit*, 12/12/2017, Paris

L'AFD a participé très activement à la préparation et au bon déroulement du *One Planet Summit*, le 12 décembre 2017 à Paris et a organisé une table ronde sur les financements publics pour le climat aux côtés du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

L'AFD a mobilisé ses pairs et partenaires pour aboutir notamment à la déclaration conjointe entre l'IDFC et les Banques multilatérales de Développement, engageant pour la première fois plus de 30 des principales banques de développement, dont les 23 membres d'IDFC, à intégrer l'Accord de Paris dans leur mandat, au même titre que la réduction de la pauvreté.

Tout au long du Sommet, plusieurs projets financés par l'AFD ont pu être valorisés, y compris la facilité *Adapt'action*, dont les 4 premiers financements pour la République de Maurice, le Niger, les Comores et la Tunisie ont été signés en cette occasion.

De plus, l'AFD a soutenu la participation d'OSC climat et développement, en identifiant les principaux acteurs à inviter lors du Sommet et en prenant en charge la venue de 31 représentants d'ONG de 19 pays partenaires du Sud.

Le dialogue avec les OSC françaises a par ailleurs été renforcé dans le cadre de la préparation du nouveau CIT « Climat-Développement » de l'AFD pour échanger sur les objectifs et engagements renouvelés et renforcés de l'AFD en matière de climat.

Accord-cadre d'accréditation avec le Fonds Vert

En matière de partenariat, la signature lors de la COP23, début novembre 2017, de l'accord-cadre d'accréditation de l'AFD avec le Fonds Vert pour le climat (GCF) va permettre de mettre en œuvre les deux premières opérations de l'AFD approuvées par le GCF, respectivement en octobre 2015 et en avril 2016 : i) Programme au Sénégal de lutte contre les risques d'inondations en milieu urbain (financement AFD de 50 M€, du gouvernement sénégalais de 6 M€ et du GCF de 15 M€), et ii) Projet de développement de l'irrigation et d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques (PDIA-CC) en aval du barrage de Kaddoussa au Maroc (financement de l'AFD de 41 M€, du gouvernement marocain de 18 M€ et du GCF de 20 M€). Une quinzaine d'opérations sont actuellement en cours d'identification/instruction avec le GCF.

Production de connaissances dans le cadre du nouveau CIT Climat

Dans le cadre du nouveau CIT, l'AFD renforcera ses travaux de recherche et de production de connaissances sur plusieurs thématiques structurantes que sont les trajectoires de développement compatibles avec une baisse drastique des émissions (atténuation) et résilientes au changement climatique (adaptation), ainsi que la redirection pérenne des investissements et l'analyse des risques « climat » (finance). Ces trois thématiques seront déclinées suivant trois axes : le déploiement et l'évolution des outils d'analyse de l'AFD, le dialogue de politiques publiques avec les contreparties, et l'analyse des implications à plus long terme.

3. Projets emblématiques 2017

Production d'électricité renouvelable, hydraulique et solaire au Vietnam – 112 M€ octroyés en 2017 (2 prêts non souverains concessionnels + 2 concours de crédits délégués UE subvention)

Le Vietnam est un pays en forte croissance qui anticipe une augmentation de la demande d'électricité de 8 à 10% par an d'ici à 2030. L'objectif du projet est de renforcer la sécurité énergétique du Vietnam et d'augmenter son approvisionnement en ressources sobres en carbone, via l'augmentation de la production de l'opérateur public, Electricité du Vietnam (EVN) basée sur des énergies renouvelables. Le potentiel en hydroélectricité du Vietnam étant quasiment totalement utilisé, le solaire constitue un potentiel important.

Le projet vise à développer la production d'électricité renouvelable, à travers une extension de capacité de la centrale hydroélectrique de Laly et la mise en service d'une centrale solaire et d'un pilote de centrale de photovoltaïque flottante. Le financement AFD contribue significativement à la trajectoire bas-carbone vietnamienne, répondant à l'un des objectifs de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du pays, à savoir « développer le marché des énergies renouvelables ».

L'estimation des réductions d'émissions engendrées par le projet est de 100 000tCO₂/an sur la durée de vie des centrales, soit de 20 ans pour les centrales solaires et de 40 ans pour la centrale hydroélectrique.

Facilité Adapt'Action pour accompagner les pays vulnérables – 15 M€ de subvention octroyés en 2017

Lancée en mai 2017, la Facilité Adapt'Action vise à soutenir 15 pays vulnérables pour la mise en œuvre de leur stratégie climat (Contribution Déterminée au niveau National) au travers d'une assistance technique et des activités de renforcement de capacités. Avec un objectif de mobiliser 30 M€ sur 4 ans, elle est plus spécifiquement orientée vers l'adaptation des pays d'Afrique, des Pays les Moins Avancés et des Petits Etats Insulaires, particulièrement

vulnérables aux impacts du dérèglement climatique.

La Facilité Adapt'Action comprend 3 axes d'intervention :

- 1- Renforcement de la gouvernance du climat - volet mise en œuvre des CDN par Expertise France ;
- 2- Traduction des CDN dans les politiques publiques sectorielles et élaboration de plans d'actions concrets dans les secteurs clés (gestion des ressources en eau, agriculture, réduction des risques face aux événements climatiques extrêmes, etc.) ;
- 3- Soutien à l'élaboration de programmes et projets transformationnels (études de vulnérabilité, renforcement de capacités, etc.)

Les activités de la Facilité sont identifiées dans 6 pays (Comores, Niger, République Dominicaine, Tunisie, Madagascar et Maurice) et la Facilité prévoit de se déployer dans 9 pays supplémentaires en 2018.

Souscription d'obligations vertes au Maroc – 35 M€

En juin 2017, PROPARCO a investi 35 M€, conjointement avec IFC, membre du Groupe de la Banque mondiale (100 M€) dans la première émission d'obligations vertes de la Banque Centrale Populaire (BCP) du Maroc pour promouvoir des projets durables et respectueux de l'environnement. Il s'agit de la première émission d'obligations vertes en devise étrangère pour le Royaume et pour PROPARCO de la première souscription à des obligations vertes dans la région.

L'objectif principal de cette opération est de créer un mécanisme de financement durable pour que les banques prennent en charge les investissements à long terme sur des actifs verts, en canalisant l'argent institutionnel privé vers la finance climatique via les marchés financiers.

Ce financement devrait aider à économiser en moyenne l'équivalent de 938 000 tonnes de CO₂ par an, ainsi que l'équivalent de 17,36 millions de tonnes de CO₂ sur le reste de la durée de vie des projets financés.

4. Synthèse des indicateurs de suivi

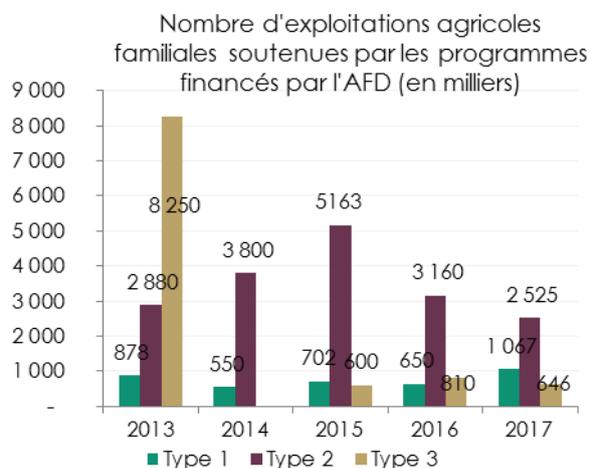
N°	Indicateurs de suivi	Cible 2017-2012	2013	2014	2015	2016	2017
1	Octrois annuels ayant des co-bénéfices Climat dans les Etats étrangers (AFD et PROPARCO) (en M€)	Nd.	2 415 M€	2 865 M€	2 938 M€	3 583 M€	4 013 M€
2a	Octrois annuels ayant des co-bénéfices Climat dans les Etats étrangers (en M€ et en % de l'activité inclus dans le périmètre Climat) (AFD)	50%	2 150 M€ 47%	2 536 M€ 53%	2 648 M€ 55%	3 102 M€ 52%	3 367 M€ 50%
2b	Octrois annuels ayant des co-bénéfices Climat dans les Etats étrangers en montants (en M€ et en % de l'activité inclus dans le périmètre Climat) (PROPARCO)	30%	265 M€ 26%	329 M€ 30%	290 M€ 26%	481 M€ 36%	647 M€ 47%
3a	Octrois annuels ayant des co-bénéfices Climat en Afrique subsaharienne (en M€ et en % de l'activité inclus dans le périmètre Climat) (AFD)	30%	606 M€ 34%	576 M€ 30%	611 M€ 35%	729 M€ 33%	1 370 M€ 48%
3b	Octrois annuels ayant des co-bénéfices Climat en Méditerranée et au Moyen-Orient (en M€ et en % de l'activité inclus dans le périmètre Climat) (AFD)	50%	272 M€ 37%	473 M€ 53%	640 M€ 64%	725 M€ 67%	626 M€ 41%
3c	Octrois annuels ayant des co-bénéfices Climat en Asie et Pacifique (en M€ et en % de l'activité inclus dans le périmètre Climat) (AFD)	70%	827 M€ 73%	726 M€ 71%	761 M€ 63%	805 M€, 67%	650 M€ 56%
3d	Octrois annuels ayant des co-bénéfices Climat en Amérique latine et Caraïbes (en M€ et en % de l'activité inclus dans le périmètre Climat) (AFD)	70%	441 M€ 48%	756 M€ 85%	633 M€ 77%	761 M€ 71%	668 M€ 64%
4a	Part des octrois annuels contribuant à l'atténuation du changement climatique (%) (hors prêts de politique publique en faveur de l'atténuation)	Nd.	65%	76%	55%	2581 M€ 72%	2 511 M€ 63%
4b	Part des octrois annuels contribuant à l'adaptation au changement climatique (%) (hors prêts de politique publique en faveur de l'adaptation)	Nd.	13%	11%	17%	439 M€ 12%	626 M€ 16%
4c	Part des octrois annuels contribuant à la fois à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique (%)	Nd.	8%	8%	4%	240 M€ 7%	343 M€ 8%
4d	Part des octrois annuels en appuis budgétaires aux politiques de lutte contre le changement climatique (%)	Nd.	13%	5%	24%	322 M€ 9%	533 M€ 13%

3. Transition territoriale et écologique

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Malgré les progrès récents, la malnutrition et la faim sévissent encore dans de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne. Les ODD ciblent l'élimination de ce fléau à l'horizon 2030, misant sur une agriculture durable, sur l'amélioration des capacités productives de l'agriculture paysanne et sur le développement de l'infrastructure rurale.

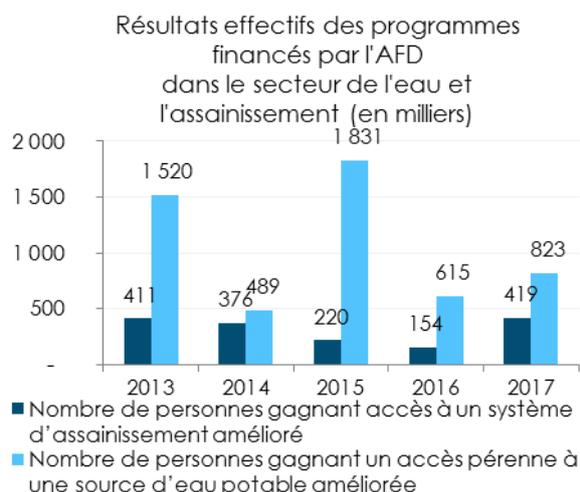
L'AFD contribue déjà à cette ambition à travers son cadre d'intervention sectoriel sur la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne adopté en 2013. En 2017, les financements de l'AFD en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne se sont élevés à 563 M€.



Objectif 6: Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Les pénuries ou la mauvaise qualité de l'eau, le manque d'hygiène et d'installations d'assainissement ont un impact négatif sur la sécurité alimentaire, la santé et les conditions de vie des ménages pauvres à travers le monde. Un quart de la population mondiale pourrait être affecté par des pénuries d'eau d'ici 2050. C'est pourquoi assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2030 est au cœur du nouvel agenda.

En 2017, les financements de l'AFD dans le secteur de l'eau et l'assainissement ont atteint un montant total de 1,3 Md€ repartis entre 1,2 Md€ pour les Etats étrangers et 78 M€ pour l'Outre-mer. Plus de 800 000 personnes ont gagné un accès pérenne à l'eau potable au cours de l'année dernière grâce aux financements de l'AFD.

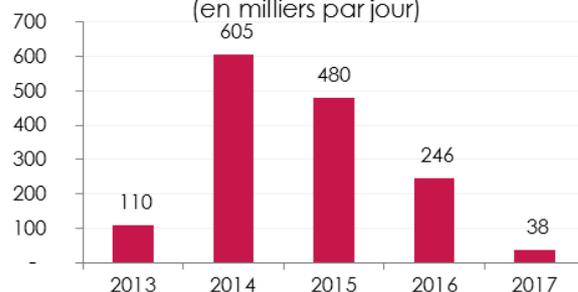


Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

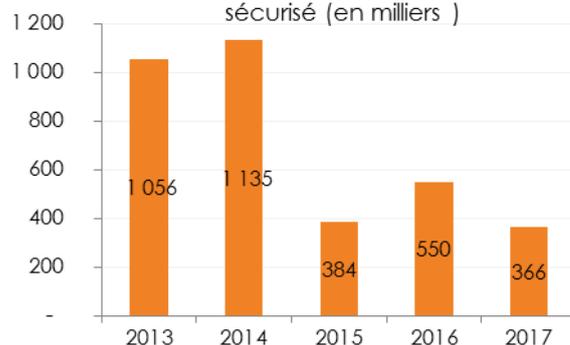
Plus de la moitié de l'humanité vit aujourd'hui dans des villes, et cette proportion est appelée à atteindre les deux tiers d'ici 2050 ; c'est pourquoi des villes durables, sûres, résilientes, lieux d'échange plutôt que de ségrégation, sont une condition indispensable d'un développement durable.

Ce sont autant d'objectifs que se fixe l'AFD à travers sa stratégie « Villes durables », déployant pour sa mise en œuvre près de 1,5 Md€ en 2017, dont 504 M€ dans l'Outre-mer (34%) et 993 M€ dans les Etats étrangers (66%). 366 000 habitants des quartiers défavorisés ont vu leur habitat amélioré ou sécurisé par les programmes financés par l'AFD en 2017.

Nombre de passagers par jour empruntant les transports en commun sur les tronçons financés par l'AFD (en milliers par jour)



Nombre d'habitants des quartiers défavorisés dont l'habitat est amélioré ou sécurisé (en milliers)



Objectif 14: Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

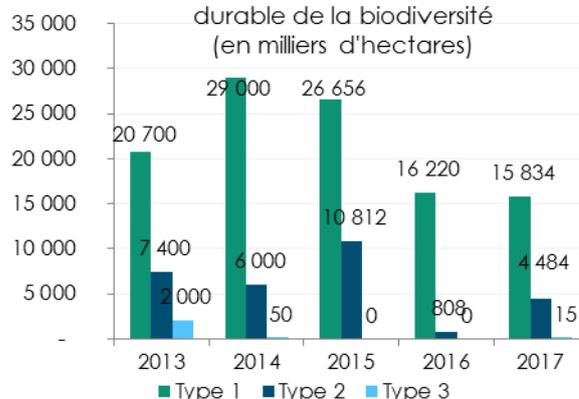
Objectif 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

La préservation de la biodiversité, terrestre comme marine, fait partie des enjeux forts du nouvel agenda du développement durable.

Les océans sont à la base des écosystèmes qui rendent la terre habitable par l'homme. Plus de trois milliards de personnes doivent leurs moyens d'existence à la biodiversité marine et côtière. Il est donc indispensable de conserver les équilibres marins aujourd'hui menacés.

Concernant les écosystèmes terrestres, le nouvel agenda s'attache à la réduction du déclin des habitats naturels et de la diversité, et notamment à lutter contre la déforestation et la

Superficies bénéficiant de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la biodiversité (en milliers d'hectares)



désertification, qui posent des défis majeurs au développement durable et ont des répercussions négatives sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes parmi les plus vulnérables.

L'AFD a adopté en 2013 un cadre stratégique qui couvre la biodiversité terrestre et marine. En 2017, l'AFD a réalisé 314 M€ d'engagements en faveur de la biodiversité, dépassant ainsi l'objectif de 160 M€ fixé par sa stratégie.

CIS Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne (2013-2018)

La durée de validité du CIS Sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne a été prolongée de deux ans au-delà de 2016.

Il propose trois axes d'intervention :

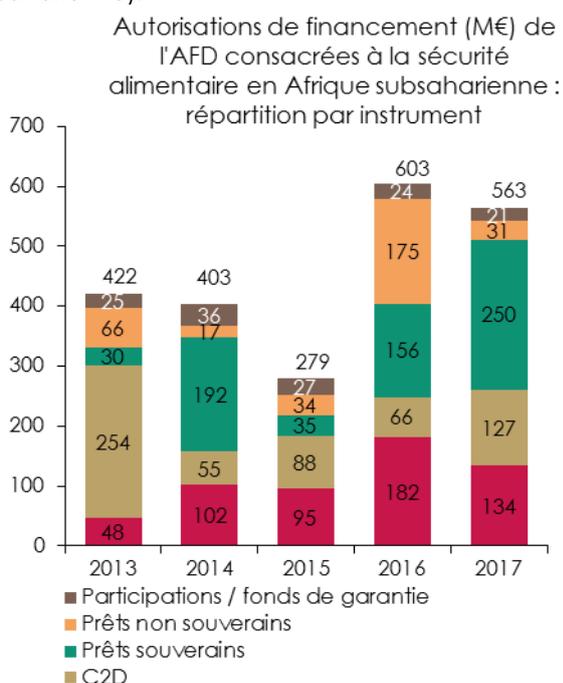
- **L'amélioration de la gouvernance sectorielle de la sécurité alimentaire (Axe 1) ;**
- **Le développement des territoires ruraux et la conservation de leur capital naturel (Axe 2) ;**
- **La croissance soutenue, riche en emplois, durable et inclusive des filières agricoles (Axe 3).**

Au niveau financier, en moyenne sur la durée couverte par le CIS, 15% des autorisations du groupe AFD en Afrique subsaharienne devraient être consacrés à la sécurité alimentaire. Cet engagement était estimé à 400 M€/an en moyenne.

1. 563 M€ contribuant à la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne en 2017

Avec 563 M€ de financements octroyés à la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne par le groupe AFD en 2017, l'objectif d'un montant minimum de 400 M€ est dépassé. Ces engagements représentent **13,8% des engagements du groupe AFD en Afrique subsaharienne, en deçà de l'objectif de 15% de l'activité du Groupe dans la région, elle-même en forte croissance.**

Ces engagements présentent une légère baisse par rapport à 2016 (-7%). En effet, l'année 2016 avait été marquée par l'octroi d'un prêt au FIDA (dont 40% étaient ciblés sur l'Afrique subsaharienne).



Le portefeuille 2017 est constitué essentiellement de subventions (46%). Ces subventions proviennent pour près de la moitié des contrats de développement-désendettement avec la programmation de la troisième tranche du C2D Cameroun dont l'agriculture est un secteur de concentration prioritaire. Pour les subventions hors C2D, à noter que 37% proviennent de fonds délégués (essentiellement européens) et 5% ont été confiés en gestion directe par les ONG.

Les prêts aux Etats représentent 44% des financements pour la sécurité alimentaire regroupés essentiellement autour de 6 programmes dont un projet d'électrification rurale en Tanzanie pour 100 M€ et deux projets sur la gestion de l'eau agricole (Ouganda – 50 M€ et Sénégal – 30 M€). PROPARCO a accordé uniquement 2 concours dans le secteur dont un pour la filière thé bio au Kenya et un sur la filière bois. Les autres prêts non souverains visaient la finance agricole via la microfinance et les lignes de crédit dédiées au Niger et Nigeria. Environ 30 M€ ont été mobilisés pour garantir des prêts aux entreprises (moins d'une trentaine) actives dans les secteurs de l'agriculture, la filière bois et l'agroalimentaire. A noter que seule une partie de ces financements est éligible à l'APD.

Les contributions sont relativement équilibrées entre 3 régions d'Afrique.

Les octrois en faveur de la sécurité alimentaire ont été pour 35% ciblés sur l'Afrique de l'Ouest. Sur 200 M€ d'octrois, plus de 100 M€ ont été sous forme de subventions. 40% des octrois sur la sous-région en 2017 ont ciblé le Sénégal.

Le Sahel, qui est une zone prioritaire, a concentré 43% des subventions octroyées dans la région hors C2D, mais seulement 23% des financements totaux en faveur de l'Afrique sub-saharienne.

L'Afrique de l'Est a bénéficié d'une attention particulière cette année avec plus de 150 M€ d'octrois portés par des prêts à la Tanzanie et l'Ouganda.

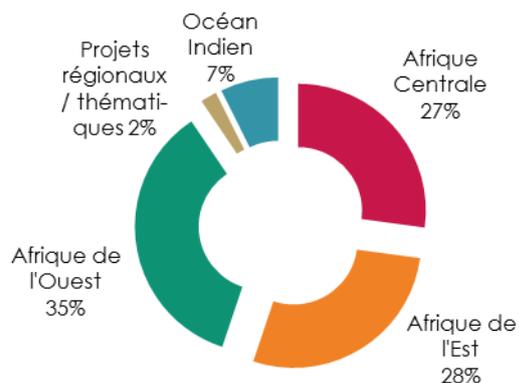
Le Cameroun concentre (pour près de 70%) les octrois en Afrique Centrale. Les financements sur cette zone sont essentiellement des subventions provenant de C2D ou de fonds spécialisés comme le CAFI ainsi que des garanties faites à des entreprises impliquées dans les filières agricoles et forestières.

Les octrois en Afrique australe et dans l'Océan indien restent faibles, autour de 40 M€, dont 94% concentrés sur Madagascar.

Les projets régionaux, multipays et thématiques, ont été fortement revus à la baisse en 2017 (11 M€), une partie importante de ce financement concernant l'appui à une initiative internationale d'assurance des pays contre les risques en matière de récolte (initiative ARC).

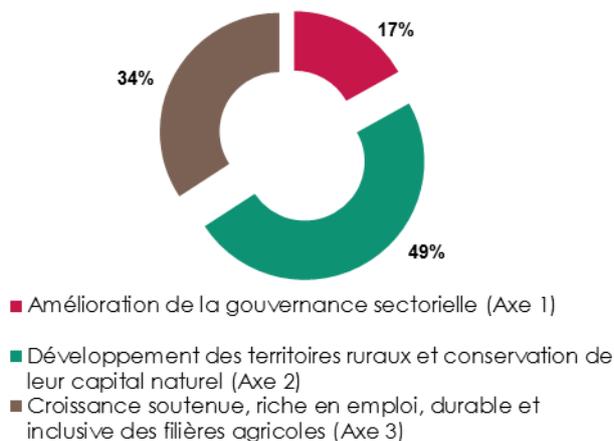
apporté à la pérennisation du dispositif de conseil au Cameroun.

Autorisations de financement consacrées à la Sécurité alimentaire par sous-région d'Afrique subsaharienne en 2017



Le développement des territoires ruraux et la préservation des ressources naturelles bénéficient pour leur part de près de la moitié des octrois 2017. Certains projets visent le développement de services ruraux aux populations rurales (i.e. routes rurales au Togo et en Guinée, électricité rurale en Tanzanie) alors que d'autres projets appuient des approches plus globales intégrant les processus de concertation et de planification participative, le financement des plans d'investissement locaux (ex : Programme de développement économique des territoires ruraux du Tiers Sud au Sénégal). Seulement 19% des financements sur cet axe ciblent spécifiquement la gestion des ressources naturelles (i.e. aires protégées et forêts).

Autorisations de financement consacrées à la sécurité alimentaire en ASS par axe stratégique - 2017

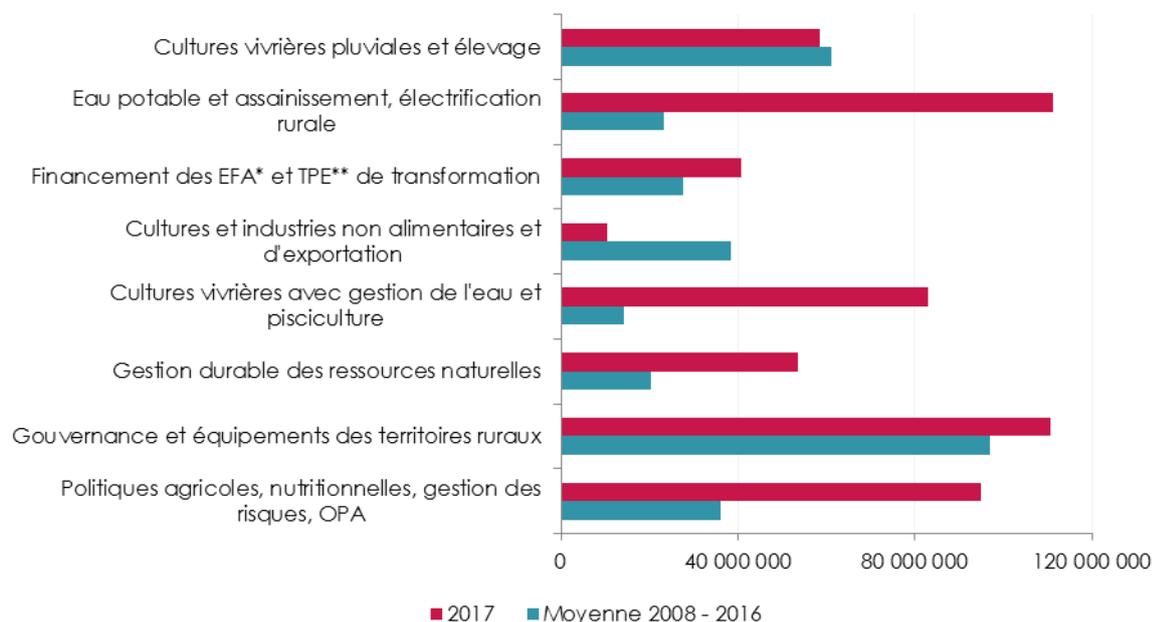


Comme en 2016, les engagements 2017 sont dédiés en priorité aux territoires ruraux et à la conservation de leur capital naturel (objectif stratégique n°2) et aux filières agricoles (objectif stratégique n°3).

L'axe 1 (appui aux politiques agricoles et nutritionnelles) ne comprend en 2017 que l'appui

L'appui aux filières reste l'axe regroupant le plus grand nombre d'interventions même s'il ne représente que 34% des financements. Contrairement à 2016, on constate en 2017 un retour important des financements consacrés à la gestion de l'eau agricole avec des projets importants en Ouganda et au Sénégal. La finance agricole s'est répartie pour moitié sur des garanties et pour l'autre moitié sur des appuis aux lignes de crédit dédiées. 45 M€ ont été consacrés aux appuis aux filières vivrières (hors irrigation), que ce soient les productions de céréales dans le Sahel ou la Corne de l'Afrique, la production horticole ou encore l'amélioration de la résilience des agricultures avec la diffusion de pratiques agro-écologiques.

Autorisations de financement (M€) consacrées à la sécurité Alimentaire par type d'intervention, en 2017 et en moyenne sur 2008-2016



*EFA : Exploitation familiale agricole **TPE : Très petite entreprise *** OPA : Organisation professionnelle

2. Partenariats et production de connaissances

Plusieurs études d'évaluation ont été finalisées en 2017 qui permettent de capitaliser d'une part sur le cadre d'intervention stratégique sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne 2013-2016 de l'AFD et d'autre part sur des sujets et géographies spécifiques (Evaluation des projets agricoles de l'AFD en Afghanistan (2005-2014) ; Evaluation et capitalisation transversale de la FISONG Biodiversité et développement ; Améliorer la compétitivité des exploitations familiales au Cameroun : Quels impacts ?)

Des études sur des approches nouvelles ont été publiées qui viennent enrichir les analyses en lien avec les actions de sécurité alimentaire telles que « Penser ensemble l'avenir d'un territoire : diagnostic et prospective territoriale au Mali et à Madagascar » ou « Maîtriser la révolution des Communs dans les rapports fonciers : l'expérience des Comores ». A cela s'ajoutent des notes techniques sur « Revenus et trajectoires agricoles en Afrique d'ici 2050 : vers un trop-plein d'agriculteurs ? » (n° 26), « Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner » (n° 27).

Les Comités Scientifiques et Techniques sur l'Eau Agricole et sur le Foncier rural ont poursuivi leurs activités d'analyse et de valorisation qui sont disponibles sur leurs sites dédiés (<http://www.foncier-developpement.fr/> ; <https://www.comite-costea.fr/>)

3. Projets emblématiques

PADAP : projet d'agriculture durable par l'approche paysage à Madagascar – prêt de 25 M€

Ce projet, qui mobilise plusieurs financements (prêt AFD de 25 M€, prêt IDA de 65 MUSD, subvention FEM de 13,6 MUSD), permettra d'appuyer la mise en place d'une approche paysage pour une agriculture durable au niveau national et régional. L'approche retenue vise à

améliorer la productivité tout en réduisant la pression sur les ressources des bassins versants.

Pour cela, il est prévu de développer des plans de Développement Paysage de manière participative afin de prendre en compte les enjeux agricoles, économiques mais aussi de gestion durable des ressources naturelles (eau, forêts, sols....). Le projet financera les investissements prioritaires que ce soit les appuis au développement de l'agriculture commerciale

et de l'irrigation, la lutte contre l'érosion, l'augmentation de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux.

Projet d'appui à la gestion durable des forêts du Congo – 5 M€ en C2D

Ce projet vise, avec une subvention de 5 M€ sur C2D et les contributions de l'Etat (4 M€) et des entreprises (8,5 M€), à mettre en place un aménagement des territoires du Nord de la République du Congo pour la préservation des ressources naturelles qui constituent la richesse de cette région. Le projet combinera pour cela la gestion du domaine forestier permanent (définition, outils de gestion, formations), des appuis à la filière bois (observatoire, renforcement des capacités des services de l'administration) et le développement local. Ainsi le projet soutiendra le développement de filières de produits non ligneux à destination des populations riveraines des concessions.

Projet d'appui à l'Agriculture contractuelle et Transition écologique (PACTE) au Burkina Faso – Subvention de 5 M€ et prêt de 10 M€

Le projet PACTE a pour objectif d'appuyer le développement des filières vivrières locales et leur insertion dans le marché. Il va développer l'accès des coopératives professionnelles aux marchés institutionnels, moderniser les filières à valeur ajoutée locale et professionnaliser les acteurs en lien avec l'agriculture contractuelle et l'intensification agro-écologique et enfin accompagner le gouvernement dans le développement d'une politique d'agriculture contractuelle appliquée aux filières à valeur ajoutée locale. Cela concernera en premier lieu les céréales locales et les protéagineux, y compris les produits transformés.

D'un montant de 38,5 M€, le budget du projet sera alimenté par un prêt de l'AFD de 10 M€, une subvention de l'AFD de 5 M€ et une subvention de l'Union européenne de 16,5 M€.

4. Synthèse des indicateurs de suivi du CIS

N°	Indicateurs de suivi	Cible 2013-2018	2014	2015	2016	2017
1	Montant en M€ consacrés à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, tous produits financiers	400 M€ /an	403 M€	279 M€	603 M€	563 M€
2	% des engagements annuels du groupe AFD consacrés à l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, tous produits financiers	15%	13,6%	8,9%	18,8%	13,8%
3	% des engagements annuels en faveur de chacun des axes :					
	- amélioration de la gouvernance sectorielle de la sécurité alimentaire (axe 1)		12%	16%	8%	17%
	- développement des territoires ruraux et la conservation de leur capital naturel (axe 2)		55%	51%	41%	49%
	- croissance soutenue, riche en emploi, durable et inclusive des filières agricoles (axe 3).		33%	33%	51%	34%

CIS Eau et assainissement (2014-2018)

La stratégie « Eau et assainissement » 2014-2018 de l'AFD se construit autour de quatre axes d'intervention :

1. **appuyer la définition de cadres sectoriels clairs, efficaces et inclusifs** : le renforcement de la gouvernance, qui permettra d'avoir un impact au-delà des financements des bailleurs, concernera les services d'eau et d'assainissement ainsi que la gestion durable des ressources ;
2. **préserver la ressource en eau dans un contexte de changement climatique** : ceci passera avant tout par l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, le développement de ressources alternatives quand il s'impose mais aussi par l'amélioration de la qualité des eaux grâce à l'épuration des eaux usées ;
3. **fournir un accès à des services performants et durables pour tous** : l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement sera envisagée comme un vecteur de réduction des inégalités, notamment en milieu urbain, où la priorité sera donnée aux quartiers précaires ;
4. **gérer le risque d'inondation en ville dans un contexte de variabilité climatique accrue** : l'AFD donnera la priorité aux infrastructures de drainage des eaux pluviales dans les grandes villes, notamment côtières.

1. En 2017, 1,3 milliard d'euros au bénéfice du secteur de l'eau et de l'assainissement

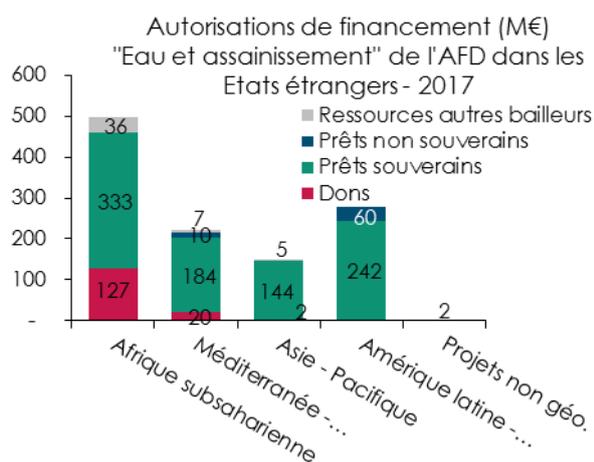
L'année 2017 confirme la forte croissance du volume annuel d'autorisations de financement, qui a doublé depuis 2014. Sur 1,3 milliard d'euros, **1,2 Md€¹² concerne les Etats étrangers** et **78 M€ les Outre-mer**. Cela représente 12% des montants totaux octroyés par le groupe AFD.

L'Afrique reste la première zone d'intervention avec 500 M€ autorisés.

En nette hausse, les engagements en Asie et Amérique latine s'élèvent à 470 millions et permettront par exemple le financement de premières opérations dans le secteur en Argentine et en Bolivie. Le niveau des autorisations au Moyen-Orient se maintient avec 220 M€.

Le montant des prêts représente 83% des autorisations. Dans les Etats étrangers, les prêts souverains (dont 45% sont concessionnels), restent largement majoritaires (93%) par rapport aux prêts non souverains (7%).

Le volume de subventions a été multiplié par 2,5 par rapport à 2016. Cette hausse est liée à l'augmentation des dons de l'Etat français (55 M€), des financements C2D (101 M€) et des délégations de fonds de l'Union européenne (44 M€).



Par ailleurs, le secteur de l'eau et l'assainissement a bénéficié de la première délégation du Fonds Vert à l'AFD à hauteur de 15 M€ pour un projet de gestion des inondations au Sénégal.

Les dons de l'Etat français bénéficient majoritairement à l'Afrique subsaharienne (les pays prioritaires ont reçu 45% des subventions au bénéfice du secteur).

L'effort financier de la France (soit les subventions de bonification des prêts pour 49 M€ et les dons pour 55 M€) a concerné pour 85% l'Afrique subsaharienne et la Méditerranée.

¹² Dont 94 M€ correspondant au secteur Environnement et ressources naturelles

Plus de la moitié (58%) des projets contribuent à l'axe stratégique n°1 qui comptabilise les appuis institutionnels : ils représentent 19% des financements. S'il s'agit d'actions par nature moins coûteuses que des infrastructures, leur volume de financement est significatif en 2017 grâce à plusieurs prêts de politique publique (au Sénégal, en Bolivie et en Jordanie). En prenant en compte les actions au niveau des maîtrises d'ouvrage ou des opérateurs, 88% des projets autorisés en 2017 participent au renforcement des capacités au sens large. **L'axe stratégique n°3 représente 59% des financements.**

Pilier social de la stratégie, le déploiement d'un

service pour tous et de qualité est le principal axe d'intervention de l'AFD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

14% des financements participent à la mise en œuvre de l'axe stratégique n°2.

L'épuration des eaux usées représente 86% des financements de cet axe, le reste consistant en des actions de gestion de la ressource en eau, dont l'appui aux Organismes de Bassins Transfrontaliers des fleuves Nil et Congo.

L'axe stratégique n°4 représente 8% des financements et se concrétise en 2017 par deux projets de lutte contre les inondations au Congo et en Argentine.

Les financements autorisés en 2017 dans les Etats étrangers permettront dans les prochaines années à :



5 millions de personnes de bénéficier d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité



1,6 million de personnes de bénéficier d'un service élémentaire d'alimentation en eau potable



1,5 million de personnes de bénéficier d'un service d'assainissement géré en toute sécurité



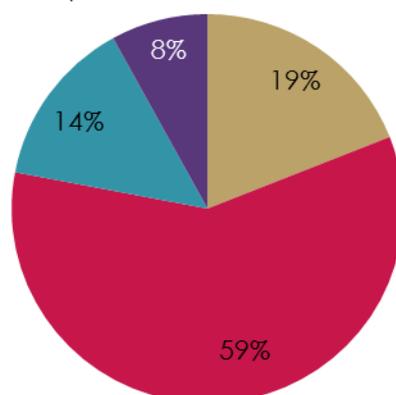
200 000 personnes de bénéficier d'un service élémentaire d'assainissement potable géré en toute sécurité

Ces projets permettront également d'augmenter la capacité de production d'eau potable de 247 000 m³/j, la capacité de traitement des eaux usées de 730 000 d'équivalent-habitants, d'économiser chaque année 13 millions de m³ d'eau potable et de sensibiliser à l'hygiène 2,3 millions de personnes.

Les financements autorisés en Guinée, au Nigeria, en Ouganda ou en Irak sont les principaux contributeurs à l'amélioration des services d'eau potable.

Pour l'assainissement, il s'agit des financements en Argentine, en Côte d'Ivoire, en Bolivie ou encore au Cambodge.

RÉPARTITION PAR AXE STRATÉGIQUE DES PROJETS "EAU ET ASSAINISSEMENT"
DE L'AFD EN 2017 (EN % DES AUTORISATIONS DE FINANCEMENT)



- Appuyer la définition de cadres sectoriels clairs, efficaces et inclusifs
- Fournir un accès à des services performants et durables pour tous
- Préserver la ressource dans un contexte de changement climatique accru
- Gérer le risque d'inondation dans un contexte de variabilité climatique accrue

En 2017, l'AFD a concrétisé **993 M€** d'autorisations de financement par la signature de **47 conventions** au bénéfice du secteur de l'eau et de l'assainissement. Les versements au bénéfice du secteur ont été de **614 M€**. Au 31 décembre 2017, près de **200 projets sont en cours d'exécution**, représentant un **montant total de financements de l'AFD de 5,7 Mds€** dont 4,2 Mds€ restant à verser.

Plus de la moitié du portefeuille est constituée de projets situés en Afrique (61% des montants). L'Asie et l'Amérique latine représentent respectivement 16% et 13% et la région Moyen-Orient 8% du portefeuille. L'activité Outre-mer pèse pour 2% des montants du portefeuille des projets en exécution. Durant l'année 2017, les projets en cours d'exécution financés par l'AFD ont permis à :



440 000 personnes de bénéficier d'un service élémentaire d'alimentation en eau potable



3,2 millions de personnes de bénéficier d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité



95 000 personnes de bénéficier d'un service élémentaire d'assainissement



82 000 personnes de bénéficier d'un service d'assainissement géré en toute sécurité

2. Production de connaissances et partenariats

L'AFD a renouvelé en 2017 quatre accords de partenariats financiers, avec l'OIEau, le PFE, le réseau Projection et l'IRSTEA.

En 2017, la production de connaissances a notamment porté sur le thème du **risque d'inondations**. L'AFD a ainsi soutenu l'organisation d'un atelier « Génie écologique et risques climatiques » aux côtés de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie sur l'intérêt des **solutions fondées sur la nature** comme complément et alternatives aux infrastructures « grises » pour faire face aux aléas climatiques (inondations, etc.). Cet évènement a permis la signature d'une déclaration internationale de promotion de ces solutions pendant la COP 23 à Bonn.

Deux notes techniques AFD, « Risques d'inondation et villes des pays en développement » n°35 et « Vulnérabilité socio-physique aux inondations au Sénégal » n°25, ont été publiées.

Plusieurs travaux sont par ailleurs en cours sur le sujet de la **gouvernance** du secteur dont une analyse socio-politique de la crise de l'eau en Bolivie (C. Le Gouill, Papiers de Recherche AFD, n° 2017-51), une

analyse rétrospective du partenariat public-privé pour le secteur de l'eau urbaine au Sénégal (réalisée par le CNAM), une étude sur l'impact socio-politique des systèmes d'adduction d'eau autogérés dans les quartiers périphériques de Kinshasa (réalisée par l'IRD DIAL) ou encore une étude socio-anthropologique sur le développement de réseaux d'eau non-traitée aux Comores (réalisée par le CNRS).

3. Projets emblématiques

Sénégal : GOUVERNANCE – Accompagner la réforme de seconde génération du secteur de l'eau et de l'assainissement – subvention de 1 M€ et prêt de politique publique de 40 M€

En lien avec les Objectifs de Développement Durable, le Sénégal a lancé de profondes réformes institutionnelles dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et a adopté une nouvelle lettre de politique sectorielle pour la période 2016-2025. Pour accompagner sa mise en œuvre, l'AFD, partenaire historique du secteur, a accordé au gouvernement un prêt de politique publique de 40 M€ (en cofinancement avec l'Union européenne).

Les décaissements seront conditionnés à l'atteinte de résultats relatifs à la gouvernance du secteur, l'accès aux services d'eau et d'assainissement et la gestion de la ressource.

Une subvention d'1 M€ finance des actions spécifiques en matière de gestion des finances publiques, de promotion de l'égalité femmes-hommes ou d'adaptation aux effets du changement climatique.

Colombie : CLIMAT – Mieux faire face au stress hydrique par le traitement et la réutilisation des eaux usées à Cochabamba – prêt de 42 M€

Cochabamba, 3^e agglomération de Bolivie, souffre d'un stress hydrique important aggravé par le changement climatique. Ce dernier est responsable de la fonte des glaciers qui ne jouent plus le rôle de stockage de l'eau. La rivière qui traverse la ville est fortement polluée par les rejets d'eaux usées, la nappe phréatique est surexploitée et les agriculteurs utilisent des effluents bruts pour irriguer leurs champs, en dépit de risques sanitaires élevés. Traiter les eaux usées, afin de protéger la ressource et de prolonger le cycle d'utilisation de l'eau, est donc devenu une priorité pour les autorités boliviennes.

L'AFD finance, par un prêt de 42 M€, un programme s'inscrivant dans le cadre du schéma directeur d'assainissement métropolitain. Il permettra la construction de nouvelles infrastructures d'assainissement (réseaux et stations) bénéficiant à environ 250 000 personnes. Une assistance technique appuiera le développement du cadre institutionnel de la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture et renforcera la durabilité des services d'assainissement.

Irak : Soutenir la reconstruction d'infrastructures d'eau potable et planifier le redéveloppement du service en Irak – subvention de 10 M€

Le service de l'eau potable en Irak, autrefois performant, a souffert de la succession de crises et de restrictions subies par le pays au cours des dernières décennies. Dans certaines parties du pays, les combats récents ont encore aggravé la situation et endommagé largement les infrastructures de services de base.

Afin de promouvoir le continuum entre urgence et développement, l'AFD finance, par une subvention à hauteur de 10 M€, le programme Wathab du Comité International de la Croix Rouge (CICR) en Irak. Il vise à réaliser des réhabilitations urgentes de systèmes de traitement et de distribution d'eau potable et à développer une planification de long terme du service de l'eau en contexte urbain, dans l'ensemble de ses aspects, techniques, administratifs et financiers.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Sawa pour la Résilience qui vise à apporter une réponse structurée aux enjeux de la crise syrienne et irakienne au niveau régional.

4. Synthèse des indicateurs de suivi du CIS

Objectifs chiffrés du CIS EAA 2014-2015	Cible 2014-2018	2014	2015	2016	2017
Moyens mis en œuvre (par géographie)					
Autorisations d'engagement dans les EE	700 M€ / an	547 M€	787 M€	1 192 M€	1 187 M€
<i>dont Afrique subsaharienne</i>	350 M€	289 M€	176 M€	858 M€	496 M€
<i>dont région Méditerranée</i>	100 M€	54 M€	256 M€	226 M€	222 M€
<i>dont Asie et Amérique latine</i>	250 M€	200 M€	355 M€	105 M€	467 M€
Autorisations d'engagement dans les Outre-mer	50 M€ / an	60 M€	49 M€	52 M€	78 M€
Moyens mis en œuvre (contenu des projets)					
Montant des projets avec co-bénéfice Climat	250 M€ / an	251 M€	454 M€	393 M€	560 M€
Part des projets avec renforcement des capacités	80%	95%	83%	75%	88%
Part des projets avec composante IEC - hygiène	50%	41%	22%	25%	52%
Part des projets avec un impact positif sur le genre ¹³	50%	64%	31%	45%	36%
Part des projets en cofinancement (en montant)	50%	27%	73%	50%	44%
Part des projets avec composante assainissement (en montant)	30%				26%
Résultats escomptés¹⁴					
Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité					5 millions
Nombre de personnes bénéficiant d'un service élémentaire d'alimentation en eau potable					1,6 million
Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'assainissement géré en toute sécurité					1,5 million
Nombre de personnes bénéficiant d'un service élémentaire d'assainissement					0,2 million

¹³ Part des projets instruits par la division eau et assainissement et classés 1 ou 2 au titre du marqueur CAD/OCDE « Égalité Femme/Homme ».

¹⁴ En lien avec l'Objectif de Développement Durable (ODD) n°6 qui vise un accès universel, un niveau de service élevé et couvre tout le cycle de l'eau, les indicateurs de résultats escomptés ont été alignés à partir de 2017 sur les notions de service d'eau et d'assainissement « géré en toute sécurité » et « élémentaire » de l'ODD. La comparaison avec les valeurs cibles de la stratégie n'est donc plus pertinente. Les données présentées ont été fournies par les partenaires de l'AFD.

CIS Villes durables 2014-2017

A travers la stratégie « villes durables », l'AFD finance, promeut et accompagne le développement de villes durables, inclusives socialement, productives économiquement et résilientes sur le plan environnemental, pour que les habitants bénéficient d'une qualité de vie convenable et des avantages économiques consubstantiels à une concentration urbaine maîtrisée. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de référence du développement urbain de l'Union européenne et dans les valeurs portées par les pouvoirs publics et les experts français : la ville durable est un processus intégrant conception, planification et gestion urbaine, et piloté par des acteurs locaux.

Cette stratégie se décline en quatre objectifs :

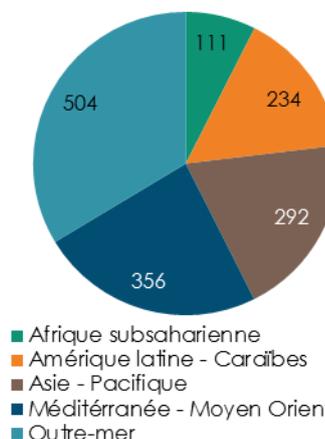
- **Objectif 1 : promouvoir des villes respectueuses de l'environnement et sobres en carbone :** l'AFD se positionne en appui direct aux collectivités dans la mise en place de stratégies visant à mieux planifier les villes pour encourager un aménagement urbain résilient aux risques naturels et sobre en carbone. Il s'agit (i) de développer les infrastructures vertes, (ii) d'appuyer la transformation spatiale des villes vers davantage de sobriété, en favorisant la lutte contre l'étalement urbain et l'intensification urbaine, par la régénération des centres villes, la création de pôles urbains mixtes et denses le long des corridors de transport ou encore l'aménagement de ceintures vertes autour du territoire urbain ;
- **Objectif 2 : favoriser la cohésion sociale et des villes accessibles à tous les habitants :** trois types d'interventions sont privilégiés : soutenir l'amélioration des quartiers précaires et augmenter et adapter l'offre d'habitat ; favoriser un accès généralisé et équitable aux services essentiels et aux équipements urbains ; améliorer les conditions de la mobilité urbaine et favoriser l'accessibilité ;
- **Objectif 3 : renforcer les dynamiques économiques locales et la création d'emplois :** l'AFD met particulièrement en œuvre des interventions en matière de construction ou de réhabilitation d'équipements marchands et de transport (gares routières) ; le financement d'opérations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine urbain et naturel des villes ; le financement de zones d'activité, l'appui à la création de pépinières d'entreprises, incubateurs et pôles de compétitivité.
- **Objectif transversal : financer et accompagner les stratégies de développement territorial des acteurs urbains locaux** par des actions de renforcement des capacités des collectivités locales, l'accompagnement de la planification territoriale, des actions en faveur du renforcement du cadre institutionnel et financier et enfin la promotion des processus de consultation des populations.

1. Bilan de la production financière en 2017

En 2017, l'AFD a engagé près de 1,497 Md€ en faveur de sa stratégie « Villes durables »¹⁵, dont 504 M€ dans l'Outre-mer (34%) et 993 M€ dans les Etats étrangers (66%).

Après l'Outre-mer, le bassin méditerranéen a été le principal bénéficiaire des financements (356 M€), devant l'Amérique latine et Caraïbes (234 M€), l'Asie (292 M€) et enfin l'Afrique Sub-saharienne (111 M€).

AUTORISATIONS DE financement (M€) EN 2017
RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



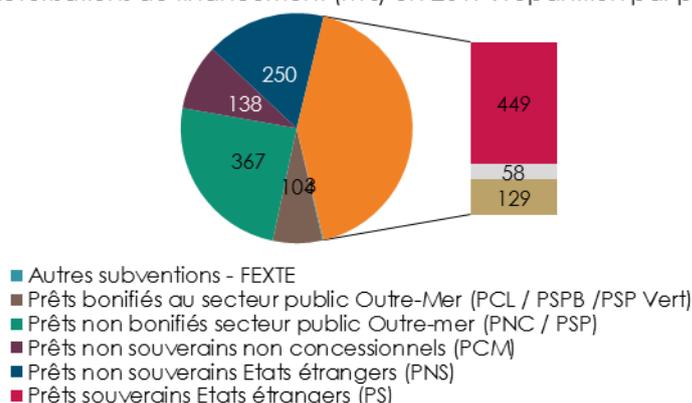
¹⁵ Les interventions de l'Agence en matière de « villes durables » s'inscrivent dans un périmètre plus large que celles du secteur CICID « infrastructures et développement urbain ».

Dans les Etats étrangers, les prêts souverains représentent 44% des engagements, et les prêts non souverains 24%. Le reste des engagements prend la forme de dons.

prêts bonifiés au secteur public. Les prêts non bonifiés dans ce même secteur représentent 83% des autorisations de financement pour les territoires ultramarins.

En Outre-mer, la majorité (78%) des autorisations de financement concernent des

Autorisations de financement (M€) en 2017 : répartition par produit



2. Partenariats et production de connaissances

En 2017, l'AFD a contribué à la production de connaissances et au développement d'outils innovants relevant de sa stratégie Villes durables, y compris dans le cadre de partenariats :

Le Sommet Climate Chance en septembre 2017 a été l'occasion d'animer un atelier thématique sur l'importance que les Etats s'engagent à appuyer l'action climat des collectivités locales. Cet engagement a vocation à inciter les contreparties à déployer des politiques territorialisant les objectifs des NDC.

L'AFD a poursuivi son partenariat avec la Caisse des Dépôts pour élargir les champs d'expertise et réfléchir au développement de nouvelles offres. La coopération entre les deux institutions a porté sur les thématiques de l'innovation et du logement locatif social et s'est déclinée à travers des visites, des réunions de travail et d'échanges, une formation et une mission AFD conjointe de l'AFD et d'un expert CDC sur le logement locatif social en Amérique du Sud.

L'AFD a contribué à la semaine Smart City Devex 2017 et a publié à cette occasion une tribune sur la révolution numérique dans les villes du Sud et la production de données qui s'ensuit. L'AFD promeut l'utilisation des données pour un développement urbain durable, répondant aux ODD.

Autres actions de production de connaissances

L'AFD a poursuivi ses travaux de réflexion et de capitalisation sur les villes en crise et la réduction des risques de catastrophes afin de développer de nouvelles modalités d'intervention, adaptées à des contextes d'intervention en constante évolution. Les premiers résultats du programme de recherche sur l'approvisionnement alimentaire des villes lancé en 2015 ont été livrés et valorisés. Un chantier de réflexion sur la santé urbaine initié début 2016 a permis de mettre en avant les potentialités opérationnelles des projets sur la qualité de l'air. Une réflexion sur le numérique a été engagée et a permis la réalisation d'un premier document synthétisant les opportunités du numérique pour le développement urbain dans les pays en développement. L'année 2017 a marqué également une nouvelle étape dans le chantier décentralisation et climat avec une publication sur un état des lieux de la décentralisation des politiques publiques climatiques locales. Enfin, de nouveaux modes de faire ont été développés autour du projet de pépinière urbaine, dans le but de concilier des actions rapides avec un fort impact social et des investissements structurants à moyen-long-terme.

Facilités de préparation de projets

Sur le modèle des facilités régionales précédentes (UPFI, LAIF, CICALIA), la facilité Ville et Climat pour l'Asie (CICALASIA) a été octroyée et aidera à la préparation des projets urbains à co-bénéfices climat dans cette région.

3. Projets emblématiques en 2017

Colombie : Findeter 2 – Prêt non souverain de 25 M€

Suite à la signature des accords de paix en Colombie fin 2016, l'accès aux financements devient crucial pour les municipalités de taille moyenne ou petite en Colombie, plus touchées par le conflit, notamment pour renforcer la présence de l'Etat et permettre la mise en place d'actions rapides pour le développement local durable.

Cette deuxième ligne de crédit à FINDETER, banque de développement des territoires, d'un montant total de 150 M\$, vise à favoriser les investissements dans les services urbains de base :

- le secteur de l'eau et l'assainissement
- le logement ;
- la santé ;
- l'éducation ;
- l'aménagement urbain et la mobilité urbaine;
- les chemins vicinaux de désenclavement dans les collectivités identifiées comme prioritaires dans le cadre du post-conflit.

L'AFD contribuera ainsi à la réduction des inégalités territoriales. Il est proposé de se concentrer sur les 167 municipalités identifiées comme prioritaires par le gouvernement dans le cadre de la mise en place des PDET (programme de développement avec un focus territorial).

Madagascar : Lalankely – Prêt souverain de 19 M€ avec une subvention de 3 M€

Le projet Lalankely à Madagascar a pour objectif de désenclaver les quartiers prioritaires d'Antananarivo et de développer des villes secondaires.

Il s'agit d'améliorer les conditions sanitaires et de mobilité des habitants des quartiers les plus pauvres de la ville d'Antananarivo.

Ce projet se décline en plusieurs composantes:

- Investissements (ruelles, voies carrossables, bornes fontaines, blocs sanitaires, lavoirs)

- Gestion communautaire des équipements (structuration et formation des comités d'habitants)
- Renforcement des capacités des autorités (communes, ministère).

Une maîtrise d'ouvrage déléguée ensemblière coordonne le projet et permet d'élargir l'assiette de la population concernée par le projet : près de 700 000 habitants sont atteints sur les 15 communes du projet. De plus, une partie des travaux est réalisée en haute intensité de main d'œuvre, ce qui permet la formation des habitants et l'appropriation des ouvrages. Malgré une crise, le portage politique fort fait figure d'exemple dans la région.

Afrique du Sud : GPF – Prêt non souverain de 30 M€

L'accès à un logement décent est, depuis la fin de l'apartheid, une priorité politique au cœur du pacte social sud-africain. Une politique volontariste a privilégié depuis vingt ans l'accession massive à la propriété, entièrement subventionnée pour les ménages les plus défavorisés, sans parvenir toutefois à résorber le déficit de logements ni à éradiquer le mal-logement.

Le projet contribue au développement de l'offre de logement social locatif dans la province du Gauteng, région capitale à la démographie dynamique et où le déficit de logements est estimé à 800 000 unités, via un financement intermédié auprès d'une société de projet dédiée, détenue à 100% par le Gauteng Partnership Fund (GPF). Les opérations financées permettront à environ 5 500 ménages solvables, ne pouvant ni bénéficier de logements subventionnés, ni devenir propriétaire en accession libre, d'habiter dans des logements de qualité à un coût maîtrisé, situés en zone urbaine dense proche des bassins d'emplois, dans des conditions sanitaires et de sécurité incomparables avec l'offre locative du parc privé.

Un programme de coopération technique permettra en parallèle de renforcer les capacités de GPF, notamment en matière de suivi financier, à un moment charnière de croissance et de diversification de son activité.

L'AFD a octroyé un prêt concessionnel en monnaie locale d'un montant équivalent en rands à 30 M€ (environ 530 M ZAR) à la société de projet, qui lui permettra d'octroyer jusqu'à 585 MZAR (environ 33 M€) de prêts concessionnels long-terme (jusqu'à 15 ans) à des opérateurs de logement social.

Le programme de coopération technique, d'un montant d'environ 100 000 €, sera financé sur le Fonds d'études et de renforcement de capacités (FERC) mis à disposition du gouvernement sud-africain. Il permettra de valoriser l'expertise française en matière de logement social et de son financement.

Chine : Qixian – Prêt souverain de 70 M€

Qixian est une ancienne cité commerçante chinoise située sur la route du thé dans la province du Shanxi, avec un patrimoine urbain remarquable mais dégradé et peu mis en valeur. Son attractivité est limitée, les réseaux

urbains sont vétustes et les conditions de vie dans le centre ancien sont précaires.

Le projet de protection du patrimoine et de renouvellement urbain de l'ancienne cité de Qixian a pour ambition de contribuer à un développement équilibré du territoire.

Il poursuit trois objectifs :

- La protection et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain du centre ancien ;
- La contribution à l'élaboration du projet touristique du territoire de Qixian ;
- La transformation du centre ancien en une cité vivante et innovante pour améliorer les conditions de vie de ses habitants.

Pour répondre à ces engagements, l'AFD finance la rénovation du patrimoine architectural et urbain, la création d'espaces verts et de loisirs dans la cité ancienne, la rénovation de l'ensemble des réseaux urbains de la cité ancienne et des voiries respectant le caractère patrimonial et appuie la municipalité dans la planification stratégique de la cité et du territoire.

4. Indicateurs de suivi du CIS

N°	Indicateurs de suivi	2015	2016	2017
1	% des engagements ayant des co-bénéficiaires "climat" (Etats étrangers uniquement)	41%	13%	30%
2	Nombre d'habitants des quartiers défavorisés dont l'habitat est amélioré ou sécurisé (résultats attendus des financements octroyés en 2016)	750 000	459 000	1 550 250
3	Nombre de personnes bénéficiant d'un service de collecte et d'évacuation des déchets solides dans des conditions sanitaires satisfaisantes (résultats attendus des financements octroyés en 2016)	2 800 000	78 000	1 000 000
4	Nombre de passagers (par jour) empruntant les transports en commun sur les tronçons financés par l'AFD (résultats attendus des financements octroyés en 2016)	700 000	1 343 000	1 686 000
5	Nombre d'actions de renforcement des capacités des acteurs urbains locaux	48	48	74

CIT Biodiversité (2013-2018)

La conservation et la mise en valeur durable des écosystèmes sont des moteurs d'une croissance inclusive et durable dans les pays d'intervention de l'AFD et les Outre-mer français. En mettant en œuvre les orientations de son CIT Biodiversité, l'AFD contribue à l'engagement de la France pour stopper l'érosion de la biodiversité mondiale, de manière différenciée selon les zones d'intervention.

Les trois axes stratégiques de ce CIT sont les suivants:

- Axe 1 : protéger, restaurer, gérer et valoriser les écosystèmes et partager équitablement les bénéfices de leur mise en valeur ;
- Axe 2 : intégrer la conservation des écosystèmes dans toutes les politiques de développement sectorielles ;
- Axe 3 : renforcer les partenariats entre acteurs français de la biodiversité, acteurs internationaux et acteurs nationaux, publics, privés, scientifiques et associatifs des pays d'intervention de l'AFD.

La durée du CIT Biodiversité a été prolongée de deux ans au-delà de 2016. Le CIT fixe un objectif minimum de 160 M€ de volume annuel moyen des engagements financiers pondérés en faveur de la biodiversité, contre 80 M€ sur la période de référence de 2006 à 2010 qui est celle retenue par la COP 11 de la Convention des Nations Unies pour la Diversité Biologique (UNCBD) tenue à Hyderabad en 2012.

1. Des engagements conformes aux objectifs fixés par le CIT

En 2017, l'activité « biodiversité » de l'AFD s'est élevée à 314 M€. Sur les cinq années de mise en œuvre du CIT (2013 à 2017) le volume moyen d'engagements s'élève à 252,6 M€ pour un objectif annuel moyen de 160 M€.

Les engagements Biodiversité en 2017, bien que légèrement inférieurs à ceux de 2016, restent élevés et largement supérieurs à l'objectif cible (160 M€ par an) sur l'année, en raison de la part croissante des projets « transversaux » (axe 2) contribuant à la préservation de la biodiversité, bien que cela n'en soit pas l'objectif premier.

En 2017, aucune aide budgétaire sectorielle et aucun projet n'a été octroyé dans les pays émergents, à l'inverse des années précédentes (Chine, Mexique, Turquie), ce qui diminue de fait la part des engagements comptabilisés au titre de l'axe 1 du CIT.

Avec le financement d'une seconde phase du projet RESCCUE dans le Pacifique sud (4,5 M€), et une contribution au Land Degradation Neutrality Fund, l'AFD poursuit le développement de ses financements en faveur de projets et d'initiatives qui apportent des solutions fondées sur la nature et l'adaptation au changement climatique.

La croissance des financements de l'AFD en faveur de projets visant la promotion de l'agro-

écologie et de l'approche paysage ont crû et l'activité dans le domaine de l'assainissement s'est maintenue à un niveau élevé : ces éléments, correspondant à l'axe 2 du CIT, contribuent de façon significative au dépassement de l'objectif d'engagement du CIT.

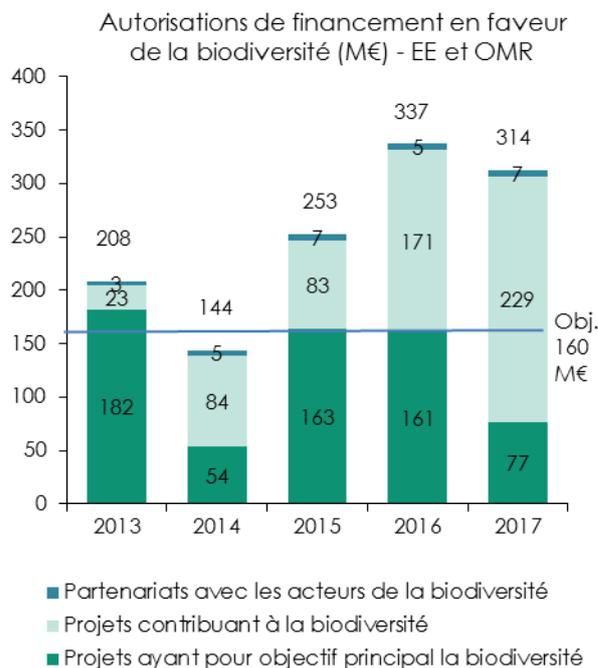
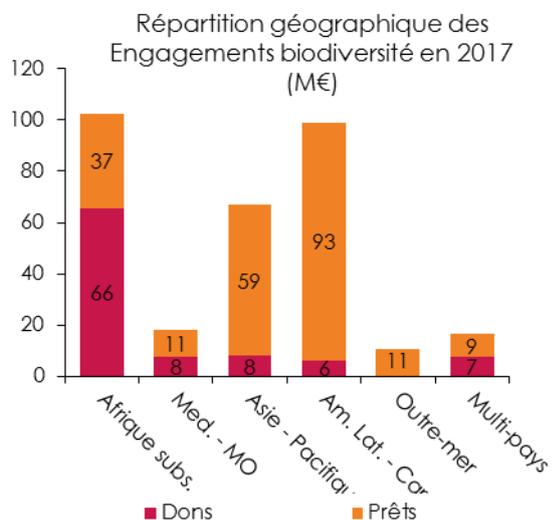
En ce qui concerne les « partenariats » (axe 3), il s'agit essentiellement de projets portés par des ONG françaises et leurs partenaires du Sud (« Initiatives ONG »). En 2017, ce sont 27 projets qui contribuent pour 5,6 M€ au total d'engagements en faveur de la biodiversité.

Le petit nombre de projets (entre 50 et 80 chaque année pour les 3 axes) explique la variabilité interannuelle des engagements biodiversité de l'AFD. Il faut donc considérer les valeurs moyennes sur la période du CIT.

En 2017, les régions Afrique subsaharienne et Amérique latine et Caraïbes bénéficient respectivement de 33% et 32% des financements en matière de biodiversité, suivies de l'Asie-Pacifique (21%) et de la Méditerranée (6%).

L'indicateur N°2 de l'annexe de la loi 2014-773 relative à la politique de développement et de solidarité internationale porte sur les superficies bénéficiant de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la

biodiversité. C'est l'indicateur du CIT. Pour l'année 2017, les financements de l'AFD ont concerné 20 millions d'hectares.



2. Production de connaissances et partenariats

Conformément aux engagements pris dans le CIT Biodiversité, l'AFD a formulé en 2016/2017 trois notes techniques sur (i) la pêche et l'aquaculture, (ii) les aires protégées, et (iii) les forêts. Ces notes sont des aides à l'identification et la formulation de projets pour les agents de l'AFD non spécialistes. Elles présentent en une vingtaine de pages (i) les enjeux et opportunités spécifiques à chaque domaine pour le développement durable ; (ii) un bilan des interventions de l'AFD (2000-2015) ; et (iii) les types d'interventions que l'AFD peut soutenir dans le cadre de ses mandats et avec ses outils financiers. Ces trois notes ont fait l'objet de consultations internes ainsi qu'avec les experts des principales parties prenantes françaises du domaine en 2016. Les trois notes techniques sur (i) la pêche et l'aquaculture, (ii) les aires protégées, et (iii) les forêts formulées en 2016/2017 seront publiées en 2018.

Dans le cadre du Partenariat France-UICN, différentes études ont été financées :

- Evaluation des solutions connectées pour le parc de Nazinga ;
- Lutte anti-braconnage dans et autour des aires protégées : Lignes directrices pour la formation des gardes ;
- Policy brief sur la biodiversité d'eau douce à Madagascar ;
- Rapport: "The conservation status of marine biodiversity of the Pacific Islands of Oceania";
- Rapport: "The conservation status of marine bony shorefishes of the Greater Caribbean".

L'AFD a poursuivi ou renouvelé des conventions de partenariat avec :

- le WWF France ;
- la Fédération des Parcs Naturels Régionaux, pour promouvoir cette option française de gestion des espaces naturels à l'international et faciliter l'accueil des délégations étrangères en France.

L'AFD a également renouvelé en 2017 son partenariat stratégique avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui s'inscrit dans l'accord cadre France-UICN (2 M€). Dans le cadre de sa politique d'évaluation, une évaluation ex post et une capitalisation des trois projets portés par trois ONG (IGF-Tanzanie, Noé-Niger, GRET/WCS-Madagascar), financés entre 2013 et 2016, dans le cadre de la FSONG « Biodiversité et développement », ont été publiées en 2017.

Une évaluation approfondie des contributions des aires protégées à la conservation et au développement dans les interventions de l'AFD sur la période 2000-2017 a été engagée et devrait être

publiée en 2018. Ses résultats permettront de rendre compte des résultats atteints par le principal sous-objectif sectoriel du CIT Biodiversité 2013-2018.

Enfin, une évaluation focalisée sur l'atteinte du second objectif transversal du CIT Biodiversité a été préparée pour être lancée en 2018. Elle évaluera comment la conservation des écosystèmes et les services qui en dépendent sont intégrés dans les politiques de développement et dans les autres secteurs d'intervention de l'AFD (notamment agriculture, eau et assainissement, etc.).

3. Projets emblématiques 2017

République Démocratique du Congo : Programme de Gestion Durable des Forêts (PGDF) – subvention de 4 M€ et délégation de fonds (CAFI) de 12 M\$

Le Programme de Gestion durable des forêts (PGDF) vise à fournir à la RDC les moyens de mener à bien un programme d'amélioration de la gouvernance de la gestion des forêts dans le cadre d'une politique forestière validée en concertation avec les différentes parties prenantes. Le programme présenté a pour objectifs de :

- contribuer à une meilleure gouvernance du secteur, notamment en élaborant de façon participative et transparente la politique forestière ;
- contribuer au développement d'un artisanat dans le secteur forêt/bois mettant en œuvre des pratiques légales ;
- soutenir le développement d'une gestion durable de forêts par des communautés et des collectivités territoriales ;
- garantir que la gestion des grandes concessions forestières se fait en conformité avec la législation forestière congolaise ;
- renforcer dans les Entités Territoriales les capacités de l'administration forestière locale et de l'administration décentralisée pour l'encadrement des activités forestières.

Ce projet s'inscrit dans l'axe 1 (protéger, restaurer, gérer les écosystèmes et partager les bénéfices) du CIT Biodiversité.

Pacifique : Projet de restauration des services écosystémiques et d'adaptation au changement climatique (RESCCUE) – subvention de 4,5 M€

Le projet RESCCUE, initié en 2014, a pour finalité de contribuer à accroître la résilience des États et territoires insulaires océaniques face aux changements globaux. Ce projet régional est mis en œuvre dans un à deux sites pilotes à Fidji, au Vanuatu, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. L'AFD a accordé en 2017

une nouvelle subvention de 4,5 M€ pour poursuivre les activités du projet avec pour objectif de :

- renforcer la pratique des plans et plateformes de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et tester leur mise en œuvre ;
- développer le recours à l'analyse économique, dont l'évaluation des services écosystémiques, et garantir la viabilité économique et financière de la GIZC ;
- faciliter l'apprentissage, la diffusion et l'échange des expériences acquises et fournir une expertise technique régionale sur des enjeux d'intérêt commun.

Ce projet s'inscrit dans l'axe 1 (protéger, restaurer, gérer les écosystèmes et partager les bénéfices) du CIT Biodiversité.

Liban : Projet d'assainissement collectif pilote de la vallée de la Qadisha – prêt de 34 M€

Ce projet a pour finalité d'améliorer les conditions sanitaires des populations et de préserver un environnement sensible, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), par le développement d'un système d'assainissement collectif basé sur la technologie d'épuration en filtres plantés de roseaux.

Ce projet valorise le fruit d'une coopération décentralisée française ayant permis d'actualiser le schéma directeur d'assainissement de la vallée de la Qadisha et de privilégier des solutions fondées sur la nature, mieux adaptées à un territoire à vocation agricole et touristique.

Le prêt de 34 M€ accordé par l'AFD permettra de financer les infrastructures de collecte et de traitement de 25 municipalités à l'horizon 2040.

Ce projet s'inscrit dans l'axe 2 (intégrer la conservation des écosystèmes dans toutes les politiques de développement sectorielles) du CIT Biodiversité.

4. Synthèse des indicateurs de suivi

N°	Indicateurs de suivi	Cible 2013-2018	Moyenne 2013-2017	2013	2014	2015	2016	2017
1	Montant des engagements annuels de l'AFD en faveur de la biodiversité	160 M€/an	251,3 M€	208 M€	144 M€	252,9 M€	337,4 M€	314 M€
2	Part des subventions (au sens du COM) au bénéfice de la conservation de la biodiversité allouée aux pays pauvres prioritaires	75%	59,8%	35,4%	71,1%	61,4%	76,73%	54,4%
3a	Part des engagements annuels en matière de biodiversité allouée en faveur de la protection, la restauration, la gestion et la valorisation des écosystèmes et du partage équitable des bénéfices de leur mise en valeur (marqueur de Rio 2) (hors UICN)	75% (Soit 120 M€/an)	52,44% (127,5 M€)	87,6% (182 M€)	37,6% (54 M€)	64,6% (163,4 M€)	47,71% (161 M€)	24,7% (77 M€)
3b	Part des engagements annuels en matière de biodiversité allouée en faveur de l'intégration de la conservation des écosystèmes dans toutes les politiques de développement sectorielles (marqueur de Rio 1)	21% (Soit 34 M€/an)	45,19% (118 M€)	11,0% (23 M€)	58,6% (84 M€)	32,8% (82,9 M€)	50,66% (170,9 M€)	72,9% (229 M€)
3c	Part des engagements annuels en matière de biodiversité allouée en faveur du renforcement des partenariats entre acteurs français de la biodiversité, acteurs internationaux et acteurs nationaux, publics, privés, scientifiques et associatifs des pays d'intervention de l'AFD (partenariats COPAR, DPO, UICN)	4% (Soit 6 M€/an)	2,37% (5,42 M€)	1,4% (3 M€)	3,8% (5 M€)	2,6% (6,6 M€)	1,63% (5,5 M€)	2,4% (7 M€)
4	Nombre d'hectares ayant bénéficié de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la biodiversité (en milliers)	n.d.	24 943	30 070	35 050	37 468	17 027	20 334
4a	• Type 1 (projets de création, extension, amélioration et financement durable des aires protégées)	n.d.	21 678	20 683	29 000	26 656	16 219	15 834
4b	• Type 2 (gestion durable sans création d'aires protégées - 40% des surfaces concernées)	n.d.	5906	7 426	6 000	10 812	808	4 484
4c	• Type 3 (gestion durable des territoires cultivés ou transformés - 20% des surfaces concernées)	n.d.	405,2	1 961	50	0	0	15
5	Nb d'agents non experts de la biodiversité formés	25/an	19	20	20	20	15	20
5a	Part des managers (directeurs d'agence, responsables de structures du siège) dans les agences formés	n.d.	8,6%	10%	20%	0%	13%	0%

4. Transition numérique et technologique

Objectif 9: Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation

L'activité de l'AFD dans le secteur du numérique a continué à s'amplifier durant l'année 2017. Alors que, historiquement, le Groupe avait principalement financé des infrastructures de télécommunication, il couvre désormais un spectre large allant des infrastructures de télécommunication, aux usages du numérique dans les différents secteurs, à l'e-gouvernance ou à l'innovation.

Ainsi, dans le domaine des infrastructures de télécommunication, l'AFD a octroyé en 2017 un financement de 110 M€ en Côte d'Ivoire pour l'extension du réseau de fibre optique. Le groupe AFD a également soutenu l'innovation à travers une nouvelle édition du concours Digital Africa en partenariat avec Bpifrance et la French Tech. Plus de 750 candidatures ont été déposées dans 4 secteurs (climat, éducation, territoires et citoyenneté) avec une sélection finale de 10 startups dont 5 africaines.

En ce qui concerne l'Afrique, un appel à projets « Social Business & Numérique » a également été lancé en 2017 dans le cadre de l'initiative Social Business. L'objectif de cet appel à projet est multiple puisqu'il s'agit de renforcer un réseau d'incubateurs africains, d'accélérer le développement des start-ups inclusives grâce au numérique, et enfin de mettre en place des outils de financement innovants dédiés à l'amorçage ou au passage à l'échelle de startups. Il s'agit, grâce à cet appel à projets,

de permettre à l'AFD d'accompagner efficacement la maturation des startups et d'apporter des solutions de financement pour le segment « missing middle », où très peu de financements existent.

Dans le domaine de l'e-gouvernance, l'AFD soutient le développement de l'Open Data à la suite de la présidence de la France au PGO (Partenariat pour un Gouvernement Ouvert). L'AFD finance ainsi un projet d'outillage de la communauté CAFDO (Communauté d'Afrique Francophone des Données Ouvertes) via l'association OGP Toolbox et un projet d'accompagnement des administrations à l'ouverture de leurs données en Tunisie, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Enfin, l'AFD a lancé un appel à projets pour des projets d'inclusion numérique portés par des ONG. Quatre projets ont ainsi été sélectionnés au Cameroun (Webforce3 et Jokkolabs), en Palestine (ACTED), au Mali (AFDI), et au Sénégal (Oxfam).

L'AFD a également joué un rôle d'animation sur cette thématique. Elle a notamment organisé un séminaire sur l'utilisation des données dans le secteur du transport en novembre 2017 pour fédérer les acteurs du secteur (autorités, startups, universitaires,...) et accompagner la transition du secteur du transport artisanal vers un système de mobilité optimisé et inclusif.

5. Transition économique et financière

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Les ODD promeuvent une croissance riche en emplois et qui profite à tous, en soutenant l'innovation, l'amélioration de la productivité et l'accès aux services financiers, notamment pour les micro et petites entreprises, et en promouvant le renforcement des capacités des institutions bancaires et des capacités commerciales des pays pauvres.

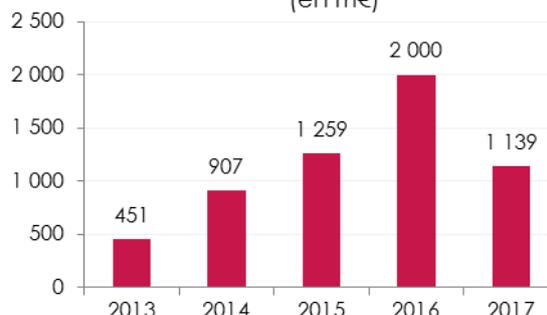
L'AFD intervient dans l'ensemble de ces domaines. En 2017, 1,1 Md€ d'investissements ont été accompagnés dans le secteur privé par les programmes soutenus par l'AFD. Ces programmes passent notamment par le financement de lignes de crédit auprès des banques locales. Dans le même temps, les financements de PROPARCO ont atteint 1,4 Md€.

Objectif 12: Établir des modes de consommation et de production durable

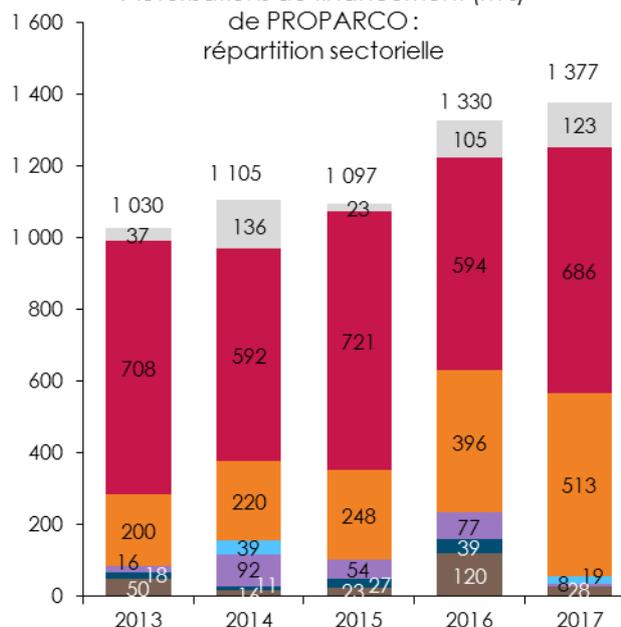
Atteindre le développement durable nécessite l'amélioration de la gestion des ressources et une modification en profondeur de nos modes de production et de consommation.

L'AFD répond à cette exigence par la promotion de la responsabilité sociale des organisations à la fois dans ses opérations et dans sa propre organisation.

Volume d'investissements accompagnés par l'AFD dans le secteur privé (en m€)



Autorisations de financement (M€) de PROPARCO : répartition sectorielle



5.1 CIT Systèmes financiers

Les systèmes financiers ont connu de profondes mutations depuis le déclenchement de la crise financière internationale de 2008 et continuent d'en subir les conséquences dans de nombreux pays en développement. Le groupe AFD propose une nouvelle stratégie « Systèmes financiers » pour contribuer à bâtir des systèmes financiers inclusifs, pérennes et responsables.

Le groupe AFD s'est fixé trois objectifs pour accompagner les systèmes financiers locaux:

- **Objectif 1 : Promouvoir l'accès aux systèmes financiers :** cet objectif doit permettre de favoriser l'accès à des services financiers adaptés aux contraintes du ménage ou de l'entrepreneur qui les sollicite de manière équitable, pérenne et soutenable pour les différentes catégories de clients.
- **Objectif 2 : Accompagner l'émergence d'un nouveau modèle de finance durable :** cet objectif doit permettre aux systèmes financiers de jouer un rôle central dans les transitions économiques, sociales et environnementales à venir, qu'il s'agisse d'accélérer les mutations déjà à l'œuvre ou d'identifier les initiatives les plus porteuses.
- **Objectif 3 : Consolider les systèmes financiers :** cet objectif doit permettre d'accompagner la consolidation de la gouvernance interne des acteurs financiers tout en confortant les fondements du cadre institutionnel et réglementaire dans lequel ils opèrent. En effet, garantir la mise en œuvre d'une réglementation adaptée,

sécuriser les opérations de financement et protéger les clients sont autant de missions qui incombent aussi aux acteurs des systèmes financiers. La structuration des marchés financiers locaux permettra par ailleurs aux institutions financières de diversifier leurs ressources.

Ces trois objectifs constituent le fondement de la vision stratégique du groupe AFD en matière d'accompagnement des systèmes financiers locaux. En cohérence avec cette vision, le Groupe a sélectionné sept activités prioritaires qui constitueront des marqueurs discriminants de l'activité du groupe AFD à l'horizon 2022 :

- (i) Servir les populations exclues des systèmes financiers ;
- (ii) Accompagner le financement des très petites, petites et moyennes entreprises en diversifiant la palette d'instruments du Groupe ;
- (iii) Associer un appui financier et un soutien technique pour faire évoluer les pratiques de financement ;
- (iv) Structurer une approche dédiée à la communauté des banques publiques de développement permettant au groupe AFD d'y jouer un rôle moteur ;
- (v) Fournir aux acteurs financiers des ressources adaptées pour leur développement ;
- (vi) Etablir une approche opérationnelle structurée pour renforcer la régulation des systèmes financiers ;
- (vii) Accompagner l'émergence de nouveaux véhicules de financement et de nouveaux outils.

1. Bilan des réalisations

Depuis le début des années 2000, l'accompagnement des systèmes financiers représente environ 20% des engagements du groupe AFD. Parmi ses nombreuses contreparties, le Groupe compte plus de 150 institutions financières partenaires opérant dans plus de 60 pays d'intervention. En

croissance rapide durant la dernière décennie, l'activité bénéficie significativement aux pays d'Afrique subsaharienne (30% des volumes engagés). Constituée pour l'essentiel de prêts, de garanties et de prises de participation, l'activité d'appui aux systèmes financiers se

caractérise notamment par l'importance des financements sans garantie souveraine. En 2016, les activités du groupe AFD ont permis de catalyser l'investissement local à hauteur de 2,3 Mds€ et de soutenir plus de 11 000 petites et moyennes entreprises.

Plusieurs divisions du groupe AFD concourent à la mise en œuvre de l'activité d'appui aux Systèmes financiers.

Le volume d'octroi des financements de l'AFD destinés aux différents acteurs des systèmes financiers s'est élevé à près de 1,2 Md€ en 2017. Le volume d'engagements de la division **Institutions financières de l'AFD** en 2017 s'est élevé à 952 M€, soit une croissance de 22% par rapport à 2016. 72% de ces engagements ont été réalisés en Afrique. Ce volume provient notamment (i) de l'activité en faveur de partenaires financiers publics, principalement en Afrique (DBSA, TDB, AFC, BNDA) et en zone MENA (Afrexim Bank, Vakif Bank) et (ii) de la poursuite de l'initiative SUNREF dont le déploiement s'est poursuivi au Cameroun, au Nigeria, à Maurice et en Palestine (190 M€ d'octroi en 2017). On soulignera aussi l'activité en faveur de l'inclusion financière qui a été déclinée à travers 4 projets : l'appui au refinancement des IMF tunisiennes par le secteur bancaire local, le soutien financier et technique à l'IMF FONDESA en République Dominicaine, le soutien à la microfinance en République centrafricaine et le financement du fonds Coopmed.

En outre, l'AFD a accompagné 420 M€ d'investissements privés de 1 200 petites et moyennes entreprises (PME) grâce à son mécanisme de partage de risque **ARIZ**. L'activité engagée au travers de l'outil ARIZ, stable en volume d'octroi, s'est développée dans 22 pays et est restée concentrée sur le continent africain (87% des octrois) et plus particulièrement au Cameroun, en Côte d'Ivoire et à Madagascar. Les partenariats historiques ont été renforcés avec notamment le renouvellement du protocole d'accord avec le groupe Société Générale qui bénéficie du mécanisme ARIZ dans 12 pays.

Au cours de l'année 2017, Proparco a investi 600 M€ en faveur du secteur financier.

Sous forme de lignes de crédit, **Proparco** a accompagné plus d'une trentaine d'institutions financières, totalisant un volume de financements de 570 M€, dont près de 50% sur le continent africain. PROPARCO a ainsi participé au renforcement de la solidité de ses partenaires financiers et à la diversification de leurs financements, en apportant des ressources à long terme difficilement disponibles sur leurs marchés respectifs. Les lignes de PROPARCO ont ciblé en particulier l'accompagnement du développement des portefeuilles des institutions financières sur les PME et sur le climat. Avec 10 opérations en faveur d'institutions de microfinance pour un total octroyé de 56 M€, elles ont également ciblé une meilleure inclusion financière des populations pour lesquelles l'accès aux services financiers est particulièrement contraint (petits entrepreneurs et petits agriculteurs notamment).

Outre ces opérations de financement long terme, le partenariat entre PROPARCO et le secteur financier s'articule aussi autour du renforcement de la structure capitalistique des institutions. Ainsi, PROPARCO a été très active en matière d'investissements en fonds propres et d'opération de capital tiers 2, consolidant ainsi la solvabilité de ses partenaires dans les secteurs de la banque mais également de l'assurance et de la microfinance. Ce dernier secteur constitue un axe majeur des interventions de PROPARCO sur le secteur financier, dont il a représenté plus du quart des interventions.

Quand cela s'avérait nécessaire et afin de favoriser l'atteinte d'un objectif de développement particulier, PROPARCO a mobilisé, au-delà de ses financements, des solutions d'accompagnement technique et de renforcement de capacité au bénéfice des institutions partenaires. Enfin, PROPARCO a financé à hauteur de 30 M€ des fonds d'investissement dédiés au secteur financier (y compris l'assurance), accroissant ainsi son effet de levier.

2. Production de connaissances

En 2017, l'AFD a lancé une large étude sur l'essor de la **finance participative**, le rôle potentiel que ce nouveau modèle de financement pourrait jouer en Afrique et celui que l'AFD pourrait tenir pour accompagner ce développement. L'étude a été valorisée à travers une note technique intitulée « Le financement participatif et l'aide publique au développement : état des lieux et enjeux » qui a été présentée à l'occasion de la Semaine Africaine de la Microfinance fin 2017. L'AFD a lancé une autre étude sur le **financement du commerce international** et sur l'opportunité pour l'AFD d'intervenir dans ce domaine. Cette étude a permis d'avoir une meilleure compréhension des modalités possibles d'intervention pour le Groupe.

Le groupe AFD a organisé par ailleurs **une conférence-débat** sur le thème suivant : "**Entre développement et régulation: quel avenir pour la microfinance en Afrique francophone?**", à l'occasion de la publication de la nouvelle édition du *Précis de réglementation de la microfinance* de Laurent Lhériaux.

Enfin, l'AFD et PROPARCO ont animé une série de formations sur des thématiques liées aux systèmes financiers (inclusion financière, SUNREF, règle de Bâle, etc.)

3. Projets emblématiques 2017

Sunref Palestine – Prêt de 25 M€, subvention d'assistance technique de 3 M€ et primes à l'investissement de 5 M€

Le projet vise à soutenir le secteur bancaire palestinien pour amorcer la transition énergétique du pays en créant des conditions favorables au financement d'investissements et de projets de développement durable avec un bénéfice environnemental et/ou climat.

COOPMED – Souscription à une émission obligataire du fonds d'investissements COOPMED (3 M€ et subvention d'assistance technique de 0,3 M€)

Le projet vise à développer l'offre de refinancement auprès d'acteurs financiers inclusifs des pays du Sud et de l'est de la Méditerranée grâce à l'augmentation de la capacité d'investissement du fonds COOPMED. Le fonds COOPMED offre un soutien financier et technique (prêts seniors et subordonnés et assistance technique) aux acteurs financiers que sont les institutions de microfinance, les banques, les mutuelles ainsi que les différentes sociétés et institutions financières locales.

Mozambique : Banco Comercial e de Investimentos – Garantie de portefeuille ARIZ

L'AFD a octroyé à la BCI une garantie de portefeuille de 1,1 M€ ciblant uniquement les prêts aux PME détenues et/ou dirigées par des femmes et des jeunes. Cette garantie accompagnera plus de 2,7 M€ d'investissements et permettra à 120 PME détenues par des femmes et des jeunes au Mozambique de bénéficier de prêts pour leurs investissements productifs.

Amundi Planet – Prêt de 100 M\$ pour contribuer à la création d'un fonds d'investissement pour les obligations vertes

PROPARCO a soutenu la création du fonds Amundi Planet qui a vocation à stimuler le développement et investir dans le marché des obligations vertes émises par des institutions financières dans les pays émergents. Avec le support de plusieurs donateurs internationaux, des équipes d'experts travailleront avec les institutions financières locales pour renforcer leur capacité à émettre des obligations vertes, en leur offrant une formation et en partageant avec elles les meilleures pratiques internationales.

4. Grille des nouveaux indicateurs du CIS Systèmes financiers 2018-2022

Les indicateurs suivants serviront de grille de suivi de la stratégie « Systèmes financiers » à partir de l'exercice 2018 (le nouveau CIT ayant été élaboré au cours de l'année 2017, ces indicateurs serviront au suivi engagé à partir du 1^{er} janvier 2018).

A. Indicateurs quantitatifs globaux

1. Nombre d'institutions financières bénéficiant d'un financement du groupe AFD
2. Montant des financements accordés à des institutions financières locales
3. Montant des investissements accompagnés dans le secteur privé
4. Nombre d'entreprises (PME) bénéficiaires d'appuis ou de financements du groupe AFD
5. Nombre de ménages bénéficiaires d'appuis ou de financements du groupe AFD

B. Indicateurs qualitatifs

6. Création de services financiers nouveaux
7. Création de supports d'investissements complémentaires

6. Transition politique et citoyenne

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès de tous à la justice, mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le développement durable ne pourra se réaliser sans la paix, la stabilité, et le déploiement d'institutions transparentes et efficaces partout dans le monde

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'AFD a intégré la gouvernance à son champ de compétence soit : la gestion des finances publiques, la gouvernance économique, la réforme de l'Etat, la thématique Etat de droit, justice et démocratie et les migrations et la lutte contre la traite des êtres humains.

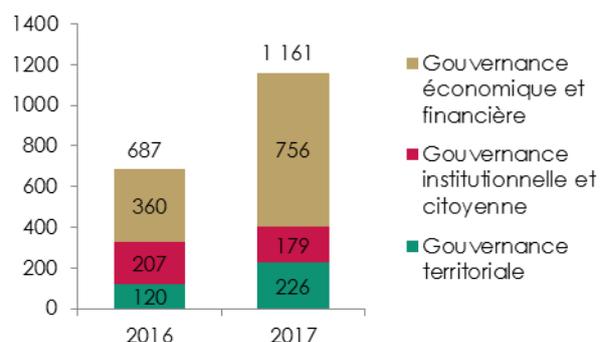
L'activité de l'AFD dans le domaine de la gouvernance a atteint 1,2 Md€ en 2017 – dont 710 M€ en gouvernance sectorielle¹⁶ et 451 M€ en secteurs de gouvernance, soit une augmentation de +47% pour cette dernière composante.

Objectif 17: Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

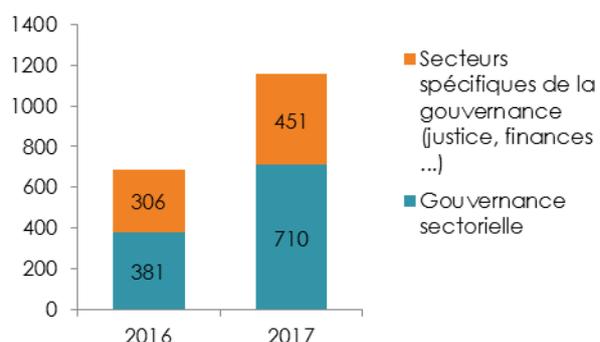
La réalisation des ODD suppose la mobilisation de tous les moyens disponibles pour le développement durable, financiers comme non financiers, ainsi que la pleine autonomisation des partenaires. Elle appelle à un partenariat mondial renouvelé, qui reposera sur l'engagement de toutes les parties prenantes.

L'AFD est pleinement engagée dans ces domaines. Elle s'est dotée d'une stratégie transversale sur le renforcement des capacités, qui vise à augmenter l'impact de ses actions et à accompagner la montée en puissance de ses partenaires.

Autorisations de financement (M€)
"Gouvernance" de l'AFD en 2017



Autorisations de financement (M€)
"Gouvernance" de l'AFD en 2017



¹⁶ Composante gouvernance dans des opérations sectorielles

6.1 CIT Soutien au renforcement des capacités

La finalité de ce CIT est de contribuer à renforcer l'impact développemental de l'intervention de l'AFD et son rôle d'influence à travers une attention renouvelée au renforcement des capacités (accompagnement de la montée en puissance des partenaires, durabilité des interventions).

Cette finalité se décline en trois axes stratégiques :

- **Axe 1** : améliorer les performances opérationnelles de l'AFD ;
- **Axe 2** : accroître la valeur ajoutée de l'AFD et affirmer son rôle d'agence bilatérale ;
- **Axe 3** : améliorer le pilotage et la redevabilité.

Son plan d'action s'articule autour de trois principaux objectifs :

1. Développer un corpus méthodologique et de connaissances ;
2. Adapter les démarches et moyens d'intervention aux spécificités des pays ;
3. Consolider le pilotage global des activités de soutien au renforcement des capacités.

1. Bilan des réalisations de l'année 2017

En 2017, 513 M€ ont été octroyés pour le financement du renforcement des capacités des partenaires, soit une progression de plus de 60% par rapport à 2016.

La poursuite de la dynamique d'appuis projets :

La croissance des appuis métiers auprès des équipes projets est le signe d'une meilleure prise en considération par les équipes opérationnelles de cette dimension dans l'instruction et la gestion de projets. L'augmentation des effectifs au sein de la cellule ARC (Aide au Renforcement des Capacités) a permis d'absorber temporairement la croissance de demandes opérationnelles. Depuis 2016, près de 100 projets ont bénéficié d'un accompagnement spécifique : ingénierie de projet (montage, définition du mode opératoire et du mode de gouvernance etc.), facilitation du dialogue avec les contreparties, animation d'ateliers participatifs, réalisation de bilans-diagnostics, production de termes de référence d'assistance à maîtrise d'ouvrage et/ou de suivi-évaluation.

Une politique de formation renouvelée : Afin d'accompagner l'évolution culturelle des équipes opérationnelles de l'AFD, le catalogue des formations couvrant à la fois des aspects théoriques et pratiques du RC et de ses modalités d'appuis s'est enrichi. Des formations existantes ont également intégré des approches Renforcement de Capacités (RC) favorisant la mise en place d'un socle de connaissances commun. Sont concernés : l'approche cadre logique, les approches orientées changement, le renforcement des capacités et les modalités d'assistance à la

maîtrise d'ouvrage et à la participation citoyenne.

Ainsi, près d'une soixantaine d'agents ont été formés en 2017.

L'adaptation de nos démarches et de nos moyens d'intervention aux spécificités des pays fragiles :

les Etats fragiles constituent une catégorie de pays prioritaires au sein de la zone traditionnelle d'intervention de l'AFD. Ils sont confrontés à des urgences sectorielles et à une forte instabilité institutionnelle. Dans ce contexte, ARC a contribué à formaliser l'approche RC en l'intégrant dans la co-construction de la méthodologie d'intervention des Facilités Vulnérabilités.

2. Production de connaissances

L'AFD a lancé une réflexion globale sur l'incitation financière dans les projets de développement. L'étude « Réformer les per diem par le dialogue » est parue dans la collection Notes techniques.

D'autre part, au cours de l'année, plusieurs exercices de capitalisation ont permis d'alimenter les réflexions de l'Agence sur sa pratique en matière de renforcement de capacités : l'étude sur le financement du RC sur prêt, le bilan qualitatif sur l'utilisation de l'outil FEXTE (outil de financement visant à promouvoir le savoir-faire et l'expertise française) ou encore la capitalisation sur les pratiques et les modes de faire en Haïti.

3. Projets emblématiques 2017

Niger : Projet d'Appui à la Modernisation de l'Etat et aux Services Publics (AMESP) –

Subvention de 5 M€

Le Niger se caractérise par la combinaison de territoires très vastes, dotés d'une faible densité de population, et d'une quasi-absence de services publics pleinement opérationnels, qu'ils soient décentralisés ou déconcentrés. La faible capacité de l'Etat à délivrer des services publics et à assurer une présence utile vis-à-vis des populations contribue à fragiliser la cohésion sociale et alimente ainsi des vulnérabilités déjà fortes.

Aussi, l'amélioration des performances de l'action publique est au cœur des stratégies nationales qui ciblent, entre autres, le renforcement des services déconcentrés de l'Etat et une articulation plus efficace de l'action de ces derniers avec celle des collectivités locales, dans le cadre d'une politique de décentralisation qui peine aujourd'hui à être mise en œuvre.

AMESP poursuit l'objectif de renforcer le maillage territorial par l'Etat nigérien en dynamisant la délivrance des services publics décentralisés et en renforçant l'administration déconcentrée. Il constitue une réponse structurante aux défis de l'accès aux services de base et de renforcement de la présence de l'Etat sur le territoire nigérien et en particulier dans les régions qui cumulent les facteurs de vulnérabilité en ciblant prioritairement, à titre de phase pilote, deux régions du Niger : Diffa et Tillabéry. Une seconde phase sera instruite en 2018 pour compléter la couverture territoriale.

Géorgie : Accompagnement technique à la mise en œuvre de la réforme du système des retraites – FEXTE de 500 K€

Ce financement accompagne un prêt de politique publique de 60 M€ octroyé par l'AFD

à la Géorgie pour le financement d'un programme de compétitivité du secteur privé. Il vise la mise en place de la réforme du système de retraites en Géorgie.

A la demande des autorités géorgiennes, l'AFD fournit une assistance technique visant à préparer et à opérationnaliser la réforme des retraites en appuyant notamment la création de l'agence des retraites. L'assistance technique est pilotée par Expertise France. Elle sera l'occasion de valoriser l'expertise française en matière de protection sociale et plus précisément de réforme des retraites.

L'AFD s'efforce notamment d'assurer la mise en place de garde-fous pour renforcer l'adhésion des populations au système ainsi que la robustesse du dispositif de retraite en particulier sur les aspects suivants : sécurisation de l'épargne, participation des représentants des employeurs et des salariés, transparence et redevabilité de l'agence, indépendance de l'agence.

L'objectif est d'amorcer un dialogue de politique publique avec les autorités géorgiennes sur les questions de protection sociale, ouvrant potentiellement la voie à une seconde intervention de l'AFD en 2018 sur les volets sociaux et permettant ainsi de mettre encore davantage en avant l'expérience et le modèle français en la matière.

Burkina Faso : Projet de développement durable de la ville de Ouagadougou 2 (PDDO 2) – Prêt de 80 M€

Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Agence Française de Développement un concours financier de 80 M€ pour le financement du Projet de Développement Durable de Ouagadougou phase 2 (PDDO 2).

Le PDDO 2 vise à accompagner et intensifier un développement territorial équilibré de la Commune de Ouagadougou en favorisant la

mobilité et l'émergence de centralités secondaires. Le projet répond à 3 objectifs spécifiques : le désenclavement des quartiers périphériques et l'amélioration des conditions de vie des habitants par l'aménagement de 12 km de voiries structurantes de « désenclavement » des quartiers périphériques, le développement de centralités secondaires dans un effort de déconcentration de la ville et le renforcement des capacités de la Commune dans la mise en œuvre de sa politique d'aménagement.

Aussi, dans le cadre de ce projet, le financement de l'AFD va accompagner la

création de l'Agence Municipale des Grands Travaux. Cette dernière sera chargée de conduire les projets d'infrastructures et d'espaces publics à l'échelle de la Commune de Ouagadougou avec pour objectif d'améliorer la gestion des projets d'investissement sur financement extérieur.

Afin de favoriser l'expérience française, ce projet bénéficiera de missions d'appui de l'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise, intervenant dans le cadre de la coopération décentralisée entre la métropole du Grand Lyon et la Commune de Ouagadougou.

5. Synthèse des indicateurs de suivi du CIT (soutenir le renforcement des capacités)

N°	Indicateurs de suivi du CIT	Cible 2016	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017
1	Part des subventions de l'enveloppe 209 destinée à du soutien au renforcement de capacités (octroi) dans les géographies traditionnelles de l'AFD	50%	70%	72%	81%
2	Nombre de concours ayant pour objectif premier le renforcement des acteurs de la vie politique, économique et sociale (octroi) dans les géographies traditionnelles de l'AFD	-	56	61	78
3	Engagements FEXTE dans les pays émergents et pays à revenu intermédiaire (PRI) à croissance rapide	12 M€	13 M€	18,9 M€	18,9 M€
4	Décaissements FEXTE dans les pays émergents et PRI à croissance rapide	4 M€	1,83 M€	4,3 M€	8,77 M€
5	Nombre d'agents de l'AFD ayant suivi la formation à la conduite du changement	-	18	0	60

6.2 CIT Vulnérabilités aux crises et résilience (2017-2021)

L'AFD a adopté en juillet 2017 une nouvelle stratégie d'intervention dans les contextes de crises et de sortie de conflits. Cette stratégie s'inscrit comme la déclinaison opérationnelle de la stratégie française « *Appui aux Etats fragiles et aux situations de fragilités* » portée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

La stratégie part du constat que des territoires entiers sont pris au piège de **crises prolongées** que les réponses humanitaires ou militaires ne parviennent plus à résoudre, ni même à endiguer. Les acteurs du développement doivent fournir un relais à ces réponses de court terme pour agir dans la durée sur les leviers économiques, sociaux, institutionnels et politiques. En effet, sans une action décisive, ces territoires vulnérables aux crises concentreront demain l'extrême pauvreté, la violence, les foyers de déplacements forcés de population et les crises de gouvernance.

Trois principes d'action caractériseront l'approche de l'Agence dans les contextes de crises :

1. **L'AFD investira dans l'anticipation et l'action en amont des crises**, c'est-à-dire dans la réduction des fragilités économiques, sociales, environnementales et institutionnelles, afin d'éviter que des chocs ou des détériorations continues d'une situation ne se transforment en crises.
2. **L'Agence assumera pleinement une action durant la crise**, dans le cadre de coalitions articulant les savoir-faire complémentaires des acteurs de la sécurité, de la diplomatie, de l'humanitaire, du développement et de la recherche.
3. **L'Agence priorisera dans toutes ses actions l'inclusion économique, sociale, politique, culturelle et le respect des droits** pour lutter contre les phénomènes de

fragmentation des sociétés. En effet, l'inclusion des jeunes, des femmes, des populations marginalisées et la mise en place d'une approche participative à tous niveaux sont des enjeux clés de sociétés plus justes et plus pacifiques.

Pour répondre à ces différents enjeux et à la complexité du terrain, l'Agence cherchera à être :

- **plus agile** à travers (i) une démarche d'adaptation des ressources humaines, (ii) une gestion plus dynamique et flexible des risques des opérations, (iii) une démarche d'analyse, de veille et d'anticipation des évolutions des contextes, (iv) une démarche de suivi-évaluation dynamique des projets à même de les orienter en cours d'exécution, ainsi que (v) la conjugaison d'actions à impacts rapides et d'engagements dans le temps long ;
- **plus partenariale**, en mobilisant les coalitions d'acteurs légitimes, articulant les avantages comparatifs de partenaires (i) au sein de du dispositif français (ii) parmi ses pairs internationaux (iii) et parmi les acteurs locaux (secteur privé, organisations de la société civile, collectivités locales) ;
- **plus innovante** en poursuivant la transformation de ses méthodes d'analyse et de conception de projets ainsi que sa gamme d'instruments financier.

1. 2017 : année de transition

Evolutions stratégiques

Le CIT « Vulnérabilités aux crises et résilience » souligne la nécessité d'adapter nos approches pour répondre à la complexité des crises contemporaines. Le CIT préconise une approche renouvelée qui puisse combiner une action :

1. **Multi-pays**, afin d'agir au niveau de bassins de crise (plutôt qu'une série de projets gérés pays par pays) ;
2. **Multi-secteurs**, afin de rendre possible une masse critique de services publics sans attendre le déploiement d'une politique publique sur l'ensemble d'un territoire ;
3. **Pluriannuelle**, pour s'inscrire dans le temps long ;
4. **Pluri-acteurs** afin de combiner les approches et les savoir-faire des acteurs de l'humanitaire, de la sécurité, du développement et de la diplomatie.

En 2017, l'AFD a proposé la mise en place de **quatre initiatives** reposant sur les principes mentionnés ci-dessus. A travers ces initiatives, l'AFD a fait évoluer ses modes opératoires pour contribuer plus efficacement à la gestion de crises régionales complexes. Ces initiatives déploient en effet une réponse régionale (à l'échelle du bassin de crise), pluriannuelle (à l'échelle de temps d'une transition humanitaire-développement), multisectorielle (étant donné l'interdépendance des besoins) et partenariale (seule à même de produire des effets systémiques).

Le Fonds Paix et Résilience et les Initiatives

Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a validé, en novembre 2016, la création du Fonds Paix et Résilience doté de 100 M€ additionnels par an en subvention. Le Fonds peut être mobilisé face à toutes les formes de crises et dans tous les pays d'intervention de l'Agence. Toutefois quatre critères cumulatifs s'imposent à l'AFD pour mobiliser cette dotation: elle doit être destinée à (i) des zones exposées à des chocs (endogènes ou exogènes), (ii) qui disposent de faibles capacités à les surmonter, (iii) dont les impacts menacent de s'étendre au-delà de leurs frontières et/ou d'avoir des effets sur le

territoire national, (iv) où l'AFD dispose d'une valeur ajoutée. Le CICID de février 2018 a acté le doublement du Fonds d'ici à 2020.

Le Fonds Paix et Résilience a permis le financement de quatre initiatives. Celles-ci constituent la réponse de l'AFD à des crises régionales se déroulant au voisinage de la France. Ces quatre initiatives se concentrent (a) autour de la Syrie (Liban, Jordanie, Turquie, Irak) ; (b) dans la région du Sahel ; (c) autour du lac Tchad et (d) en République centrafricaine.

Evolutions opérationnelles

A travers les premiers projets financés par le Fonds Paix et Résilience au sein de ces initiatives, l'AFD a cherché à faire évoluer ses modes opératoires. Elle a (i) davantage investi dans la compréhension de l'économie politique locale (études « Ne pas nuire »), (ii) démarché des partenaires nouveaux (comme le CICR), (iii) mobilisé des instruments financiers adaptés aux contextes de crise, (iv) inclus des composantes à impacts rapides ou bien encore (v) conçu des dispositifs de suivi-évaluation en temps continu.

Ce processus d'adaptation des pratiques aux enjeux d'un terrain difficile d'accès se poursuivra au cours de la programmation 2018, avec l'intégration, aussi systématique que possible, des évolutions méthodologiques précitées.

En outre, l'AFD a démarré une série de chantiers mettant en œuvre les recommandations du CIT « Vulnérabilités aux crises et résilience » à travers les principales actions suivantes :

- i. la poursuite de la diffusion et de la mise en œuvre, au sein des opérations AFD, de modes opératoires « sensibles aux conflits » (méthodologies, « Ne pas nuire », suivi-évaluation renforcé etc.) ;
- ii. la poursuite de chantiers de réflexion autour de l'appréhension des risques dans leur globalité (contexte, opérationnel et fiduciaire) ; la gestion des RH dans les contextes de crise ; la structuration d'un outil de veille et d'alerte précoce à visée opérationnelle...
- iii. l'opérationnalisation des chantiers thématiques suivants :

- Réduction des risques de catastrophes naturelles : à travers le recrutement d'un ETP dédié à la question au sein de l'équipe ;
 - Secteur privé : en cherchant à davantage soutenir les petites et moyennes entreprises dans les contextes de fragilités et de crises (en lien avec PROPARCO) ;
 - Sécurité-Développement : en poursuivant la réflexion sur la contribution des projets de l'Agence aux enjeux de sécurité des populations (définition d'un possible « co-bénéfice sécurité ») ;
 - Participation citoyenne et gouvernance inclusive, à la suite des premiers travaux de production intellectuelle réalisés en 2017.
- iv. Renforcement de la démarche partenariale
- (i) dans le souci de l'articulation humanitaire-développement (en se rapprochant notamment du CICR mais aussi de l'ONU), (ii) en veillant à l'articulation sécurité-développement (iii) tout en multipliant les relations vers les partenaires de la recherche (iv) ainsi que vers les acteurs locaux
 - v. L'évolution des instruments financiers : l'AFD s'est engagée à poursuivre le travail d'adaptation de la gamme d'instruments financiers mobilisables dans les contextes de crise, en explorant notamment les outils suivants : pré-qualification d'ONG, projets « *fast-track* », outils de cofinancement humanitaire-développement, création d'un Fonds renouvelable pour l'appui au secteur privé dans les contextes fragiles.

2. Production de connaissances et partenariats

Plusieurs projets de recherche sur les thématiques des vulnérabilités aux crises et de la résilience renforceront le capital de connaissances de l'AFD. L'AFD a contribué ainsi au « *flagship report* » de la Banque mondiale intitulé « Pour une paix durable : un outil de prévention des conflits », publié en mars 2018. L'AFD proposera notamment des éléments de recherche sur les thématiques de **la violence et la religion**, de **l'éducation en zones de conflits**, du **lien entre changement climatique et conflits** ainsi que sur **l'économie des conflits** en Côte d'Ivoire. L'AFD a également initié un programme de recherche sur la cohésion sociale et les inégalités. D'autres travaux seront engagés dans les années à venir, portant par exemple sur la dimension intergénérationnelle des conflits et sur le sentiment d'humiliation dans le narratif de la violence contemporaine. En 2017, des recherches ont par ailleurs été menées sur les thèmes suivants :

- violence urbaine en zone Amérique latine ;
- gouvernance des ressources extractives ;
- liens entre sécurité et développement ;
- participation citoyenne et élections.

La démarche d'apprentissage du groupe AFD sur les crises exige des allers et retours entre recherche, stratégie, opérations. Poursuivant l'approche suivie ces dernières années, l'essentiel des travaux sur la thématique « vulnérabilités et résilience » impliquera ainsi des **équipes multidisciplinaires** issues de la recherche, de la stratégie et des opérations. Des démarches de **recherche-action** seront engagées. Chaque Initiative financée par le Fonds « paix et résilience » intègrera par ailleurs un volet analytique, afin de faire reposer les choix opérationnels sur une meilleure compréhension du contexte et de ses évolutions.

L'AFD structure des partenariats avec les différents acteurs de la prévention et gestion des crises pour que son action en contextes vulnérables s'inscrive dans le cadre d'une « approche globale », au service de la politique extérieure de la France.

- L'AFD souhaite renforcer les interactions entre le personnel de l'AFD et **les principaux acteurs de l'analyse des zones de crise**, afin d'accroître la pertinence de ses approches et activités dans ces terrains complexes. Outre les liens anciens développés avec le groupe URD, spécialiste de ces enjeux, un partenariat avec l'International Crisis Group en format « diplomatie, défense, développement » permettra notamment le partage d'analyses et de stratégies d'action entre le Ministère des Armées (DGRIS), le MEAE (CAPS, DGM, CDCS) et l'AFD.

- **Le dialogue entre acteurs de la diplomatie et du développement est déterminant pour la prévention des conflits et l'accompagnement de la sortie de crise.** L'un des axes prioritaires de partenariat consistera à renforcer l'articulation entre l'action de l'AFD et celle des différentes directions du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui concourent à la diplomatie de la prévention, de la gestion et de la sortie de crise.
- Dans le but de **renforcer l'articulation humanitaire-stabilisation-développement**, l'Agence travaille au quotidien avec le Centre de crises et de soutien (CDCS). Des réunions bimensuelles permettent de partager des analyses en matière d'anticipation des crises et d'identifier des articulations opérationnelles entre interventions de court terme portées par la Mission d'aide humanitaire (MAH) et la Mission de stabilisation (MS) et opérations de moyen et long terme portées par l'AFD.
- En ce qui concerne l'articulation sécurité-développement, **le strict respect du mandat de chacun doit permettre à chaque acteur d'investir pleinement son domaine d'action.** Cette juste distance est fondamentale afin d'éviter toute confusion des rôles aux yeux des populations locales et ainsi de préserver leurs capacités d'action respectives. C'est dans cet esprit que l'AFD entretient, depuis 2014, des relations étroites avec plusieurs entités du Ministère des Armées. Elles permettent à l'AFD de mieux saisir les dynamiques de conflits et de contribuer pleinement aux « dividendes de la paix ».
- Le transfert du mandat « gouvernance » à l'AFD a permis un rapprochement avec la DCSD, chargée de la coopération structurelle en matière de sécurité et de défense, notamment pour l'identification conjointe de projets sur le continuum gouvernance-sécurité.
- L'accord-cadre entre l'AFD et **Expertise France** (EF) fait de la problématique « sécurité-développement » un axe pilote des collaborations entre les deux institutions. En République centrafricaine ou au Sahel, bailleur de fonds et opérateur de mise en œuvre co-construisent une nouvelle génération de projets adaptés à des contextes de crise.
- Les **organisations de la société civile française** constituent des partenaires naturels pour agir dans les situations de vulnérabilité et de crise. Le processus de concertation engagé depuis 2015 a largement contribué à faire évoluer les pratiques de l'AFD et développer des réflexes de concertation. Ce dialogue se poursuivra dans le cadre défini par le Cadre d'intervention transversal « Relation avec les organisations de la société civile ». L'AFD cherchera par ailleurs à **renforcer ses partenariats avec les Organisations de la Société Civile (OSC) locales**, notamment pour valoriser (i) leurs connaissances fines des contextes de fragilité, (ii) les moyens financiers qu'elles peuvent mobiliser, (iii) leur ancrage territorial et les partenariats locaux qu'elles ont pu développer.
- **Les collectivités locales françaises peuvent apporter beaucoup à leurs homologues en situations de crises.** Cités Unies France a fait de l'accompagnement des collectivités vulnérables aux crises un axe d'action prioritaire. Le partenariat de l'AFD avec les acteurs de la coopération décentralisée intégrera pleinement les enjeux spécifiques des contextes de vulnérabilités et de crises.

3. Projets emblématiques 2017

Niger : Projet Jeunesse Diffa – Subvention (10 M€)

Située près du lac Tchad, la région nigérienne de Diffa a été fortement fragilisée par les incursions du mouvement Boko Haram. Elle fait face à une situation sécuritaire et économique particulièrement précaire et à un afflux de déplacés forcés représentant un tiers de sa population. Le projet a ainsi pour but de lutter contre le sentiment d'exclusion des jeunes, qui comptent pour plus de 30% des habitants de la zone, de contribuer à l'amélioration de leurs

conditions et perspectives de vie tout en renforçant la légitimité de l'action publique au niveau central et décentralisé. A ce titre, le projet prévoit des activités à impact économique rapide permettant de générer de l'emploi et des revenus, des activités socio-éducatives, culturelles et sportives en faveur de l'épanouissement personnel et collectif, ainsi qu'un dispositif de formation, de médiation et d'appui à l'insertion et à l'emploi adaptés au contexte local. Le projet vise également le renforcement des capacités de pilotage des

institutions régionales et locales afin de renforcer la légitimité de l'Etat et la coordination des acteurs de développement économique et social de la région. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Kouri de réponse à la crise générée par Boko Haram.

Projet de Redressement Economique et Social du lac Tchad (RESILAC) – Subvention (30,5 M€)

Près de 3 millions de personnes réfugiées ou retournées sont recensées dans la région du Lac Tchad, dont une majorité de femmes et d'enfants. Dans un environnement déjà fragilisé par le changement climatique, l'activité économique est fortement perturbée. L'insécurité alimentaire et les tensions sociales menacent les populations locales et les déplacés. Le projet RESILAC, financé à hauteur de 35,5 M€ dont 30,5 M€ mobilisés sur Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) de la Commission européenne, vise à développer des activités génératrices d'emplois et de revenus. Le projet est mené au plus près des populations via un consortium de trois ONG : Action contre la faim, Care et le Groupe URD. Son objectif est triple : renforcer la cohésion sociale de la population, notamment via un appui au développement territorial et un accompagnement psychosocial des victimes de Boko Haram ; contribuer au redressement économique de la région, en créant des emplois sur des chantiers de réhabilitation d'infrastructures communautaires et en soutenant le micro-entrepreneuriat agricole et l'apprentissage ; améliorer la gouvernance des communes pour une meilleure gestion des territoires et des ressources naturelles. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Kouri de réponse à la crise générée par Boko Haram.

Projet élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest (PEPISAO) – Subvention MINKA (5 M€)

Les systèmes pastoraux et agropastoraux constituent des modes de production particulièrement importants en Afrique de l'Ouest. Jusqu'à peu, ils étaient gouvernés par des accords et conventions tacites qui valorisaient les complémentarités agriculture-élevage dans les zones d'accueil, tout en dépassant les frontières nationales. Aujourd'hui, la croissance démographique (humaine et animale) combinée aux changements climatiques accentue les tensions liées à l'accès aux ressources. Cette situation est

encore aggravée par la montée de l'insécurité au Sahel, qui modifie sensiblement les déplacements des nomades. Il en résulte des conflits croissants. Le projet PEPISAO vise (i) à appuyer les parties prenantes à définir de nouvelles approches concertées de la gestion et de l'aménagement des espaces afin de limiter les risques de conflit ; (ii) à développer la connaissance et l'information pour nourrir le dialogue aux différentes échelles ; et (iii), sur cette base, à permettre aux acteurs de se doter d'une véritable vision partagée du devenir des systèmes d'élevage dans l'espace régional, traduite en politiques nationales et en réglementations applicables. Il s'inscrit dans la poursuite des activités mises en place par la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest, et dans le cadre de l'Initiative Tiwara de réponse aux vulnérabilités multidimensionnelles du Sahel.

République centrafricaine : Projet sécurité alimentaire et maraîchage dans la région de Bambari et Berberati – Subvention MINKA (3,4 M€)

Depuis le début de la crise centrafricaine, l'accès de la population aux biens et services de base, déjà faible avant la crise, est particulièrement précaire. Dans un contexte post-crise, le projet SAMBBA s'inscrit dans une suite logique de relèvement pour la région de Bambari, encore soumise à des troubles et accueillant une forte population de déplacés, et la région de Berberati, zone plus propice au relèvement agricole, confrontée, entre autres, à l'enjeu du retour des populations d'éleveurs ayant fui vers le Cameroun voisin. Le projet, centré sur Berberati et Bambari (soit environ 220 000 personnes), est mené en étroite collaboration avec les services de l'Etat centrafricain de l'agriculture (ACDA) et de l'élevage (ANDE). Il soutient les producteurs individuels ou organisés en groupements par la fourniture de semences et de matériel, le conseil agricole, la vaccination pour les éleveurs ; il appuie la mise en marché à travers la fourniture d'équipement de stockage, de transport et de première transformation, ainsi que le suivi économique des filières ; il sensibilise les populations à la nutrition et l'alimentation, notamment à travers des actions de mobilisation communautaire et l'implication des associations de parents d'élèves. Il s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Ga Songo en République centrafricaine.

4. Grille des nouveaux indicateurs Vulnérabilités aux crises et résilience du CIT 2018-2021

Les indicateurs suivants serviront de grille de suivi de la stratégie « Vulnérabilités aux crises et résilience » à partir de l'exercice 2018 (le nouveau CIT ayant été élaboré au cours de l'année 2017, ces indicateurs serviront au suivi engagé à partir du 1^{er} janvier 2018).

A. Indicateurs d'intégration des modes opératoires permettant de rejoindre les standards de qualité de l'aide en contextes fragiles

Stratégies

1. % des CIP pour les pays dont l'indicateur composite de risque INFORM est supérieur à 5 qui mobilisent la méthodologie « prise en compte des vulnérabilités et des risques de catastrophe »
2. % des CIP qui mobilisent la méthodologie « prise en compte des vulnérabilités et des risques de catastrophe »

Formations

3. Nombre de chefs de projets formés à la réduction des risques de catastrophes (RRC)
4. % des chefs de projets travaillant sur le projet d'une initiative formés à la programmation sensible aux conflits
5. % des chefs de projets travaillant en zone rouge formés à la conception de projets en contextes d'insécurité

Méthodologies

6. % des projets financés par le Fonds « Paix et résilience » intégrant un système de suivi-évaluation renforcé
7. % des projets financés par le Fonds « Paix et résilience » intégrant une analyse « Ne pas nuire »

B. Nombre de projets / thématique nouvelle

8. Nombre annuel d'opérations intégrant un objectif de prévention de la violence urbaine
9. Nombre annuel d'opérations intégrant une composante d'appui psychosocial
10. Nombre annuel d'opérations ciblant spécifiquement des populations déplacées et/ou les populations hôtes
11. Nombre annuel d'opérations contribuant spécifiquement à la prévention de la radicalisation

III. Partenariats et production de connaissances

Partenariats et production de connaissances

1. La production de connaissances

En 2017, dans le prolongement de sa politique volontariste de diffusion et de valorisation des publications initiée en 2016, l'AFD a consolidé la visibilité de sa production de connaissances auprès du monde académique, des décideurs et des praticiens du développement.

L'AFD a publié 86 titres en 2017, soit le plus haut niveau de production de son histoire. De nombreuses publications ont été réalisées en coédition avec des partenaires externes : éditions de l'Atelier, éditions IRD, etc.

La réflexion de fond sur le périmètre des collections et le ciblage des lectorats a abouti fin 2017 à une refonte de l'offre éditoriale (en lien avec la nouvelle identité visuelle de l'AFD), chantier qui sera finalisé en 2018.

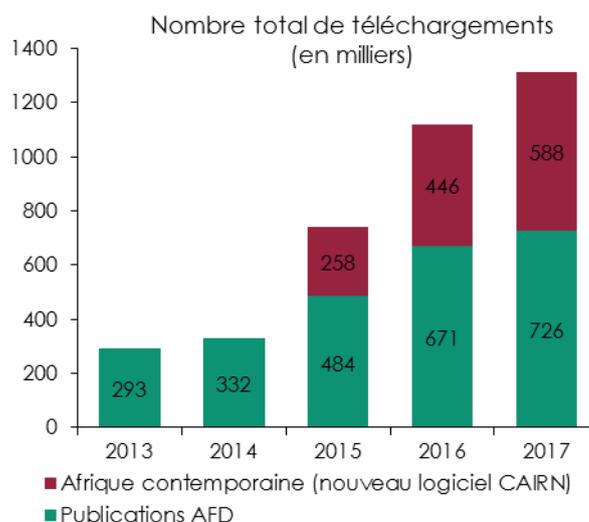
Le cycle d'événements liés à la production de connaissance s'est également densifié, autour notamment de soirées-débats « Rencontres du Développement » animées par le Chef-Economiste de l'AFD.

58 collaborations ont été mises en œuvre avec des acteurs français et internationaux de la recherche (contre 50 collaborations en 2016).

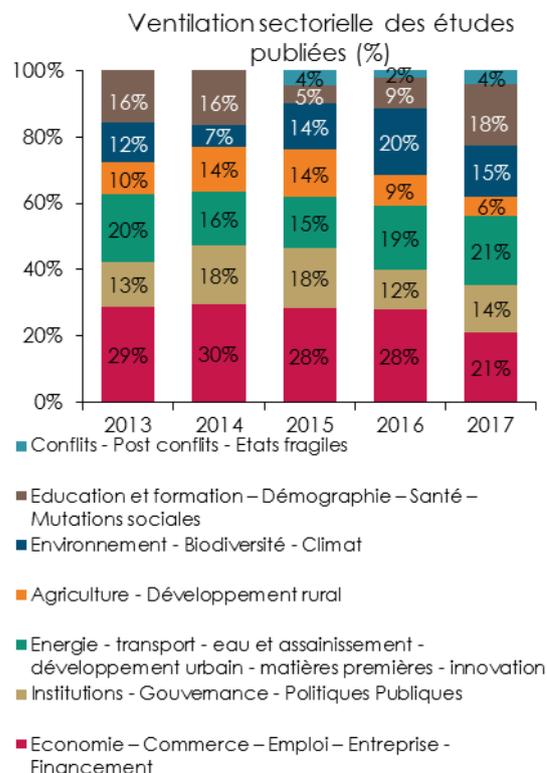
En 2017, le nombre de publications de recherche et d'évaluation téléchargées sur le site Internet de l'AFD s'est élevé à 484 055 de janvier à août.

La baisse du nombre de téléchargements par rapport à 2016 (-28%) s'explique par le déficit de statistiques à partir de septembre 2017, en raison de la mise en œuvre du nouveau site Internet www.afd.fr. Suivant une extrapolation des tendances de début d'année sur le dernier trimestre 2017, on constaterait toutefois une progression à 726 000 téléchargements annuels (+8%) par rapport à 2016.

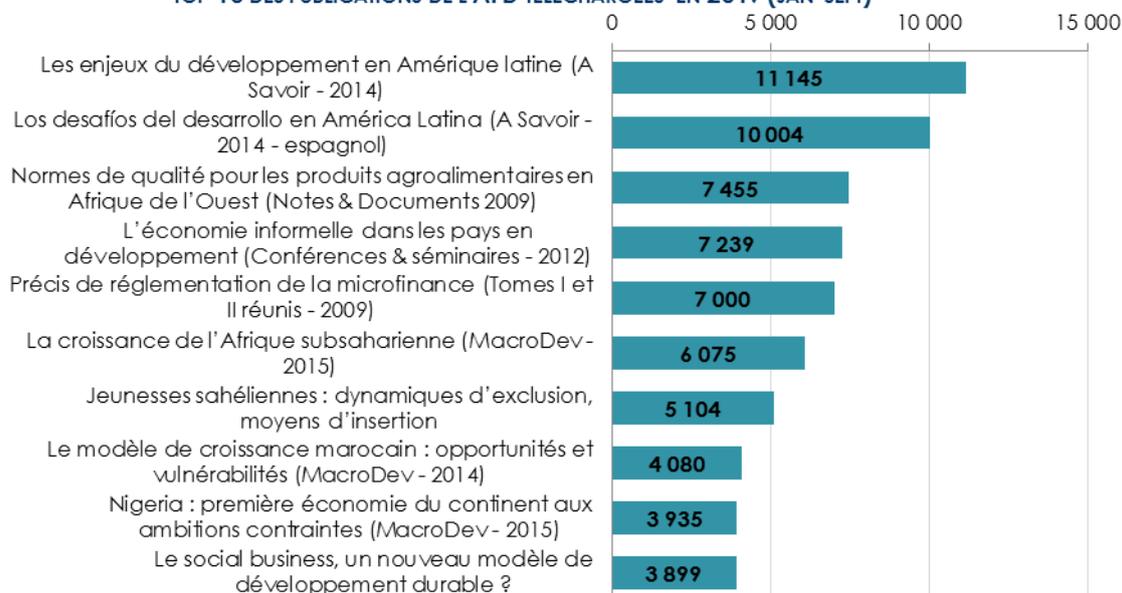
De même, les statistiques de téléchargement de la revue Afrique contemporaine baissent en valeur absolue, en raison d'un changement de méthode de calcul de la plateforme scientifique CAIRN. On constate cependant une progression en 2017 (588 000 téléchargements comptabilisés) si l'on recalcule le volume de téléchargements 2016 avec cette nouvelle méthode (446 000 au lieu de 933 000 téléchargements).



Le top 10 des publications les plus téléchargées en 2017 reflète la diversité sectorielle et géographique des publications de l'AFD. Deux documents dans la langue du pays/régions concernées comptent parmi les plus téléchargés. On constate une grande stabilité des meilleurs téléchargements (8 publications figuraient déjà au top 10 en 2016 et 5 y étaient déjà incluses en 2015).



TOP 10 DES PUBLICATIONS DE L'AFD TÉLÉCHARGÉES EN 2017 (JAN-SEPT)



2. Les partenariats

Avec les Organisations de la société civile (OSC)

Le CIT en faveur des Initiatives des Organisations de la Société Civile – OSC (2018-2023) fixe le cadre du partenariat entre l'AFD et les OSC.

Les principales finalités du CIT OSC se déclinent en 3 grands axes :

- **Axe 1** : augmenter les moyens financiers mis à la disposition des OSC et apporter un appui à la conception et au suivi-évaluation de leurs interventions dans le but qu'elles contribuent aux dynamiques de transformation économique, écologique et sociale au bénéfice des

populations vulnérables tout en renforçant l'autonomie des partenaires locaux ;

- **Axe 2** : accompagner les efforts des OSC françaises dans leur évolution institutionnelle tout en renforçant leur visibilité et leur plaidoyer aux niveaux international et national, et encourager les démarches pluri-acteurs;
- **Axe 3** : renforcer les collaborations entre l'AFD et les OSC pour enrichir leurs pratiques respectives de solidarité internationale à travers des cadres de dialogue renforcés et le soutien à la recherche et à l'innovation des OSC.

1. Des engagements croissants en faveur des projets OSC

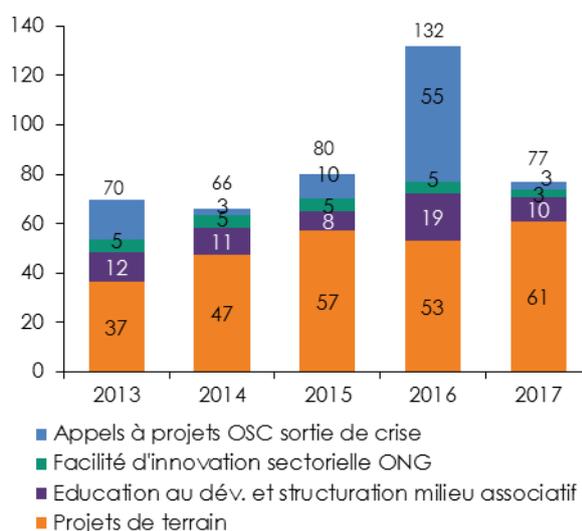
En 2017, 122 M€ ont été mobilisés par le groupe AFD en faveur des OSC, en incluant l'ensemble des financements : « initiatives-OSC », FISONG, APCC (Appels à projets OSC sortie de crise), FFEM (3,8 M€), le Fonds Paix et Résilience (26,4 M€) et d'autres financements Sahel (14 M€).

Les financements octroyés par l'AFD aux projets des Organisations de la société civile (OSC) à travers l'Initiative-OSC se sont élevés à près de 70,6 M€, dont 61M€ consacrés aux interventions de terrain.

Selon les déclarations des OSC, les projets de terrain en 2017 ciblaient près de 7,3 millions de bénéficiaires, et plus de 2 000 OSC partenaires du Sud ont été appuyées. L'AFD a ainsi participé au financement de 117 projets à travers 88 OSC, dont 19 primo-accédantes c'est-à-dire qui accèdent pour la première fois au dispositif Initiatives OSC. Deux études ont également été financées pour un montant de 240 000 €.

Le taux moyen de cofinancement s'élève à 46%, en légère baisse par rapport aux trois dernières années : l'octroi moyen par projet est de 607 000 €, le plus bas niveau depuis

Financements AFD aux OSC* (M€)
Répartition par axe stratégique



*n'inclut que les financements suivis dans le CIT OSC

2013. Ceci s'explique par la forte demande de financement de projets terrain et une part de financement programmatique particulièrement faible en 2017 (14 M€).

Le guichet « initiative OSC » constitue la majorité des financements directs octroyés (58,4%) en 2017 après une année 2016 exceptionnelle au regard des fonds octroyés en faveur des « Appels à projets OSC sortie de crise » qui se sont élevés à 55,5 M€ (soit 40% des financements directs totaux).

Concernant le seul dispositif « Initiatives OSC », dont les projets correspondent aux trois axes du CIT, les subventions accordées en 2017 aux OSC atteignent 70,9 M€ (contre 71,6 M€ en 2016 et 64,7 M€ en 2015).

Les Initiatives OSC concernent deux grands types d'appuis :

- **Les financements en faveur de projets de terrain**, qui en 2017 ont bénéficié d'un montant total de 61 M€, soit 86% des financements octroyés. L'augmentation de cette part par rapport à 2016 (73%) s'explique par le nombre particulièrement élevé de projets d'intérêt général financés en 2016.
- **Les financements en faveur des projets dits « d'intérêt général »** (regroupant Education au développement et à la solidarité internationale – EAD-SI - et Structuration du milieu associatif français – SMA), qui concernent l'axe 3 du CIT. En 2017, 14% des financements octroyés l'ont été en faveur de projets d'intérêt général, soit 9,5 M€, dont 60% au bénéfice de projets de structuration du milieu associatif et 40% au profit de projets d'éducation au développement (EAD). Sur la période 2013-2017, les projets « d'intérêt général » ont représenté en moyenne 19% des subventions totales, ce qui est proche de la cible de 20%. Le financement le plus important est l'appui aux missions de Coordination Sud pour le renforcement des capacités d'analyse, d'action et de plaidoyer des OSC françaises, pour un montant de 2,9 M€.

En 2017, l'Afrique subsaharienne a bénéficié de 35,1 M€ de financements, soit 58% du total des financements, contre une cible établie à 60%.

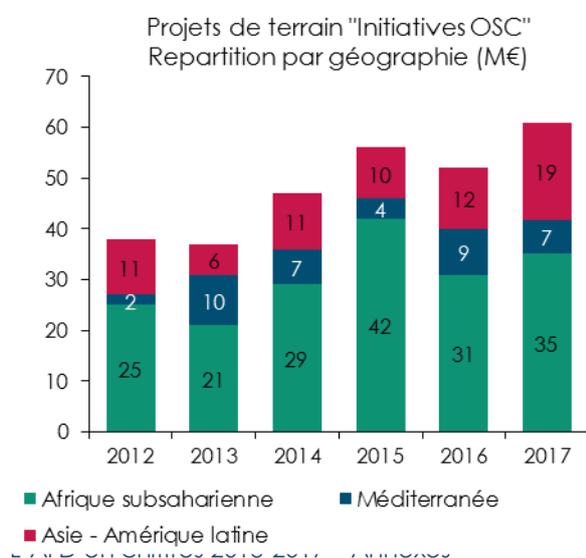
La zone Méditerranée, en baisse par rapport à 2016, a bénéficié de 6,7 M€. En ce qui concerne la zone Asie, sa part est stable à 14%, ce qui a représenté 8,6 M€ en 2017. Les financements à destination de la zone Amérique latine et Caraïbes ont très fortement augmenté, atteignant 10,7M€, c'est-à-dire 17% du total (contre 9% en 2016 et 6% en 2015). En moyenne sur les cinq dernières années, la répartition géographique des projets de terrain est conforme aux orientations du CIT, les projets mis en œuvre en Afrique subsaharienne ayant bénéficié de 62% des financements de l'AFD depuis 2013.

En termes sectoriels, les secteurs de la santé et de la lutte contre le SIDA (18%), de l'agriculture (17%), de la gouvernance et des droits de l'Homme (14%), de l'intérêt général (14%), et de l'éducation (12%) sont, cette année encore, les secteurs les plus prégnants dans les financements de l'AFD aux initiatives OSC.

En 2017, l'objectif que deux tiers des financements accordés concernent des projets notés 1 ou 2 pour l'indicateur genre du CAD a été largement atteint (74% des engagements). Les thématiques transversales de l'adaptation au changement climatique, de la jeunesse et de l'entreprenariat social progressent également en 2017.

Plusieurs projets post-urgence, notamment en Haïti et en Afrique de l'Est, ont été soutenus sur la réserve (dite 10%) mise en place en 2016.

En termes d'instruments de financement, la part des financements programmatiques (dans le cadre des conventions-programmes et des PCPA) a été plus faible (23%) en 2017 par rapport à 2016 (40%). Sur la période 2013-2017, les cofinancements au travers de tels outils ont représenté 40,6% des cofinancements totaux, en conformité avec la cible fixée sur la période (50% maximum). Les cofinancements de projets dits « classiques » ont représenté 77% des cofinancements totaux en 2017.



Le CIT OSC et les ODD en 2017

En 2017, 94% des montants octroyés pour les projets de terrain participent à la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD), pour un montant de subventions de 66,4 M€ et un montant cumulé de projets de 148 M€. Ce pourcentage est identique à celui de 2016. La répartition des interventions par ODD indique une nette prépondérance pour les ODD suivants :

- L'ODD n°2 «Éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable» : 23 projets financés (11,2 M€, soit 17%)
- L'ODD n°3 «Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge» : 16 projets financés (13,1 M€, soit 20%)
- L'ODD n°4 «Garantir une éducation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie» : 19 projets financés (11,2 M€, soit 17%).

2. Production de connaissances et partenariat

Partenariat et dialogue avec les OSC

Le dialogue stratégique avec les OSC inclut :

- **Un dialogue politique de haut niveau porté par la Direction générale :**

- lors des rencontres avec Coopération Sud (une rencontre annuelle a été instituée depuis 2007)
- lors des rendez-vous réguliers avec les responsables des principales OSC partenaires de l'AFD (Climat, Education, Sahel... etc.).

- **Un dialogue stratégique**, comprenant :

- des rencontres trimestrielles avec Coopération Sud pour discuter de sujets stratégiques et du partenariat avec les OSC,
- des rencontres régulières avec les OSC de plaider sur les enjeux du financement du développement à l'international comme en France.

Le riche agenda international (financement du développement, ODD, COP 21 et suivantes, One Planet Summit... etc.) a fourni l'occasion de nombreux échanges. C'est dans ce cadre que le nouveau CIT « L'AFD partenaire des OSC » a été organisé et structuré, pour permettre sa validation en CA de l'AFD début février 2018.

- **Un cadre formel de dialogue mis en place dans le cadre de la politique RSO**, qui définit les exigences de dialogue, de transparence et de redevabilité vis à vis des parties prenantes de l'Agence, notamment des OSC.

Au niveau international, l'AFD est membre de l'International Donor Group (IDG), groupe informel d'une vingtaine de bailleurs de fonds bilatéraux en charge du financement de la société civile, qui se réunit une à deux fois par an pour échanger sur les enjeux et les pratiques.

L'AFD est également membre du réseau GENE (Global Education Network Europe), qui réunit les représentants des ministères et administrations européennes en charge de l'éducation au développement.

Des rencontres ont également été initiées avec les grands réseaux internationaux d'OSC, comme la plateforme européenne CONCORD, la plateforme internationale des OSC (FIP), appuyée par l'AFD notamment, et la plateforme des ONG américaines Inter-Action.

Séminaire : Vaincre les inégalités : quel(s) rôle(s) pour l'AFD et les OSC ?

En novembre 2017, l'AFD et Coopération SUD ont organisé un séminaire conjoint de partage de pratiques et d'idées sur le thème des inégalités. Il a mis en dialogue l'AFD et Coopération Sud, Oxfam, le GREM, ATD quart monde, le CCFD Terre solidaire, ainsi que des chercheurs de l'IRD, l'IDDRI, de l'université d'Utrecht et de l'institut Veblen. Les échanges sur ce nouveau sujet se sont montrés riches, et ont renforcé la relation AFD-OSC ainsi que la conviction pour les deux parties que ce dialogue régulier est nécessaire.

Loin de voir ce dialogue stratégique sur les projets comme une remise en cause du droit d'initiative, les OSC apprécient au contraire ces échanges qui leur permettent d'améliorer leurs projets tout en

valorisant leur savoir-faire. **Cette culture du dialogue s'est également développée ces dernières années dans les agences AFD du réseau les plus concernées par les projets d'OSC.** Ces agences rencontrent régulièrement les OSC et participent aux missions de supervision des projets OSC. Dans de nombreux pays, le Service consulaire d'action culturelle (SCAC) et l'agence AFD organisent des réunions annuelles ou biennuelles avec les OSC françaises et leurs partenaires locaux.

Production de connaissances

En 2017, trois études ont été menées :

- Une étude sur la place du genre dans les projets des organisations de la société civile
- Une étude sur la place de la jeunesse dans les projets OSC, menée sur les années 2017-2018
- Une évaluation des performances, résultats et impacts des OSC en matière d'agro-écologie menée sur les années 2017-2018

En 2018, une capitalisation des Programmes concertés pluriacteurs (PCPA) sera lancée afin de tirer les enseignements tirés de la mise en œuvre des PCPA dans 6 pays, sur financement de l'AFD.

En 2018/2019, une nouvelle évaluation de la FISONG devrait être lancée afin de mesurer sa pertinence, son caractère innovant, son impact sur les thématiques visées, et enfin sa capacité de permettre un passage à l'échelle des actions des OSC et une complémentarité avec les projets AFD. Les OSC bénéficiaires des FISONG disposent par ailleurs depuis 2016 d'un accompagnement gratuit (sensibilisation, suivi personnalisé, capitalisation, etc.) pour une meilleure prise en compte du genre dans leur projet. Cet accompagnement est fourni par Coordination Sud et le F3E (deux réseaux dont la mission est l'appui aux OSC) dans le cadre d'un projet cofinancé par l'AFD.

Comme le souligne le nouveau CIT/OSC 2018-2023, la production intellectuelle continuera de se développer fortement, au niveau de l'AFD comme des OSC, afin de mieux appréhender les enjeux et les impacts des interventions dans des contextes complexes et évolutifs, de développer une connaissance plus fine des acteurs et des innovations qu'ils portent et de réinterroger régulièrement les modalités de leur soutien.

3. Projets et programmes emblématiques 2017

Migrations et Développement - Mobiliser les jeunes des deux rives de la Méditerranée pour une citoyenneté ouverte sur le monde – subvention de 240 000€

Migrations et Développement propose un projet d'éducation au développement qui vise à sensibiliser et mobiliser des jeunes du Sud de la France, du Maroc et de Tunisie aux enjeux de la solidarité internationale et les aider à concrétiser leur parcours d'engagement dans le cadre de projets de solidarité. Le dispositif consistera en un ensemble d'actions articulées entre elles : la mobilisation et la formation d'encadrants (enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux), en France, au Maroc et en Tunisie, en leur fournissant des méthodes, des outils, des connaissances leur permettant ensuite de sensibiliser et d'accompagner les jeunes ; la sélection de 750 jeunes et la mise en place d'ateliers d'expression et de sensibilisation à la solidarité internationale ; l'accompagnement et le soutien de projets de solidarité internationale mis en place par ces jeunes ; la production de connaissances et d'outils pédagogiques. Cette initiative pilote

servira de base expérimentale à un projet déployé ensuite à l'échelle nationale et sur trois ans, par Solidarité Laïque, principal partenaire de cette opération, et avec d'autres partenaires, selon la même démarche pédagogique.

Frères des Hommes – Renforcer les capacités économiques et sociales des ménages paysans les plus vulnérables au Rwanda – subvention de 550 237€

Il s'agit d'un projet de trois ans dont le budget total s'élève à 1,1 million d'euros dont la moitié euros serait financée par l'AFD. Le projet de Frères des Hommes a pour objectif de rendre les paysans vulnérables au Rwanda acteurs du développement de leur territoire. Il propose un processus d'accompagnement à trois niveaux : répondre aux besoins de base des ménages paysans avec le développement de techniques agricoles et d'élevage adaptées aux petites surfaces, accompagner leur structuration en collectifs représentatifs et renforcer leur capacité à dialoguer et agir avec les autres acteurs de leur territoire (autorités locales, écoles, centres de santé). Le

projet offre à la fois un accompagnement technique et une dimension citoyenne. Il utilise un grand nombre de méthodes favorisant le changement et facilitant sa mesure. Grâce à une approche très participative et orientée vers le changement, les impacts attendus sur ce projet sont nombreux. A l'issue des trois ans, plus de 3 700 paysans vulnérables auront changé leurs pratiques, dont 50% de femmes et 20% de jeunes, 64 organisations communautaires de base auront été accompagnées et 400 personnels techniques et élus des autorités locales auront été mobilisés.

Planète Enfants et Développement - Protection et émancipation au Népal – subvention de 310 000€

L'objectif du projet est de donner aux femmes les moyens de faire respecter leurs droits, de sortir des situations d'exploitation et de domination dont elles font l'objet et d'exercer pleinement leur parentalité. Il s'agit aussi de donner à leurs enfants et à ceux de leurs communautés d'appartenance un environnement éducatif bienveillant favorable

à leur bon développement et à leur bien-être. Le projet cible les femmes qui sont marginalisées, en raison de leur appartenance ethnique pour les Chepang, ou de leur situation « professionnelle » pour les travailleuses du secteur des «loisirs» à Katmandou. La lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes infuse l'ensemble des activités du projet : sensibilisation sur les normes et valeurs en matière de genre, la violence sexuelle et domestique, les mariages précoces, la santé sexuelle et reproductive, la parentalité ; prise en charge psychosociale ; formations et de dotations pour exercer une activité économique susceptible de leur procurer une indépendance financière ; outils pédagogiques sensibles au genre au sein du centre préscolaire; implication des hommes dans les ateliers d'éducation parentale et pour valoriser de nouveaux modèles de masculinité, non basés sur un rapport de domination des hommes sur les femmes, en partenariat avec le réseau Men Engage Alliance.

4. Synthèse des indicateurs de suivi du CIT (OSC)

N°	Indicateurs de suivi	Cible annuelle	2015	2016	2017
1	Montant octroyé chaque année en faveur d'une ou plusieurs FISONG	5 M€	5 M€	5 M€	3,4 M€
2	Nombre d'OSC du Nord appuyées chaque année dans le cadre des projets d'initiatives d'OSC françaises, dont le nombre de collectifs ou plateformes d'OSC	n.d.	59	79	88
3	Nombre de partenariats entre une OSC française et une OSC du Sud financés chaque année	n.d.	607 (dont 139 OSC dans le cadre des PCPA)	1134 (dont 427 OSC dans le cadre des PCPA)	2007
4	% des engagements (en montants) sur des projets financés recevant la note 1 ou la note 2 selon le marqueur genre de l'OCDE	66%	60%	72%	74%

Avec les collectivités territoriales françaises

Reconnu formellement par le CICID de 2016 comme un financeur de l'action extérieure des collectivités territoriales (AECT), le groupe AFD – fort de son alliance avec la CDC – est chargé d'engager un profond rapprochement avec les acteurs territoriaux.

Ce rapprochement implique une meilleure prise en compte de l'expertise territoriale dans les projets de l'AFD et la mise en place d'une offre de financement pérenne à destination des acteurs de l'AECT.

Opérations de l'AFD impliquant un acteur territorial

Le portefeuille de projets actifs de l'AFD en 2017 compte 63 différents acteurs territoriaux impliqués.

La densité d'interaction entre les opérations de l'AFD et la projection des acteurs territoriaux est clairement plus forte en Afrique subsaharienne. Toutefois, le savoir-faire territorial est très demandé par un certain nombre de contreparties latino-américaines et asiatiques, désireuses d'échanger sur l'expérience française.

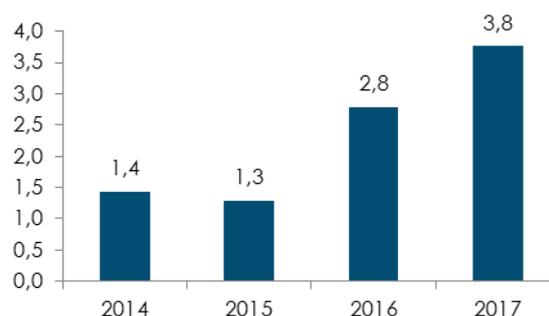
Ces interactions peuvent prendre différentes formes, dont le financement d'un échange d'expérience (généralement subvention) pour alimenter le dialogue de politique publique ou la mobilisation de l'expertise d'un acteur territorial spécialisé (agence d'urbanisme, syndicat de transport, CHU, parcs naturels, ports, etc.).

Les nouvelles compétences de l'AFD (comme l'enseignement supérieur) sont de nature à favoriser ce type de synergie opérationnelle.

Facilité de financement des collectivités territoriales (FICOL)

En 2017, l'AFD a financé huit initiatives des collectivités territoriales françaises à travers la FICOL pour un montant de 3,8 M€. Les ressources allouées à la FICOL sont en forte augmentation et égaleront en 2018 les financements dédiés par le MEAE aux collectivités (soit près de 8 M €). L'enveloppe FICOL permet d'accompagner les projets mis en œuvre par des collectivités ou leurs groupements dans tous les pays d'intervention de l'AFD.

Financements AFD de la facilité FICOL (M€)



Après une sélection et un dialogue technique exigeant visant à accompagner les collectivités vers les meilleures pratiques (notamment environnementales et sociales), l'AFD octroie un financement directement à la collectivité française qui est chargée de déployer, avec son partenaire, un projet qui peut comporter une composante d'investissement (dans les PMA) ou des échanges d'expériences et des études stratégiques.

En 2017, l'AFD a financé huit nouvelles opérations :

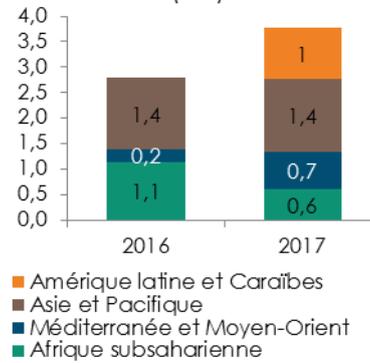
- le projet du Conseil départemental de l'Ardèche d'appui au développement hydraulique de Matam au Sénégal (cofinancement AFD de 0,6 M€)
- le projet du Conseil départemental de Meurthe et Moselle qui vise l'amélioration des systèmes d'adduction et distribution d'eau potable dans les zones touchées par le séisme de 2016 en Equateur (cofinancement AFD de 0,7 M€)
- le projet du Parc naturel régional du Ballon des Vosges de transfert de savoir-faire sur le modèle de gestion des parcs naturels régionaux français avec le Parc national de Xianju en Chine (cofinancement AFD de 0,2 M€)
- Le programme de la Région Occitanie de formation des élus et des cadres des régions marocaines (cofinancement AFD de 0,5 M€)
- Le projet du département de Seine maritime d'appui à la transition du secteur

agricole dans la région d'El Kef en Tunisie (cofinancement AFD de 0,24 M€)

- Le projet de la Région Ile de France d'amélioration de l'environnement urbain à Hanoï (cofinancement AFD de 0,5 M€)
- Le projet de la CACEM d'extension du parc de lampadaires photovoltaïques dans la Région des Palmes en Haïti (cofinancement AFD de 0,3 M€)
- Le projet du gouvernement de Nouvelle-Calédonie visant l'installation d'une centrale photovoltaïque et d'extension de la caserne des pompiers de l'aéroport de Port-Vila au Vanuatu (cofinancement AFD de 0,7M€)

L'outil FICOL a démontré de nouveau, à l'instar de l'année 2016, qu'il permet de financer la coopération régionale de manière concrète et s'appuie sur une dynamique bien établie au sein des collectivités ultramarines.

Répartition géographique des opérations de la facilité FICOL engagées (M€)



IV. Les données du Document d'analyse stratégique

1. Synthèse de l'activité du groupe AFD par pays

	Subventions		Prêts		Garanties		Participations et autres titres		Aide budgétaire et contrats de désendettement et développement		Financements sur ressources autres bailleurs		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Afrique														
Algérie	3	2											3	2
Angola		1	141										141	1
Afrique du Sud	0	1	182	55		1							182	56
Bénin	10	11	70	50	0	2					10		90	63
Burkina Faso	15	17	80	10	2	6			7	10		42	103	85
Burundi	0											0	0	0
Cameroun	3	2		133	19	49			70	157	37	0	130	341
Comores	4	11							0				5	11
Congo (Rép. Dém.)	1	5	7			1	1		5	7		9	13	21
Congo (Rép.)	2	2	100	70	4	0			18	54		29	123	155
Côte d'Ivoire	1	1	153	230	25	29		20	200	202	33		412	482
Djibouti	6	1			1	1						16	7	18
Egypte	2	2	240	302								8	241	312
Ethiopie	1	1	84	1								8	85	10
Gabon				75										75
Ghana		1		25	1	5							1	31
Guinée	19	1	30	30	10	8	0		15	27	20		94	66
Guinée-Bissau	2												2	
Kenya	1	2	139	277				31			42		181	310
Libéria		0												0
Madagascar	9	14	47	69	12	14			5		3	3	76	99
Mali	6	11		165	4	1					18	30	28	207
Maroc	4	5	222	406			25	20			30		280	431
Maurice	1	1		75								7	1	83
Mauritanie		2												2
Mozambique		3		55		1			6			4	6	63
Namibie	1		45			37							46	37
Niger	18	36	40	50	1	1			8	15	34	21	101	123
Nigeria	1		247	384	14	5	18				8	14	289	402
Ouganda		2	149	248	1	17					2		151	267

	Subventions		Prêts		Garanties		Participations et autres titres		Aide budgétaire et contrats de désendettement et développement		Financements sur ressources autres bailleurs		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Rép. centrafricaine	8	13							8	10	11	3	26	26
Rwanda		1		14										15
Sénégal	6	17	245	153	4	7					15	51	270	227
Seychelles				17										17
Soudan du Sud		1												1
Tanzanie			81	100		0							81	100
Tchad	16	9		40	0				5	15	10	8	31	72
Togo	7	8		40	3						2	15	11	63
Tunisie	6	4	165	258	3	4		9			6	81	181	355
Programmes multi-pays Afrique	79	67	199	332	60		128	172	1		52	9	518	580
Total Afrique	230	250	2664	3663	162	190	171	252	348	495	332	357	3907	5207

Moyen-Orient														
Irak	1	10	9										10	10
Jordanie	1		212	150							40	53	253	203
Liban	5	16		34									5	50
Syrie		7												7
Territoires aut. palestiniens	12	11	9	25	7	6				8		15	28	66
Turquie		1	383	131			40					38	423	170
Programmes multi-pays Moyen-Orient	3	12		150			9				10		22	162
Total Moyen-Orient	22	56	614	490	7	6	49			8	50	107	741	667

	Subventions		Prêts		Garanties		Participations et autres titres		Aide budgétaire et contrats de désendettement et développement		Financements sur ressources autres bailleurs		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Asie et Pacifique														
Arménie	1		58	9								10	58	19
Bangladesh		1	12	21									12	22
Birmanie	1	1	124			1					25	10	150	11
Cambodge	3	2	53	102	6	1		4			23	16	84	125
Chine	0	0	151	96									151	96
Géorgie		1	22	95									22	96
Inde	1	4	310	127			1					6	312	137
Indonésie	1	0	100	250			13	13			0		114	263
Népal	1	0											1	0
Ouzbékistan		2												2
Pakistan	1	2	269	205			5						275	206
Vanuatu	1	1											1	1
Vietnam	1	2	100	100							1	12	102	114
Programmes multi-pays Asie et Pacifique	8	1	7				9	32				5	24	37
Total Asie et Pacifique	20	19	1263	1231	6	3	29	48			49	63	1367	1365

Amérique latine et Caraïbes														
Argentine		1		99										100
Brésil		2	70	293			11						81	296
Bolivie	1		126	144							12		138	144
Chili			38										38	
Colombie	1	5	182	295							7	10	190	310
Cuba	1		25									3	26	3
El Salvador		0	40	13									40	13
Equateur	1	1	254	142							10	6	264	150
Guatemala	2						2						3	
République dominicaine		0	50	19									50	19
Honduras				4										4
Jamaïque			26	46									26	46
Mexique	0	0	357	100				4					357	105
Nicaragua			9										9	
Panama			17	40									17	40
Paraguay			29										29	
Suriname												3		3
Programmes multi-pays Amérique latine et C.	5	2	22	23				36			6	9	33	69
Total Amérique latine et Caraïbes	23	31	1303	1248	2		13	40			35	46	1375	1365

Programmes "non géographisables"	22	23	340	123	0	8	55	36					417	190
---	-----------	-----------	------------	------------	----------	----------	-----------	-----------	--	--	--	--	------------	------------

Total pays étrangers	317	380	6184	6754	177	207	317	377	348	503	466	573	7808	8795
-----------------------------	------------	------------	-------------	-------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-------------

	Subventions		Prêts		Garanties		Participations et autres titres		Aide budgétaire et contrats de désendettement et développement		Financements sur ressources autres bailleurs		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Outre-mer : prêts et dotations														
Guadeloupe			156	312	27	24							183	336
Guyane			100	86	8	5							108	92
Martinique			402	336	19	22							421	358
La Réunion			356	343	73	67							429	409
Mayotte		2	44	50	3	6							48	58
Saint-Pierre et Miquelon				2	0	0							0	2
Terres Australes														
Saint Martin														
Nouvelle-Calédonie	0		279	225	7	5							286	230
Polynésie française	0		64	43	15	17							79	60
Wallis-et-Futuna	0	0	13		1	0							14	0
Commun à plusieurs collectivités	0	0											0	0
Préfinancement de subventions européennes														
Commun à plusieurs départements			27										27	
Commun à plusieurs départements/collectivités		0												
Total Outre-mer	0	3	1441	1396	153	146							1594	1545

TOTAL groupe AFD	317	382	7625	8151	330	353	317	377	348	503	466	573	9403	10340
-------------------------	------------	------------	-------------	-------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------------	--------------

2. Les principaux projets financés par l'AFD en 2018

Secteurs	PAYS	PROJET	Bénéficiaire	Engagements (M€)
Agriculture et sécurité alimentaire	ARMENIE	Efficienc e et durabilité des systèmes d'irrigation dans la plaine agricole d'Ararat	Etat	10
	BURKINA FASO	Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique (PACTE)	Etat	28
	CAMEROUN	Pérennisation du dispositif d'appui conseil ACEFA (PCP Conseil)	Etat	95
	COLOMBIE	Développement rural post conflit	Etat	200
	HAITI	Appui à la sécurité alimentaire via la relance de trois filières agricoles dans les départements du Sud et du Centre-Ouest (SECAL)	Etat	3,7
	CAMBODGE	Gestion des ressources en Eau et Transition Agro-écologique au Cambodge WAT4CAM	Etat	66,5
	LAOS	Soutien aux activités de développement agricole et filières locales et sécurité alimentaire - nutrition principalement dans les provinces du Nord du Laos	Etat	4,7
	LIBAN	Projet d'appui à la résilience rurale et environnementale au Liban dans le cadre de l'Initiative Sawa	Etat	15
	MADAGASCAR	Projet d'appui à une agriculture durable par l'approche paysage (PADAP)	Etat	25
	MOZAMBIQUE	Appui à la filière noix de cajou au Mozambique ACAMOZ (PRCC)	Etat	2
	SENEGAL	Développement économique des territoires ruraux du Tiers Sud du Sénégal	Etat	47
	TOGO	Réalisation de pistes rurales et accompagnement des réformes en cours dans le secteur cotonnier	Etat	10
	TUNISIE	Programme de Relance des Investissements et de Modernisation des Exploitations Agricoles (PRIMEA)	Etat	72
	OUGANDA	Réhabilitation, réalisation et exploitation d'ouvrage hydro-agricole dans le district de Kiruhura	Etat	50
	MULTIPAYS	Appui à la Transition Agroécologique en Afrique de l'Ouest	Etat	10
	MULTIPAYS	Mutuelle panafricaine de gestion des risques (AFRICAN RISK CAPACITY)	Institution fin.	5
	MULTIPAYS	Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes-Pacifique (COLEACP)	Ent. privée	5
MULTIPAYS	Projet Elevages et Pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest	Etat	5	
Infrastructure et développement urbain	COTE D'IVOIRE	Financement du déploiement de la fibre optique	Ent Publique	110
	MAROC	Financement des zones de connexion	Ent Publique	10
	MULTIPAYS	Ligne de crédit infrastructures - Africa Finance Corporation (AFC)	Institution fin.	100
	MULTIPAYS	Ligne de crédit à la DBSA pour le financement de projets d'infrastructures en Afrique sub-saharienne	Institution fin.	93,5
	TERRITOIRES AUTONOMES PALESTINIENS	SUNREF Palestine	Institution fin.	32,9

CONGO	Financement du Plan d'Urgence du Port Autonome de Pointe Noire	Ent publique et Etat	99,3
EQUATEUR	Financement d'une ligne de téléphérique urbain à Guayaquil	Coll. Locale	105
NIGERIA	Programme d'appui à la mise en œuvre du Plan Directeur des Transports de l'Etat de Lagos (Lagos State Transport Master Plan)	Etat	169
PAKISTAN	Financement Bus Rapid Transit Peshawar	Etat	130
MULTIPAYS	Financement de l'initiative Mobilise your city	Fil Fin	2,7
BENIN	Programme dédié à l'adaptation des villes aux changements climatiques	Etat	58
BRESIL	Appui au programme d'infrastructures sociales et urbaines de Fortaleza	Coll. locale	94
CHINE	Protection du patrimoine et renouvellement urbain de l'ancienne cité de Qixian	Etat	70
INDE	Financement du programme Smart Cities	Etat	106
JORDANIE	Amélioration de la gestion des déchets solides	Etat	53
MAROC	Appui financier et technique Climat/DD auprès du FEC	Inst. Fin	100
MAROC	Extension de zones d'activités industrielles	Ent. publique	50
MADAGASCAR	3 ^{ème} phase d'un projet de désenclavement et d'assainissement	Etat	21,8
TUNISIE	Deuxième programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitations	Etat	113
AFRIQUE DU SUD	Financement de logement social locatif dans la province du Gauteng	Instit. Fin	30
Eau et assainissement			
ARGENTINE	Financement des services d'eau et d'assainissement	Etat	59,6
BOLIVIE	Programme d'assainissement de Cochabamba	Etat	41,6
BOLIVIE	Prêt de politique publique dans le secteur de l'eau	Etat	102
BRESIL	Projet d'eau et d'assainissement dans la région de Salvador	Ent publique	60
COTE D'IVOIRE	Alimentation en eau potable à Sinfra Gag	Etat	61

	CHINE	Projet d'eau et d'assainissement dans le district de Jiangyuan	Etat	26
	GUINEE	Programme Eau 2017	Etat	30
	IRAQ	2017 MOSSOUL IMO	ONG	10
	JORDANIE	Politique publique sectorielle de l'eau	Etat	150
	CAMBODGE	Projet dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Cambodge	Etat	43,6
	COMORES	Renforcement de la gouvernance dans le secteur de l'eau	Etat	6,5
	LIBAN	Projet d'assainissement collectif	Etat	34
	SRI LANKA	Extension du système de collecte des eaux usées à Ratmalan	Etat	75
	NIGERIA	Appui à la réforme du secteur de l'eau urbaine à Kano	Etat	63
	MALI	Programme d'approvisionnement en eau potable	Etat	50
	TERRITOIRES AUTONOMES PALESTINIENS	Nexus Nord	Etat	17,2
	SENEGAL	Prêt de politique publique dédié à la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement	Etat	40
	SURINAME	Soutien à la réforme des services des eaux en zone côtière	Etat	3
	TCHAD	Renforcement de l'accès à l'eau et à l'assainissement à N'Djamena	Etat	12,6
	TOGO	Projet d'alimentation en eau potable	Etat	14,7
	OUGANDA	Amélioration du système d'eau potable à Kampala	Etat	150
	MAROC	financement de projets visant la protection des ressources en eau et l'augmentation de la résilience au changement climatique au Maroc	Instit fin.	10
Education	BURKINA FASO	Appui au Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base au Burkina Faso (PDSEB) sur subvention déléguée du Partenariat mondial pour l'éducation	Etat	27,9
	RDC	Appui à l'INPP - Centre de Kisangani	Etat	5
	DJIBOUTI	Centre de Formation professionnelle destiné aux métiers du portuaire, du transport et de la logistique	Etat	9,3
	HAITI	Programme d'appui à la formation professionnelle, en particulier en milieu rural	Etat	10,5
	MADAGASCAR	Création d'un fonds de financement de la formation professionnelle public-privé, alimenté par les contributions du secteur privé	Etat	6
	MALI	Appui aux collectivités locales et à la jeunesse pour l'insertion et la formation (ACTIF)	Etat et ONG	10
	NIGER	Contribution au fonds commun sectoriel Education	Etat	15
	MULTIPAYS	Accompagnement professionnel des enseignants pour améliorer les apprentissages des élèves -Apprendre	ONG	5
	REP. DOMINICAINE	FONDESA Prêts étudiants II	Instit. Fin.	5
	Energie	EGYPTE	Prêt de politique publique « Transition énergétique »	Etat
KENYA		Renforcement du réseau de transport d'électricité	Etat	94
MAROC		Développement du complexe solaire (CSP et PV) de Noor Midelt	Ent pub	150
MALI		Doublement de la ligne de transport d'électricité Manantali-Bamako	Etat	110
MEXIQUE		Prêt de politique publique axé sur la transition énergétique	Etat	100

	MOZAMBIQUE	Financement d'une centrale solaire en IPP en cofinancement avec Proparco	Ent privée	16,9
	NIGER	Centrale solaire de Gorou Banda	Etat	28,5
	NIGER	Centrale hybride solaire à Agadez	Etat	32
	PAKISTAN	Programme d'accès à l'énergie dans le Khuber Pendjab	Etat	70
	SENEGAL	Renforcement et modernisation du réseau électrique de la SENELEC	Etat	51,7
	TOGO	Réhabilitation et extension du réseau de distribution de la CEET	Etat	37,8
	TANZANIE	Programme national d'accès à l'électricité	Etat	100
Environnement et ressources naturelles	CONGO	Paysage forestier Nord Congo	Etat	6
	CONGO	Gestion des inondations et assainissement à Pointe Noire	Etat	40
	SENEGAL	Projet de biodiversité (aires marines protégées) au Sénégal	Etat	5
	MULTIPAYS	RESCCUE II	ONG	4,5
	MULTIPAYS	Accord cadre UICN IV	ONG	2
	MULTIPAYS	LDN Fund	Instit fin	30
	ARGENTINE	Programme de prévention du risque d'inondation à Rio Lujan	Coll locale	39
Gouvernance	KENYA	Prêt d'appui à la gestion des finances publiques	Etat	30
	NIGER	Modernisation de l'Etat pour un service public de qualité sur le territoire nigérien	Etat	5
	TUNISIE	Réforme de la gouvernance des entreprises publiques	Etat	100
	MULTIPAYS	Projet d'appui aux Gouvernements Ouverts dans les pays en développement francophones (PAGOF)	Ent publique	3,5
	SENEGAL	Projet de soutien aux investissements de la diaspora Sénégal	Etat	11,3
	TUNISIE	Projet de gestion locale des migrations	Fil Fin	3,1
Santé et protection sociale	HAITI	Reconstruction de l'hôpital de Port au Prince	Etat	4,5
	KENYA	Financement de l'hôpital MP Shah	Ent privée	13,5
	NIGER	Projet genre, population et développement	Etat	10
	TURQUIE	Facilité pour les réfugiés syriens en Turquie – hôpital public de Dortyol	Etat	38,5
	MULTIPAYS	Lutte contre la malnutrition au Sahel	ONG	10
	MULTIPAYS	3 ^{ème} phase d'appui au réseau de surveillance épidémiologique de gestion des alertes (réseau SEGA ONE HEALTH)	Etat	8
	MULTIPAYS	Résilience sociale au Moyen Orient	ONG	5
	TCHAD	Appui à l'inclusion et à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et jeunes handicapés	ONG	3
Secteur Productif	COMORES	Facilité Emploi	Etat	4
	SENEGAL	Projet de soutien aux investissements de la diaspora Sénégal	Etat	11,3

TUNISIE	Projet de gestion locale des migrations	Fil Fin	3,1
CAMEROUN	Projet de maîtrise de l'énergie	Instit Fin.	30
MAURICE	SUNREF Maurice – Financement de la lutte contre le changement climatique	Instit Fin.	80,5
NIGERIA	SUNREF Nigéria – Financement de la lutte contre le changement climatique	Instit Fin.	59
TUNISIE	Financement d'institutions de microfinance	Instit Fin.	15
MALI	Ligne de crédit à la BNDA	Instit Fin.	30
MULTIPAYS	Projet d'infrastructures en Afrique de l'Est	Instit Fin.	70
MULTIPAYS	Ligne de crédit à Afreximbank	Instit Fin.	150
COLOMBIE	Investissement dans les infrastructures post-conflit	Instit Fin.	25,3

3. Les tendances générales de l'activité du groupe AFD

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Evolution des autorisations de financement du Groupe dans les pays étrangers (PE) et dans l'Outre-mer						
Autorisations de financement du Groupe	7 828	8 078	8 316	9 403	10 340	10%
dont pays étrangers	6 322	6 530	6 746	7 808	8 795	13%
dont Outre-mer	1 506	1 548	1 570	1 594	1 545	-3%
Taux de croissance Groupe pays étrangers et Outre-mer	8%	3%	3%	13%	10%	
Autorisations de financement de l'AFD dans les pays étrangers	5 491	5 710	5 822	6 699	7 667	14%
Prêts, subventions, C2D et ABG	5 145	5 328	5 549	6 100	6 841	12%
Garanties	116	126	121	132	153	15%
Participations	0	11	0	0	100	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	230	245	153	466	573	23%
Autorisations de financement de l'AFD dans l'Outre-mer	1 481	1 541	1 570	1 594	1 545	-3%
Prêts	959	1 004	945	1 053	981	-7%
Garanties et participations	174	19	77	24	25	7%
Financement OSEO, fonds gérés et crédits délégués	348	517	547	518	537	4%
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	0	0	0	0	0	
Total AFD pays étrangers et Outre-mer	6 972	7 251	7 392	8 293	9 212	11%
Taux de croissance annuel	9%	4%	2%	12%	11%	
Autorisations de financement de PROPARCO dans les pays étrangers	1 005	1 098	1 097	1 330	1 377	4%
Autorisations de financement en prêts	857	913	910	968	1 031	7%
Garanties	0	20	20	45	73	62%
Participations	65	114	124	195	245	25%
FISEA	8	39	43	51	10	-80%
Autres titres	0	0	0	71	19	-73%
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	75	13	0	0	0	
Autorisations de financement de PROPARCO dans l'Outre-mer	25	7	0	0	0	
Autorisations de financement en prêts	25	0	0	0	0	
Garanties	0	0	0	0	0	
Participations	0	0	0	0	0	
Autres titres	0	7	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	0	0	0	0	0	
Total PROPARCO pays étrangers et Outre-mer	1 030	1 105	1 097	1 330	1 377	4%
Taux de croissance annuel	0%	7%	-1%	21%	4%	
Sous-participations de l'AFD à Proparco PE	-174	-278	-172	-220	-250	13%
Sous-participations de l'AFD à Proparco Outre-mer	0	0	0	0	0	
Sous-participations de l'AFD à Proparco	-174	-278	-172	-220	-250	13%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Répartition des autorisations de financement du Groupe, dans les pays étrangers et dans l'Outre-mer, par instrument financier						
Autorisations de financement du Groupe	7 828	8 078	8 316	9 403	10 340	10%
Subventions (activités courantes et sur mandats spécifiques)	299	314	298	317	423	34%
Prêts dont :	5 915	6 210	6 272	7 236	7 678	6%
Prêts souverains	2 786	2 897	3 194	3 847	3 997	4%
Prêts non souverains concessionnels	937	1 172	1 459	795	880	11%
Prêts non souverains non concessionnels (y compris sous part.)	2 191	2 141	1 619	2 595	2 801	8%
<i>Total prêts concessionnels</i>	<i>3 724</i>	<i>4 069</i>	<i>4 653</i>	<i>4 642</i>	<i>4 877</i>	<i>5%</i>
<i>Total prêts non souverains</i>	<i>3 129</i>	<i>3 313</i>	<i>3 078</i>	<i>3 390</i>	<i>3 681</i>	<i>9%</i>
<i>Prêts non souverains non concessionnels (hors sous part.)</i>	<i>2 018</i>	<i>1 863</i>	<i>1 447</i>	<i>2 375</i>	<i>2 552</i>	<i>7%</i>
Sous-participations de l'AFD à Proparco	174	278	172	220	250	13%
Prêts post tsunami	0	0	0	0	0	
Garanties	116	146	140	177	226	27%
Participations (yc FISEA et autres titres Proparco)	73	171	187	317	374	18%
ABG Minefi / SAS	89	18	20	33	63	89%
Opérations exceptionnelles (PAS et crédits-relais)	0	0	0	0	0	
C2D	511	426	641	315	440	40%
Fonds de garanties et financement PME (Outre-mer)	520	536	604	541	562	4%
<i>Total dons</i>	<i>899</i>	<i>758</i>	<i>959</i>	<i>665</i>	<i>927</i>	<i>39%</i>
<i>Total dons (yc opérations exceptionnelles)</i>	<i>899</i>	<i>758</i>	<i>959</i>	<i>665</i>	<i>927</i>	<i>39%</i>
<i>Total financements non concessionnels</i>	<i>2 380</i>	<i>2 457</i>	<i>1 947</i>	<i>3 089</i>	<i>3 401</i>	<i>10%</i>
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	305	258	153	466	573	23%

Répartition des autorisations de financement du Groupe, dans les PE et dans l'Outre-mer, par zone géographique						
Répartition des autorisations Groupe par géographie	7 828	8 078	8 316	9 403	10 340	10%
Pays étrangers	6 322	6 530	6 746	7 808	8 795	13%
Afrique subsaharienne	3 002	2 945	3 123	3 203	4 084	28%
Méditerranée et Moyen-Orient	838	1 059	1 190	1 446	1 790	24%
Asie et Pacifique	1 209	1 229	1 397	1 367	1 365	0%
Amérique latine et Caraïbes	1 193	1 226	998	1 375	1 365	-1%
Projets non géographisés et exceptionnels	81	72	38	417	190	-54%
Outre-mer	1 506	1 548	1 570	1 594	1 545	-3%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Répartition des autorisations de financement du Groupe par secteur						
Répartition par secteur CICID dans les pays étrangers et l'Outre-mer	7 828	8 078	8 316	9 403	10 340	10%
Agriculture et sécurité alimentaire	407	181	398	858	853	-1%
Eau et assainissement	761	633	776	1 243	1 181	-5%
Education et formation professionnelle	208	410	500	399	182	-54%
Environnement et ressources naturelles	489	315	697	562	317	-44%
Infrastructures et développement urbain	3 386	3 913	3 272	3 448	4 487	30%
<i>dont transport</i>	1 192	684	814	1 246	1 016	-18%
<i>dont énergie</i>	975	1 669	1 679	887	1 941	119%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	847	1 297	448	497	1 042	110%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	339	143	270	553	299	-46%
Santé et lutte contre le Sida	635	358	364	338	177	-48%
Secteur productif	1 640	1 742	1 863	1 574	1 939	23%
Autres et multifsecteurs	303	527	448	980	1 203	23%
Répartition par secteur CICID dans les pays étrangers	6 322	6 530	6 746	7 808	8 795	13%
Agriculture et sécurité alimentaire	407	181	398	856	853	0%
Eau et assainissement	724	570	727	1 191	1 103	-7%
Education et formation professionnelle	200	404	495	398	174	-56%
Environnement et ressources naturelles	473	235	693	560	237	-58%
Infrastructures et développement urbain	2 812	3 281	2 809	2 937	3 943	34%
<i>dont transport</i>	1 143	593	774	1 104	911	-17%
<i>dont énergie</i>	926	1 629	1 673	844	1 893	124%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	506	812	133	217	718	232%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	206	131	194	523	246	-53%
Santé et lutte contre le Sida	506	252	265	245	142	-42%
Secteur productif	909	1 147	1 185	1 015	1 318	30%
Autres et multifsecteurs	290	461	174	606	1 024	69%

4. L'activité de l'AFD

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Répartition des autorisations de financement de l'AFD, dans les pays étrangers, par instrument financier						
Total des autorisations AFD par instrument financier	6 972	7 251	7 392	8 293	9 212	11%
Pays étrangers	5 491	5 710	5 822	6 699	7 667	14%
Subventions (activités courantes et sur mandats spécifiques)	297	314	298	317	421	33%
Prêts dont :	4 248	4 570	4 590	5 436	5 916	9%
Prêts souverains	2 786	2 897	3 194	3 847	3 997	4%
Prêts non souverains concessionnels	515	672	830	457	652	43%
Prêts non souverains non concessionnels	947	1 001	566	1 132	1 268	12%
<i>Total prêts concessionnels</i>	<i>3 301</i>	<i>3 569</i>	<i>4 024</i>	<i>4 304</i>	<i>4 648</i>	<i>8%</i>
<i>Total prêts non souverains</i>	<i>1 462</i>	<i>1 673</i>	<i>1 396</i>	<i>1 589</i>	<i>1 919</i>	<i>21%</i>
<i>Prêts non souverains non concessionnels (hors sous part.)</i>	<i>773</i>	<i>723</i>	<i>394</i>	<i>912</i>	<i>1 018</i>	<i>12%</i>
Sous-participations de l'AFD à Proparco	174	278	172	220	250	13%
Prêts post tsunami	0	0	0	0	0	
Garanties	116	126	121	132	153	15%
Participations	0	11	0	0	100	
ABG Minefi / SAS	89	18	20	33	63	89%
Opérations exceptionnelles (PAS et crédits-relais)	0	0	0	0	0	
C2D	511	426	641	315	440	40%
<i>Total dons</i>	<i>897</i>	<i>758</i>	<i>959</i>	<i>664</i>	<i>924</i>	<i>39%</i>
<i>Total dons (yc opérations exceptionnelles)</i>	<i>897</i>	<i>758</i>	<i>959</i>	<i>664</i>	<i>924</i>	<i>39%</i>
<i>Total financements non concessionnels</i>	<i>1 063</i>	<i>1 138</i>	<i>687</i>	<i>1 264</i>	<i>1 521</i>	<i>20%</i>
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	230	245	153	466	573	23%
Outre-mer	1 481	1 541	1 570	1 594	1 545	-3%
dont activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	0	0	0	0	0	

Répartition des autorisations de financement de l'AFD, dans les pays étrangers et dans l'Outre-mer, par zone géographique						
Répartition des autorisations AFD par géographie	6 972	7 251	7 392	8 293	9 212	11%
Pays étrangers	5 491	5 710	5 822	6 699	7 667	14%
Afrique subsaharienne	2 656	2 644	2 669	2 793	3 636	30%
Méditerranée et Moyen-Orient	743	943	1 015	1 216	1 628	34%
Asie et Pacifique	1 134	1 106	1 244	1 227	1 209	-1%
Amérique latine et Caraïbes	931	986	873	1 140	1 084	-5%
Projets non géographisés et exceptionnels	26	31	20	322	109	-66%
Outre-mer	1 481	1 541	1 570	1 594	1 545	-3%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	-----------------

Répartition des autorisations de financement de l'AFD, dans les pays étrangers et dans l'Outre-mer, par secteur						
Répartition de l'activité AFD par secteur CICID	6 972	7 251	7 392	8 293	9 212	11%
Agriculture et sécurité alimentaire	357	165	375	768	831	8%
Eau et assainissement	761	609	776	1 243	1 162	-7%
Education et formation professionnelle	190	399	473	370	182	-51%
Environnement et ressources naturelles	489	315	697	562	317	-44%
Infrastructures et développement urbain	3 225	3 770	3 117	3 117	4 081	31%
<i>dont transport</i>	1 192	684	764	1 207	1 001	-17%
<i>dont énergie</i>	860	1 565	1 605	804	1 658	106%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	847	1 297	448	497	1 018	105%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	324	143	270	455	224	-51%
Santé et lutte contre le Sida	619	311	309	290	169	-42%
Secteur productif	1 065	1 246	1 191	1 068	1 383	30%
Autres et multifsecteurs	265	435	454	875	1 086	24%
Répartition de l'activité AFD PE par secteur CICID	5 491	5 710	5 822	6 699	7 667	14%
Agriculture et sécurité alimentaire	357	165	375	767	831	8%
Eau et assainissement	724	547	727	1 191	1 084	-9%
Education et formation professionnelle	182	393	468	369	174	-53%
Environnement et ressources naturelles	473	235	693	560	237	-58%
Infrastructures et développement urbain	2 652	3 138	2 655	2 606	3 536	36%
<i>dont transport</i>	1 143	593	724	1 064	896	-16%
<i>dont énergie</i>	811	1 525	1 599	761	1 610	112%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	506	812	133	217	694	221%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	191	131	194	424	171	-60%
Santé et lutte contre le Sida	490	205	211	197	134	-32%
Secteur productif	359	658	513	509	763	50%
Autres et multifsecteurs	253	370	181	501	908	81%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	--------------

Répartition de l'activité par secteur et par outil financier, dans les pays étrangers						
Agriculture et sécurité alimentaire	357	165	375	767	831	8%
Prêts souverains	149	101	175	246	466	89%
Prêts non souverains	47	0	70	236	87	-63%
<i>dont PN concessionnels</i>	47	0	20	206	0	-100%
<i>dont PN non concessionnels</i>	0	0	50	30	87	189%
Subventions	42	41	44	68	81	19%
C2D	73	20	77	60	124	106%
ABG	0	0	0	0	0	
Garanties	0	0	0	10	0	-100%
Participations	0	0	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	46	3	9	147	74	-49%
Eau et assainissement	724	547	727	1 191	1 084	-9%
Prêts souverains	568	412	638	1 020	865	-15%
Prêts non souverains	30	16	30	84	70	-16%
<i>dont PN concessionnels</i>	30	0	30	0	10	
<i>dont PN non concessionnels</i>	0	16	0	84	60	-28%
Subventions	19	14	10	23	53	132%
C2D	71	60	31	0	61	
ABG	0	0	0	0	0	
Garanties	0	0	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	37	45	18	65	36	-44%
Education et formation professionnelle	182	393	468	369	174	-53%
Prêts souverains	25	246	137	129	0	-100%
Prêts non souverains	0	52	30	149	68	-55%
<i>dont PN concessionnels</i>	0	52	30	19	22	16%
<i>dont PN non concessionnels</i>	0	0	0	131	46	-65%
Subventions	55	39	48	57	56	-3%
C2D	40	42	245	15	5	-67%
ABG	0	0	0	0	0	
Garanties	0	0	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	61	13	8	18	46	158%
Environnement et ressources naturelles	473	235	693	560	237	-58%
Prêts souverains	230	170	648	437	76	-83%
Prêts non souverains	169	0	0	60	30	-50%
<i>dont PN concessionnels</i>	35	0	0	0	30	
<i>dont PN non concessionnels</i>	134	0	0	60	0	-100%
Subventions	34	40	45	27	54	100%
C2D	28	20	0	6	46	667%
ABG	0	0	0	0	0	
Garanties	2	0	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	10	5	0	31	31	1%
Infrastructures et développement urbain	2 652	3 138	2 655	2 606	3 536	36%
Prêts souverains	1 427	1 712	1 527	1 723	2 085	21%
Prêts non souverains	954	1 135	801	714	993	39%
<i>dont PN concessionnels</i>	275	535	514	79	367	363%
<i>dont PN non concessionnels</i>	679	600	287	635	626	-1%
Subventions	27	26	24	46	33	-28%
C2D	193	105	191	0	0	
ABG	0	0	9	0	0	
Garanties	0	0	0	0	19	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	50	160	103	123	306	149%
Santé et lutte contre le Sida	490	205	211	197	134	-32%
Prêts souverains	307	50	0	52	0	-100%
Prêts non souverains	52	48	127	32	13	-57%
<i>dont PN concessionnels</i>	52	3	127	3	13	350%
<i>dont PN non concessionnels</i>	0	45	0	29	0	-100%
Subventions	59	89	62	30	61	102%
C2D	62	7	18	68	18	-74%

ABG	0	0	0	0	0	
Garanties	0	0	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	10	11	5	15	42	180%
Secteur productif	359	658	513	509	763	50%
Prêts souverains	0	106	50	0	0	
Prêts non souverains	210	378	308	315	585	86%
<i>dont PN concessionnels</i>	76	82	109	150	209	39%
<i>dont PN non concessionnels</i>	133	296	199	165	376	128%
Subventions	21	29	25	14	21	51%
C2D	0	0	0	0	0	
ABG	0	0	0	1	0	-100%
Garanties	114	126	121	122	134	10%
Participations	0	11	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	16	7	9	57	22	-61%
Autres et multisecteurs	253	370	181	501	908	81%
Prêts souverains	80	100	20	240	505	110%
Prêts non souverains	0	44	30	0	73	
<i>dont PN concessionnels</i>	0	0	0	0	0	
<i>dont PN non concessionnels</i>	0	44	30	0	73	
Subventions	40	35	40	52	63	22%
C2D	44	172	80	165	187	13%
ABG	89	18	11	33	63	92%
Garanties	0	0	0	0	0	
Opérations exceptionnelles	0	0	0	0	0	
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	0	0	0	11	17	47%

L'AFD en Afrique subsaharienne

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
L'activité en Afrique subsaharienne (AFR)						
Autorisations de financement en AFR	2 656	2 644	2 669	2 793	3 636	30%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité de l'AFD	38%	36%	36%	34%	39%	17%
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs en AFR	171	55	78	296	268	-9%
Autorisations de financement en AFR hors autres bailleurs	2 485	2 589	2 592	2 498	3 368	35%

Répartition des autorisations de financement AFR par instrument financier						
Total des autorisations de financement en AFR	2 656	2 644	2 669	2 793	3 636	30%
Prêts souverains	1 023	1 407	892	1 538	1 491	-3%
Prêts non souverains	562	403	727	283	885	213%
dont PN concessionnels	170	279	521	207	367	77%
dont PN non concessionnels	392	124	206	76	519	584%
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	190	216	208	216	267	24%
C2D	511	426	641	315	440	40%
ABG	89	18	20	33	55	65%
Garanties	110	109	103	114	131	15%
Participations	0	11	0	0	100	0%
Autres bailleurs	171	55	78	296	267	-10%
Total des autorisations de financement dans les Pays pauvres prioritaires	822	830	713	941	1 204	28%
Prêts souverains	276	365	282	449	524	17%
Prêts non souverains	82	37	137	94	96	2%
dont PN concessionnels	61	5	137	75	30	-60%
dont PN non concessionnels	21	32	0	20	66	239%
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	139	178	178	171	236	38%
C2D	60	155	10	20	28	40%
ABG	66	18	14	33	55	67%
Garanties	55	44	50	37	41	11%
Participations	0	4	0	0	0	0%
Autres bailleurs	145	29	43	136	224	64%
Total des autorisations de financement dans les pays du Sahel	593	519	514	577	731	27%
Prêts souverains	276	294	233	302	360	19%
Prêts non souverains	53	5	137	64	30	-53%
dont PN concessionnels	53	5	137	52	0	-100%
dont PN non concessionnels	0	0	0	12	30	150%
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	70	113	81	90	131	45%
C2D	0	65	10	0	0	0%
ABG	48	14	4	20	40	104%
Garanties	28	21	28	11	16	45%
Participations	0	1	0	0	0	0%
Autres bailleurs	118	6	22	90	155	71%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	--------------

Répartition des autorisations de financement AFR par secteur CICID

Autorisations de financement en AFR	2 656	2 644	2 669	2 793	3 636	30%
Agriculture et sécurité alimentaire	167	160	120	424	370	-13%
Eau et assainissement	454	291	115	858	443	-48%
Education et formation professionnelle	156	274	326	154	102	-34%
Environnement et ressources naturelles	58	47	76	26	107	302%
Infrastructures et développement urbain	1 115	1 083	1 506	722	1 558	116%
dont transport	587	80	606	100	400	300%
dont énergie	479	552	870	276	814	195%
dont développement et gestion urbaine	46	416	25	134	84	-37%
dont infrastructure et services sociaux divers	1	3	0	201	161	-20%
Santé et lutte contre le Sida	173	131	196	92	77	-17%
Secteur productif	325	338	162	288	453	57%
Autres et multisecteurs	208	320	168	228	528	132%

Répartition de l'activité par secteur et par outil financier en AFR

Agriculture et sécurité alimentaire	167	160	120	424	370	-13%
Prêts souverains	30	101	15	156	150	-4%
Prêts non souverains	0	0	0	36	7	-81%
dont PN concessionnels	0	0	0	6	0	-100%
dont PN non concessionnels	0	0	0	30	7	-77%
Subventions	18	36	28	55	55	0%
C2D	73	20	77	60	124	106%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	10	0	-100%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	46	3	0	107	34	-68%
Eau et assainissement	454	291	115	858	443	-48%
Prêts souverains	320	219	50	814	333	-59%
Prêts non souverains	30	0	30	20	0	-100%
dont PN concessionnels	30	0	30	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	20	0	-100%
Subventions	7	6	4	20	28	42%
C2D	71	60	31	0	61	0%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	27	7	0	5	21	348%
Education et formation professionnelle	156	274	326	154	102	-34%
Prêts souverains	4	162	33	62	0	-100%
Prêts non souverains	0	40	0	19	17	-10%
dont PN concessionnels	0	40	0	19	17	-10%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	51	30	44	40	42	6%
C2D	40	42	245	15	5	-67%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	61	0	4	18	38	116%
Environnement et ressources naturelles	58	47	76	26	107	302%
Prêts souverains	0	0	50	0	0	0%
Prêts non souverains	0	0	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	23	27	26	20	36	74%
C2D	28	20	0	6	46	667%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	2	0	0	0	0	0%

Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	5	0	0	0	25	0%
Infrastructures et développement urbain	1 115	1 083	1 506	722	1 558	116%
Prêts souverains	598	688	724	505	763	51%
Prêts non souverains	303	235	501	91	542	494%
dont PN concessionnels	35	188	364	79	142	79%
dont PN non concessionnels	268	47	136	12	400	3236%
Subventions	7	12	12	28	19	-32%
C2D	193	105	191	0	0	0%
ABG	0	0	9	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	19	0%
Participations	0	0	0	0	100	0%
Autres bailleurs	14	43	69	98	116	18%
Santé et lutte contre le Sida	173	131	196	92	77	-17%
Prêts souverains	12	50	0	0	0	0%
Prêts non souverains	40	0	127	3	13	350%
dont PN concessionnels	40	0	127	3	13	350%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	56	74	47	21	45	111%
C2D	62	7	18	68	18	-74%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	2	0	5	0	0	0%
Secteur productif	325	338	162	288	453	57%
Prêts souverains	0	106	0	0	0	0%
Prêts non souverains	188	94	40	113	306	170%
dont PN concessionnels	65	51	0	100	194	94%
dont PN non concessionnels	123	43	40	13	112	737%
Subventions	13	15	19	13	15	14%
C2D	0	0	0	0	0	0%
ABG	0	0	0	1	0	-100%
Garanties	108	109	103	104	113	8%
Participations	0	11	0	0	0	0%
Autres bailleurs	15	2	0	57	19	-66%
Autres et multifsecteurs	208	320	168	228	528	132%
Prêts souverains	60	80	20	0	245	0%
Prêts non souverains	0	34	30	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	34	30	0	0	0%
Subventions	15	16	27	18	27	47%
C2D	44	172	80	165	187	13%
ABG	89	18	11	33	55	68%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	11	14	20%

L'AFD en Méditerranée et au Moyen-Orient

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
L'activité en Méditerranée et au Moyen-Orient (MED)						
Autorisations de financement	743	943	1015	1 216	1 628	34%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité de l'AFD	11%	13%	14%	15%	18%	
<i>Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs en MED</i>	20	134	28	86	196	127%
<i>Autorisations de financement en MED hors autres bailleurs</i>	723	809	988	1 130	1432	27%

Répartition des autorisations de financement MED par instrument financier						
Total des autorisations de financement en MED	743	943	1 015	1 216	1 628	34%
Prêts souverains	381	354	720	591	832	41%
Prêts non souverains	290	414	225	493	508	3%
dont PN concessionnels	220	79	220	0	150	0%
dont PN non concessionnels	70	334	5	493	358	-27%
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	51	31	33	36	74	104%
ABG	0	0	0	0	8	0%
Garanties	1	10	10	10	10	1%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	20	134	28	86	196	127%

Répartition des autorisations de financement MED par secteur CICID						
Autorisations de financement en MED	743	943	1 015	1 216	1 628	34%
Agriculture et sécurité alimentaire	122	0	58	63	170	168%
Eau et assainissement	11	54	256	226	222	-2%
Education et formation professionnelle	23	99	86	107	3	-97%
Environnement et ressources naturelles	245	50	152	60	2	-97%
Infrastructures et développement urbain	318	475	370	450	876	95%
<i>dont transport</i>	1	76	0	404	88	-78%
<i>dont énergie</i>	2	254	268	35	411	1057%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	156	139	51	11	312	2772%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	159	7	50	0	0	0%
Santé et lutte contre le Sida	1	21	5	62	44	-28%
Secteur productif	17	239	84	138	190	38%
Autres et multifsecteurs	8	4	5	109	121	11%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Répartition de l'activité par secteur et par outil financier en MED						
Agriculture et sécurité alimentaire	122	0	58	63	170	168%
Prêts souverains	100	0	50	40	60	50%
Prêts non souverains	20	0	0	0	80	0%
dont PN concessionnels	20	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	80	0%
Subventions	2	0	8	3	20	476%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	20	10	-50%
Eau et assainissement	11	54	256	226	222	-2%
Prêts souverains	0	30	245	176	184	5%
Prêts non souverains	0	0	0	0	10	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	10	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	11	4	1	0	20	8020%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	20	10	50	7	-85%
Education et formation professionnelle	23	99	86	107	3	-97%
Prêts souverains	21	84	80	0	0	0%
Prêts non souverains	0	0	0	100	0	-100%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	100	0	-100%
Subventions	2	2	2	7	3	-60%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	13	4	0	0	0%
Environnement et ressources naturelles	245	50	152	60	2	-97%
Prêts souverains	180	50	150	0	0	0%
Prêts non souverains	60	0	0	60	0	-100%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	60	0	0	60	0	-100%
Subventions	5	0	2	1	2	99%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	0	0	0%
Infrastructures et développement urbain	318	475	370	450	876	95%
Prêts souverains	80	190	195	245	488	99%
Prêts non souverains	200	176	155	185	246	33%
dont PN concessionnels	200	57	150	0	125	0%
dont PN non concessionnels	0	119	5	185	121	-35%
Subventions	18	8	7	14	5	-62%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	20	101	13	6	137	2112%
Santé et lutte contre le Sida	1	21	5	62	44	-28%
Prêts souverains	0	0	0	30	0	-100%
Prêts non souverains	0	18	0	20	0	-100%
dont PN concessionnels	0	3	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	15	0	20	0	-100%
Subventions	1	4	5	2	6	229%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%

Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	10	38	285%
Secteur productif	17	239	84	138	190	38%
Prêts souverains	0	0	0	0	0	0%
Prêts non souverains	10	220	70	128	172	35%
dont PN concessionnels	0	20	70	0	15	0%
dont PN non concessionnels	10	200	0	128	157	23%
Subventions	6	9	4	0	5	1952%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	1	10	10	10	10	1%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	0	3	0%
Autres et multisecteurs	8	4	5	109	121	11%
Prêts souverains	0	0	0	100	100	0%
Prêts non souverains	0	0	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	8	4	5	9	13	48%
ABG	0	0	0	0	8	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Participations	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	0	0	0%

L'AFD en Asie et Pacifique

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
L'activité en Asie et Pacifique (ASI)						
Autorisations de financement	1 134	1 106	1 244	1 227	1 209	-1%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité de l'AFD	16%	15%	17%	15%	13%	
<i>Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs en ASI</i>	15	45	35	49	63	28%
<i>Autorisations de financement en ASI hors autres bailleurs</i>	1 119	1 061	1 209	1 178	1 146	-3%

Répartition des autorisations de financement ASI par instrument financier						
Total des autorisations de financement en ASI	1 134	1 106	1 244	1 227	1 209	-1%
Prêts souverains	687	808	1 044	1 143	1 001	-12%
Prêts non souverains	405	212	138	9	120	1 268%
dont PN concessionnels	118	74	29	0	100	0%
dont PN non concessionnels	287	138	109	9	20	125%
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	24	34	21	20	22	9%
Garanties	4	6	6	6	3	-48%
Autres bailleurs	15	45	35	49	63	28%

Répartition des autorisations de financement ASI par secteur CICID						
Autorisations de financement en ASI	1 134	1 106	1 244	1 227	1 209	-1%
Agriculture et sécurité alimentaire	58	4	139	49	85	73%
Eau et assainissement	148	131	265	31	151	393%
Education et formation professionnelle	2	1	25	2	3	61%
Environnement et ressources naturelles	123	132	177	200	3	-99%
Infrastructures et développement urbain	754	751	553	755	780	3%
<i>dont transport</i>	255	317	117	310	303	-2%
<i>dont énergie</i>	321	432	241	131	284	117%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	149	1	53	71	192	171%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	30	2	142	217	1	-100%
Santé et lutte contre le Sida	12	11	2	40	1	-98%
Secteur productif	16	52	83	6	23	275%
Autres et multisecteurs	22	23	1	144	163	13%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Répartition de l'activité par secteur et par outil financier en Asie et Pacifique						
Agriculture et sécurité alimentaire	58	4	139	49	85	73%
Prêts souverains	19	0	110	25	56	124%
Prêts non souverains	20	0	20	0	0	0%
dont PN concessionnels	20	0	20	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	19	4	5	4	3	-28%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	4	20	26	31%
Eau et assainissement	148	131	265	31	151	393%
Prêts souverains	148	110	253	30	144	381%
Prêts non souverains	0	0	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	0	3	4	1	2	253%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	19	8	0	5	0%
Education et formation professionnelle	2	1	25	2	3	61%
Prêts souverains	0	0	24	0	0	0%
Prêts non souverains	0	0	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	2	1	1	2	3	61%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	0	0	0%
Environnement et ressources naturelles	123	132	177	200	3	-99%
Prêts souverains	50	120	173	175	0	-100%
Prêts non souverains	72	0	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	35	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	37	0	0	0	0	0%
Subventions	1	8	5	1	3	113%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	5	0	24	0	-100%
Infrastructures et développement urbain	754	751	553	755	780	3%
Prêts souverains	449	559	434	751	641	-15%
Prêts non souverains	290	173	100	0	100	0%
dont PN concessionnels	40	70	0	0	100	0%
dont PN non concessionnels	250	103	100	0	0	0%
Subventions	0	3	2	4	6	82%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	14	17	17	1	33	4 241%
Santé et lutte contre le Sida	12	11	2	40	1	-98%
Prêts souverains	0	0	0	22	0	-100%
Prêts non souverains	12	0	0	9	0	-100%
dont PN concessionnels	12	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	9	0	-100%
Subventions	0	11	2	5	1	-85%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	5	0	-100%
Secteur productif	16	52	83	6	23	275%
Prêts souverains	0	0	50	0	0	0%
Prêts non souverains	11	39	18	0	20	0%
dont PN concessionnels	11	4	9	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	35	9	0	20	0%
Subventions	0	2	2	0	0	0%
Garanties	4	6	6	6	3	-48%
Autres bailleurs	1	5	6	0	0	-100%

Autres et multisecteurs	22	23	1	144	163	13%
Prêts souverains	20	20	0	140	160	14%
Prêts non souverains	0	0	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	0	0%
Subventions	2	3	1	4	3	-22%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	0	0	0%

L'AFD en Amérique latine et Caraïbes

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
L'activité en Amérique latine et Caraïbes (ALC)						
Autorisations de financement	931	986	873	1 140	1 084	-5%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité de l'AFD	13%	14%	12%	14%	12%	
<i>Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs en ALC</i>	24	11	12	35	46	32%
<i>Autorisations de financement en ALC hors autres bailleurs</i>	907	975	861	1 106	1 038	-6%

Répartition des autorisations de financement ALC par instrument financier						
Total des autorisations de financement en ALC	931	986	873	1 140	1 084	-5%
Prêts souverains	695	328	538	576	673	17%
Prêts non souverains	205	627	305	505	328	-35%
<i>dont PN concessionnels</i>	7	232	60	50	5	-90%
<i>dont PN non concessionnels</i>	198	395	245	455	323	-29%
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	6	19	16	23	37	61%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	1	0	1	2	0	-100%
Autres bailleurs	24	11	12	35	46	32%

Répartition des autorisations de financement ALC par secteur CICID						
Autorisations de financement en ALC	931	986	873	1 140	1 084	-5%
Agriculture et sécurité alimentaire	9	1	57	30	207	595%
Eau et assainissement	110	70	90	73	268	267%
Education et formation professionnelle	1	18	31	107	67	-38%
Environnement et ressources naturelles	43	4	278	273	87	-68%
Infrastructures et développement urbain	463	828	225	577	321	-44%
<i>dont transport</i>	300	121	1	250	105	-58%
<i>dont énergie</i>	9	286	220	218	101	-54%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	155	256	4	0	106	0%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	0	120	0	6	9	43%
Santé et lutte contre le Sida	304	42	8	2	9	417%
Secteur productif	1	21	184	76	45	-40%
Autres et multisecteurs	1	1	0	2	78	3 049%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	--------------

Répartition de l'activité par secteur et par outil financier en ALC						
Agriculture et sécurité alimentaire	9	1	57	30	207	595%
Prêts souverains	0	0	0	25	200	700%
Prêts non souverains	7	0	50	0	0	0%
dont PN concessionnels	7	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	50	0	0	0%
Subventions	2	1	2	5	4	-25%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	5	0	4	0%
Eau et assainissement	110	70	90	73	268	267%
Prêts souverains	100	53	90	0	203	0%
Prêts non souverains	0	16	0	63	60	-5%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	16	0	63	60	-5%
Subventions	0	1	0	0	2	0%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	10	0	0	10	3	-70%
Education et formation professionnelle	1	18	31	107	67	-38%
Prêts souverains	0	0	0	67	0	-100%
Prêts non souverains	0	12	30	31	51	67%
dont PN concessionnels	0	12	30	0	5	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	31	46	50%
Subventions	1	6	1	9	8	-11%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	0	7	0%
Environnement et ressources naturelles	43	4	278	273	87	-68%
Prêts souverains	0	0	275	262	76	-71%
Prêts non souverains	37	0	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	37	0	0	0	0	0%
Subventions	2	4	3	4	5	9%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	5	0	0	7	6	-11%
Infrastructures et développement urbain	463	828	225	577	321	-44%
Prêts souverains	300	275	174	222	193	-13%
Prêts non souverains	161	551	45	337	105	-69%
dont PN concessionnels	0	220	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	161	331	45	337	105	-69%
Subventions	1	2	2	0	4	898%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	2	0	4	18	19	6%
Santé et lutte contre le Sida	304	42	8	2	9	417%
Prêts souverains	295	0	0	0	0	0%
Prêts non souverains	0	30	0	0	0	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	30	0	0	0	0%
Subventions	1	1	8	2	6	225%
ABG	0	0	0	0	0	0%

Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	8	11	0	0	4	0%
Secteur productif	1	21	184	76	45	-40%
Prêts souverains	0	0	0	0	0	0%
Prêts non souverains	0	18	180	74	45	-39%
dont PN concessionnels	0	0	30	50	0	-100%
dont PN non concessionnels	0	18	150	24	45	91%
Subventions	0	3	0	0	0	0%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	1	0	1	2	0	-100%
Autres bailleurs	0	0	3	0	0	0%
Autres et multisecteurs	1	1	0	2	78	3 049%
Prêts souverains	0	0	0	0	0	0%
Prêts non souverains	0	0	0	0	67	0%
dont PN concessionnels	0	0	0	0	0	0%
dont PN non concessionnels	0	0	0	0	67	0%
Subventions	1	1	0	2	8	237%
ABG	0	0	0	0	0	0%
Garanties	0	0	0	0	0	0%
Autres bailleurs	0	0	0	0	3	0%

L'AFD dans les Pays prioritaires¹

M€	2013	2014	2015	2016	2017	Cumul 2013- 2017
----	------	------	------	------	------	------------------------

L'activité dans les Pays prioritaires (PP)

Autorisations de financement du groupe AFD dans les PP	876	912	760	1 000	1 257	4 804
Part de ces autorisations dans le total de l'activité du Groupe	11%	11%	9%	11%	12%	11%
Autorisations de financement de l'AFD dans les PP (sous-participation incluse)	822	830	713	941	1 204	4 510
Autorisations de financement de PROPARCO dans les PP (sous-participation incluse)	75	82	47	70	53	327

Répartition des autorisations de financement PP par instrument financier

Autorisations de financement de l'AFD dans les PP	822	830	713	941	1 204	4 510
Prêts souverains	276	365	282	449	524	1 895
Prêts non souverains	82	37	137	94	96	446
<i>dont PN concessionnels</i>	61	5	137	75	86	364
<i>dont PN non concessionnels</i>	21	32	0	20	10	82
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	139	178	178	171	236	902
ABG	66	18	14	33	55	185
C2D	60	155	10	21	28	274
Garanties	55	44	50	37	41	228
Autres bailleurs	145	29	43	122	224	562
Participations	0	4	0	15	0	19

Répartition des autorisations de financement PP par secteur CICID

Autorisations de financement dans les PP	822	830	713	941	1 204	4 510
Agriculture et sécurité alimentaire	73	136	38	137	198	582
Eau et assainissement	61	71	84	138	168	522
Education et formation professionnelle	147	73	90	70	93	473
Environnement et ressources naturelles	9	19	68	2	53	151
Infrastructures et développement urbain	198	207	161	363	397	1 326
<i>dont transport</i>	89	0	29	100	14	232
<i>dont énergie</i>	64	168	89	63	268	652
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	41	5	15	122	81	263
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	0	1	0	66	0	67
Santé et lutte contre le Sida	54	71	154	16	48	343
Secteur productif	125	64	65	139	125	518
Autres et multifsecteurs	153	190	52	75	124	594

¹ Le CICID du 30 novembre 2016 a révisé les priorités géographiques de l'aide au développement de la France. Une liste des pays prioritaires de l'aide au développement française a été établie. Cette liste compte 17 pays : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Comores, Ethiopie, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Togo, Sénégal. Cette nouvelle liste est effective au 1er janvier 2017. Les données 2016 et antérieures se réfèrent à la liste de 16 pays pauvres prioritaires établie par le CICID de 2013 qui inclut les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Djibouti, Comores, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad, Togo, Sénégal.

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	-----------------

Répartition des autorisations de financement de l'AFD par PP						
Autorisations de financement dans les PP	822	830	713	941	1 162	23%
Burkina Faso	157	43	40	103	85	-18%
Burundi	6	0	0	0	0	-50%
Bénin	15	66	31	90	63	-30%
Congo, Rép. Dém.	57	50	2	6	21	271%
Centrafricaine, Rép.	0	13	19	26	26	-2%
Djibouti	6	36	9	7	18	147%
Ghana	24	0	3	1	0	-100%
Guinée	32	59	13	94	66	-30%
Comores	2	3	9	5	11	142%
Madagascar	26	60	63	76	84	11%
Mali	56	166	118	28	202	633%
Mauritanie	2	88	18	0	2	
Niger	78	74	80	91	113	24%
Rwanda	0				0	
Sénégal	208	110	111	229	215	-6%
Tchad	25	21	18	31	72	131%
Togo	16	3	17	11	63	450%
Multi-Pays PP	112	38	161	143	121	-15%

L'AFD dans les très grands émergents²

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	--------------

L'activité dans les très grands émergents (TGE)

Autorisations de financement du groupe AFD dans les TGE	1 705	1 203	1 094	1 621	1 131	-30%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité du Groupe	22%	15%	13%	17%	11%	-37%
Autorisations de financement de l'AFD dans les TGE (sous-participation incluse)	1 574	1 088	999	1 448	940	-35%
Autorisations de financement de PROPARCO dans les TGE (sous-participation incluse)	131	192	123	253	210	-17%

Répartition des autorisations de financement TGE par instrument financier

Autorisations de financement de l'AFD dans les pays très grands émergents	1 574	1 088	999	1 448	940	-35%
Prêts souverains	1 020	404	730	741	639	-14%
Prêts non souverains	534	663	247	704	239	-66%
<i>dont PN concessionnels</i>	0	120	120	34	30	-13%
<i>dont PN non concessionnels</i>	534	543	127	670	209	-69%
Subventions (y compris ONG et autres subventions)	1	9	3	2	16	578%
Garanties	0	0	0	0	1	
Autres bailleurs	19	11	19	0	44	
Participations	0	1	0	0	0	

Répartition des autorisations de financement TGE par secteur CICID

Autorisations de financement dans les TGE	1 574	1 088	999	1 448	940	-35%
Agriculture et sécurité alimentaire	100	0	0	0	81	
Eau et assainissement	110	50	90	21	86	316%
Education et formation professionnelle	0	1	0	100	0	-100%
Environnement et ressources naturelles	339	123	170	155	0	-100%
Infrastructures et développement urbain	1 025	852	737	941	666	-29%
<i>dont transport</i>	655	276	4	660	151	-77%
<i>dont énergie</i>	320	407	621	71	201	183%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	50	123	0	0	270	
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	0	0	112	159	40	-75%
Santé et lutte contre le Sida	0	45	0	20	38	92%
Secteur productif	0	17	1	110	10	-91%
Autres et multisecteurs	0	0	0	101	58	-43%

² Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie.

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	-----------------

Répartition des autorisations de financement de l'AFD par TGE						
Total des autorisations de financement dans les pays très grands émergents	1 574	1 088	999	1 448	940	-35%
Afrique du Sud	100	120	274	155	41	-73%
Brésil	352	258	27	70	206	194%
Chine	115	80	65	151	96	-36%
Inde	330	251	261	311	119	-62%
Indonésie	215	184	140	101	250	148%
Mexique	152	102	81	340	100	-70%
Turquie	310	91	151	320	119	-63%
Multi-pays très grands émergents	0	3	0	0	8	

L'AFD en Outre-mer

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
L'activité en Outre-mer						
Autorisations de financement	1 481	1 541	1 570	1 594	1 545	-3%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité de l'AFD	21%	21%	21%	19%	17%	-13%
<i>Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs</i>	0	0	0	0	0	
<i>Autorisations de financement hors autres bailleurs</i>	1481	1541	1570	1594	1543	-3%

Répartition des autorisations de financement de l'AFD en Outre-mer par instrument financier						
Total des autorisations de financement en Outre-mer	1 481	1 541	1 570	1 594	1 543	-3%
Autorisations de prêts	959	1004	945	1053	981	-7%
Secteur public	642	919	784	939	842	-10%
Prêts bonifiés aux collectivités locales	423	500	621	338	229	-32%
Prêts à conditions de marché	220	419	155	601	613	2%
Secteur privé	316	86	161	114	139	22%
Prêts concessionnels	0	0	0	0	0	
Financement du secteur bancaire	123	45	90	5	0	-100%
Prêts directs aux entreprises	193	41	71	109	139	27%
Sous-participations AFD à Proparco	0	0	0	0	0	
Participations	0	0	20	0	0	
Garanties données secteur public	0	0	0	0	0	
Garanties	174	19	57	24	25	7%
Fonds DOM	121	0	0	0	0	
SOGEFOM (y compris RT CCE)	19	15	24	23	22	-1%
Fonds de garanties Mayotte et SPM	3	0	0	0	2	4509%
Fonds de garantie Martinique			1	0	0	
Plan de relance PME	0	0	0	0	0	
FOGAP	3	4	2	1	1	26%
Dotations (capital investissement, microfinance...)	0	0	0	0	0	
Autres (secteur privé)	27	0	30	0	0	
Financements OSEO	317	480	516	488	510	5%
Financement OSEO CT	281	308	330	317	307	-3%
Financement OSEO prêts (mezzanine et PCE)	14	65	68	68	106	55%
Financement OSEO produits innovation	1	1	2	3	3	14%
Fonds de garanties OSEO RT CCE	22	106	116	99	95	-5%
Total fonds gérés	29	36	32	30	27	-12%
Fonds à l'habitat	29	36	32	30	27	-12%
Autres	0	0	0	0	0	
Crédits délégués du MAE	2	0	0	0	0	-62%
Autres bailleurs	0	0	0	0	0	

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	--------------

Répartition des autorisations de financement en Outre-mer par secteur CICID						
Autorisations de financement	959	1004	945	1053	981	-7%
Agriculture et sécurité alimentaire	0	0	0	1	0	-100%
Eau et assainissement	36	63	49	52	76	44%
Education et formation professionnelle	8	6	4	1	8	998%
Environnement et ressources naturelles	16	80	4	2	80	3845%
Infrastructures et développement urbain	573	631	459	511	545	7%
<i>dont transport</i>	49	91	40	143	105	-26%
<i>dont énergie</i>	49	40	6	43	48	10%
<i>dont développement et gestion urbaine</i>	342	485	315	280	324	16%
<i>dont infrastructure et services sociaux divers</i>	133	12	73	31	53	73%
Santé et lutte contre le Sida	129	106	98	94	35	-63%
Secteur productif	186	53	57	18	59	226%
Autres et multisecteurs	11	65	273	374	179	-52%

Répartition des autorisations de financement de l'AFD, dans l'Outre-mer, par zone géographique						
Répartition des autorisations Outre-mer par géographie	1 481	1 541	1 570	1 594	1 545	-3%
Guadeloupe	175	317	281	183	336	84%
Guyane	110	84	94	108	92	-15%
Martinique	351	302	350	421	358	-15%
Mayotte	53	32	37	48	58	21%
Nouvelle-Calédonie	213	140	151	286	230	-20%
Polynésie française	174	84	189	79	60	-24%
Réunion	399	569	393	429	409	-5%
Saint-Pierre et Miquelon	1	0	0	0	2	876%
Wallis-et-Futuna	0	3	22	14	0	-99%
Terres Australes			50	0	0	
ST-Martin			2	2	2	0%
Communes à plusieurs collectivités	4	2	0	-2	-2	2%
Communes à plusieurs départements	0	8	0	27	0	-100%
Communes à plusieurs départements et collectivités	0	0	0	0	0	

5. L'activité de PROPARCO³

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
L'activité de PROPARCO						
Autorisations de financement de PROPARCO dans les pays étrangers	1 005	1 098	1 097	1 330	1 377	4%
Autorisations de financement en prêts	857	913	910	968	1 031	7%
Garanties	0	20	20	45	73	62%
Participations	65	114	124	195	245	25%
FISEA	8	39	43	51	10	-80%
Autres titres	0	0	0	71	19	-73%
Autres bailleurs	75	13	0	0	0	
Autorisations de financement de PROPARCO dans l'Outre-mer	25	7	0	0	0	
Autorisations de financement en prêts	25	0	0	0	0	
Garanties	0	0	0	0	0	
Participations	0	0	0	0	0	
Autres titres	0	7	0	0	0	
Total PROPARCO : pays étrangers + Outre-mer	1 030	1 105	1 097	1 330	1 377	4%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité Groupe	13%	14%	13%	14%	13%	-6%

Répartition des autorisations de financement PROPARCO par secteur CICID						
Répartition de l'activité PROPARCO par secteur CICID	1 030	1 105	1 097	1 330	1 377	4%
Agriculture et sécurité alimentaire	50	16	23	120	28	-76%
Eau et assainissement	0	39	0	0	19	
Education et formation professionnelle	18	11	27	39	0	-100%
Environnement et ressources naturelles	0	0	0	0	0	
Infrastructures et développement urbain	200	220	248	396	513	30%
Santé et lutte contre le Sida	16	92	54	77	8	-89%
Secteur productif	708	592	721	594	686	16%
Autres et multisecteurs	37	136	23	105	123	17%
Activité par secteur CICID dans les PE	1 005	1 098	1 097	1 330	1 377	4%
Agriculture et sécurité alimentaire	50	16	23	120	28	-76%
Eau et assainissement	0	39	0	0	19	
Education et formation professionnelle	18	11	27	39	0	-100%
Environnement et ressources naturelles	0	0	0	0	0	
Infrastructures et développement urbain	200	220	248	396	513	30%
Santé et lutte contre le Sida	16	92	54	77	8	-89%
Secteur productif	683	585	721	594	686	16%
Autres et multisecteurs	37	136	23	105	123	17%
Activité par secteur CICID en Outre-mer	25	7	0	0	0	
Agriculture et sécurité alimentaire	0	0	0	0	0	
Infrastructures et développement urbain	0	0	0	0	0	
Secteur productif	25	7	0	0	0	
Autres et multisecteurs	0	0	0	0	0	

³ Y compris sous-participations.

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Activité de PROPARCO en Afrique subsaharienne (AFR)						
Autorisations de financement en AFR	502	393	571	464	559	20%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité PROPARCO	49%	36%	52%	35%	41%	16%
Répartition de l'activité en AFR par instrument financier	502	393	571	464	559	20%
Autorisations de financement en prêts	413	311	484	273	363	33%
Garanties	0	0	10	45	73	62%
Participations	29	30	35	96	104	9%
FISEA	8	39	43	51	10	-80%
Autres titres	0	0	0	0	9	
Autres bailleurs	53	13	0	0	0	
Répartition de l'activité par secteur CICID en AFR (yc FISEA)	502	393	571	464	559	20%
Agriculture et sécurité alimentaire	23	8	23	83	6	-92%
Eau et assainissement	0	0	0	0	19	
Education et formation professionnelle	0	0	0	1	0	-100%
Environnement et ressources naturelles	0	0	0	0	0	
Infrastructures et développement urbain	130	84	174	97	159	64%
Santé et lutte contre le Sida	8	1	25	0	8	
Secteur productif	341	208	325	211	314	49%
Autres et multisecteurs	0	91	23	73	52	-28%
Activité de PROPARCO en Méditerranée et au Moyen-Orient (MED)						
Autorisations de financement en MED	105	151	175	335	213	-37%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité PROPARCO	10%	14%	16%	25%	15%	-39%
Répartition de l'activité en MED par instrument financier	105	151	175	335	213	-37%
Autorisations de financement en prêts	83	94	150	262	184	-30%
Garanties	0	0	10	0	0	
Participations	0	57	14	9	19	113%
FISEA	0	0	0	0	0	
Autres titres	0	0	0	65	10	-85%
Autres bailleurs	22	0	0	0	0	
Répartition de l'activité par secteur CICID en MED	105	151	175	335	213	-37%
Agriculture et sécurité alimentaire	0	0	0	9	13	34%
Eau et assainissement	0	0	0	0	0	
Education et formation professionnelle	0	0	13	0	0	
Environnement et ressources naturelles	0	0	0	0	0	
Infrastructures et développement urbain	10	38	20	105	147	40%
Santé et lutte contre le Sida	0	41	16	55	0	-100%
Secteur productif	95	27	126	157	53	-66%
Autres et multisecteurs	0	45	0	9	0	-100%

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Activité de PROPARCO en Asie et Pacifique (ASI)						
Autorisations de financement en ASI	75	179	162	149	175	18%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité PROPARCO	7%	16%	15%	11%	13%	14%
Répartition de l'activité en ASI par instrument financier	75	179	162	149	175	18%
Autorisations de financement en prêts	53	159	110	120	130	8%
Garanties	0	20	0	0	0	
Participations	22	0	52	24	46	91%
FISEA	0	0	0	0	0	
Autres titres	0	0	0	5	0	-100%
Autres bailleurs	0	0	0	0	0	
Répartition de l'activité par secteur CICID en ASI	75	179	162	149	175	18%
Agriculture et sécurité alimentaire	16	0	0	0	9	
Eau et assainissement	0	7	0	0	0	
Education et formation professionnelle	0	0	0	9	0	-100%
Environnement et ressources naturelles	0	0	0	0	0	
Infrastructures et développement urbain	11	16	26	20	21	4%
Santé et lutte contre le Sida	0	0	13	22	0	-100%
Secteur productif	38	155	123	84	115	37%
Autres et multisecteurs	10	0	0	13	30	125%
Activité de PROPARCO en Amérique latine et Caraïbes (ALC)						
Total des autorisations de financement en ALC	269	325	171	286	301	6%
Part de ces autorisations dans le total de l'activité PROPARCO	26%	29%	16%	21%	22%	2%
Répartition de l'activité en ALC par instrument financier	269	325	171	286	301	6%
Autorisations de financement en prêts	254	314	158	273	261	-4%
Garanties	0	0	0	0	0	
Participations	15	11	12	11	40	256%
FISEA	0	0	0	0	0	
Autres titres	0	0	0	2	0	-100%
Autres bailleurs	0	0	0	0	0	
Répartition de l'activité par secteur CICID en ALC	269	325	171	286	301	6%
Agriculture et sécurité alimentaire	11	8	0	28	0	-100%
Eau et assainissement	0	32	0	0	0	
Education et formation professionnelle	18	11	14	28	0	-100%
Environnement et ressources naturelles	0	0	0	0	0	
Infrastructures et développement urbain	34	81	20	105	178	69%
Santé et lutte contre le Sida	8	50	0	0	0	
Secteur productif	190	143	136	125	83	-33%
Autres et multisecteurs	8	0	0	0	40	

6. Les versements du groupe AFD

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
Evolution des versements du Groupe par outil financier						
Versements du Groupe	4 181	5 123	5 529	5 696	5 715	0%
<i>dont pays étrangers</i>	3 573	4 431	4 527	4 766	5 015	5%
<i>dont Outre-mer</i>	608	692	1 002	930	700	-25%
Taux de croissance versements Groupe PE + Outre-mer	-17%	23%	8%	3%	0,3%	
Evolution des versements de l'AFD par outil financier						
Versements de l'AFD (pays étrangers + Outre-mer)	3 567	4 406	4 803	4 930	4 963	1%
Taux de croissance versements AFD	-18%	24%	9%	3%	1%	-75%
Versements AFD dans les PE	2 959	3 740	3 801	4 000	4 263	7%
Prêts	2 541	2 962	2 965	3 140	3 424	9%
Subventions	231	301	273	307	307	0%
ABG	64	26	59	53	55	5%
C2D	58	378	427	384	338	-12%
Fonds climat	0	0	0	0	0	
ONG	42	0	0	0	0	
Opérations exceptionnelles	0	0	0	0	0	
Participations	7	14	16	3	10	200%
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	16	60	61	113	128	13%
Versements AFD dans l'Outre-mer	608	666	1 002	930	700	-25%
Prêts	606	665	1 000	927	700	-25%
Subventions	1	1	0	0	0	-47%
Participations	0	0	1	2	0	-100%
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	0	0	1	1	0	-100%
Evolution des versements de PROPARCO par outil financier						
Versements de PROPARCO (pays étrangers + Outre-mer)	759	872	915	990	843	-15%
Taux de croissance versements PROPARCO	-12%	15%	5%	8%	-15%	-280%
Versements PROPARCO dans les pays étrangers	759	846	914	990	843	-15%
Prêts	656	752	776	815	667	-18%
Participations	70	50	90	100	94	-6%
FISEA	17	18	22	27	19	-32%
Activités spécifiques sur ressources autres bailleurs	16	26	21	33	11	-68%
Autres titres			5	15	53	250%
Versements PROPARCO dans l'Outre-mer	0	27	1	0	0	
Prêts	0	25	0	0	0	
Participations	0	0	0	0	0	
Autres titres	0	2	1	0	0	

M€	2013	2014	2015	2016	2017	2017 vs 2016
----	------	------	------	------	------	-----------------

Evolution des versements de l'AFD par géographie						
Versements groupe AFD	4 181	5 123	5 529	5 696	5 715	0%
Pays étrangers	3 573	4 431	4 527	4 766	5 015	5%
Afrique subsaharienne	1 484	2 023	1 879	1 853	1 866	1%
Méditerranée et Moyen-Orient	840	824	639	1 140	1 343	18%
Asie et Pacifique	430	615	633	710	889	25%
Amérique latine et Caraïbes	809	927	1 313	986	639	-35%
Projets non géographisés et exceptionnels	10	42	62	77	278	261%
Outre-mer	608	692	1 002	930	700	-25%
Versements AFD	3 567	4 406	4 803	4 930	4 963	1%
Pays étrangers	2 959	3 740	3 801	4 000	4 263	7%
Afrique subsaharienne	1 214	1 617	1 659	1 595	1 662	4%
Méditerranée et Moyen-Orient	782	743	472	980	1 192	22%
Asie et Pacifique	306	572	486	577	827	43%
Amérique latine et Caraïbes	651	760	1 130	814	521	-36%
Projets non géographisés et exceptionnels	6	49	54	35	61	76%
Outre-mer	608	666	1 002	930	700	-25%
Versements PROPARCO	759	872	915	990	843	-15%
Pays étrangers	759	846	914	990	843	-15%
Afrique subsaharienne	347	521	285	313	230	-27%
Méditerranée et Moyen-Orient	100	95	192	227	178	-22%
Asie et Pacifique	126	43	198	141	63	-55%
Amérique latine et Caraïbes	182	176	220	261	127	-51%
Projets non géographisés et exceptionnels	4	11	20	47	245	419%
Outre-mer	0	27	1	0	0	

7. Synthèse des résultats effectifs

N°	Indicateurs de résultats ex post	2013	2014	2015	2016	2017
1	Nombre d'exploitations agricoles familiales soutenues par les programmes financés par l'AFD					
	Type 1	878 000	550 000	702 147	650 000	1 066 649
	Type 2	2 880 000	3 800 000	5 163 182	3 160 000	2 525 260
	Type 3	8 250 000	0	600 000	810 600	645 736
2	Superficies bénéficiant de programmes de conservation, restauration ou gestion durable de la biodiversité (en milliers d'hectares)					
	Type 1	20 700	29 000	26 656	16 220	15 834
	Type 2	7 400	6 000	10 812	808	4 484
	Type 3	2 000	50	0	0	15 235
3	Nombre de passagers empruntant les transports en commun sur les tronçons financés (nb d'usagers par jour)	110 000	605 000	480 000	246 000	38 000
4	Nombre de personnes raccordées au réseau de distribution d'électricité, ou gagnant accès à l'électrification	1 500	65 000	75 700	20 000	365 000
5a	Nombre d'enfants scolarisés au primaire et au collège	481 273	829 494	1 330 395	860 000	812 452
5a bis	Nombre d'enfants achevant le primaire grâce aux programmes financés par l'AFD	258 300	461 152	818 942	480 000	491 990
5b	Nombre de jeunes accueillis dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD	99 900	131 002	142 102	114 000	142 368
6	Nombre d'habitants des quartiers défavorisés dont l'habitat est amélioré ou sécurisé	1 056 421	1 134 729	384 218	550 000	365 591
7	Investissements accompagnés dans le secteur privé (M€)	451,0 M€	907,2 M€	1 259 M€	2 000 M€	1 139 M€
8	Nombre d'entreprises (PME) bénéficiaires d'appuis ou de financements de l'AFD	72 777	61 718	15 597	11 500	1 252
9	Nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées (en MW)	72	460	1 181	460	395
10	Nombre de personnes gagnant un accès pérenne à une source d'eau potable améliorée	1 519 649	489 018	1 830 994	615 000	822 794
11	Nombre de personnes gagnant accès à un système d'assainissement amélioré	411 366	375 604	220 438	154 000	419 485

12	Nombre de consultations externes de professionnels de santé par habitant et par an ⁴	0,64	0,65	0,56	Non disponible	Non disponible
12 bis	Nombre de projets ayant un objectif nutritionnel (octrois 2014) :					
	- Impact direct mais non exclusif	32	37	23	23	38
	- Impact direct et exclusif	0	1	2	1	6
13	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (CO2) (indicateur ex ante) (millions de tonnes équivalent Co2)	3,2	4,3	3,3	3,6	4,8

⁴ Au moment de la rédaction de ce document, l'indicateur santé « Nombre de consultations externes de professionnels de santé par habitant et par an » n'est pas finalisé. Cet indicateur est en effet totalement dépendant des systèmes statistiques nationaux ; or, la plupart de nos correspondants ministères de la santé rendront publics leurs indicateurs d'activité de l'année 2015 d'ici fin 2016.

8. Les pays d'intervention de l'AFD et les instruments financiers

Pays inclus dans le mandat de l'AFD en 2017

Afrique subsaharienne

Afrique du Sud	Gambie	Ouganda
Angola	Ghana	Rwanda
Bénin	Guinée	Sao Tomé et Príncipe
Botswana	Guinée équatoriale	Sénégal
Burkina Faso	Guinée-Bissau	Seychelles*
Burundi	Kenya	Sierra Leone
Cameroun	Lesotho	Somalie
Cap Vert	Liberia	Soudan
Centrafricaine, Rép.	Madagascar	Soudan du Sud
Comores	Malawi	Swaziland
Congo, Rép.	Mali	Tanzanie
Congo, Rép. dém.	Maurice	Tchad
Côte d'Ivoire	Mauritanie	Togo
Djibouti	Mozambique	Zambie
Érythrée	Namibie	Zimbabwe
Éthiopie	Niger	
Gabon	Nigeria	

Méditerranée et Moyen-Orient

Algérie	Libye	Turquie
Égypte	Maroc	Yémen
Irak	Syrie	
Jordanie	Territoires palestiniens	
Liban	Tunisie	

Asie et Pacifique

Afghanistan	Kiribati*	Philippines
Arménie	Laos	Salomon, îles*
Azerbaïdjan	Maldives*	Samoa*
Bangladesh	Marshall, îles*	Sri Lanka
Cambodge	Micronésie, États fédérés*	Territoire de Tokelau*
Chine	Myanmar (Birmanie)	Thaïlande
Cook, îles*	Nauru*	Tonga*
Fidji*	Niue*	Tuvalu*
Géorgie	Ouzbékistan	Vanuatu
Inde	Pakistan	Vietnam
Indonésie	Papouasie-Nouvelle-	
Kazakhstan	Guinée*	

Amérique latine et Caraïbes

Antigua-et-Barbuda*	Équateur	St-Kitts et Nevis*
Argentine	Grenade*	St-Vincent et Grenadines*
Bolivie	Guyana*	Suriname
Brésil	Jamaïque*	Territoire d'Anguilla
Cuba	Mexique	Territoire de Montserrat
Dominicaine, Rép.*	Pérou	
Dominique	Ste Lucie*	

* Pays du mandat de coopération régionale

Les instruments financiers du groupe AFD

Les autorisations de financement

Les autorisations de financement du groupe AFD incluent l'ensemble des instruments financiers, prêts, dons, participations, garanties, utilisées par le Groupe dans ses activités. Elles incluent également les activités réalisées sur ressources autres bailleurs.

Les subventions

Au niveau de l'AFD, l'indicateur subvention regroupe l'aide projet AFD (programme 209) et l'aide budgétaire globale (programme 110). Il exclut la plupart des activités sur mandat spécifique à savoir : les C2D, les projets d'appui aux initiatives ONG, les Crédits délégués du MEAE, les opérations de co-développement, la mésofinance et les projets FFEM. Il exclut également les activités conduites en délégation sur ressources d'autres bailleurs. L'aide projet (programme 209) comprend les subventions relevant des activités courantes : subventions classiques, opérations de microfinance, PRCC, projets ONG FISONG, fonds de renforcement des capacités de gouvernance ou FRCG, fonds d'études, fonds fiduciaires, évaluations, concours locaux de faible montant ou CLFM, assistance technique, fonds d'expertise et de renforcement des capacités ou FERC.

Les dons

La notion de « Dons » utilisée dans le Document d'analyse stratégique regroupe l'ensemble des subventions ci-dessus définies, et y ajoute l'ensemble des activités sur mandat spécifique exclues de l'indicateur de subventions, à savoir : les contrats de désendettement et de développement ou C2D (p.209), l'appui aux initiatives ONG (p.209), les crédits délégués du MEAE (p.209), les opérations de co-développement (p.209), la mésofinance (p.110) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) (p110). Les activités conduites en délégation sur ressources d'autres bailleurs demeurent exclues.

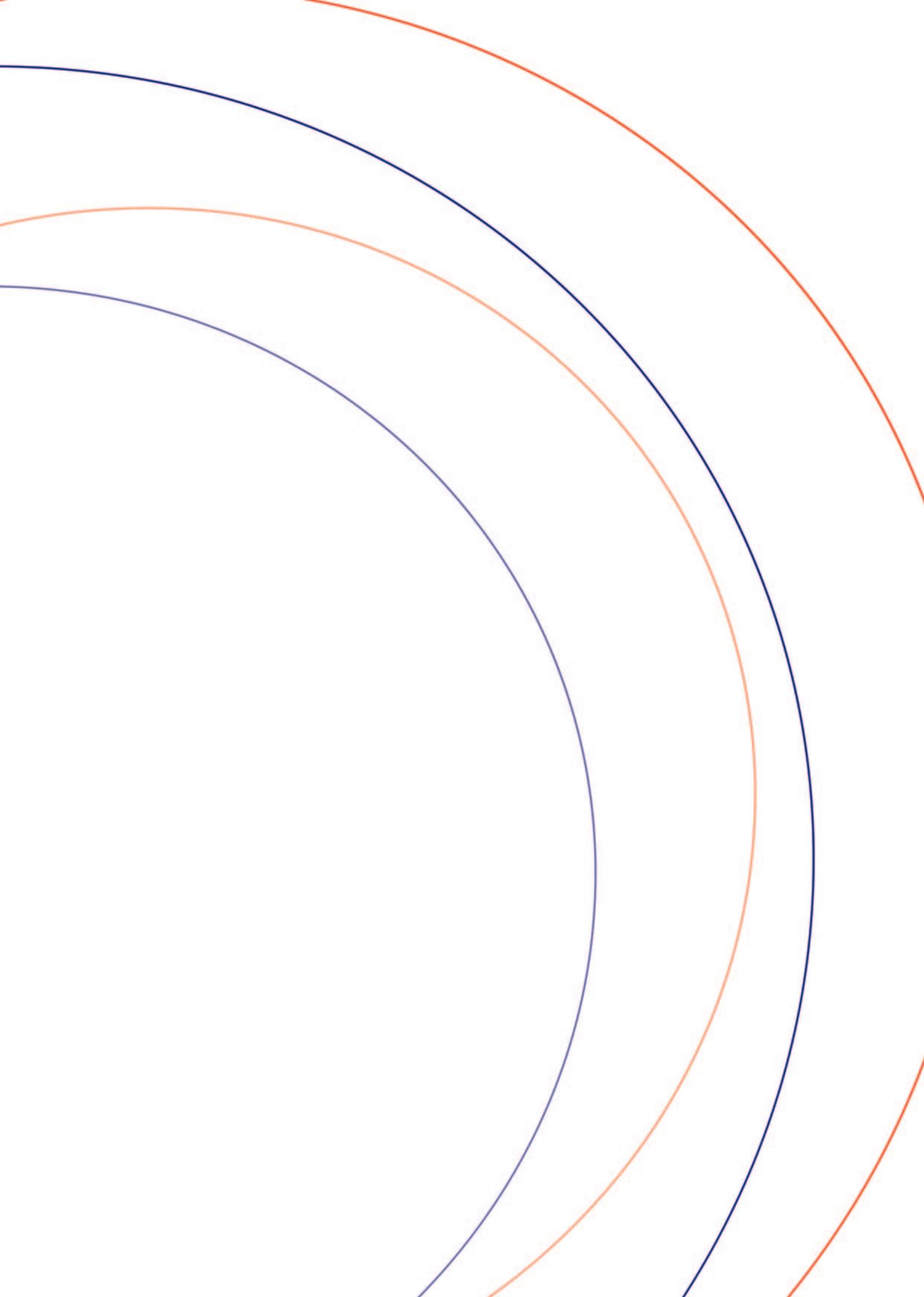
L'effort financier de l'État

L'effort financier de l'État est mesuré comme l'ensemble des dons sur subventions (subventions projets, aide budgétaire globale (ABG), C2D, fonds délégués aux ONG), augmenté du coût-État des prêts. Celui-ci est constitué des crédits budgétaires de bonification et de la valorisation de l'avantage inclus dans la ressource en prêts à conditions spéciales du Trésor.

La part de l'effort financier de l'État mis en œuvre par l'AFD consacrée aux différentes régions d'intervention de l'Agence est calculée hors effort financier consacré aux pays en crise et hors effort financier lié aux subventions FFEM, conformément aux dispositions du COM 2014-2016.

Notes :

Notes :





Direction de la Stratégie, des Partenariats et de la Communication (SPC)

Agence Française de Développement (AFD)

5, rue Roland Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Téléphone + 33 1 53 44 31 31

www.afd.fr